A PARIS,

Chez LAURENS Je., Libraire et ancien Imprimeur, présentement hôtel de la Reynie, rue du Bouloy, n°. 4, au 1er.

Ms. Gall. Fol. 227
Acc. ms. 1927.72.

I

Registre de Correspondance

contenant

Les Copies de quelques Lettres choisies, écrites

Par Mr. M.A. Jullien,

Fondateur-Directeur de la Revue

Encyclopédique.

1821 et les 5 premiers mois de 1822.

Pr. St. Bibliothek Berlin

1.) M.r le Chevalier Bierley, à Paris.

Paris, 17 Janvier 1821.

Monsieur,

Je m'empresse de vous remercier de votre Lettre et de vous répondre que la Direction de la Revue Encyclopédique accepte vos propositions d'échange avec les recueils ci-après :

New Monthly Magazine,
Edimburgh review,
London Magazine,
British review,
Literary Chronicle,
Medical and physical Journal (*).

(*) Le 1.er de ces journaux a seul été envoyé régulièrement à la Revue. Elle a cependant fourni pendant long-tems, des cahiers réunis en échange, et s'est lassé à la fin de faire des envois inutiles.

Nous serons aussi disposés à faire l'échange de notre Revue avec le Journal de l'Institution royale de Londres, avec le Quarterly review, le Monthly Magazine et le Literary Gazette ; et nous ferons, de tems en tems, une mention honorable de ces divers recueils, qui, nous les pérons, en agiront de même avec nous.

Le nom de M. Butchinson, auquel nous ajouterons les lettres initiales de son prénom, si vous voulez nous les indiquer, sera inscrit sur la couverture du cahier de Janvier : il n'est plus tems pour celui de Décembre, qui est imprimé.

Vous m'obligerez de nous faire connaître la voie la plus sûre, la plus prompte et la plus économique pour envoyer notre Revue en Angleterre aux différens Recueils que vous nous désignez, et à ceux dont nous joignons ici l'indication, et pour les recevoir exactement en échange ; car, jusqu'ici, nos communications avec l'Angleterre sont peu régulières et mal organisées.

J'ai l'honneur, etc.

2.) M. Casimir Perrier, à Paris.

Paris, 6 Janvier.

M.

D'après l'obligeante promesse que vous avez bien voulu me faire chez votre Collègue, M. Ternaux, j'ai

2.)

l'honneur de vous envoyer quarante petits avis d'annon=
=ces de la Revue Encyclopédique, en vous priant de les adresser
avec recommandation, à ceux de vos Correspondans que vous
R.E. croirez disposés à devenir Souscripteurs d'un Recueil, qui a
pour objet d'offrir un résumé sommaire des travaux les plus
utiles, entrepris dans toutes les branches des connaissances et
dans tous les pays, de rapprocher et de comparer les nations
et leurs travaux, les sciences et leurs produits, d'établir enfin
une sorte d'enseignement mutuel des nations ainsi rappro=
=chées et comparées. Mes Collaborateurs et moi, nous vous remer=
=cions d'avance, Monsieur, vous et Messieurs vos Frères, des
soins que vous voudrez bien prendre pour faire connaître et
apprécier et pour répandre ce Recueil, qui rattache à la France,
comme au principal foyer du monde civilisé, le compte rendu
des progrès de la civilisation.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renouveller l'assurance etc.

3.) M. Henrichs.

Paris, 6 Janvier 1821.

J'ai l'honneur d'envoyer à Monsieur Henrichs les deux bons, montant ensemble à 300 fr. qui complètent ce qui lui est dû pour l'an 1820. Ils seront payés à la caisse de M. Béreau, à présentation.

Monsieur Henrichs m'obligerait de me faire connaî=
=tre quels arrangemens il lui conviendrait de prendre pour
fournir, chaque mois, Six à Sept pages de Nouvelles Littéraires
et d'annonces Bibliographiques bien choisies et substanti=
=elles, pour l'Allemagne et les pays du nord. En même
tems, il pourrait fournir à part, et pour une rétribution con=
=nue, cinq ou six articles de notices et d'analyses (proposées
et acceptées d'avance, quant aux sujets à traiter et aux ou=
=vrages à extraire.) Enfin, il continuerait à rédiger les
Tables des matières des 4 volumes. Mais, ces trois sortes
de travaux étant bien distinctes, chacune serait l'objet
d'un tarif bien convenu et arrêté d'avance.

Les articles de nouvelles Scientifiques et Littéraires

et d'Annonces Bibliographiques doivent être rédigés avec une grande précision et avec beaucoup de Discernement, pour recueillir tout ce qui tient à la marche et aux progrès de la civilisation. Je crois pouvoir rappeler à Monsieur Henrichs qu'il avait prié la Revue d'elui faire venir d'Angleterre et, je crois aussi, d'Allemagne, quelques ouvrages qu'elle y a fait acheter, d'après son desir, et dont il n'a pas eu le tems de faire encore usage, spécialement les écrits relatifs à . . .

Je ne dois pas dissimuler à M. B. que plusieurs personnes se sont proposées pour le travail des extraits de Journaux allemands et anglais, dont quelques-unes se trouvent en avoir beaucoup à leur disposition; ce qui dispenserait la Revue de les faire venir. Mais, nous préférons conserver la même tâche à celui de nos collaborateurs qui s'en est chargé depuis l'origine, s'il veut bien nous faire des propositions modérées que la position de la Revue rend nécessaires, et admettre la condition d'une rétribution proportionnelle au nombre des abonnements, d'abord, dans les limites de 600; puis, au-delà de 900 et enfin au-delà de 1200. Nous avons eu 730 — abonnés en 1820, et tout nous fait espérer que nous les conserverons et que nous en acquèrerons de nouveaux.

Dans le cas même où il ne conviendrait pas à M. B. de continuer à se charger des extraits de Journaux allemands, nous aimerions à le conserver toujours comme un de nos premiers et de nos laborieux et précieux collaborateurs, pour fournir de loin en loin des analyses et des notices.

J'ai l'honneur de renouveler, etc.

4.) M. Smith, Imprimeur.

Paris, 12 Janvier 1821.

M.

En attendant que je puisse avoir l'honneur de vous aller voir, comme j'en ai le projet depuis longtems,

4.)

et m'entendre avec vous pour l'exécution prompte et régu=
=lière des arrangemens convenus entre nous, et dont je vous
remettrai le précis rédigé avec fidélité; comme vous avez la
copie des mémoires et d'une partie des analyses du cahier
de la R. E. du mois de janvier et comme on n'est arrêté pour
mettre en page que parce qu'on attend la copie du premier ar=
=ticle qu'il m'a été impossible de terminer jusqu'ici, je vous
prie de faire réserver une feuille entière d'impression qu'il
me sera facile de compléter, et de faire commencer la
pagination de la seconde feuille pag. 17, par le mémoire
sur les maisons des aliénés, suivis de ceux qu'on a fournis
et qui seront classés dans l'ordre indiqué. Par ce moyen,
on peut, sans différer, mettre en page tout ce qui est com=
=posé, et j'enverrai lundi la fin de la copie des analyses,
qui devra conduire environ jusqu'à la fin de la 7e feuille,
peut être même jusqu'à la 8e. On donnera, mardi, la copie
du Bulletin Bibliographique qui formera près de 2 -
feuilles en petit texte, et cinq jours après, les Nouvelles
Littéraires qui auront la même étendue. Je vous prie de me
faire adresser les épreuves, en triple expédition, des feuilles
composées et de donner l'ordre au Garçon d'imprimerie qui en
sera chargé, de recevoir, au Bureau de rédaction, l'instruc=
=tion nécessaire pour les porter à coup des Rédacteurs qui
auront à les revoir.

5.) M. Mahul, à M. A. Serre, Greffier en chef du Tribunal, à Genève.

Paris, 11 Janvier 1821.

M.

Coopérant avec M. Jullien à la rédaction de la Revue, j'ai l'honneur de répondre à vos lettres du 8 et du 10 Obre 1820.

Les Nouvelles Littéraires et le Bulletin Bibliographique nous arrivent chaque mois avec une telle abondance, et nous désirons même dans notre intérêt des articles si courts (car s'il y avait quelques reproches à faire aux votres, ce serait d'être trop longs) qu'il n'est pas pos=

6.) A
au

=sible à l'Administration de la Revue de donner une rétri=
=bution à qui que ce soit pour cela. Cela n'a pu être dans les
intentions de M. Jullien, puisqu'il pratique quotidien=
=nement le contraire. Il n'en est pas de même des Articles,
et ceux que vous nous faites espérer sur les Journaux et les
Sociétés littéraires de la Suisse, pourront être accueillis
et rétribués provisoirement. Nous observerons cepen=
=dant que ce genre d'article, destiné à la section des
Mémoires, doit être concis et peu fréquent, vû l'exiguité
de l'espace.

6.) M. Jullien, au même.

11 Janvier 1821.

M.

J'avais chargé M. Mahul, l'un des principaux colla=
=borateurs attachés à la rédaction centrale de la Revue, N.
de vous communiquer la décision prise au sujet de votre
offre de nous envoyer régulièrement des Annonces Bibli=
=ographiques et des Nouvelles littéraires. Nous avons
reconnu l'impossibilité d'employer toutes celles qui
nous arrivent de différens points par nos corres=pon=
=dans, et dès lors l'inutilité d'accepter de votre part
un travail dont le plus souvent nous n'aurions à faire
aucun usage, étant encombrés de plus de matériaux
que nous ne pouvons en employer. Quant à des Mémoires
et notices sur les Sociétés littéraires et scientifiques ou
d'utilité publique en Suisse et sur leurs travaux les
plus importans, nous recevrions volontiers de vous
quelques mémoires, rédigés avec précision, et nous vous
offririons, pour ceux qui seraient admis et insérés,
une rétribution de Soixante francs par feuille d'im=
=pression, tant que nous sommes au dessous de huit
cents abonnés, et de Soixante et quinze francs par
feuille, aussitôt que nous aurions dépassé ce nombre. prix convenus.
En appréciant néanmoins ce que vous avez bien voulu
nous transmettre, à titre d'essai, nous vous prierons

6.)

d'accepter une collection complète des deux premières années de la R.E. qui sera déposée pour vous chez M. Paschoud, libraire, chargé de vous la faire parvenir. Des ordres sont donnés, en conséquence, au Bureau d'expédition de la Revue.

Je vous prierai de me faire connaître si vous serez dans l'intention de nous envoyer d'autres travaux. Vous m'obligerez d'offrir mes civilités empressées à M. Humbert.

7.) M. Chabaud la Tour, Questeur de l'ass. des Députés.

Paris, le 23 Janvier 1821.

Monsieur le Baron,

J'ai l'honneur de vous adresser, d'après l'obligeante autorisation que vous m'avez donnée, 500 exemplaires d'un petit avis, destiné à faire connaître l'existence et le but de la Revue Encyclopédique. Vous nous obligerez, mes collaborateurs et moi, en faisant distribuer ces avis à MM. les Membres de la Chambre des Députés, et en faisant connaître particulièrement à quelques-uns de vos Collègues un Recueil, qui, entièrement étranger à la politique spéciale et occupé seulement de littérature et de sciences, contribue à rattacher à notre France, comme à l'un des principaux foyers de la civilisation, le compte rendu périodique des produits les plus remarquables de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les pays. Par ce motif, nous espérons que beaucoup de Députés aimeront à faire connaître la Revue Encyclopédique et à la répandre dans leurs Départemens respectifs.

Bulletin prospectus. — R.E.

Je prendrai la liberté de vous rappeller que vous avez bien voulu me promettre d'insister pour qu'elle soit annoncée dans le Journal des débats, et de nous procurer l'échange de notre Revue avec ce Journal. Nous vous prierons alors de faire donner l'adresse suivante: Au Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer St-Michel, n° 18, et de nous faire indiquer l'adresse à laquelle nous devons faire envoyer la R.E. J'ai l'honneur, etc.

Monsieur et cher directeur

Je vous adresse Mr Vallé, employé des Douanes et auteur de tableaux chronologiques et biographiques &c pour servir à l'histoire de France. Mr Vallé, vous remettra avec ce billet un exemplaire de son premier tableau, le second exemplaire est entre mes mains, attendu que je me charge de l'article. Jamais soin qu'à fur et mesure des livraisons des autres tableaux les exemplaires vous soient remis. le premier tableau renferme quelques erreurs géographiques que je viens de rectifier, il en sera tiré d'autres

Epreuvel et échange en sera
fait avec votre exemplaire

Je vous renouvelle
Entrerons d'une Sentiment
de vrai

Jean Merlin

6 d

A Monsieur

Monsieur Jullien, directeur
de la Revue encyclopedique rue
d'enfer St Michel No 18
Paris

un exemplaire

8.) M. Ehrmann,
rue des SS. pères, N°46.

Paris, 24 Janvier 1821.

Monsieur,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en prévenir par ma lettre du 1er. Juillet dernier, je ne pouvais faire décider la admission et le prix de l'article sur les Universités d'Allemagne, envoyé de Goettingue par l'intermédiaire de Mr. Bethmann, qu'après qu'il aurait été examiné, adopté et même inséré, puisque l'évaluation des articles est basée sur leur étendue en feuilles imprimées; ce qu'on ne peut déterminer exactement qu'après l'impression.

L'article a été jugé très incomplet et nullement susceptible d'être employé pour la Revue Encyclopédique dans son état actuel. Dans le cas même où il aurait pu être admis, comme il remplirait au plus une feuille d'impression ou seize pages, il serait payé à l'un de nos collaborateurs de Paris, au prix de soixante quinze francs (maximum fixé pour les articles d'une feuille, tant que la Revue n'a pas au-delà de douze cents abonnés. prix convenus.

Néanmoins, Mr, ainsi que je vous l'annonçais par ma lettre susmentionnée, je ne puis souffrir que la somme de trois cents francs payée pour cet article, reste à la charge de Mr. Bethmann, qui n'avait aucune connaissance de ces détails, et qui en a fait l'avance à Mr. le Professeur de Goettingue, sur l'invitation de son neveu, Mr. le Baron de Schwartzkopf, et uniquement dans la vue de procurer au Recueil que je dirige un article qu'il présumait devoir lui être utile.

Par ce motif, j'ai l'honneur de vous envoyer un bon de 300 fr. payable chez moi, que je vous prierai de renvoyer avec votre acquit et qui sera immédiatement soldé. Vous m'obligerez d'en faire passer le montant à Mr. Bethmann à Francfort-sur-Main et d'y joindre ma lettre ou copie de ma lettre, afin de lui expliquer la cause du retard qu'a éprouvé ce remboursement. Il n'a point dépendu de moi que cette petite affaire ne fut terminée plutôt. J'attendais d'ailleurs une réponse de Mr. de Schwartzkopf à une lettre qui lui avait été écrite,

8.)

au nom de la Rédaction de la Revue, par un de nos collaborateurs chargé d'une partie des extraits de la correspondance et des Journaux allemands. Cette réponse ne nous étant point encore parvenue, je n'ai pas cru devoir l'attendre plus longtems.

J'ai l'honneur, M^r., de vous renouveller, avec l'expression de mes regrets bien sincères de ce que je n'ai pu vous aller voir, comme je me l'étais proposé, etc.

9.) M.J. Laffitte, Banquier.

Paris, 26 Janvier 1821.

Monsieur,

En vous remerciant de l'envoi du Compte courant de la R.E. que vous m'adressez, avec votre Lettre du 25 de ce mois, après y avoir fait ajouter le montant des intérêts des fonds déposés à votre Caisse, j'ai l'honneur de vous faire verser, au compte de la Revue, la Somme de Six mille francs que vous remettra le Caissier M^r. Béreau, et dont je vous prierai de lui fournir récépissé et de faire inscription.

J'ai l'honneur, etc.

10.) M^r. le Professeur Ant. Maria Vassalli-Sandi, Secrétaire perpétuel de l'Acad. royale des Sciences, à Turin.

Paris, 26 Janvier 1821.

Monsieur et très honoré Collègue,

J'ai reçu, avec un profond sentiment de reconnaissance, votre Lettre du 30 x^bre dernier, par laquelle vous me faites l'honneur de m'informer que la Classe des Sciences physiques et mathématiques de votre Académie royale, dans sa Séance du 24 du même mois, a bien voulu me nommer l'un des Associés-Correspondans de cette Académie. M.S. Académie de Turin.

Plus j'apprécie l'honneur qui m'est accordé, plus je sens que je le mérite peu par mes travaux personnels. Mais, j'en suis peut-être digne par mon zèle ardent pour le progrès des Sciences et pour contribuer à multiplier les communications entre les hommes qui les cultivent. Je prendrai la liberté de vous adresser incessamment, par une occasion, avec prière d'en faire hommage en mon nom à l'Académie:

1°. l'Esquisse de l'Essai sur la Philosophie des Sciences, que

j'ai publié à Paris, au commencement de l'année 1819;

2°. Un exemplaire de mon petit Biomètre ou Mémorial-horaire, instrument pour mesurer la vie,

3°. Un discours servant d'Introduction à l'Essai sur l'Emploi du tems, dont j'espère publier, cette année, une troisième édition française, qui sera la cinquième, en comptant deux traductions publiées en Allemagne;

4°. enfin, un Coup-d'oeil sur les huit premiers volumes de la R. E., contenant des matériaux pour l'histoire scientifique et littéraire de l'esprit humain, pendant les années 1819 et 1820.

Je regrette de n'avoir pas à offrir à l'Académie des travaux plus importans et plus dignes d'elle. Nous serons très empressés de rendre compte de ses mémoires dans notre Revue. Mais, comme elle a un cadre nécessairement très-étroit en proportion de l'étendue de son plan, nous ne pourrons en faire qu'une mention très honorable, mais un peu abrégée.

Si vous avez l'occasion de nous faire adresser de Lowin quelques annonces Bibliographiques d'ouvrages nouveaux et importans, ou quelques articles de nouvelles scientifiques et littéraires, ou même quelques mémoires ou notices d'un intérêt général, nous aurons soin de les accueillir et d'en faire usage.

J'ai l'honneur de vous renouveller, etc.

11./ M^r. Michelot.

Paris, 7 Février 1821.

M.

En appréciant le zèle avec lequel vous avez bien voulu seconder et suppléer M. Droz, qui avait consenti à devenir l'un de nos Collaborateurs, et à se charger spécialement de disposer et de compléter pour chaque mois la Section des Nouvelles scientifiques et littéraires de la R. E., ne voulant point abuser du désintéressement avec lequel M. Droz et vous avez coopéré jusqu'ici à cette entreprise, j'ai

10.)

proposé et fait décider qu'il vous fût alloué jusqu'à nouvel ordre une indemnité de soixante francs par mois pour votre travail. Je n'ai pas cru devoir, ainsi que M. Droz et vous y aviez consenti, attendre que la R. fût arrivée au point où elle aurait 600 Abonnés, et j'ai pensé que vous aviez droit à recevoir cette indemnité, dès le commencement de cette année. Si plus tard, la situation de notre Recueil s'améliore, comme nous sommes fondés à l'espérer, aussitôt que nos frais indispensables seront couverts, et que les propriétaires d'actions ou de coupons d'action qui ont versé des fonds effectifs auront pu se rembourser de leurs avances, nous aimerons à faire participer nos collaborateurs immédiats, et vous en particulier, aux résultats d'un succès que vous aurez contribué à préparer. Dans le cas où vos autres occupations vous permettraient dans quelques mois de prendre une part plus directe et plus habituelle à la rédaction centrale, que j'ai le projet de confier à l'un de nos principaux collaborateurs, (pendant un voyage qu'il me sera nécessaire d'entreprendre) et que je serai même disposé à lui laisser à mon retour, en me réservant seulement le droit de Conseil et de Censure pour que le plan adopté soit exactement suivi, je serai charmé que vous et M. Droz puissiez avoir la complaisance de me remplacer, soit provisoirement, soit même pour une ou deux années, et peut-être pour un temps plus long.

R. E. Ec.-S.

J'ai l'honneur, etc.

12.) Mrs Treuttel et Würtz, Libraires.

Paris, 10 février 1821.

Messieurs,

En adhérant à la remise de 20 pour % dont M. Larrière est convenu avec vous, pour les abonnemens que vous prendrez à la Revue, j'ai véritablement fait abnégation de tout intérêt personnel, et n'ai consulté que le Desir de propager un ouvrage utile. L'étendue de vos relations vous mettant à portée de le faire de plus en plus connaître à l'étranger, je compte à cet égard sur tous vos soins.

R. E. Ec.-S.

Je ne puis vous dissimuler qu'avec l'énorme avantage que je vous accorde, le terme de vos règlemens me paraît extrêmement éloigné. Je desirerais que celui du 1er. Juillet comprît au moins les 2/3 des Souscriptions qui vous auront été fournies à cette époque.

J'ai l'honneur de vous adresser les 65 f. 60 exemplaires que vous avez demandés pour commencer l'année, et vous prie de remettre au porteur tout ce qui vous reste de 1819 et 1820 à Paris, ainsi que le double de votre compte au bas duquel il vous a été donné décharge par Mr. Farrière.

13.) Mr. Ch. Dupin, de l'Institut.

Paris, 13. Fevrier, 1821.

Mr. et cher Collaborateur,

J'ai l'honneur de vous adresser, 1°. le Bon de Soixante francs pour votre article inséré dans le premier Cahier de cette année, évalué suivant le prix convenu de 75 f. par feuille d'impression; 2°. le Coup d'œil g.al Sur la Perse, tiré à part, dont je vous ferai envoyer quelques Exemplaires, si vous croyez pouvoir en placer de manière à procurer des abonnés à la Revue. C'est la 3.me et dernière année, destinée, soit à la fonder d'une manière durable, si elle couvre par elle-même tous ses frais, — c'est-à-dire, si elle arrive à mille Abonnés, soit à l'abandonner, si elle est à la charge de ceux qui ont fait les premiers fonds pour l'établir. Les journaux quotidiens ne veulent point nous annoncer, ni nous faire valoir. C'est à nos Collaborateurs immédiats, et à ceux qui comme vous contribuent au succès de l'Entreprise, à nous seconder avec zèle pour la faire connaître et apprécier, s'ils désirent qu'elle continue. III obst.

Les Auteurs et Libraires des ouvrages de MM. Marbot et Rognat réclament depuis plusieurs mois, un article dont vous vous étiez chargé en recevant les ouvrages au Bureau. je vous prie de nous mettre à même d'acquitter cette dette. les retards en ce genre nous font le plus grand tort. obst.

12.

M. Maginel a dit vous avoir fait remettre les deux Exemplaires destinés à la Revue, de l'ouvrage de Mr Jomini, sur les guerres de la Révolution. vous m'obligerez d'en garder un, pour en rendre compte, et de m'envoyer l'autre dont je ferai annoncer le titre détaillé dans le Bull. Bibl., en attendant que vous en remettiez l'analyse.

---

14. Mme Ant. Michel, née Bernard de Sivreux.

Paris, le 16 février 1821.

Madame,

J'aime à placer sous vos aimables auspices notre R. E., à laq. vous avez bien voulu vous intéresser depuis sa fondation, et qui, j'ose le dire, est une Institution Nationale et de bien public, à laquelle il manque uniquement d'être plus répandue et mieux connue pour obtenir un véritable Succès, et d'abord pour couvrir entièrement toutes ses dépenses par ses produits. J'en puis faire l'éloge, puisque je ne prends qu'une bien faible part à sa Rédaction, étant absorbé tout entier par les détails matériels auxquels me condamne la Direction centrale dont je me suis chargé.

D'après votre autorisation, Madame, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joints cinq-cents prospectus de la 3e année de la R. E., que S. Exc. le Ministre des finances, en les recevant par votre intermédiaire, consent à faire envoyer et à recommander spécialement à Mrs les Receveurs et Payeurs, généraux et particuliers, Directeurs des Contributions des Domaines, des Douanes, etc., et à ses principaux employés dans les nombreuses et importantes Administrations qui dépendent de son Ministère.

Je joins une lettre pour Son Excellence, dont vous pourrez ne point faire usage, si vous la croyez inutile. Je confie à votre obligeante amitié le soin d'assurer l'entier Succès de la première démarche que vous avez faite. Car, si la recommandation du Ministre est froide et banale, elle paraîtra seulement émanée de ses bureaux, et n'aura que très-peu d'effet. Mais, si elle est appuyée par quelques motifs d'utilité publique, indiqués dans la circulaire imprimée

ci-jointe, dans le coup-d'oeil général sur la Revue, et dans le prospectus également imprimés et ci joints, alors ces motifs appréciés et adoptés par le Ministre acquerront une plus grande force et pourront déterminer beaucoup d'esprits incertains. Cette année-ci doit être décisive pour la R.E., qui se trouvera fondée à perpétuité, si elle arrive seulement à mille abonnés (elle en a maintenant 502 qui ont renouvellé; elle n'en avait pas 300, l'année dre, à la même époque), ou qui devra être abandonnée, s'il elle ne réussit pas à couvrir ses frais.

Il serait malheureux, je dirais même, presque honteux pour la france, qu'un Recueil de ce genre, qui est reçu avec une sorte d'enthousiasme dans les pays étrangers, ne fût point soutenu dans la contrée à laquelle il rattache, comme au principal foyer de la civilisation, le compte rendu des produits les plus remarquables de l'esprit humain dans toutes les branches des connaissances humaines et sur les divers points du globe. Sous ce rapport, je crois qu'il est digne d'un Ministre, ami de la gloire nationale, de contribuer à faire réussir en france une semblable entreprise, consacrée aux Sciences, aux Lettres et aux arts, et qui rapproche, réunit, compare tous les travaux scientifiques, industriels, historiques, littéraires exécutés dans les différens pays.

J'ai l'honneur, etc

---

15. S. Exc. Mr. le Mtre des Finances.

Paris, le 16 février 1821.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à V. Exc. un coup-d'oeil général imprimé sur les huit premiers volumes et sur les deux premières années de la R.E., Recueil scientifique et littéraire qui est publié à Paris, depuis le 1er janvier 1819, et qui, à peine annoncé par nos propres Journaux, et par conséquent très peu connu en France, a déjà obtenu néanmoins les plus honorables suffrages, et un commencement de succès

très marqué, surtout à l'étranger.

Si Votre Excellence pouvait accorder vingt minutes à la lecture de ce coup-d'oeil, elle apprécierait facilement la nature, l'esprit, le plan et le But de la R. E., qui n'est plus un simple projet, mais une entreprise européenne et de bien public, utile et honorable pour notre France, à laquelle nous rattachons, comme au principal foyer de la civilisation, le compte rendu des produits les plus remarquables de l'esprit humain dans toutes les branches des connaissances et sur les divers points du globe. Sous ce rapport, il est digne d'un Ministre, ami de la gloire nationale, de contribuer à faire réussir en France une semblable entreprise, qui rapproche, réunit, compare tous les travaux scientifiques, industriels, historiques, littéraires, exécutés dans les différens pays.

Encouragé par une personne aussi bonne qu'aimable et éclairée, qui m'a promis que Votre Excellence serait disposée à recommander notre Recueil, j'ose vous prier, Mgr, de faire envoyer, avec une recommandation pressante, les cinq cents exemplaires ci-joints du prospectus de la R.E. à MM. les Receveurs et Payeurs généraux et particuliers, Directeurs des contributions, de l'enregistrement, des Domaines, etc. et aux principaux Employés des grandes administrations qui dépendent de votre Ministère.

En priant V. Exc. d'accorder cette marque d'intérêt à notre Recueil, j'oserai lui demander quelques momens d'audience, dès que ses importantes occupations le lui permettront, pour lui donner des renseignemens plus complets sur les résultats d'utilité de l'institution scientifique et littéraire qui mérite, j'ose le dire, sous tous les rapports, la faveur et la protection du Gouvernement.

J'ai l'honneur, Monseigneur, d'offrir à Votre Excellence, l'hommage de mon profond respect.

16. M.rs les Prés.t et S.ra G.l et Memb. de la Société des Sciences, etc., de Strasbourg.

Paris, 15 Février 1821.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous exprimer ma vive reconnaissance et tous mes remercîmens pour la marque honorable d'estime que vous avez bien voulu m'accorder, en m'admettant au nombre de vos Correspondans, et en m'associant ainsi à vos utiles travaux. Je voudrais pouvoir justifier vos suffrages, autrement que par mon zèle. Dans ce moment, ma vie entière est absorbée par la rédaction et la Direction centrale de la R. E., Recueil scientifique et littéraire qui compte quelques-uns de ses collaborateurs parmi vos Collègues, et qui a surtout pour objet de rapprocher, de réunir, de comparer les travaux scientifiques, industriels, économiques, philosophiques, historiques, littéraires, archéologiques, etc. entrepris sur les divers points du globe, et de rattacher à notre France, comme au principal foyer de la civilisation le compte rendu des produits les plus remarquables de l'esprit humain dans toutes les branches des connaissances et dans tous les pays. Les amis des lumières et ceux de la gloire nationale, doivent, par ce double motif, s'intéresser vivement à la R. E., que je crois pouvoir placer avec confiance sous vos auspices.

J'ai l'honneur de vous adresser le Coup-d'oeil général sur les 8 premiers volumes et sur les deux premières années de ce recueil, dans lequel j'ai tâché de donner une idée du mouvement scientifique et littéraire imprimé à l'esprit humain et de sa direction spéciale dans chaque pays, en 1819 et 1820.

Je prends aussi la liberté de vous offrir l'Essai général d'Éducation physique, morale et intellectuelle, que j'ai publié, il y a douze années, et dont la seconde partie renferme un Résumé sommaire de l'ouvrage que j'ai publié, sous ce titre: Essai sur l'Emploi du tems. J'y joins un exemplaire de l'Agenda général

Soc. des Sciences de Strasbourg, M. S. (Voy. ci-dessus, pag. 8, N°10.)

116.)

ou Livret pratique d'Emploi du tems, à l'usage des jeunes gens. Je fais déposer ces divers ouvrages chez M. Levrault, à Paris, pour qu'ils vous parviennent par une occasion sûre et franc de port.

Je vous prie, MM., devoir, dans cet hommage de quelques-uns des résultats de mes travaux une preuve du vif désir de justifier le choix dont vous m'avez honoré.

Veuillez agréer, etc.

17.) M.r Golbery, à Colmar.

Paris, le 17 février 1821.

Monsieur,

Je réponds à votre aimable lettre du 11 de ce mois, qui nous est parvenue avec vos divers envois. Je vous remercie de votre exactitude et de votre zèle. Si nous avions dix Collaborateurs et Correspondans comme vous, la Revue se perfectionnerait et prospérerait en fort peu de tems.

Nous avons pour le moment 505 abonnemens, dont plus de 460 sont des renouvellemens faits par d'anciens abonnés. L'année dernière, à la même époque, nous n'étions pas encore à 400, et nous en avons eu, dans toute l'année, au-delà de 750. Il nous faut arriver à peu près à mille, pour couvrir tous nos frais et commencer à payer l'intérêt de leurs fonds aux Actionnaires qui se sont réunis à moi pour faire les premières avances de l'entreprise. Je vais vous faire expédier quelques exemplaires du Coup-d'oeil sur les 2 1.res années de la R. et du prospectus de la 3e. année que vous pourrez répandre.

Je vous ai fait envoyer un cahier, je crois, du mois de Décembre, que vous m'aviez demandé pour en disposer d'une manière utile à notre Recueil.

J'ai donné l'ordre de vous faire inscrire pour les trois abonnemens que vous nous indiquez, moyennant la remise de 4 francs par abonnement, qui est celle

que nous accordons aux Libraires qui souscrivent pour plus de douze exemplaires.

Je ne puis encore vous faire assurer l'envoi des journaux allemands. On les adressera pour vous à Strasbourg chez M. Levrault, Libr., qui vous les fera passer.

Votre réfutation de la dissertation de M. Dulaure pourra être imprimée à part. Nous la soignerons, et ensuite nous l'annoncerons dans le Bull. Bibl. de la R. L'imprimeur ne voudrait pas s'en charger; Mais, il l'imprimerait, aux mêmes conditions et sur le même papier que la R.: environ 90 ou 100 fr. pour l'impression des deux feuilles, et le papier sur le pied de 11 fr. 50 c. la rame. Je ne pourrais vous dire au juste combien il en faut pour 500 exemplaires. que vous voulez faire tirer. On va prendre au Bureau des renseignemens précis à ce sujet, en consultant l'imprimeur, et on vous les transmettra.

Je suis accablé de travaux, de lettres, d'embarras, et affligé d'une migraine permanente qui ne me dispense point de sacrifier 15, 16 et 18 heures sur 24 aux détails les plus fastidieux, à une correspondance matérielle et à tous les allans et venans qui affluent.

Recevez, Monsieur, avec tous mes remerc.

18/16. J. Laffitte.

Paris, 28 Février 1821.

M.

J'ai l'honneur de vous adresser la somme de dix-huit cents fr, produit d'abonnemens faits à la R. E., et dont je vous prie de créditer son compte.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une considération distinguée.

18.

19. Mr. Blaquière.

Paris, le 23 février 1821.

M.

Je m'empresse de vous envoyer, comme nous en sommes convenus hier soir, en recommandant de nouveau à votre obligeance et à votre philantropie éclairée les intérêts de notre R. E. en Angleterre:

1°. cinquante prospectus de ce Recueil — et à part, 50 petits avis, destinés à le faire connaître.

2°. vingt-cinq exemplaires du Coup-d'oeil sur les 8 premiers vol. de la R. E. et sur la direction scientifique et littéraire imprimée à l'esprit humain dans les différens pays comparés entr'eux, pendant les années 1819 et 1820.

3°. Six exemplaires du 25e cahier de la R. E., qui est le 1er de cette année, et qui, déposés chez un ou deux des principaux libraires de Londres, ou communiqué à des hommes instruits et amis de la littérature et des sciences, mais surtout de la civilisation et de l'humanité, pourront contribuer à faire naître le désir de s'abonner.

4°. Trois exemplaires d'un Esquisse d'un Essai sur la philosophie des Sciences, dont je vous prierai d'offrir un de ma part à votre illustre et honorable ami Bentham, respectable philantrope dont j'ai lu et cité les ouvrages, dont quelques-uns ont fait le charme de ma première jeunesse. La R. E. rendra compte avec soin de ses ouvrages.

5°. Un Essai général d'Education physique, morale et intellectuelle, que je vous prie d'offrir aussi de ma part à Mr. Bentham.

6°. Six exemplaires d'un petit Manuel électoral, contenant la profession de foi politique d'un bon français, vrai constitutionnel, dont un exemplaire pour vous, un pour Mr. Bentham, un pour Sir Rich. Philips, — et les trois autres dont vous disposerez à votre choix.

7°. Un Agenda général ou Livret pratique d'Emploi du tems, qui a été traduit deux fois en Allemand, et qui a eu deux éditions de suite dans deux parties de

l'Allemagne. On pourrait le traduire en Anglais, et le publier, je crois, avec quelque Succès à Londres. Je vous donne pleins pouvoir à ce Sujet.

8°. Quinze prospectus et les deux 1rs cahiers de la Bibl. de Famille, à laquelle je vous prie de vous intéresser autant qu'à la R. E., parce qu'elle est déjà et doit devenir de plus en plus, non-Seulement un bon et utile ouvrage, mais une bonne action qui sera féconde en bon résultats.

J'ai bien apprécié, M., les avantage d'entrer dans des relations intimes et Suivies avec vous, puisque nous avons un but commun: contribuer, par des moyens doux et paisibles, par la propagation de ces lumières bienfaisantes qui éclairent, sans produire des incendies, à l'avancement Social et aux progrès de la civilisation. L'objet principal de la R. E., exposé dans l'introduction publiée en 1819, dont je joins ici un exemplaire, est de rapprocher, de réunir, de comparer peu à peu les travaux les plus importans, Scientifiques, industriels, technologiques, etc. législatifs, économiques, littoriques, géographiques, Statistiques, archéologiques, philosophiques et littéraires, etc., entrepris dans tous les pays. Je vous prie de lire avec Soin l'Introduction et le Coup-d'oeil général. Vous verrez nos intentions, et vous reconnaîtrez les vrais caractères d'une Institution éminemment philantropique, destinée à mettre en communication et en rapport les hommes de bien et les hommes éclairés, qui sont épars et isolés Sur les différens points du globe, et qui doivent combiner leurs moyens d'observation, d'instruction et d'action pour faire le plus de bien possible, et pour prévenir et diminuer le plus possible tous les maux que les hommes, les nations et les gouvernemens se font trop Souvent les uns aux autres par des mal-entendus funestes et par des passions mal dirigées.

Aussi, notre R. E., qui est Solitaire et indépendante, qui n'est Soutenue par aucun esprit de parti, ni de

coterie, a paru trop libérale aux hommes appellés ultrà-royalistes, trop modérée aux défenseurs ardens des principes constitutionnals, trop peu servile aux partisans du pouvoir, qui ne savent point qu'attaquer avec modération les abus et les préjugés, c'est affermir l'autorité, en écartant les causes de mécontentemens et de troubles. Indépendamment des opinions politiques, exclusives et exagérées, qui ont vu avec peine l'esprit de calme et d'impartialité de notre Revue, beaucoup d'intrigues littéraires, de manoeuvres basses, d'entreprises rivales ont été employées pour nuire à nos succès, qui n'ont pu être que fort lents depuis deux années, puisque nous pouvions à peine obtenir d'être annoncés de loin en loin par quelques journaux; mais qui ont été cependant toujours croissans, parce que nous avons rallié insensiblement à nous beaucoup de bons esprits et de coeurs généreux, qui sont unis par une sorte de chaîne invisible et indissoluble. Aussi, n'ayant épargné ni soins, ni travaux, ni sacrifices d'argent, nous voyons approcher le terme où nous pourrons perfectionner l'exécution de notre plan et avoir une correspondance plus étendue et plus régulière, un plus grand nombre de lecteurs et d'amis; nous n'aurons dû nos succès qu'à la pureté de nos vues, à la persévérance de nos efforts, à l'amour du bien général qui n'a cessé de nous inspirer.

Vous serez, M., l'un de nos plus utiles associés-correspondans, et votre illustre ami M. Bentham consentira sans doute à devenir aussi, comme le sont déjà le respectable Jefferson et le général Boyer, président d'Haïti, des Correspondans et des appuis d'une entreprise qui est uniquement pacifique, consacrée aux Sciences, aux arts industriels, à la Littérature et aux Beaux-Arts, enfin philosophique et philantropique.

A Monsieur Fleuriau de Bellemare, auteur d'un projet de divers établissemens d'utilité publique pour l'assainissement et l'embellissement

Paris, 25 février 1621.

Monsieur,

J'ai reçu hier le projet que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je l'ai de suite communiqué au comité de rédaction de la Revue Encyclopédique, et l'un des membres s'est chargé d'en rendre compte dans notre prochain cahier, du mois de Mars, puisque celui de février est presqu'entièrement imprimé. J'ai moi-même pris lecture de votre projet qui m'a paru éminemment bon et utile, inspiré par de vues philantropiques, destiné à satisfaire à ce que réclame notre état actuel de civilisation. Sous ce rapport, la Revue Encyclopédique s'empressera d'en faire apprécier le but, puisqu'elle s'occupe surtout de réunir et de présenter tout ce qui intéresse, tout ce qui caractérise, tout ce qui peut accélérer la marche et les progrès de la civilisation, dans les différens pays. En mon particulier, comme français et parisien, je désire plus vivement qu'un autre le succès et la prompte adoption de votre plan qui doit assainir et embellir en peu d'années notre Capitale, et la rendre plus digne qu'elle ne l'est de remplir la noble destination d'être à la fois le chef-lieu de la France et du monde civilisé. Je serai donc disposé, Monsieur, non seulement à faire connaître et juger votre projet que vous m'avez communiqué, mais encore à contribuer, ou par souscription, ou de tout autre manière à son exécution, et d'abord à la fondation de bains publics et gratuits que j'ai souvent formé le vœu de voir établir à Paris.

P. S. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux exemplaires, l'un de l'introduct.n contenant le plan de notre Revue Encyclopédique (en 1819, à l'époque de sa fond.n) l'autre du cahier général sur le 8 prem.s vol. de la Revue et sur le mouv.t scientif. et litt. de l'esprit humain, comparé sur les diff.s points du globe, en 1819 et 1820.

N°21) M. Ch. Dupin, de l'Institut. R. St André des arcs, 55.

P. 24 fév.

Monsieur et cher Collaborateur,

Le Colonel Marbot, qui est mon ancien ami et très estimable militaire, se plaint avec raison que depuis plusieurs mois la Revue ne fait aucune mention de son ouvrage. C'est vous qui m'avez demandé les deux ouvrages de MM. Reynaud et Marbot. Je les ai mis à votre disposition, parce que vous avez promis d'en rendre compte. Je vous prie de me mettre à même d'acquitter incessamment cette dette, ou si malheureusement vos occupations actuelles vous obligeaient de vous livrer à ce travail, je vous prierais de me renvoyer les deux ouvrages dont un autre de nos collaborateurs pourrait se charger; car je n'en ai point d'exemplaire à moi.

Je vous prie aussi de me faire envoyer le second exemplaire de l'ouvrage du général Jomini; car MM. Ancelon et Pichard ont dit l'avoir envoyé, et ont fait demander que la Revue en annonçât d'abord la lettre dans le B. U., en attendant qu'elle pût en insérer l'analyse, que je vous inviterai à nous préparer d'ici au 15 avril prochain.

Je vous renverrai l'ouvrage de M. Koch, s'il vous convient d'en rendre compte, et vous m'obligerez de me faire connaître à peu près l'époque où vous nous donnerez l'article, afin qu'on lui réserve une place.

L'annonce bibliographique que vous m'avez envoyée avant hier sera insérée dans le cahier de Mars. Je crois trop tard pour celui de février, qui est presqu'entièrement imprimé.

---

22) M. Hirzel, à Zurich.

Paris, 22 février 1821.

Monsieur,

Ce n'est que muni de votre lettre et quelques jours après l'avoir reçue que votre Astronomie est —

parvenue au Bureau de la Revue. Elle sera annoncée, avec les éloges qu'elle mérite, à l'art. Suisse du Bulletin Bibliographique, Cahier de Mars, qui ne paraît qu'à la fin du mois, et que par conséquent vous ne recevez, en Suisse, que dans les premiers jours d'Avril.

Il n'entre point dans le plan de la Revue, comme dans celui de la Bibliothèque universelle, de donner des extraits étendus des ouvrages publiés; l'étendue et l'abondance des matières qu'elle embrasse ne le lui permet point; mais, elle annonce avec exactitude tout ce qui se publie en divers pays. Tous ceux de vos ouvrages, de vos amis ou de vos connaissances, que vous ferez parvenir au Bureau, seront accueillis avec faveur. Il en serait de même de toutes les nouvelles Scientifiques, Littéraires, Académiques que vous pourriez nous transmettre, relativement à vos contrées, nous les recevrons avec reconnaissance.

J'ai l'honneur, etc. Signé Mahul.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous connaître, pendant mon rapide passage à Zurich, en 1816 ou 1817. J'ai eu l'avantage d'être nommé Membre de votre Société de bien public, aux succès de laquelle je participe de tout mon coeur, par mes intentions et mes voeux, et dont j'aimerai à faire connaître les utiles travaux dans notre R. E. Un de nos plus savans Rédacteurs, Mr. Francoeur, ancien Professeur et examinateur de l'Ecole polytechnique, doit y rendre compte de votre ouvrage.

Veuillez, etc.

23.

a Mr Smith Imprimeur 26 Fevrier

Monsieur

En vous priant de m'envoyer très successivement le mémoire des frais d'impression de la Revue Encyclopédique

Du mois de Janvier dernier et a Part le mémoire de Papier Employé p.r l'impression du même Cahier, j'ai l'honneur de Vous Envoyer la Communication, la Copie faite par M. Carrière des Conditions dont nous sommes Convenus Ensemble p.r les Prix, les Delais dans lesquels l'impression doit avoir lieu &c.a, qui serviront de Base a la Rédaction de Votre Mémoire, et que je Relate en plus tard dans une Lettre Détaillée que je Compte avoir l'honneur de Vous Ecrire aussitôt que mes occupations me le permettront.

Je Vous Prie Justement de faire En sorte que l'impression soit Poursuivie avec une Grande activité, Car les art. 11 & 12 du Projet Cy joint n'ont pas Eté Exécutés Comme l'intérêt de notre Recueil l'auroit Exigé. j'espère que si Vous allez bientôt En Angleterre, Vous Donnerez une Grande Extention aux Relations de la Revue avec Ce pays. Je Vous Invite a m'informer un peu Davance de l'Epoque ou Vous ferez Votre Voyage.

Nous Sommes En Retard p.r l'impression du Cahier de fevrier et Cependant D'après la Remise des dernières Copies qui a Eu lieu Lundi & Jeudi Derniers, j'aurais dû Recevoir Samedi soir l'Epreuve de la D.re feuille que j'aurais Eu le tems d'Envoyer hier Dimanche a mes Collaborateurs et dont j'aurais fait Donner le bon a Tirer aujourd'hui lundi En sorte que la Brochure aurait pu avoir demain 27 la totalité des f.lles Bonnes et Remettre les Exemp. Brochés p.r le S.r Mais Jeudi Prochain ou le Service des abonnés de Paris et des Départemens devrait Etre fait. Vous Sentez Combien Il Importe au Succès de la Revue qu'elle paraisse toujours Exactement a la fin de Chaque Mois. /.

---

24. / M.r Aignan, de l'Academ. fr. à Paris.

Paris le 27. fevrier 1821.

Monsieur,

En vous remerciant de l'aimable empressement que vous avez mis à m'adresser votre article sur le choix de Voyages publié par M. Mac-Carthy, article auquel nous allons tâcher de ménager

une place dans notre Cahier du mois de Mars, moyennant l'ajoute=
=ment d'un article qui n'est pas du même intérêt, j'ai l'honneur de
vous envoyer trois volumes avec un Atlas in fº d'un Ouvrage sur les
découvertes en Afrique, qui formera comme la continuation et le
complément de l'intéressant extrait que vous venez de nous commu=
=niquer. Si vous pouvez nous donner l'analyse de ce dernier Ouvrage pour
le 25. Mars, nous pourrons lui réserver une place dans notre Cahier du
mois d'Avril. J'aurai l'honneur de vous envoyer aussi l'ouvrage
intitulé: Voyage du prince Maximilien au Brésil, dès qu'il
sera publié par M. Arthus-Bertrand, notre Libraire, c'est-à-dire, vers
la fin du mois de Mars.—

P.S. J'ai eu l'honneur de vous faire envoyer, comme nous en étions
convenus, les 25. premiers Cahiers formant la collection entière de la
Revue Encycl. jusqu'à ce jour, à mesure que vous la lirez, je vous
prierai de tenir note des impressions que vous aurez reçues de cette
Lecture et de vos observations critiques, afin de nous aider de vos bons
et utiles conseils pour améliorer l'exécution de notre plan.

25/
M. Smith,
Imprimeur
à Paris.

Paris, le 27. février 1821.

Monsieur,

J'espérais avoir enfin aujourd'hui mardi l'épreuve de
la dernière feuille du Cahier de février, dont la dernière
Copie a été remise à notre imprimerie, Jeudi dernier, je
reçois des épreuves d'autres feuilles, et point encore celle de
dernière. faites, je vous prie, cesser des retards si préju=
=diciables à notre Recueil.

Puis, on poste jusqu'à 5 et 6. heures employées pour
des Corrections; et cependant des corrections essentielles,
signalées dans l'épreuve précédente, sont très souvent négligées.
il y a erreur et abus criant dans cette évaluation des
heures de correction.

La Brochure n'a encore que quatre feuilles tirées. Comment
lui serait-il possible de me fournir le cahier broché et tout prêt
à être expédié, pour le 28. courant!

je vous prie de m'envoyer pour l'usage de mes Bureaux deux Rames
du papier employé pour l'impression.

26

26/ S. A. S.
M.gr Le Prince
de Metternich,
à Laybach.

Paris, Le 28. Fevrier 1821.

Monseigneur,

Je crois pouvoir m'adresser avec confiance à votre Altesse Sérénissime pour obtenir la révocation d'une saisie momentanée qui a été faite à Milan d'un des cahiers de la Revue Encyclopédique (Octobre 1820.). ce Recueil auquel votre Altesse a bien voulu souscrire, depuis son origine, en 1819, est absolument étranger à la Politique Spéciale, et s'attache surtout à faire connaître les produits les plus remarquables de l'esprit humain dans les Sciences, dans les Arts industriels, dans la Littérature, et dans les Arts. Sous ce rapport, il mérite, j'ose le dire, la bienveillance particulière des Gouvernemens, comme il a déjà obtenu celle des hommes éclairés. il a même pour objet de détourner les esprits de la Sphère orageuse des passions politiques contemporaines, en les transportant habituellement dans la Sphère plus élevée et plus tranquille des Sciences, des belles-lettres et des Arts.

Nos Libraires d'Italie, en nous exposant combien il serait préjudiciable à leurs intérêts comme aux nôtres, la suspension même momentanée de la Revue Encyclop., nous ont priés de faire les démarches nécessaires pour obtenir que cette suspension fût levée. comme elle n'a pû être motivée, d'après nos recherches et les renseignemens qui nous sont parvenus, que par une annonce Bibliographique très peu étendue d'un ouvrage publié à Naples, (annonce qui est insérée dans notre cahier du mois d'Octobre 1820.) nous avons recommandé à nos Rédacteurs Collaborateurs et Correspondans, d'éviter désormais, même dans les simples annonces des Ouvrages de s'engager dans aucune excursion qui serait de nature à fixer l'attention, soit de la Censure de France, soit de celle des Pays étrangers.

Nos intentions et notre plan se trouvent exposés avec franchise et clarté dans le Coup-d'œil général ci-joint sur les huit premiers volumes de la Revue Encyclopédique, dont j'ai l'honneur d'offrir trois exemplaires à Votre Altesse, en la priant de faire elle-même droit à la réclamation que je prends la liberté de lui adresser, au nom des propriétaires et des Rédacteurs de la Revue encyclopédique, ou de la renvoyer, s'il y a lieu, avec une recommandation spéciale, aux Autorités compétentes. J'ose prier aussi votre Altesse Sérénissime de nous faire connaître la décision qui sera intervenue, afin que nous puissions reprendre nos relations avec ceux de nos libraires correspond.s, qui habitent dans les Provinces Autrichiennes d'Italie./

27./ Mr. Brockaus à Leipsick

Paris, Le 6. Mars 1821.

Mr.,

La direction de la Revue Encyclopédique vous prie d'adresser désormais à l'un de ses Collaborateurs, Mr. Ph. Golbery, Substitut du Procureur général, à Colmar, chez M. Levrault, libraire, à Strasbourg, les Journaux allemands que nous aurons à recevoir de vous en échange de notre Recueil.

P.S. Mr. Jullien, fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, désirant établir des relations régulières et suivies avec Mr. Brockhaus, de Leipsick, a l'honneur de l'inviter de lui adresser directement soit les notices Bibliographiques des Ouvrages importans qu'il désirera faire annoncer dans la Revue, soit les nouvelles Scientifiques et littéraires d'Allemagne qui lui paraîtront de quelque intérêt, soit les Recueils périodiq.s estimés qui seront disposés à faire l'échange de leurs cahiers, avec la Revue. M. Jullien mettra beaucoup de zèle à faire ce qui pourra être agréable à Mr.

28

Mr. Brockhaus, auquel il regrette de n'écrire que que quelques lignes, très à la hâte, au milieu de de ses occupations très multipliées et toujours renaissantes. il lui annonce avec plaisir que la Revue encyclopédique prend un grand développement et obtient un succès prononcé dans les pays étrangers. il l'invite à faire traduire et insérer dans quelque bon journal Allemand, comme on vient de le faire pour deux journaux littéraires, l'un d'Angleterre, l'autre d'Italie, le coup d'œil général sur les huit premiers volumes de la R. E. qui est en tête du Tome Neuf, et du 25.me Cahier (Janvier 1821.) et qui renferme un rapide apperçu sur le mouvement scientifique et littéraire de l'esprit humain dans les différens pays pendant les années 1819. et 1820.

P. S. Je vous prie, Mr., de m'indiquer une voie sûre, prompte, économique, régulière, pour établir avec vous dans nos intérêts communs, une correspondance un peu active et suivie.

28.| Fr. Graeffer, Rédacteur de Conversations-Blatt, à Vienne, en Autriche.

Paris, le 6. mars 1821.

Mr.,

En acceptant, par la lettre ci-jointe, que j'ai chargé mon Collaborateur M. Henrich de vous écrire, en mon nom, la proposition que vous nous faites de nous envoyer la Revue Encyclopédique en échange de votre Recueil: Conversations-Blatt, je vous invite à établir avec nous des Communications littéraires qui pourront être utiles aux deux ouvrages périodiques que nous dirigeons. je vous inviterai à publier dans votre journal une annonce un peu détaillée de notre Revue, avec l'indication des conditions de l'abonnement et l'adresse de notre Bureau central. MM. Treuttel et Wurtz vous feront parvenir notre Revue à l'adresse de M. Gerold, à Vienne:

nous aurons soin d'annoncer de tems en tems, votre intéressant Recueil à nos lecteurs; il s'agit de rapprocher nos nations respectives, leurs littératures et leurs Sciences.

29/. M. francœur.

Paris, 5 Mars

Econ.

Conditions à consulter.

Monsieur et cher collaborateur,

En appréciant le zèle et le désintéressement avec lequel vous avez bien voulu coopérer jusqu'ici à notre Revue Encyclopédique, j'ai l'honneur de vous envoyer un bon ci-joint de trente francs, pour votre notice d'une demi-feuille, jointe au tableau météorologique, dont le mémoire de gravure et de tirage, visé par vous, sera payé à présentat.n

Nous vous offrirons, comme vous avez bien voulu y consentir, soixante francs, par feuille d'impression pour les articles que vous ferez exprès pour la Revue, tant qu'elle aura au dessous de neuf cents abonnés (elle en a maintenant près de six cents); et cette rétribution sera portée à soixante quinze fr., au delà de neuf cents abonnés; à cent francs au delà de douze cents abonnés; à cent vingt-cinq francs, au delà de quinze cents abonnés, à cent-cinquante francs par feuille d'impression, au delà de deux mille abonnés. Par conséquent, vous participez, comme nos collaborateurs principaux et immédiats, lié avec nous par des engagemens réciproques, aux avantages résultant de l'augmentation du nombre de nos souscripteurs.

Nous vous prierons aussi de nous fournir dans l'occasion, quelque annonce bibliographique d'ouvrages nouveaux et intéressans, et quelque nouvelle scientifique et littéraire, que nos autres collaborateurs et correspondans ont la complaisance de nous adresser, autant que possible, dans les dix premiers

jours

30.

jour d'un mois, pour que l'insertion ait lieu dans le cahier du même mois.

J'ai l'honneur etc.

30./ M. Colbery, Conseiller à la Cour Royale, à Colmar.

Paris, 26. février 1821.

Monsieur et cher Collaborateur,

Quoique bien surchargé de travaux toujours renaissans, pour la rédaction, la révision centrale des Articles et des épreuves, la Correspondance très active et très étendue, les conférences et les relations journalières et continuelles, l'Administration &c et quoique n'ayant jamais le tems de lire, d'écrire, ni de penser pour mon propre compte, je veux profiter d'un court moment de respiration et de repos pour vous remercier de votre zèle et de votre utile Collaboration. J'espère que votre voyage d'Heidelberg sera bon et utile pour notre Revue. je vous dirai que nous avons aujourd'hui Six cent Abonnés, moins Cinq, et que tout nous fait espérer une augmentation progressive. les lettres venues depuis peu d'Amérique (du célèbre et respectable Jefferson, du savant docteur Silliman, &c) d'Haïti, du Brésil, d'Angleterre, d'Allemagne, des pays-bas, de Suède, d'Italie, de Grèce, de Russie, d'Espagne &c, nous sont très favorables. Ceux de nos Libraires qui fournissent les pays étrangers, ajoutent chaque jour à leurs demandes; et si nous avons seulement Six Collaborateurs et Correspondans aussi exacts, aussi actifs, aussi bien intentionnés, aussi dévoués et aussi habiles et bons que vous, nos progrès seront de plus en plus rapides, vous y contribuez déjà très utilement, et j'attache un véritable prix et un grand intérêt à mes relations avec vous, à vos utiles communications et surtout à votre amitié. J'ai besoin d'être soutenu et encouragé par quelques hommes de bien et éclairés, car j'ai souvent à lutter contre beaucoup d'intrigues,

d'obstacles suscités par la malveillance, et j'ai
des momens de profond découragement et de dégoût.
Recevez &c.

---

31. M. J. Laffitte, Banquier à Paris.

Paris, le 16. Mars 1821.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la somme de quinze cent francs, provenant d'abonnemens pour cette Année, dont je vous prie de faire créditer le Compte de la Revue Encyclopédiq. M.r Carrière que je prie de faire ce versement, s'entendra avec vous pour savoir si vous êtes bien d'accord avec nous éclaterement à la situation de notre Caisse, dont l'avoir doit être, à Compter de ce dernier Versement, de Neuf mille huit Cent Cinquante neuf francs quinze Centimes, y compris la traite Giegler, acquittée à Milan.

---

32. M. Smith, Imprimeur à Paris

Paris, 25. Mars 1821.

Monsieur,

Je remarque qu'il y a toujours beaucoup de fautes provenant de la négligence des Compositeurs ou de celles du prote, et qui ne peuvent ni ne doivent rester à la charge de la Revue.

Puis, il y a une grande lenteur dans l'impression, tandis qu'il était convenu entre nous que Vingt quatre heures après avoir remis le manuscrit d'une feuille d'impression, je pourrais avoir cette feuille en épreuve. il m'est très important de ne donner que le plus tard possible, du 18. au 22, les dernieres copies du Bulletin Bibliographique et des nouvelles littéraires, afin de pouvoir insérer, soit des annonces d'ouvrages intéressans et nouveaux, soit des résumés de la Correspondance courante, qui ne pourraient être ajournés sans inconvénient. il importe aussi que les épreuves me soient envoyées, le soir lendemain du jour où la copie a été remise à l'imprimerie, et que je puisse

les garder au moins un jour entier, pour les communiquer à mes Collaborateurs. tout cela était bien formellement convenu entre nous, et cependant ne s'exécute point. J'ai remis, dès le 28. fevrier, le commencement de la Copie; j'ai fait remettre, le 19. mars, la presque totalité des nouvelles littéraires, dont je n'ai encore qu'une seule page en épreuve. Si chaque Cahier n'est pas entièrement imprimé et remis en feuilles à la brocheuse, le 28. de chaque mois au plus tard, le service de la Revue, qui devrait se faire, dans les trois premiers jours du mois, est entravé et retardé.

Je vous prie instamment, dans vos intérêts comme dans les miens, de faire cesser tous ces délais, de donner un mouvement actif et régulier aux opérations de votre imprimerie relatives à la Revue, et de faire ensorte que le service de ce Recueil, qui va réellement mal depuis trois mois, soit mieux organisé et fait avec promptitude et régularité.

On a toute la Copie, je devrais avoir demain lundi, la fin de toutes les épreuves, et mercredi soir au plus tard (le 28. Courant) toutes les feuilles bonnes, avec la couverture, devraient être portées chez la brocheuse. — Donnez vos ordres pour que nous marchions, et pour que nos conventions bien formelles soient enfin exécutées. /.

33/ Mr. Bernhard, à Varsovie.

Paris, 28. Mars 1821.

Monsieur,

En vous remerciant de ce que votre lettre contient d'obligeant pour moi, et en vous exprimant combien je me félicite d'avoir désormais avec vous une Correspondance suivie et régulière, j'ai l'honneur de vous prier de remercier, pour moi et pour mes Collègues, M. le professeur Ciampi, M. Picniki, et MM. les membres de la Société philomatique et d'une autre Société littéraire de Varsovie, qui ont bien voulu nous adresser pour la Revue Encyclopédique des communications dont

nous avons commencé et dont nous continuerons à faire usage dans notre Recueil. Je vous prie aussi de voir, si vous en avez l'occasion, M. le libraire Gluksberg ou un autre des principaux libraires de Pologne, afin de l'engager à faire venir quelques exemplaires de la Revue et à correspondre directement avec nous pour cet objet, en nous indiquant la voie la plus sûre, la plus économique et la plus prompte pour la leur faire parvenir. Vous pourrez profiter des occasions qui s'offriront à vous pour nous écrire, ou bien nous envoyer vos paquets par M. Bossange, libraire à Paris, ou par M. Levrault, libr. à Strasbourg. Plus tard, je proposerai à la Société de la Revue de vous faire envoyer ce Recueil, moyennant que vous aurez la bonté de nous tenir au courant de tout ce qui sera susceptible d'y être inséré, concernant la Russie et la Pologne. J'avais fait envoyer, il y a trois ans, à Varsovie par les soins de M. Panckoucke, environ cent exemplaires d'une Notice historique sur le général Kosciusko; je n'en ai jamais eu de nouvelles. Je vous prie de vous informer si ces exemplaires sont arrivés, ce qu'ils sont devenus; si ma Notice sur Kosciusko a été, comme je l'ai appris indirectement, traduite en polonais. Je vous prie également, et avec instance, de recueillir auprès de plusieurs polonais, et spécialement de MM. les Comtes Sierakoski et Niemcewitz et de M. le prince Antoine Jablonowsky, les renseignements qui me permettent de compléter cette notice historique dont je dois préparer une nouvelle édition. M. Jefferson, ancien président des Etats-unis, a recueilli et m'a envoyé du fond de la Virginie des matériaux pour le même travail; les polonais ne seront pas moins empressés à rendre le même hommage à leur illustre compatriote. Réunissez-moi, je vous prie, tout ce que vous pourrez avoir d'intéressant sur Kosciusko, soit pendant son séjour en Pologne ou ailleurs, soit sur ce qui a été fait pour honorer sa mémoire, depuis sa mort. /.

34)

34.) M^r. Jefferson, (Thomas) Ancien Président des Etats-unis, à Monticello, en Virginie.

Paris, 30. mars 1821.

Monsieur,

J'ai reçu avec une vive satisfaction l'obligeante réponse que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Monticello, en date du 26. Décembre dernier. Je l'ai communiquée à mes honorables Collègues, qui en ont pris lecture avec beaucoup d'intérêt, et qui se joignent à moi pour vous en remercier. Votre suffrage est un encouragement et une récompense pour nos difficiles travaux, que nous continuons avec persévérance, au milieu de beaucoup d'obstacles. J'ai aussi fait part de votre lettre à mon respectable Compatriote M. de la fayette, qui soutient dignement, dans notre Chambre des députés, sa réputation d'intrépide défenseur des libertés publiques. Je profite, pour vous écrire, de l'occasion de M. Gallatin, fils, qui retourne aux Etats-unis et qui veut bien se charger de ma lettre. J'ai l'honneur de vous adresser quelques exemplaires du troisième prospectus de notre Revue Encyclopédique pour la 3.me année de sa publication, et d'un coup d'œil général sur les deux premières années et sur les huit premiers volumes de ce Recueil, qui commence à étendre ses relations et à se consolider par le succès qu'il obtient sur les différens points du Monde civilisé. nous désirons beaucoup établir des relations régulières et suivies avec les Etats-unis d'Amérique, afin d'avoir l'occasion d'entretenir souvent nos lecteurs de tout ce qui caractérise la marche et les progrès de la civilisation et tous les travaux scientifiques, industriels, philosophiques, philologiques, historiques, archéologiques, politiques, littéraires, &c., dans ces intéressantes contrées. MM. Gallatin, Barnet, Warden ont eu la complaisance d'écrire pour nous procurer un ou plusieurs bons Correspondans parmi vos compatriotes. mais leurs démarches ont été jusqu'ici infructueuses. je n'ai pas même reçu la continuation d'un journal de sciences que M. le Docteur Silliman avait bien voulu nous adresser, et en échange duquel je lui ai toujours fait envoyer régulièrement les livraisons qui ont paru chaque

mois de notre Revue Encyclopédique. J'ignore si elles lui sont parvenues. je vous prie, Monsieur, de vouloir communiquer les exemplaires ci joints du Coup d'oeil sur la Revue à ceux des Membres de vos Sociétés philosophiques et savantes que vous croirez disposés à correspondre avec nous et à s'intéresser à la propagation de notre Recueil. L'état critique et précaire de la plupart des pays de l'Europe et l'enfantement laborieux des Nations qui tendent à obtenir enfin des gouvernemens constitutionnels et des garanties sociales et politiques empêchent qu'on donne une grande attention à un Recueil plutôt scientifique et littéraire que politique; et les grands intérêts du moment, les dangers imminens qui menacent sur beaucoup de points différens les libertés publiques, la guerre déclarée entre les prétentions du pouvoir absolu et de l'oligarchie et les réclamations énergiques des hommes libres et indépendans, absorbent aujourd'hui toutes les pensées. Nous avons la conviction de servir utilement la cause générale de l'humanité, sans entrer dans la carrière des discussions et des querelles politiques, et nous avons besoin d'être secondés par les hommes généreux et éclairés de tous les pays. nous plaçons avec confiance notre Revue Encyclop. sous vos auspices, aux Etats-unis, où elle peut être annoncée et recommandée dans les principaux Recueils périodiques.

J'attends des renseignemens qu'on doit me procurer et m'adresser de Varsovie, pour terminer et publier, sinon une vie de Kosciuszko, du moins une seconde édition beaucoup plus complète de ma notice historique sur ce vénérable patriote. — j'y profiterai avec empressement des communications que vous avez bien voulu me faire à ce sujet./.

35.] Mr. Gallatin, Ambassadeur des Etats-unis d'Amérique, en France.

Paris, 29. Mars 1821.

Monsieur,

En profitant de la complaisance que veut bien avoir Mr. votre fils de se charger de quelques paquets pour

36.)

les Etats-unis, j'ai l'honneur de vous adresser, d'abord une lettre pour M. Thomas Jefferson, contenant divers prospectus de notre Revue Encyclopédique; puis, quelques exemplaires séparés d'un Coup d'œil général sur ce recueil, avec les indications des personnes auxquelles je n'ai pas eu le tems d'écrire, mais auxquelles je désire que M. votre fils ait la bonté de faire parvenir exactement, à son arrivée aux Etats-unis, les pièces portant leurs noms. C'est parce qu'il s'agit d'un objet d'intérêt public et de relations à établir entre la Revue Encycl. et quelques hommes généreux et éclairés, habitans des Etats-unis, qui nous procureront les moyens de faire figurer votre honorable patrie dans notre galerie des nations comparées, que j'ai recours avec une entière confiance à votre obligeance. /.

36/
M. Polichroniades,

Paris, le 29. mars 1821.

Monsieur

La Direction de la Revue Encyclopédique, déjà honorée de pouvoir vous compter au nombre de ses Correspondans, ne peut qu'être flattée de l'offre que vous lui faites au sujet de M. Negri, dont elle recevra avec reconnaissance les communications sur l'état des lettres et de la civilisation en Grèce. Nous joignons ici la Circulaire contenant l'instruction que vous demandez pour notre nouveau correspondant; et que nous vous prions de lui faire parvenir.

P.S. Je crois devoir, Monsieur et honorable ami, d'après ce que vous m'avez dit, envoyer directement à Constantinople par les soins de M. de Mannos la lettre et l'instruction destinées à M. Negri, à moins que vous n'ayez vous-même une occasion sûre pour cet envoi, ce que je vous prie de me faire savoir le plutôt possible. /.

37.) Mr. Bowring, à Londres.

Paris, le 29. Mars 1821.

Monsieur,

Nous avons reçu récemment une lettre non signée, dans laquelle on nous rappelle les conventions faites avec la Direction de la Revue Encyclopédique, lors de votre séjour en France et qui stipulaient qu'en échange des articles que vous nous enverriez de tems à autre, vous recevriez les cahiers mensuels de notre Recueil. Nous tenons beaucoup à remplir fidelement nos engagemens, et ce n'est pas envers vous surtout, Monsieur, que nous voudrions y manquer. Mais, pour satisfaire à la réclamation que l'on nous adresse en votre nom, nous désirerions savoir quand et par qui vous est parvenue la Revue, et depuis quand l'expédition en a cessé. nous désirerions également que vous eussiez la bonté de nous indiquer les époques des envois d'articles que vous nous avez faits, et par qui ils ont dû nous être remis, ne croyant pas avoir encore rien reçu de vous jusqu'à ce jour. Vous nous obligerez beaucoup en nous mettant ainsi à même de réparer des torts bien involontaires.

Un de nos Collaborateurs, Mr. Cocquerel, s'est chargé de rendre compte de votre ouvrage sur la littérature Russe, et nous soignerons cet ouvrage et tout ce qui pourra vous intéresser, en même tems que nous espérons qu'il entrera dans vos vues de faire connaître et de recommander vivement notre Recueil dans votre pays, où il est encore très peu répandu.

Je vous prie d'offrir mes civilités empressés à votre honorable ami, Mr. Blaquières, que je remercie de nous avoir procuré l'avantage d'établir avec vous des rélations auxquelles nous attachons beaucoup de prix, vous m'obligerez de m'indiquer une voie prompte, sûre et économique par laquelle nous puissions correspondre, et j'emploierai peut-être celle de Mr. le Consul général d'Angleterre à Paris, sous le couvert duquel je vous adresse ma lettre et un coup d'œil général sur notre Revue, Si j'apprends que mon paquet vous soit exactement parvenu. Ne pourriez-vous pas nous envoyer,

38.)

tous les trois ou quatre mois, une rapide revue des meilleurs ouvrages publiés en Angleterre, tour-à-tour sur l'éducation, sur la législation et la politique, ou bien en littérature, en poésie etc. Les articles de ce genre ne devraient pas néanmoins excéder une feuille d'impression. Nous les ferions traduire, si vous préfériez les écrire en anglais. Notre but serait d'offrir à nos lecteurs un tableau fidèle, impartial de la littérature anglaise et de ses principales productions. Si par vous-même, Monsieur, ou par vos éditions, vous pouviez nous procurer ce genre de communications, nous en ferons usage avec plaisir, et nous vous prierons d'indiquer les conditions qui pourraient convenir à la personne chargée d'un semblable travail. L'essentiel serait qu'il fut fait en conscience et propre à satisfaire les lecteurs d'un goût sévère. Vous m'obligerez aussi de me faire connaître, aussitôt leur publication, les ouvrages anglais, (d'histoire, de voyages, ou Romans) qui vous paraîtraient susceptibles d'être immédiatement traduits en français et publiés en France. J'ai des Collaborateurs et traducteurs attachés à la Revue qui m'ont demandé avec instance des indications de ce genre. je vous en offrirais de semblables pour la france, si vous le désirez. /.

38.] M. Pignan, de l'Institut, à Paris.

Paris, 8. Avril 1821.

Monsieur,

En vous remerciant de votre aimable exactitude, et en attendant que je puisse vous adresser la traduction du Voyage du Prince Maximilien au Brésil, qui doit m'être envoyée incessamment, j'ai l'honneur de vous demander s'il vous convient de rendre compte, d'ici à deux ou trois mois, de deux ouvrages: 1.° de la Biographie des Contemporains par MM. de Jouy, Arnault &c, on n'a voulu donner qu'un seul exemplaire de cet ouvrage; et comme vous devez l'avoir de votre côté, puisque vous en rendez compte dans le Courrier, je vous prierai de me dispenser de vous en procurer un autre Exemplaire. Vous auriez peut-être la bonté, en annonçant

cette nouvelle biographie, de faire sentir combien ont été dirigés et immorales les entreprises du même genre déjà publiées, et en grande partie composées de diffamations calomnieuses et anonymes. Vous pourrez à ce sujet renvoyer le lecteur à une longue note, insérée dans le 1.er Cahier de la Revue (Janvier 1819.) au commencement d'un article de M. Barbier: Examen des dictionnaires historiques modernes les plus répandus. Vous croirez sans doute devoir indiquer en quoi la nouvelle biographie, si elle est toujours juste et impartiale, garantie de l'esprit de coterie et de l'esprit de parti, pourra devenir essentiellement régénératrice. Puis, vous aimerez peut-être à consulter et à citer quelques-uns des meilleurs articles des deux 1.ers Volumes (les seuls qui aient encore paru) sur les hommes qui ont, de quelque manière que ce soit, contribué puissamment à l'avancement des sciences, des lettres, des Arts, &c. la civilisation progressive, ou la civilisation observée et comparée dans ses différentes branches et dans les différens pays, est toujours le point de vue commun et central auquel nous cherchons à ramener tous les sujets que nous traitons dans la Revue Encyclopédique. — 2.° — L'histoire universelle de M. de Ségur est le second ouvrage sur lequel je vous proposerai de faire un ou deux articles; et lorsque je serai certain que vous consentirez à vous en charger, ce qui sera très agréable à l'auteur, auquel j'en ai parlé hier, — je m'adresserai au Libraire M. Cymery qui n'hésitera point, je pense, à vous envoyer l'ouvrage. Car nous ne l'avons pas encore reçu; et j'en ai seulement un exemplaire à moi, dont je me suis procuré, depuis l'origine, les livraisons successives pour l'usage de mes enfans.

Je profiterai de cette circonstance pour vous inviter à venir passer avec nous, si vous êtes à Paris, la soirée de Samedi prochain quatorze de ce mois. C'est le second Samedi du mois, où les principaux Collaborateurs de la Revue ont l'habitude, pendant l'hiver, de se réunir chez moi, le soir. On se communique les jugemens portés sur les articles du dernier cahier de la Revue qui a été publié, et on s'entretient de la composition du cahier qui doit suivre, —

pour lequel il est tems encore de fournir ou des annonces bi=
=bliographiques, ou des articles de nouvelles scientifiques et
littéraires. Nous serons d'autant plus charmés de vous y voir,
que ce sera peut-être notre dernière ou avant-dernière réunion
de l'année, parceque nos soirées n'ont pas lieu durant l'été, —
et parceque je serai probablement dans le cas d'aller, le mois
prochain, en Angleterre pour les intérêts de notre Recueil —
dont les rélations s'étendent assez maintenant dans les pays —
étrangers et nous assurent maintenant des lecteurs et des amis, —
non seulement dans toutes les Capitales de l'Europe, mais aux
Etats-unis d'Amérique, au Port au Prince, à Rio-janeiro, —
au grand Caire et à alexandrie, en Egypte, à Calcutta, dans —
l'inde, et sur tous les points du monde civilisé. nous com=
=ptons beaucoup, Monsieur, sur votre utile et active Colla=
=boration pour contribuer à nos succès. /.

39, 40. | Paris, 1er, et 10 avril 1821.

Ecrit à Mrs Gratsch — de Muralt — Ouvaroff — de Laval, à St Petersbourg.

à S.E. M. le chev Bardaxi Azzora, mstre des affaires étrangères d'Espagne, à Paris.
(envoyé 25 prospectus, et 25 Exemplaires du coup-d'œil gal sur la R. E., et invité à la faire connaître, et à lui procurer de bons — Correspondans, et des Souscripteurs, en Espagne et en Portugal.)

---

41. | Mr de Ferrussac, à Paris.

Paris, le 11. Avril 1821.

Monsieur,

La Direction me charge de vous adresser votre Manuscrit,
intitulé: Considérations générales sur la Géographie et la Sta=
=tistique. Elle exprime en même tems son regret de n'avoir
pu l'insérer dans son Recueil, dont le cadre ne lui permet pas
de traiter des Sciences d'une manière aussi spéciale, et qui lui
prescrit au contraire de les généraliser et de les comparer —
entre elles pour faire ressortir les avantages qui résulteraient
pour toutes de leur commun accord. Lorsque votre Manuscrit
sera imprimé, la Revue s'empressera de lui accorder la
mention que mériterait seul le nom de son estimable auteur
P.S. M. Jullien n'a que le tems de renouveller ses regrets
et ses civilités à M. de Ferrussac, dont le travail n'aurait
pu être inséré que par extrait et dans quelques mois dans

la Revue, où nous serons très empressés d'en rendre compte, s'il est imprimé à part, et où nous insérerons volontiers d'autres travaux du même genre, d'un intérêt général mais qui soient moins étendus./.

42./ M. Ch. Dupin,

Paris, le 12. Avril 1821.

Nous honorons, Monsieur et cher Collaborateur, tout autant que vous, les hommes vraiment estimables dont s'honore l'armée française, et dont trois, sur les quatre que vous citez, réunissaient l'unanimité des suffrages. Le quatrième ne mériterait pas le même éloge aux yeux de ceux qui consultent leur conscience. Mais nous sommes convenus d'éviter, autant que possible, les personnalités et les éloges des hommes vivans. Nos autres collabora=teurs ne font aucune difficulté de laisser retrancher dans leurs articles ce qui sort du plan de notre recueil, pourvu qu'on ne dénature pas leurs opinions. Si j'avais pu aller discuter avec vous le retranchement proposé, je l'aurais fait volontiers; mais accablé de travaux et pouvant à peine voir ma propre famille, je n'ai pu faire une course qui aurait été inutile, si je ne vous avais point trouvé. C'est vous même qui avez demandé de supprimer un article fait par un de nos Collaborateurs, qui est en même tems, avec M. Jouy, Rédacteur du Courrier. Nous avons accueilli avec plaisir votre proposition de remplacer un article peut-être faible par un sans doute meilleur, et l'auteur du premier article s'est prêté avec modestie et com=plaisance au changement que nous avons fait. Il me semble que vous pourriez aussi consentir à un retranchement de trois lignes, qui n'ajoutent rien à la bonté de votre article, qui n'ajoutent rien à la réputation des personnes que vous désignez, qui donnent à la Revue une couleur prononcée que son intérêt et son plan européen lui prescrivent d'éviter. Si vous persistez dans votre intention, je vous proposerai de discuter la question avec M. Lanjuinais et d'accepter

42.

son arbitrage; car, enfin, vous ne voulez pas nuire à un recueil auquel vous avez été utiles, et qui plus d'une fois aussi a produit avec soin et d'une manière honorable votre nom et vos ouvrages. Il y a ici un mal-entendu qui aurait été prévenu, si nous avions pû nous voir, et nos autres Collaborateurs ont souvent fait, dans l'intérêt de la Revue, des concessions de genre de celle qui vous est demandée, souvent même plus fortes, comme nous leur en avons fait nous-mêmes: concessions sans lesquelles il serait impossible de diriger une entreprise à laquelle concourent beaucoup d'hommes tous estimables, mais qui ont des différences d'esprits et de caractères et de légères dissidences d'opinions.

Je vous écris un peu longuement, n'ayant point le tems de vous aller voir, et j'aurais beaucoup d'autres bonnes raisons à ajouter, dont je ne craindrais pas de rendre monsieur votre père lui-même juge. J'attendrai votre réponse pour renvoyer l'épreuve à l'imprimerie, et je consulterai en dernier analyse les membres du conseil de rédaction, si vous persistez. /.

N.b. une lettre intermédiaire, qu'on n'a pas eu le tems de copier, a été écrite à M. Ch. Dupin sur le même sujet, en réponse à une seconde lettre de lui. /

43/. M. Ch. Dupin.

Paris; 17. avril 1821.

Monsieur et cher Collaborateur,

Les mal-entendus entre les hommes qui devraient être le plus en harmonie par l'identité des sentimens, des opinions et des intérêts, viennent de ce que l'un ou plusieurs d'entr'eux prennent à faux une question agitée entr'eux. permettez-moi de vous faire observer que c'est ce qui arrive dans le point de discussion qui nous divise. Certes, et M. Lanjuinais, et M. Laffitte, et moi, et tous les fondateurs et Collaborateurs de la Revue, nous aimons autant que vous, la cause de la liberté, et celle de la gloire nationale. je servais personnellement cette Cause, aux dépens de mon avancement, de ma fortune, de mon repos, de ma liberté, et au péril de ma vie, lorsque j'exprimais le crime d'avoir dit avec courage des vérités prophétiques et conservatrices à Bonaparte, qui me

fesait arrêter en Italie par son Visir le Duc de Feltre ; et dans
Ce même Tems, quelques-uns de ceux qu'une trop facile complai-
sance vous fait placer sur la même ligne que l'honorable Cit.
Lafayette, se trouvaient sans doute involontairement et malgré eux,
les complices et les instrumens d'un grand assassinat politique, du
genre de ceux dont nous sommes aujourd'hui témoins. Ce ne sont
point les personnes et les noms propres qu'il faut mettre en avant,
surtout dans un Recueil comme le nôtre. Le meilleur moyen de
rallier autour des principes, c'est de laisser de côté les personnes,
surtout les noms des hommes qui vivent encore, et qui sont mal-
heureusement sujets à de si déplorables variations.

Je sais, à n'en point douter, que l'un des hommes que vous
citez, et que j'honore comme vous le faites, serait peu flatté du
voisinage de quelques noms que vous accolez au sien. D'ailleurs, je
vous le répète, la Revue Encyel. qui sert effectivement la cause
de la civilisation européenne, comme le reconnaissent nos Cor-
respondans dans l'étranger, tandis que beaucoup de nos Compatriotes,
et surtout nos journalistes de toute couleur refusent avec une mal-
veillance marquée, les uns, de nous apprécier, les autres, de nous
connoître ; la Revue, dis-je, sert beaucoup mieux cette cause, en
se maintenant dans une ligne de sage modération qui ne donne
lieu à aucune prise contr'elle, qu'en voulant mettre en avant sans
nécessité des noms de personnages du moment, ou des questions de
politique spéciale, et purement de circonstance, qui n'appartiennent
point à son plan. Deux de nos Collaborateurs, qui ont une répu-
tation libérale, très honorable, bien établie, et qui continuent à la
justifier par leur conduite, ont déjà reproché à la Revue Encycl.
de manquer souvent à sa destination et de compromettre son succès
par des impudences ou des digressions inutiles. Elle n'est point un
Recueil politique ; elle est un point central de communication
entre les hommes généreux et éclairés, de toutes les nations, de toutes
les branches des connaissances humaines, de toutes les Religions, de toutes
les opinions, qui s'entendront facilement sur les principes de
morale universelle, de justice, de droit naturel et de droit public,
sur les intérêts généraux des nations, sur les vérités fondamentales

qui intéressent l'ordre moral des sociétés et la liberté publique, mais qui seront facilement divisés, si on veut exalter tels ou tels hommes vivans, sur lesquels, à tort ou à raison, ils portent souvent des jugemens diamétralement opposés. j'ai fait moi-même sur ce sujet de tristes observations, puisées dans ma propre expérience, et je tâche, par ce motif, d'être à la fois très indulgent et très circonspect, lorsqu'il s'agit des personnes.

Le soin que je prends de réfuter vos objections qui n'ont point paru fondées, non seulement à moi, mais à d'autres de vos collègues dont vous estimez le bon jugement et le noble caractère, vous prouve combien nous faisons cas de votre opinion; et la rectitude de votre esprit, qu'un sentiment très honorable avait entraîné, vous fera aisément apprécier la bonté de nos raisons.

Pour éviter une perte de tems considérable et des retards toujours nuisibles, nous avons consenti à vous faire cette fois une véritable concession. puisse-t-elle ne pas nous être aussi funeste, qu'une autre du même genre, qui pour un article de vingt lignes, très inutile, toléré par complaisance, dans la seule vue d'obliger un de nos collaborateurs, nous a fermé un pays où nous étions accueillis avec empressement, où la censure et la police autrichienne nous ont interdit l'entrée et la circulation et nous ont fait perdre, à la fin de l'année, près de cent souscripteurs. la mesure et la prudence, qui n'excluent point la constante adhésion aux mêmes principes, servent mieux la cause des lumières que des éloges inconsidérés, donnés sans nécessité à des hommes dont quelques-uns ont contr'eux, dans plusieurs pays, et chez des personnes de bonne foi, mais partiales, des préventions très fortes qu'il est inutile de heurter. nous voulons faire triompher la bonne cause, en répandant plus généralement les lumières, et non pas faire valoir tels ou tels individus. quand l'occasion s'offrira d'examiner leurs ouvrages ou leurs actions, nous serons justes et nous saurons combattre leurs adversaires; là se bornent notre devoir et notre tâche.

P. S. votre article où vous discutez avec un vrai talent et une grande impartialité le mérite respectif des deux ouvrages dont vous rendez compte, ne gagne rien, non plus que la réputation des hommes que vous citez, sans qu'il soit aucunement question d'eux, et vous devenez faible sur le terrein des personnes quand vous étiez fort sur celui des principes. d'après ma promesse si vous persistez, on conservera votre dernière rédaction et les noms que vous avez réunis....

44. Mr. Amoros.

Paris, 25 Avril 1821.

Monsieur et ami,

Je réponds à la hâte au milieu de beaucoup de travaux, — d'embarras et d'affaires, à votre lettre d'hier, que j'ai lue avec soin. Les explications franches sont utiles pour prévenir les mal-entendus entre les hommes faits pour s'estimer. Sous ce rapport, j'aime votre franchise à laquelle la mienne va correspondre.

Vous reconnaissez que j'ai mis une ardeur extrême à vous seconder et à recommander et faire valoir la gymnastique et vos travaux, pendant trois années consécutives. Ces trois années étaient l'époque de l'enfantement d'une bonne et utile institution, le moment de la crise, la période difficile. Je vous ai donc alors, sans aucun regret, consacré tout le tems et tous les soins que je croyais vous être nécessaires. Puis, j'ai fondé moi-même une institution dont le plan est très vaste, dont l'utilité philantropique est incontestable, dont les — moyens d'exécution ont été et sont encore très difficiles à réunir et à conserver, pour laquelle je n'ai pas été à — beaucoup près secondé, comme vous l'avez été. J'ai donc dû, par nécessité, par dévouement, me consacrer tout entier, avec ardeur et persévérance, à cette nouvelle entreprise de bien public, pour laquelle je recevais d'honorables encouragemens des points les plus éloignés et qu'on admirait au-delà des — mers, tandis qu'à Paris je pouvais à peine obtenir de deux ou trois journaux quelques rares et insignifiantes annonces, souvent chèrement achetées par de pénibles démarches. Nul n'est prophète en son pays: j'ai subi la loi commune. On ne peut jamais faire le bien, en quelque genre que ce soit, sans éprouver de grands obstacles, et même sans s'attirer des ennemis. C'est encore une vérité dont j'ai fait à mes dépens la dure et triste expérience.

Vous devez sentir, Monsieur et ami, que, lorsque je sacrifiais ma santé, mon repos, je compromettais ma fortune, je négligeais ma famille, j'aliénais ma liberté,

je faisais une entière abnégation de mon bonheur, pour élever un grand édifice, auquel devaient travailler avec moi plus de cinquante personnes différentes, appartenant à toutes les classes de la société, à toutes les branches des connaissances humaines, à toutes les contrées de la terre; lorsque je devais seul faire face à une correspondance et à des relations obligées très actives et très étendues; lorsque je dépensais 15 et souvent 18 heures sur 24, depuis près de trois années pour la Direction, la rédaction centrale, la révision, la correspondance, l'administration de la R. E., naissante et mal affermie, je ne pouvais ni ne devais donner les mêmes soins qu'auparavant à la Gymnastique, déjà toute établie, encouragée par d'honorables suffrages et par d'utiles protections, dirigée d'ailleurs par un homme intelligent, actif et énergique, qui, après l'avoir fondée en France, pouvait seul lui donner, dans l'application de ses exercices, de ses procédés et de ses moyens d'amélioration de l'homme, tous les développemens convenables.

Telle est la cause unique et fort légitime du contraste que vous croyez avoir remarqué entre mon zèle primitif, si ardent en faveur de la Gymnastique, et ce que vous appellez mon refroidissement actuel.

Je n'ai jamais dit un mot qui pût démentir les éloges que j'avais donnés de vive-voix et par écrit à la Gymnastique et à vos utiles travaux. Je vous avais conduit successivement un grand nombre de personnes influentes et éclairées, capables de vous apprécier et en position de vous faire valoir. J'ai continué à citer honorablement votre institution, lorsque j'en ai eu l'occasion. Mais, je n'avais plus le tems d'y aller moi-même, et d'y conduire d'autres personnes; et je savais d'ailleurs que cela n'était pas, comme dans le commencement, d'une nécessité absolue pour la continuation de vos succès. Vous convenez vous-même, dans votre lettre, que votre système est de jour en jour mieux connu et mieux apprécié, et que vous avez maintenant quatre ou cinq cents appuis ou protecteurs, au

lieu de quatre ou cinq.

J'ai déjà fait trois fois mention de votre établissement, dans la R.E. J'ai ajouté dernièrement une note, à l'occasion d'un article, pour le rappeller. J'ai envoyé tous vos prospectus à tous mes Souscripteurs, faveur que des journaux, dirigés par des hommes qui m'ont de grandes obligations personnelles, ont refusé d'accorder aux prospectus de la Revue. Je ferai encore volontiers des mentions de vos exercices, quand vous me fournirez des relations qui serviront de matériaux pour les collaborateurs de notre Recueil, chargés de rédiger la Section du Bulletin relatif aux Sciences et aux arts et aux Etablissemens d'utilité publique.

Ma bonne volonté est toujours la même pour la Gymnastique et pour vous, parce que je ne cesse jamais de m'intéresser aux choses bonnes et utiles, parce que, dans mon premier ouvrage sur l'éducation physique, morale et intellectuelle, et dans mon ouvrage sur la méthode de Pestalozzi, j'ai développé la nécessité d'introduire la Gymnastique, comme partie essentielle, dans l'éducation, et parce que je me suis félicité de voir un homme, doué de la trempe de caractère qui vous distingue, réaliser par l'application pratique des résultats dont j'avais seulement indiqué la bonté en théorie.

Quant aux Souscripteurs, il n'a pas dépendu de moi de vous en procurer; et même pour ma Revue, qui ne coûte que 12 Fr. par an, j'ai vu beaucoup d'hommes dix fois plus riches que moi, qui en approuvent le plan, qui aiment à entreprendre lecture, qui m'ont prié de leur emprêter successivement les différens volumes, et qui n'ont point souscrit.

Quant aux Autres personnes et aux autres méthodes que vous me reprochez d'avoir recommandées, vous êtes dans l'erreur et je dois rétablir les faits. Lorsque Mr Comte qui avait étudié et enseigné la Gymnastique, à Yverdun, chez M. Pestalozzi; à Schnefenthal, auprès du célèbre Guths muths, et à Berlin, dans —

l'établissement du Professeur Jahn, arriva à Paris et vint me prier de lui être utile, je vous l'adressai avec prière de l'employer. Il était malheureux, et il avait besoin de travail et de moyens de subsister pour lui et pour sa femme. Je devais en lui un homme qui avait donné des leçons à mes fils. Mais, je refusai de l'adresser et de le recommander à aucun des chefs d'institution avec les quels vous aviez eu ou vous conserviez des relations, et je ne lui accordai jamais aucun article dans le Recueil que je dirige, quoique plusieurs journaux fait à mon insu, et sans ma participation, une mention honorable de ses exercices. J'ai donc agi envers M. Comte, comme je le devais, sans avoir jamais rien fait pour lui, qui put directement ou indirectement vous nuire; et j'étais beaucoup plus fâché que vous ne pouviez l'être de son arrivée à Paris, dont je n'avais pas été informé d'avance, et que je n'avais pu ni soupçonner, ni empêcher.

Vous voyez donc bien clairement, Monsieur et ami, que le Jullien de 1821 est le même 1817, 1818, et 1819, et que c'est plutôt M.r Amoros qui, paraissant oublier le dévouement absolu avec lequel M. Jullien n'a cessé de le seconder pendant trois ans, lui reproche sans fondement d'être changé, parce qu'il lui est impossible, dans sa position actuelle, de continuer pour la gymnastique les mêmes sacrifices de tems et de travaux, qui d'ailleurs ne lui sont plus, je le répète, essentiels de ma part. J'espère bien cependant vous aller voir, cet été quand je saurai que vous devez avoir quelque séance intéressante, et je vous conduirai deux ou trois personnages distingués, auxquels je vantais avec éloge vos établissemens, quelques jours avant celui où vous m'écriviez. Je suis, M.r et ami, etc.

P. S. J'ai déjà distribué utilement vos imprimés; j'en ai donné un à M.me la P.sse Wolkonsky, qui assistera volontiers à l'un de vos exercices, et vous confiera peut être un de ses enfans. Je vous invite à m'envoyer d'autres imprimés, dont je veillerai à ce qu'il soit fait mention dans le Cahier de Mai, celui d'avril étant terminé.

45. MM. Treuttel et Würtz.

Paris, 26 Avril 1821.

Messieurs,

Je sais que vous croyez avoir droit de vous plaindre du retard apporté aux Extraits à insérer dans la R. des oeuvres complètes de Necker et de Mme de Staël. Je crois devoir vous prévenir, d'abord que nous avons publié quatre annonces des livraisons successives des oeuvres de Mme de Staël, et que 2 ou 3 articles d'ensemble leur sont destinés; puis, que nous avons également annoncé et la vie de Necker par Mr. de Staël, et la collection des oeuvres de Necker, et que, pour ce dernier ouvrage MM. le Cte de Ségur nous prépare un article qui sera inséré, sans aucun délai, aussitôt qu'il nous sera remis. J'en ferai autant pour un extrait que notre collaborateur M. le Normand s'est chargé de nous donner de vos archives des inventions et découvertes. Croyez que nous soignerons particulièrement les ouvrages qui vous intéressent. Mais, nous sommes obligés d'attendre que nos collaborateurs, souvent peu exacts ou détournés par d'autres occupations, nous aient remis leurs articles. Nous sommes surchargés de matériaux; et, pour ne pas trop les ajourner, pour être d'ailleurs notre cadre toujours un peu resserré d'après l'étendue de notre plan, nous donnons chaque mois un cahier de 14 ou 15 feuilles d'impression, au lieu de 12 seulement que nous devons à nos lecteurs.

Quant à moi personnellement, condamné, malgré ma santé très languissante, à sacrifier 15 et 16 heures sur 24 pour tous les détails qu'entraînent la Direction, la rédaction centrale, la révision, la correspondance journalière très active et très étendue, l'administration de la R., les Comités ou Conférences au dedans, les démarches, courses et relations au dehors, avec des étrangers de tous les pays, avec des personnes qui appartiennent à toutes les conditions de la société, à toutes les branches des —

connaissances humaines, je dois a regret ma vie entière absorbée ; je néglige ma Santé, mon repos, mes intérêts les plus chers, ma propre famille, les relations et les Sociétés qui auraient le plus d'attrait pour moi, et j'ai droit, par ce motif, à obtenir quelque indulgence de ceux qui se croiraient fondés à me reprocher de ne point faire ou de ne point publier, aussitôt qu'ils le désireraient, les comptes-rendus des ouvrages qu'ils ont recommandés et dont je leur ai promis que la R. ferait une mention très honorable.

Je vous écris à la hâte, MM, cette Lettre pour vous expliquer la cause des retards qui vous contrarient, et qui ont très peu d'inconvéniens, puisque nous avons pris soin d'annoncer en détail et à plusieurs reprises les ouvrages sur lesq. nous reviendrons, en raison de leur importance, et de l'intérêt que vous y porter, pour en donner des extraits raisonnés.

J'ai l'honneur, etc. _____

46. M.r Gretsch, Rédacteur du fils de la Patrie, à Saint Petersbourg.

Paris, 30. avril 1821.

Monsieur,

Quoique j'aie eu déjà l'honneur de répondre à votre Lettre datée du 6/18 Novembre 1820, comme je crains que ma réponse ne vous soit pas exactement parvenue, je profite d'une autre occasion pour vous écrire. La Société des Rédacteurs de la Revue Encyclopédique me charge de vous remercier de tout ce que votre lettre contient de bienveillant et de flatteur pour notre grande et difficile entreprise qui paraît devoir en effet intéresser tous les hommes généreux et éclairés, tous les amis de l'humanité et des lumières sur les différens points du Globe. Nous avons déjà accepté avec reconnaissance, et nous acceptons de nouveau les offres obligeantes que vous nous faites, relativement à une correspondance littéraire, qui, entretenue régulièrement par un homme de votre mérite et placé dans la sphère de travaux et de relations où vous vous trouvez, ne saurait qu'être

infiniment utile à notre Recueil. Nous regrettions d'ailleurs de n'avoir point des communications directes, fréquentes et suivies avec la Russie ; et comme il entre dans notre plan de rapprocher et de comparer les nations sous le rapport de la marche et des progrès de la Civilisation, (instruction publique, établissemens d'utilité publique, hôpitaux, prisons, Maisons d'aliénés, Institutions pour les aveugles, les Sourds-muets, les orphelins, les femmes, les vieillards &ca, Voyages scientifiques, Sociétés savantes et littéraires, arts industriels, inventions et découvertes, littérature, Beaux-arts, théâtres, &ca &ca) il nous est précieux de recevoir des renseignemens directs et positifs sur tout ce qui concerne ces divers objets dans le vaste Empire dont vous habitez la Capitale.

Je vais maintenant reprendre, l'un après l'autre, les principaux articles de votre lettre pour vous donner les solutions que vous demander.

D'abord, quoique vous en disiez, par excès de modestie et de défiance de vous-même, vous écrivez le français aussi correctement que puisse le faire un étranger, du reste, s'il vous échappait quelque négligence, nous sommes plus intéressés que vous à la faire disparaître, et nous profiterons de l'autorisation que vous nous donnez, en modifiant pour le style ceux des passages qui auraient besoin d'être corrigés.

Votre nom ne sera point divulgué, à moins que vous ne désiriez vous-même être cité pour quelques articles, et que vous n'en fassiez la demande expresse.

Nous vous promettons de faire soigner, comme vous le recommander, l'ortographe des noms propres, pour qu'ils soient écrits très nettement et distinctement.

Les articles dont vous nous indiquez les sujets paraissent tous devoir être d'un grand intérêt, mais, si vous desiriez les traiter avec toute la profondeur dont vous êtes capable, ils vous occuperaient beaucoup et nous retar-

dans l'impossibilité de les placer tous immédiatement dans notre Revue, où les matériaux abondent, et où il nous arrive, des points les plus opposés, une foule de renseignemens et de détails que nous sommes toujours forcés d'abréger, quelquefois même de retrancher ou d'ajourner, faute de place, ce que nous désirons plutôt obtenir de vous, ce sont des Notices courtes et précises sur tous ces divers objets, formant une espèce de bulletin, que vous pourrez nous envoyer, de tems à autre, pour composer des articles détachés semblables à ceux que vous aurez pu remarquer dans notre quatrième section: Nouvelles scientifiques et littéraires, dans les cahiers de la Revue Encyclopédique que vous avez sous les yeux. cette section s'aggrandit et s'améliore, de mois en mois, par les résultats de notre Correspondance très étendue et très active.

Nous vous adressons une semblable invitation pour recevoir de vous quelques annonces (destinées à notre 3.me Section: Bulletin Bibliographique) des meilleurs ouvrages scientifiques et littéraires qui auraient été, ou seraient successivement publiés en Russie, ces annonces pourraient être un peu plus développées pour les ouvrages d'un intérêt général, et remarquables par le talent et par la réputation des Auteurs, ou par la nature des sujets qu'ils auraient traités. Au moment de placer une note au dessous du titre détaillé (en Russe ou en Allemand) et en français) de chaque ouvrage, veuillez bien avoir devant vous et consulter l'un de nos cahiers, pour vous souvenir des dimensions étroites dans lesquelles nous sommes renfermés par la nature et l'étendue de notre plan. Nous vous prions aussi de ne point oublier de transcrire, à la suite du titre, toutes les indications bibliographiques des ouvrages, telles que le lieu et la date de leur publication, (Saint-Pétersbourg, 1820), le nom de l'auteur, celui de
ou toute autre ville

l'imprimeur ou du libraire, le format, le nombre des volumes dont l'ouvrage se compose, même le nombre de pages des Volumes et le prix &ca. tous ces détails intéressent les Bibliographes, et ne sont pas sans utilité. — Nous vous prions encore de vouloir bien écrire chacune de ces notes sur un feuillet séparé, et avec une marge de 3. ou 4. pouces laissée en blanc pour les corrections, outre que cela abrége la rédaction du cahier, — cela évite la nécessité de faire faire des copies qui sont bien souvent une cause d'erreurs, et cela permet de classer (les articles) ainsi détachés dans l'ordre le plus convenable.

Quant aux articles ex professo, qui, destinés aux deux premières sections, celles des Mémoires originaux, — ou des Analyses, peuvent s'étendre jusqu'à une feuille d'impression (15 ou 16 pages), nous ne pourrions guère en accepter qu'un seul ou deux tout au plus, pour chaque année, sur des objets ou sur des ouvrages d'un intérêt général, par exemple, une Revue annuelle Bibliographique, ou de l'état de la Littérature et des Sciences en Russie et des principales productions ou des entreprises littéraires et scientifiques les plus utiles et les plus estimées, conviendrait beaucoup à notre plan. il nous serait impossible de prendre des engagemens plus étendus, et nous serions affligés qu'un de nos Correspondans ou Collaborateurs nous eût envoyé un travail important que nous ne pussions publier qu'après un long intervalle de tems.

Nous sommes très contrariés des retards qu'éprouve l'arrivée de la Revue Encyclopédique en Russie, où cependant notre libraire M. Arthus Bertrand a des relations directes, pour son commerce de librairie. Si vous pouviez nous indiquer un moyen prompt et sûr pour faire parvenir notre Recueil, nous serions très empressés à l'employer. peut-être S. Exc. M. le Comte Kotchubey, que j'ai eu l'honneur de voir très souvent, ainsi que son aimable famille, pendant son séjour à Paris, et

qui, en sa double qualité d'homme très éclairé et de Ministre de l'intérieur, sera, je crois, très disposé à favoriser l'introduction et la circulation en Russie de notre Recueil littéraire, aurait la bonté d'aplanir les difficultés. Je vous prie, Monsieur, d'excuser la longueur de cette lettre où j'ai tâché de réunir toutes les instructions détaillées que vous m'avez demandées: vous m'obligerez de m'en accuser réception, ainsi que du 28me cahier de la Revue (Mois d'Avril 1821) que je me hazarde à vous envoyer séparément; indiquez-moi, je vous prie, l'époque précise où vous l'aurez reçu.

P.S. J'oserai vous prier, Monsieur, si vous en avez l'occasion, de me rappeller au souvenir de M. de Murait, chef d'institution et Ministre protestant, auquel j'ai écrit dernièrement en réponse à une lettre que j'avais reçue de lui, et de faire agréer mes hommages à S. Exc. M. le Comte Kotchubey, à MM. de Wietinghoff, Karamsin, Ouvaroff &ca.

---

47. M. Briatte.

Paris, 11 Mai 1821. Vendredi.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer, comme vous m'y avez autorisé, le Journal hollandais qui nous est adressé d'Amsterdam, et dans lequel je vous prierai de puiser pour notre R. E. environ deux ou trois pages au plus d'annonces bibliographiques des meilleurs ouvrages publiés en Hollande, ou de nouvelles d'un intérêt un peu général relatives soit à la Littérature ou aux Sciences, soit aux Etablissemens d'instruction ou d'utilité publique, ou de bienfaisance, soit enfin aux Académies et Sociétés savantes, aux prix proposés ou distribués, aux voyages scientifiques, aux inventions et découvertes, aux antiquités, aux théâtres, etc.

J'ai l'honneur de vous envoyer aussi en communication le dernier cahier de notre R. E. (28e cahier, Avril 1821) qui vous fera bien connaître la nature et le plan de notre

Recueil et la manière dont ce plan s'exécute. J'y joins un coup-d'oeil sur les 2 1res années et les 8 premiers volumes de la Revue, qui vous mettra aussi bien au courant du but de cette entreprise. Nous cherchons à rapprocher dans une sorte de rendez-vous et de foyer central les hommes éclairés de tous les pays et leurs ouvrages les plus remarquables, les nations comparées entre elles sous les différens rapports que comprend la civilisation et leurs travaux les plus importans, enfin, les Sciences, les arts industriels, la littérature et les Beaux-arts et les produits les plus dignes d'attention qui servent à signaler et à caractériser leurs progrès. Nous aimons à penser que vous ne refuserez point de vous associer à nos efforts par une coopération de deux ou trois pages par mois, dont vous puiserez les matériaux dans les journaux ou Recueils hollandais que nous mettrons à votre disposition. La Revue a beaucoup de lecteurs et d'amis en Suisse, spécialement à Lausanne, où nous comptons plusieurs abonnés et deux correspondans. Il vous sera peut-être agréable de vous rappeller quelquefois, par la voie de notre Recueil, au souvenir de vos compatriotes.

---

48. M.r le Duc de La Rochefoucault-Liancourt.

Paris, 8 mai 1821.

M le Duc,

Vous avez bien voulu accepter l'invitation que j'ai eu l'honneur de vous faire chez M.r Ternaux, au nom de plusieurs des collaborateurs de la R. E., d'encourager, par l'appui de votre nom, qui se rattache depuis longtems à un si grand nombre de fondations et de travaux utiles et honorables, et par l'espérance de votre coopération pour quelques articles, tels que ceux de secours publics, hopitaux, prisons, etc. le projet de publier un Dictionnaire des Sciences morales et politiques, ou de morale, de législation et d'économie publique, qui paraît devoir satisfaire à un besoin généralement senti de nos jours. Vous avez consenti que l'exécution

de ce projet fut préparé sous vos auspices, et que la réunion du comité des premiers fondateurs eût lieu chez vous et sous votre présidence. J'ai l'honneur de vous demander, comme vous m'y avez autorisé, si la soirée de vendredi 18 du courant vous conviendrait pour cette réunion, dont l'objet serait d'examiner et d'arrêter les bases et le plan du dictionnaire, les moyens d'exécution, le choix des principaux collaborateurs, entre lesquels seront partagés les articles, et l'ordre et la distribution des travaux.

Je vous prierai, M. le Duc, de me faire connaître si la soirée de vendredi peut vous convenir, ou de m'indiquer une autre soirée qui vous conviendrait mieux, et de m'assigner d'ici là un moment où vous pourriez me recevoir, pour que je vous soumette les premières bases déjà en partie adoptées provisoirement et les noms des personnes qui seront dans le cas d'être convoquées pour la première réunion, et qui ont déjà manifesté l'intention de concourir directement à la fondation et à la rédaction du Dictionnaire dont il s'agit. Dans ce nombre seront MM. Al. de la Borde, Lanjuinais, francoeur, Gernaux aîné, adelon, médecin, l'un des collaborateurs du Dictionnaire des sciences médicales, Depping, homme de lettres connu par quelques ouvrages estimés, et Letellier, huet et Guy, avocats, qui sont collaborateurs de la R.E. M.rs Dupin aîné et Berville, avocats, doivent aussi prendre part à la rédaction de notre Dictionnaire, mais sans pouvoir, à cause de leurs autres occupations, faire partie du Comité central.

---

19. M.r Fouturier.

Paris, 12 Mai 1821.

Monsieur et cher Compatriote,

Nous n'avons point reçu vos articles, nous serons très disposés à les insérer dans notre Revue, si, comme je suis porté à le croire, ils se trouvent bien rentrer dans notre plan. Un comité central de rédaction revoit et adopte les articles envoyés; je n'ai que ma voix comme les autres, quoique fondateur et —

Directeur du Recueil. Je n'ai pu décider la Société à vous faire envoyer gratuitement la Revue, tant que nous n'avons reçu ni inséré aucun article de vous, et vous sentez que ce refus ou plutôt ce délai n'a rien d'injuste ni d'offensant. Vous subissez la condition commune à laquelle sont soumis tous nos collaborateurs et nos correspondans. Ils ne reçoivent la R., qu'après qu'ils lui ont déjà donné, ou par leur collaboration, ou par une annonce soignée dans un journal assez répandu, ou par des efforts actifs pour augmenter le nombre de ses souscripteurs, des preuves de leur bonne volonté et de leur zèle. Vous pouvez nous faire parvenir, par une voie que vous jugerez être à la fois sûre, économique, prompte, un ou plusieurs des articles dont vous avez fait mention dans vos deux dernières lettres, et qui nous paraissent devoir être intéressans, si vous traitez la civilisation comme une science d'observation et de faits, non comme une théorie métaphysique, plus ou moins ingénieuse et fondée. Notre R. desire n'admettre peu à peu que les faits les plus importans, relatifs aux différentes parties des connaissances humaines. Elle veut et doit ouvrir un vaste rendez-vous, un foyer commun et central où puissent être réunis, pour s'éclairer et pour s'aider mutuellement, les penseurs et les hommes éclairés et leurs ouvrages, les nations et leurs travaux les plus importans en tout genre, les sciences, les arts industriels, la littérature et les Beaux-arts, et leurs produits les plus remarquables dans tous les pays. Tels sont notre plan, nos espérances et notre but. S'il vous convient de nous seconder, de nous envoyer surtout des choses substancielles et instructives, des faits philosophiques et bien constatés, vos manuscrits seront accueillis avec empressement et insérés avec soin. Nous placerons au bas votre nom, ou nous le supprimerons, suivant ce qui vous conviendra le mieux; donnez-nous d'avance vos instructions à ce sujet.

Je vous avais fait envoyer, en 1820, quelques cahiers

de la R. Je ne puis concevoir pourquoi aucun ne vous est parvenu. Je fais mettre aujourd'hui à la poste, non plus par l'intermédiaire de Mr. Daschoud, dont je n'éprouve que trop l'inexactitude pour mon propre compte, mais directement à votre adresse, le cahier de la R. du mois d'Avril 1821 (N° 28 de la collection entière de la Revue, depuis sa fondation en Janvier 1819) et j'y fais joindre un coup d'oeil général sur les 2 premières années et sur les huits 1rs volumes de ce Recueil. J'espère qu'enfin le tout vous parviendra, et je vous prierai de m'en accuser immédiatement réception.

Je dois relever une expression de votre lettre qui vous est échappée, par suite du mécontentement que vous éprouvez de n'avoir point reçu la Revue. Elle est si peu une Spéculation commerciale, qu'au lieu de 12 feuilles d'impression par mois promises et dues à nos souscripteurs, nous avons constamment donné 13, 14 et 15 feuilles par mois, et prodigué toutes les dépenses convenables pour améliorer le Recueil, quoique nous ne soyons pas encore au point de couvrir tous nos frais par le produit des souscriptions; et ni Mrs. Lanjuinais, de la Borde et moi, ni les Rédacteurs fondateurs, n'avons reçu aucune rétribution pour nos articles, ayant voulu travailler gratuitement jusqu'à ce que le Recueil eût pu atteindre mille abonnés, nombre jugé nécessaire pour faire face à toutes les dépenses de rédaction, de papier et d'impression, de correspondance, d'expédition par la poste et d'affranchissemens, d'achats de recueils ou d'ouvrages étrangers, de traductions et d'extraits de divers journaux des pays les plus éloignés, et d'administration, ainsi que pour payer entièrement la rédaction, et pour donner un intérêt de six pour cent aux Actionnaires Collaborateurs qui ont bien voulu se réunir à moi pour faire les premiers Fonds de l'Entreprise, déposés chez Mr. Laffitte, l'un d'eux, Banquier et membre de la chambre des Députés, qui a bien voulu être le trésorier

de la Revue, et pour courir toutes les chances de pertes, sans se ménager des chances de bénéfices puisque les produits de l'institution Encyclopédique, au-delà des dépenses, doivent être en grande partie, employés à donner plus d'extension au plan, à procurer de meilleurs matériaux, plus variés et mieux choisis, à proposer et à décerner des prix pour des mémoires ou des travaux relatifs à des objets d'un intérêt général, et à perfectionner le plan de tables successives de la civilisation comparée chez les différentes nations.

J'écris à M. Paschoud, pour réclamer vos articles.

Très à la hâte Votre bien dévoué J.

N. B. J'ai reçu hier votre lettre en date de Cannobio, (lac majeur) ou Locarne (en Suisse) du 28 Avril dernier. J'y réponds courrier par courrier.

---

50. Mr le Cte Ls de Villevieille, à Hofwyl, près Berne.

Paris, le 10 mai 1821.

Monsieur,

J'ai reçu avec une vive satisfaction votre aimable Lettre du 27 février dernier. Je vous avais commencé de suite une réponse qui a été souvent interrompue, puis égarée. Je profite d'un bien court moment de liberté pour vous remercier, pour me rappeller à votre souvenir et à celui des bons habitans d'Hofwyl, que j'aime bien sincèrement, et aux travaux et aux succès desquels je prends toujours beaucoup d'intérêt, quoique je sois condamné à vivre loin d'eux. Je voudrais que la R. E. pût arriver dans votre dans votre délicieuse retraite. Car notre Revue n'est pas seulement un journal ordinaire, un simple recueil littéraire et scientifique; elle est une véritable institution philantropique qui a pour objet de rapprocher, de réunir, dans une sorte de rendez-vous et de foyer central, les hommes éclairés et les bienfaiteurs de l'humanité, quelle que soit leur patrie, les pensées et les vues d'un intérêt général, qu'ils desirent se communiquer, les nations et leurs travaux les plus importans en tout genre, enfin les sciences, les arts

industriels, la littérature et les Beaux-arts, et leurs produits les plus remarquables dans tous les pays. C'est un registre universel des inventions et des découvertes utiles, des établissemens d'éducation, de bienfaisance, d'utilité publique, des entreprises consacrées à un but noble et grand; c'est un tableau progressif de la civilisation comparée sur les différens points du globe. — Aussi Nous commençons à être compris par les ames généreuses, par les bienfaiteurs de l'humanité, par les hommes de bien supérieurs à ces petites passions politiques qui divisent pour de funestes mal-entendus, qui égarent les esprits, qui corrompent les coeurs, qui inquiètent les gouvernemens, qui entravent le libre développement de l'industrie, qui troublent les états, qui retardent l'époque désirée d'une paix générale et solide, favorable, nécessaire même aux progrès de l'esprit humain et à sa marche graduelle, mais continue dans les sphères — infiniment variées où son activité peut et doit s'exercer. Nous commençons à compter des lecteurs plus choisis que nombreux, des amis, des correspondans, des coopérateurs dans les contrées les plus éloignées, dans les Etats-unis d'amérique, au Brésil, — chez la nouvelle nation Haïtienne, à Calcutta dans l'Inde, au grand Caire, à Constantinople, dans la Grèce, dans les Isles Joniennes, en Sicile et en Italie, à Vienne, en Autriche, et dans plusieurs parties de l'Allemagne, en Pologne, en Russie, en Danemarck, en Suède, dans la Grande-Bretagne, en Hollande et en Belgique, deux pays toujours séparés par la nature des choses, par la différence des langues et par les habitudes locales, en Espagne et en Portugal, où néanmoins les commotions politiques qui inquiètent toutes les existences, jusqu'à ce que le nouvel ordre de choses soit bien consolidé, nuisent, comme dans plusieurs autres pays, à la libre — circulation des écrits spécialement littéraires et scientifiques; enfin, dans votre paisible et heureuse Helvétie.

J'aimerais bien, Monsieur, que les hermites d'Hofwyl, — pour me servir de votre expression, voulussent établir une correspondance un peu régulière et suivie avec la R. E. J'aimerais à faire souvent, comme je l'ai fait seulement deux ou trois fois,

faute de renseignemens suffisans, une mention très honorable de la belle institution de Mr. de Fellenberg. Je vous prie d'être mon interprète auprès de lui, et le correspondant auprès de la Revue. J'ai d'ailleurs l'intention de publier sous peu une édition nouvelle et augmentée de mon petite précis sur les établissemens d'éducation et d'agriculture fondés par Mr. de Fellenberg; et n'ayant pu les aller visiter, cette année, comme j'en aurais désiré, ne connaissant que très vaguement leur situation actuelle et leurs progrès, je voudrais obtenir de vous quelques détails précis que j'emploierais utilement. Votre lettre, Monsieur, m'autorise à vous adresser cette demande, et me promet d'avance une réponse favorable. J'aimerai, sous tous les rapports, à entretenir avec vous une correspondance un peu suivie, autant du moins que mes occupations très multipliées et les vôtres, qui ne le sont guère moins, nous le permettront. Vous me tiendrez au courant d'Hofwyl, et j'aurai le moyen d'en informer, par la R.E., tous les pays où la réputation d'Hofwyl a déjà pénétré, et où le tableau de ses succès sera un encouragement pour tous ceux qui aiment les choses bonnes et utiles.

Je vois, avec une vive satisfaction, que les habitans d'Hofwyl sont dans un bon état de santé et de prospérité. Je vous prie d'offrir mes complimens affectueux et empressés à Mrs. de Fellenberg, Van Muyden, et mes hommages respectueux à leurs dignes épouses, de me rappeller au souvenir amical du bon Perthi, de Mr. Lippé, et des membres de vos Instituts que j'ai eu le plaisir de connaître, et qui ont bien voulu me conserver quelque attachement.

Je sens bien vivement la perte douloureuse que vous avez faite, et je sais, par expérience, comme vous le dites, que le travail est une pâture utile pour les sentimens mélancoliques; j'ajouterai aussi que le travail et surtout l'amitié sont deux sources précieuses de consolations qui adoucissent et diminuent tous les maux.

J'ai, dans ce moment, le chagrin d'avoir ma femme

très souffrante et dans un état de santé qui m'occasionne des inquiétudes. Elle va prendre le lait d'ânesse. J'espère que la belle saison, si elle arrive enfin, lui sera favorable, car le froid de l'hiver dure encore. Mes cinq enfans sont auprès de moi et me donnent en général de la satisfaction. Le second, âgé de dix-sept ans, est très laborieux, et va, je crois, être admis à l'Ecole polytechnique. J'ai un demi-projet d'envoyer l'aîné, âgé de près de dix-neuf ans, dans une bonne Université d'Allemagne, où je l'accompagnerais moi-même. Je vous demanderai à ce sujet vos bons conseils et ceux de M.r de Fellenberg. Je termine ici cette longue lettre, bien souvent interrompue, et je vous prie d'agréer, M, les nouvelles assurances de mes sentimens très distingués et de mon dévouement bien sincère. J.

P.S. Je fais adresser à M.r de Fellenberg le 28.e cahier de la Revue qui vient de paraître, et je serai fort aise qu'il contribue à la faire connaître et à la répandre dans les différentes parties de l'Allemagne où elle est déjà en général assez bien appreciée, et qu'il desire lui-même la recevoir à Hofwyl. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de M.r Elias et de la gymnastique à Berne et à Hofwyl, ainsi que de l'Académie de Berne et de quelques-uns des principaux Professeurs que j'y ai connus.

---

59) M. Jomard, Membre de l'Institut

Paris, le 15. mai 1825.

Monsieur et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous envoyer, en vous priant de la faire parvenir diligemment et de l'appuyer de votre recommandation, un paquet avec une lettre adressée à M. le Préfet de la Seine, auquel l'auteur de la Bibliothèque de famille fait hommage des cinq premiers cahiers de ce recueil périodique. L'ouvrage a été entrepris sous les auspices et avec l'approbation de notre Société d'éducation, à laquelle M. Degerando avait renvoyé et recommandé la lettre contenant le prospectus manuscrit. Les cinq cahiers ci-joints offrent une

lecture utile, amusante et instructive aux enfans, et aux ado=
=lescens des classes pauvres et industrielles et à leurs familles.
C'est d'après le conseil de M. Basset que l'auteur envoie
son ouvrage à M. le Préfet. je vous prie d'en faire
prendre quelques exemplaires, soit pour les écoles gratuites,
soit pour les prochaines distributions de prix, où l'on pourra
donner les six premiers cahiers, formant un petit volume —
d'un véritable intérêt. les principes religieux et moraux sont
excellens et présentés sous des formes accessibles à toutes les
intelligences; les notions élémentaires sur l'industrie et les arts,
sur l'économie rurale, l'hygiène et la médecine domestique
et populaire, et sur plusieurs connaissances utiles, sont remar=
=quables par le double mérite de la simplicité et de la clarté;
les petits contes moraux et les articles Mélanges, qui terminent
chaque cahier, réunissent l'agréable à l'utile. ce petit recueil,
qui se trouve à la fois chez MM. Arthus Bertrand et
Colas, commence à être bien accueilli et doit être encouragé.
le désintéressement et le zèle de l'auteur et de ses collaborateurs
sont au dessus des éloges. il seroit honteux pour la France et
peu digne de notre Société d'Education qu'une pareille
entreprise ne fut pas soutenue. le prix de l'abonnement
pour les douze cahiers de l'année (de trois feuilles d'impression
ou de 72 pages chacun) est de douze francs, ou de vingt sols
par mois, et d'un prix moindre pour les Chefs d'institution,
pour les fondateurs d'écoles, pour les libraires et pour tous
ceux qui prennent un certain nombre d'exemplaires à la fois.
malgré le silence absolu des journaux, on est arrivé déjà, —
sans faveur ni protection et sans aucune annonce, à cent
vingt-cinq abonnés; il en faudroit trois cent pour que tous les
frais fussent couverts pour toute l'année. je me prie d'abord
de recommander ce recueil à M. le Préfet de la Seine, et à
la société pour l'amélioration du régime des prisons; puis, à
notre Société d'Education qui a manifesté l'intention de
souscrire, lorsqu'il auroit déjà paru quatre ou cinq cahiers —
qui permettroient de bien connaître le plan, l'esprit de —

but du Recueil, et la manière dont il devrait être rédigé. plu=
=sieurs personnes de mérite se sont réunies au principal
rédacteur pour améliorer l'exécution de son travail. j'aurais
à me reprocher, si ce journal était négligé et abandonné,
lorsqu'il est réellement fait avec soin et digne d'estime
et d'intérêt, d'avoir, ainsi que M.r Degerando, encouragé
l'auteur à s'engager dans une entreprise pour le succès de
laquelle on lui a promis l'appui de notre société et
des amis de l'Education.

Je compte donc entièrement sur vous puisqu'il s'agit
d'une bonne œuvre en faveur des enfans de nos écoles, et
d'une chose bonne et utile. /.

---

52. / M.r Letellier, Avocat.

Paris, le 17. Mai 1821.

Monsieur et cher Collaborateur,

Nous n'avons l'usage d'admettre dans la Revue de
Articles non signés, ou signés seulement des lettres initiales
de leurs auteurs, qu'autant que ceux-ci sont étrangers à notre
Recueil. Mais, quant aux rédacteurs qui ont eux-mêmes
demandé que leurs noms fussent placés en tête de la
Revue, et qui, de plus, ont manifesté l'intention et le désir
d'acquérir des droits à un coupon d'action, à titre
gratuit, ils ne doivent pas désavouer, en cachant leur
signature, la part qu'ils prennent à la rédaction d'un
ouvrage périodique sur la couverture duquel ils se sont
fait volontairement inscrire au nombre des Collabo=
=rateurs. par ces motifs, j'invite M. Letellier, à moins
qu'il n'ait des raisons personnelles très puissantes de
garder l'anonyme, à laisser rétablir son nom au bas
de l'extrait qu'il s'est chargé de faire pour la Revue,
et qu'on aurait donné à un autre des rédacteurs, si l'on
avait cru que M. Letellier n'eût pas voulu l'avouer.
je présume qu'il ne se refusera point à être nommé,
comme auteur de cet article, puisqu'il m'avait lui-même
prié de faire ajouter son nom sur la liste, imprimée

au commencement de chaque cahier, des collaborateurs de la Revue.

Obligé de m'absenter aujourd'hui jeudi, contre ma coutume, je regrette de ne pouvoir attendre chez moi M^r. Letellier, qui, du reste, me trouvera demain Vendredi jusqu'à midi, s'il désire m'expliquer verbalement ses motifs. je pourrai faire jusques-là suspendre le tirage de la feuille où se trouve son article, à moins qu'il n'autorise, par un mot de réponse, à rétablir son nom./.

53.1.16^r. Heiberg.

Paris, le 18. Mai 1821.

Monsieur,

J'ai passé hier chez vous, où j'ai eu le regret de ne point vous rencontrer. Nous avions choisi dans le comité de rédaction pour examiner votre article, l'homme qui nous avait paru le plus propre à le bien juger, l'honorable M. Lanjuinais qui, comme nous, en a fait l'éloge le plus mérité et le plus complet: On s'est arrêté, comme l'article était déjà très long pour notre Recueil, à un petit nombre de legers retranchemens, qui ne changent absolument rien au sens, ni à la liaison des idées, et qui ont paru améliorer l'extrait, en donnant plus de précision et de rapidité au raisonnement. Six lignes seulement ont été supprimées, pag. 386 de votre article imprimé; de plus, dix lignes d'une note, qui ne tient en rien à l'article même, pag. 376; une note contenant une citation de Salluste, et entièrement étrangère à la suite du raisonnement, est aussi retranchée pag. 383.

Dans la suite de l'article, dont je joins ici l'épreuve, M. Lanj. a fait supprimer, pag. 389, trois lignes qui sont incidentes, et ne changent rien au sens.

Il a fait également retrancher, à la page du Manuscrit marqué 6 bis et C, neuf lignes, contenant une phrase qui s'applique trop directement au moment présent et qui, du reste, ne nuit en rien à la liaison des idées et

n'affaiblit point la force et la bonté de vos raisonnemens.

Une note contenant une citation de Sénèque le Tragique, pag. C^bis, qui ne tient point au fond du sujet, a été retranchée, parce qu'on avait besoin d'abréger un peu l'article sans toucher au fond de l'article même, et que vous avez, je crois, consenti à la suppression de celles des notes qui paraîtraient devoir être ôtées.

Ensuite, on a retranché cinq lignes de la dernière note, pag. 393 de l'imprimé, parce qu'elles contiennent une désignation d'un libraire du Palais Royal, peu honorable pour lui, et que nous avons pris l'engagement d'éviter toute personnalité. C'est d'ailleurs une note, et qui ne tient en rien au fond du sujet.

Je suis donc, Monsieur, bien persuadé que, si j'avais pu avoir l'honneur de vous voir et le tems de discuter avec vous les très legers changemens et retranchemens convenus par le Comité de rédaction, vous auriez reconnu qu'ils ne dénaturent en rien vos pensées, qu'ils n'altèrent nullement le fond ni le sens de l'article, et que cet extrait, déjà très bon en lui-même, devient meilleur, plus précis, plus rapide, par les modifications peu importantes qu'on a cru pouvoir se permettre.

Si je n'étais point retenu chez moi par des occupations urgentes et multipliées, j'irais, Monsieur, discuter cet objet avec vous, n'en ayant pas la possibilité, j'oserais vous prier, ou de venir vous-même, ou de me répondre si, d'après les explications contenues dans ce billet, et en comparant de nouveau votre manuscrit et l'article entier, tel qu'il est imprimé dans le livre, sans qu'on vous ait fait dire une phrase ou une pensée qui ne soit pas de vous, il vous convient, comme nous le désirons, de laisser votre signature à la suite d'un extrait fort de raisonnemens, de preuves, qui honore à la fois l'auteur comme publiciste, logicien et ami de l'humanité. /.

54/ M.
Beiberg, père.

Paris, le 18 mai 1824, à une heure après midi.

Monsieur,

Comme je le supposais, et comme M. Béreau m'en donne la preuve, il y a un mal-entendu complet qui a produit votre mécontentement, et je m'en apperçois, seulement dans ce moment, parceque M. Béreau, secrétaire central de la Revue, était absent lorsque je vous ai écrit ma lettre de ce matin, et n'a pu me donner l'explication que je viens d'avoir. Vous avez parfaitement raison, en exigeant qu'on effaçe ce qui avait été ajouté (non par moi, mais comme simple observation qui n'aurait jamais dû être imprimée, par un de nos Collaborateurs,) et que j'avais indiqué par une note en marge, comme devant être supprimée. C'est donc la faute d'un Compositeur de L'Imprimerie, faute que M. Béreau me fait remarquer dans l'épreuve que je vous ai envoyée, et que je n'avais point remarquée, n'ayant point relu cette épreuve (parceque j'avais lu seulement le manuscrit); c'est cette faute grave du compositeur de l'Imprimerie, que je fais réparer de suite, par la suppression que vous demandez, qui a produit votre juste mécontentement et notre mal-entendu. J'espère que, par ce motif, je dois regarder comme non avenue votre proposition de cesser d'être au nombre des collaborateurs de la Revue. Comme nous estimons beaucoup votre caractère et vos connaissances, nous attachons un véritable prix à vous conserver. En vous envoyant les épreuves, même sans les avoir lues, je vous ai bien prouvé que nous n'avions pas l'intention de faire un seul changement qui pût vous déplaire. S'il vous convenait de venir, demain samedi avant midi, comparer votre manuscrit et l'imprimé que vous m'avez remis avec l'épreuve, nous serions à temps de discuter chaque changement, et de rétablir ce qui vous conviendrait. Car, en tout ceci, je le répète, nous n'avons eu le désir que de vous être agréable; et si vous pouvez venir, comme il n'y a encore qu'une épreuve dont je ferai disparaître

le tirage, nous pouvons tout disposer à votre gré. pourquoi d'un de vos meilleurs articles, qui doit fixer l'attention de l'Europe sur une question très importante, et qui intéresse tous les amis de l'humanité, devrait-il être une cause de rupture entre vous et une société très recommandable qui fait profession de vous aimer et de vous estimer?

S. S. je vous attendrai demain matin, une explication prompte convient entre des hommes faits pour s'estimer. /.

55/ M. Ph. Goldberg, Conseiller de la Cour royale, à Colmar.

Paris, le 19. mai 1824.

Monsieur et bien estimable Collaborateur,

Nous avons toujours de nouveaux remerciemens à vous faire, et votre zèle, votre activité, ni votre exactitude ne sont jamais en défaut. les membres du Conseil de direction de la Revue auxquels j'ai soin de communiquer chaque mois vos aimables lettres, me prient d'être auprès de vous l'interprète de leur reconnaissance et de leur affection. Si nous avions seulement dix ou huit Collaborateurs aussi exacts, et aussi zélés que vous, notre philanthropique entreprise qui a pour objet de rapprocher et de réunir dans un point central, dans une sorte de foyer commun de relations, les hommes éclairés et les hommes de bien de tous les pays, et leurs pensées ou leurs vues les plus utiles, les nations et leurs travaux les plus importans, les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts et leurs produits les plus remarquables, enfin tout ce qui caractérise spécialement les progrès de l'esprit humain et l'avancement social, ou la marche de la civilisation, comprise dans son véritable sens, le perfectionnement moral de l'homme et l'amélioration, l'adoucissement de la condition humaine; cette entreprise dont je viens de rappeler la pensée fondamentale, l'esprit et le but, ne tarderait pas à être perfectionnée dans son exécution et mieux appuyée. nous comptons beaucoup sur vous et sur nos honorables amis d'Allemagne, et en particulier de l'université d'Heidelberg pour faire connaître et accueillir par les allemands, amis des sciences et de la bonne littérature, et amis de l'humanité, notre Revue

Encyclopédique. Nous vous prions de vous concerter avec eux, d'abord pour que la Revue soit annoncée avec un peu d'étendue dans leurs meilleurs journaux et Recueils périodiques, et pour que l'on y fasse quelquefois mention de nos publications successives et des articles les plus intéressans, contenus dans nos différens cahiers de chaque mois; il vous sera utile de rappeller aussi les conditions de la Souscription et d'indiquer, outre le Bureau central d'abonnemens à Paris, la librairie de M. Levrault, à Strasbourg, et quelque Libraire, dont les Relations soient assez étendues en Allemagne, et qui soit disposé à prendre un certain nombre d'exemplaires de la Revue en dépôt pour les placer au moyen de ses correspondans. Ce libraire jouirait des mêmes avantages que nos libraires de Paris: il aurait quatre francs de remise sur chaque abonnement, s'il prenait à la fois douze souscriptions, et il aurait, de plus, un treizième exemplaire au delà de chaque douzaine d'abonnemens. Il paierait, en effets sur Paris, à cinq ou six mois de terme. Vous pouvez négocier sur cette base avec des Libraires bons et solvables, ou avec des Directeurs de postes, et prendre dans ces limites, tous les arrangemens que vous croirez convenables pour la Revue, avec des personnes, influentes par leur position, et actives par leur caractère, qui auraient des moyens de la répandre. Car, nous n'avons, en Allemagne, et ailleurs, que des Lecteurs peu nombreux, mais choisis; et jusqu'ici, nous pesons les suffrages plutôt que nous ne les comptons. Mais, l'approbation de beaucoup d'hommes distingués par leur philanthropie et par leurs lumières nous a encouragés à persévérer avec constance et courage dans notre difficile entreprise.

Ce second Cahier, nous vous prions de nous procurer d'ici à huit ou dix mois, deux bonnes Revues faites en conscience, et avec impartialité: 1.° des meilleurs journaux et Recueils périodiques (Scientifiques, Littéraires, philosophiques, pédagogiques, administratifs, mêmes politiques, archéologiques, philologiques &c., enfin de tout genre) publiés en Allemagne, et servant de moyens de communication entre les habitans des différentes

parties de cette vaste contrée qui comprait l'ancienne Ger=
=manie, et qui n'a plus guère plus d'autre lien entre ses
membres épars que l'identité de langage; 2.° des universités
et des principaux établissemens d'instruction, d'éducation et
d'utilité publique, rapprochés et comparés dans les différens
états de l'allemagne.

Troisièmement, vous pourriez nous ménager le moyen
de recevoir et de publier, tous les ans, deux sortes de re=
=censés sur l'Allemagne: 1.° une revue Bibliographique
rapide des ouvrages allemands les plus estimés, publiés
dans le cours de l'année, sur chacune des branches des Con=
=naissances humaines; (on pourrait consulter au besoin une
semblable revue publiée pour la France et pour l'année 1819,
dans nos premiers cahiers de la Revue Enc. janvier, février
et mars 1819, ainsi qu'un tableau de la littérature et des Sciences
en Pologne, qui nous a été envoyé par une société littéraire
de Varsovie, et que nous avons insérée dans l'un de nos cahiers
de l'année 1820) 2.° un Appreçu philosophique de l'état de
la littérature et des sciences comparés sur les différens points
de l'allemagne, avec l'indication des causes qui peuvent fa=
=voriser ou contrarier leurs progrès et de la tendance ou de la
direction donnée plus spécialement aux esprits et aux travaux
intellectuels dans chaque pays.

Du reste, à mesure que notre R. E. pourra être lue
et bien connue en Allemagne, elle suggèrera sans doute des
comptes rendus, partiels ou généraux, de ce genre qui nous
seront communiqués par des hommes instruits, par des hommes
pensans et observateurs et surtout animés de l'amour du bien.
Car, c'est du coeur, comme l'a dit Vauvenargues, que viennent
les grandes et les bonnes pensées; et c'est pourquoi le coeur
n'était pour rien dans son organisation qu'un homme qui
avait du reste de grandes conceptions et des talens extraordinaires,
mais qui rapportait tout à lui seul, et dont l'égoïsme et
la soif de domination exclusive, et de pouvoir absolu ont
détruit et rappetissé toutes les vues et tous les plans, de

manqué son rôle et a fini par tomber dans un abyme, après avoir trahi les devoirs les plus sacrés, les promesses les plus solemnelles, les plus nobles espérances.

J'aimerais à prolonger mon entretien avec vous, Mr., et cher Collaborateur, mais cette lettre est déjà bien longue, et plusieurs travaux urgens qui me réclament, m'obligent de vous quitter. Aurez-vous la bonté de faire agréer mes hommages particuliers et ceux des principaux Rédacteurs de la Revue, entr'autres de M. Lanjuinais, Cousin, Henrichs, Depping, Mahul, &c &c, à M. Creutzer, à M. le profess. Schwartz (dont je défigure peut-être le nom malgré moi) et à vos honorables amis d'Allemagne. nous serons toujours très empressés à faire valoir leurs utiles travaux, et nous leur demandons un peu de réciprocité. je joins ici une réponse que vous adresse M. Héreau, et qui renferme d'autres détails sur notre Revue. /.

56/ M. Smith, Imprimeur.

Paris, le 26. mai 1821.

Monsieur,

Puisque vous m'offrez de servir avec activité les intérêts de la Revue Encyc. en Angleterre, j'ai l'honneur de vous prier d'abord, de tâcher de savoir exactement, auprès des maisons de librairie de MM. Treuttel et Wurtz et de M. Dulau, et Cie, à Londres, et des autres principales maisons de librairie, dans cette Capitale, et dans les autres villes de la Grande Bretagne où pourront s'étendre vos rélations, combien elles reçoivent et trouvent à placer jusqu'à présent d'exemplaires de notre Recueil.

2°. tâchez de vous informer du prix qu'on fait payer en Angleterre pour la souscription annuelle de notre Revue.

3°. Tâchez de la faire annoncer avec soin dans les journaux les plus répandus et les plus estimés, où l'on peut insérer un extrait de notre prospectus, et faire mention de quelques-uns de nos articles les plus intéressans, insérés dans les derniers Cahiers.

4°. Voyez s'il serait possible d'établir des relations directes entre le Bureau central de la Revue et quelque grande maison de librairie, à laquelle on offrirait une remise de quatre francs par abonnement et un treizième exemplaire sur chaque douzaine qu'elle prendrait.

5°. Tâcher de nous faire indiquer une voie prompte et régulière, sûre et économique, pour envoyer, chaque mois, nos cahiers de la Revue à celles des maisons de librairie de Londres qui pourront le mieux les répandre avec zèle et activité.

6°. Tâcher de nous procurer l'échange de notre Revue avec les deux Recueils: Quarterly Review et Edimburgh Review. Nous avions reçu deux Cahiers de Quarly Review en 1820, et l'envoi qu'on nous faisait a été interrompu, sans que nous ayons su à quoi tenait ce changement.

7°. Inviter les maisons de librairie et les Editeurs de Recueils périodiques ou d'autres ouvrages à nous faire passer, avant le douze de chaque mois, les titres et annonces d'ouvrages ou d'entreprises littéraires et Bibliographiques, dont il leur serait agréable et utile que nous fissions une mention spéciale dans notre Revue qui a maintenant des abonnés et des lecteurs de choix sur tous les points du globe et qui a pour objet de rapprocher et de réunir, dans un rendez-vous central, dans un foyer commun, les hommes éclairés de tous les pays et les différentes nations comparées entre elles et leurs travaux les plus importans, les arts industriels, les sciences, la Littérature et les beaux-arts et leurs produits les plus remarquables, enfin tout ce qui caractérise la marche et les progrès de l'industrie et de la Civilisation. Il est de l'intérêt de tous les libraires, auteurs, entrepreneurs de publications nouvelles, savans, artistes, &c. de faire connaître à la Revue les résultats de ce qu'ils ont fait, entrepris ou publié, qui paraît devoir être d'un intérêt général, pour que la Revue en donne connaissance au public, dans la sphère

très étendue, dans laquelle elle met en circulation toutes les nouvelles scientifiques, industrielles, littéraires, archéologiques &c qui lui sont communiquées. elle ouvre, en quelque sorte, de grandes archives, où doivent être déposés et recueillis tous les matériaux qui appartiennent à l'histoire de l'esprit humain.

8.° nous consentirions à envoyer des exemplaires de la Revue en dépôt, à des conditions bien déterminées et avec l'assurance qu'on nous en rendrait un compte exact au bout de quelques mois.

9.° Nous vous prions de voir à Londres, pour les intérêts de la Revue, et en consultant les huit articles ci-dessus : MM. Treuttel et Wurtz,

Dulau et C.ie

Murray.

Longman,

Richard Phillips,

&c &c.

pour voir à établir des relations plus intimes, plus directes, plus étendues, plus promptes, plus régulières, plus actives....

10.° nous vous prions aussi de voir :

M.r Bowring, littérateur estimé, pour lequel je joins ma lettre.

M.r Blaquière, auquel j'écris aussi quelques lignes.

M.r Maillard, français, établi à Londres qui a offert de contribuer à y faire connaître la Revue.

11.° Enfin, vous nous obligerez de prendre note de toutes les observations qui vous seront faites sur la Revue, tant pour en corriger ou améliorer la partie littéraire et la rédaction, qui embrasse une variété infinie d'objets, que pour en améliorer la partie, pour ainsi dire, commerciale dans les relations avec les libraires étrangers. /.

---

57. M. Paganel à Bruxelles. = Paris, 5 juin 1821.

Ecrit la même lettre que celle de N.° 55 à M. Galibert, et demande les mêmes renseignemens pour la R. E. sur le Royaume des Pays-bas.

74

58.1

Paris, Le 6. Juin 1821.

Madame,

Vous aver pu voir dans le dernier cahier de la R.C. (mai) que j'ai rempli religieusement ma promesse, en insérant une annonce particulière de Marseille, d'après le désir exprimé par vous dans le billet que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire, et en faisant une mention très honorable de votre intéressante notice sur l'excellent citoyen dont nous avons pleuré la perte. Vous n'avez pu sans doute bien malgré vous, remplir encore la promesse du même genre que confermait votre billet, au sujet de la Revue, et que vous m'avez formellement renouvellée depuis. Cette promesse, je l'ai communiquée à plusieurs de mes principaux Collaborateurs, et j'ai ajouté que j'étais convenu avec vous qu'il serait tiré à part un certain nombre d'exemplaires de l'article fait par un de nos rédacteurs et que je vous ai transmis. Cet article est d'une étendue à peu près égale à celle de l'article très favorable sur votre journal qu'à votre invitation j'ai insérée depuis longtems dans la Revue, en évitant tout retard, puisque le cahier fut déjà rempli, de telle sorte que j'ai ajouté plusieurs pages en sus, pour ne point vous contrarier par un ajournement qui vous semblait nuisible à vos intérêts.

Bien convaincu, Madame, que vous ne différerez point de faire enfin, cette semaine, ce que vous m'avez promis depuis un mois, je vous prie, suivant notre convention, de me faire envoyer l'épreuve de l'article, où il y aura quelques mots à ajouter pour le mettre à jour par une courte mention du dernier cahier qui vient de paraître. Puis, on en tirera un certain nombre d'exemplaires à part, comme nous en sommes convenus, et je ferai acquitter le surplus de frais qui en résultera pour le tirage et le papier.

Vous m'obligerez de me faire envoyer cette épreuve, demain jeudi, puisque votre cahier devant paraître samedi, il n'y a plus de tems à perdre. J.

Paris, le 7. Juin 1821.

Monsieur et bien estimable Collaborateur,

C'est vous-même qui avez offert de rendre compte de l'ouvrage de M. le Baron Dupin, sur les travaux publics. C'est vous-même qui vous étiez chargé volontairement des deux ouvrages de M. St. Chamans et d'un autre écrivain, gendre de M. le Duc de Cadore. J'ai reçu des plaintes fondées des auteurs et des libraires de ces ouvrages dont la Revue ne fait aucune mention, quoiqu'ils lui aient été envoyés. Vous nuisez essentiellement à la Revue, en négligeant de remplir vos engagemens envers elle. Vous me mettez dans l'embarras, et je me trouve entravé par l'un de ceux-même qui devrait le plus me seconder. Je vous prie de me faire connaître si vous pouvez ou non vous occuper de ces ouvrages, et jusqu'à quel point nous pouvons compter sur votre Collaboration. Vous m'aviez témoigné le désir d'acquitter votre action en articles, au lieu de la compléter en argent, vous aviez formellement exprimé l'intention de concourir à la rédaction et au succès de la Revue qui est une entreprise philantropique et philosophique, appréciée au loin par des hommes éclairés de tous les pays, et que vous semblez abandonner, vous, qui aviez accepté avec empressement ma proposition d'en être l'un des fondateurs et des coopérateurs immédiats. Je vous prie instamment, quelles que puissent être vos autres occupations, de penser à la Revue, et de venir, au moins tous les quinze jours, en choisissant les jours et les heures qui vous conviendront le mieux, et en me prévenant d'avance, concourir à l'examen des articles et à la composition de ce Recueil, et fournir la part de coopération que vous aviez promise. Songez sur-tout qu'en demandant ou en recevant des ouvrages pour en donner des extraits et en restant des mois entiers sans les donner, vous faites un tort réel et grave à la Revue, à une belle entreprise qu'il est, je crois, dans vos intentions comme dans vos intérêts de seconder.

Je vous prie de prendre une heure, dans une matinée de la semaine prochaine, pour venir renouer vos liens trop longtems interrompus avec nous, et pour me faire connaître avec précision ceux des articles que vous pourrez bientôt nous remettre.

60./ Circulaire à plusieurs éditeurs de Journaux anglais.

Paris, le 8. Juin 1821.

Messieurs,

La direction de la R. E., recueil scientifique et littéraire, qui est à sa troisième année d'existence, et qui compte au nombre de ses collaborateurs des savans et des littérateurs distingués, français et étrangers, parmi lesquels on trouve plusieurs membres de l'Institut de France, désire étendre de plus en plus ses rapports avec les savans et les hommes de lettres des autres pays; par ce motif, elle a l'honneur de vous proposer l'échange de ses cahiers mensuels contre ceux (du recueil) dont vous êtes les éditeurs: son but principal en vous faisant cette proposition, est de fournir à ceux qui s'occupent des sciences et des lettres, en Angleterre et en France, un moyen de communication et de correspondance qui leur permette de réunir dans un foyer commun, les principaux résultats de leurs travaux, et de contribuer ainsi d'une manière plus utile au perfectionnement des sciences et au progrès des lumières. Si vous acceptez notre demande, nous vous prierons de nous indiquer un mode à la fois sûr, prompt et économique pour l'envoi réciproque de nos livraisons successives, envoi que nous ferons remonter au commencement de la présente année, si cela vous était agréable. — Nous aurions soin de tenir nos lecteurs au courant de vos travaux, et nous attendrions de vous la même attention. Le coup d'oeil général ci-joint sur les 2. 1.res années et 8. 1.res Volume de la R. E. pour connaître et apprécier le plan, l'esprit et le but de cette entreprise éminemment philosophique et philantropique, qui est destinée à rapprocher les hommes de bien et les hommes de mérite de tous les pays et à présenter des tables progressives de la civilisation comparée chez les différentes nations.

61./ M.r de Serre, à Genève.

Paris, le 12. Juin 1821.

Monsieur,

Je reçois à l'instant votre lettre du 7. de ce mois, et je m'empresse d'y répondre courrier par courrier.

D'abord, on va vous expédier par M. Paschoud, puisqu'on ne l'a point fait encore, 1° l'année entière de 1819. de la Revue Enc. 2° les six premiers cahiers de 1821. ainsi, vous serez immédiatement traité comme les Collaborateurs et les correspondans de ce Recueil qui concourent à sa rédaction, depuis son origine, et qui ont travaillé, pendant la première année, sans aucune rétribution. Puis, comme vous nous offrez de nous envoyer regulièrement des annonces bibliographiques et des articles de nouvelles scientifiques et littér., sans nous indiquer néanmoins, comme nous vous l'avions demandé, les honoraires qu'il vous conviendrait de recevoir, nous vous dirons que nous pourrons employer deux ou trois ou au plus quatre pages d'impression, chaque mois, qu'elles seront payées, comme aux traducteurs et collaborateurs residans à Paris, d'abord, quatre francs la page d'impression; puis, cinq francs, la page, aussitôt que nous aurons mille abonnés, et six francs, la page, quand nous en aurons quinze cent; neuf francs, la page, si nous arrivons à deux mille.

prix convenu pour les articles, qui seront fournis par M. de Serre.

Dans ce moment, nous avons 736. souscripteurs payans, et plus de 130. abonnés qui reçoivent la Revue, à titre gratuit, comme collaborateurs immédiats ou associés correspondans, français ou étrangers, et rédacteurs ou éditeurs de recueils scientifiq. ou littér. des différentes parties de la france, de l'Europe, de l'Amérique, avec lesquels nous faisons des échanges.

Quoique nous n'ayons encore qu'un petit nombre effectif de souscripteurs, nous avons par le fait un nombre considérable de lecteurs, puisque la plupart des grandes sociétés savantes et littéraires, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Russie, et dans toute l'Europe, la plupart des grandes Bibliothèques publiques, des cercles du commerce et des nobles, des grands Cabinets littéraires, Casino &c. dont plusieurs comptent jusqu'à 200. membres ou personnes qui les fréquentent, sont abonnés à notre Revue. Elle jouit évidemment d'une réputation Européenne très honorable, et ses progrès fort lents, puisqu'elle n'est point annoncée par les autres journaux, mais toujours croissans d'année en année, nous font espérer qu'avec de la persévérance, du zèle,

des soins assidus pour la perfectionner peu à peu, beaucoup d'ordre, d'économie et de régularité, nous parviendrons à fonder une entre=
=prise philosophique et philantropique qui atteindra complètement son but: réunir dans un foyer commun les pensées et les vues utiles des hommes de bien et des hommes éclairés de tous les pays, le résumé des travaux les plus importans des différentes nations, rapprochés et comparés sous les rapports de la civilisation, enfin l'indication des produits les plus remarquables dans les sciences, dans les arts industriels, dans la législation, l'éducation, l'histoire et dans les sciences philosophiques, morales et politiques, dans la littérature et dans les beaux-arts.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, que les détails relatifs au nombre des abonnés de la Revue rentrent dans les affaires domes=
=tiques et de famille, qui ne doivent pas être communiqués à des étrangers. Je vous les transmets avec confiance pour vous faire connaître que notre grande et difficile entreprise, qui occasionne déjà beaucoup de dépenses indispensables, entr'autres des traducteurs attachés à la Revue et qui jouissent d'un traitement fixe, pour des travaux réguliers et considérables, dont une partie est souvent inutile, par suite de réductions ou de retranchemens dans leurs extraits, exige, dans toutes les parties qui en sont susceptibles, une rigoureuse économie.

Par ces motifs, Monsieur, la Société de la Revue avait d'abord hésité à accepter vos offres, puisqu'elle a sur différens points des correspondans qui suffisent à ses besoins et lui four=
=nissent même souvent plus de matériaux qu'elle n'en peut em=
=ployer, et dont plusieurs ont voulu accepter aucune rétri=
=bution, ou bien ont consenti à n'en avoir une que lorsque la Revue elle-même aurait mille abonnés.

Sûr que la Société de la Revue, fort éloignée de tout esprit de spéculation, tire aucun parti de ces communications fournies avec empressement à titre gratuit, elle augmente volontairement ses dépenses d'impression de tirage, d'expédition en donnant à ses souscripteurs treize, quatorze, quinze et jusqu'à seize feuilles d'impression, au lieu de douze seulement qu'elle leur doit chaque mois, et en ajoutant quelquefois des gravures, et habituellement

à la fin de chaque trimestre, des tables de matières analytiques et raisonnées dont la rédaction et l'impression sont très dispendieuses.

Nous faisons tenir note des conditions énoncées dans cette lettre, en vous priant de nous informer si elles vous conviennent; et alors, à compter du mois de juillet prochain, nous vous ferons toucher la rétribution indiquée, les trente premiers cahiers de la Revue devant tenir lieu d'honoraires pour vos précédentes communications, d'ailleurs peu nombreuses. Quant aux articles un peu étendus ou extraits d'ouvrages d'un intérêt général qui vous paraîtraient mériter d'être compris dans la section des Analyses, nous accorderons le maximum de la rétribution actuellement convenue avec nos autres collaborateurs, ou soixante quinze francs par feuille d'impression, quatre vingt francs, quand nous aurons mille abonnés, cent francs, la feuille d'impression, quand nous en aurons quinze cent, et cent vingt cinq francs, par feuille d'impression, si nous arrivons à deux mille abonnés payans.

Quant aux mémoires, notices, lettres et mélanges, comme nous en recevons toujours trois fois plus que nous ne pouvons en insérer, nous avons arrêté de n'en payer aucun, excepté ceux qui sont expressément demandés par nous, et qui ont exigé des recherches spéciales, faites sur notre invitation et pour concourir au plan de notre Recueil.

Nous vous prions, Monsieur, de nous répondre si vous acceptez nos propositions, en réponse à celles que vous avez bien voulu nous faire vous-même; et dans ce cas, de nous envoyer vos articles, le plus souvent, par M. Sacchero, ou par M. Heatsch, ou par une occasion sûre et économique, pour éviter des frais de poste, tous les paquets adressés à la Revue devant être ordinairement affranchis; puis, de laisser une petite marge en blanc à vos articles et de mettre sur deux pages séparées les annonces bibliographiques, en suivant l'ordre méthodique des sciences adopté pour la Revue, et les articles de nouvelles scientifiques et littéraires.

Je vous prie de contribuer à faire connaître et à répandre la Revue dans les différens cantons de la Suisse où

nous n'avons encore que peu d'abonnés.

Obligez-moi de faire mes amitiés empressées à M. Humbert, de vous informer auprès de l'estimable M. de Bousteten, s'il nous prépare un article annoncé depuis longtems sur une tragédie alle=mande, publié à Berne ou à Zurich, et sur l'état de la littérature en Suisse.

P. S. Je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté de vous informer si Mr Simonde de Sismondi a reçu par l'intermédiaire de MM. Treuttel et Wurtz, une réponse que j'ai eu l'honneur de lui adresser, il y a près de trois semaines, en le remerciant de l'envoi des 3. premiers volumes de son Histoire des Français. /.

62./ M. Chas=seriau, libraire.

Paris, le 14. Juin 1821.

Monsieur,

Puisque M. Raoul-Rochette que nous n'avons pas eu jus=qu'à présent l'avantage de compter au nombre de nos collabo=rateurs, et avec lequel je n'ai point de relations personnelles, veut bien, d'après ce que vous m'écrivez, et sans doute de concert avec M. Amaury-Duval, rendra compte, dans la Revue, du théâtre complet des latins, nous désirons savoir un peu d'avance à quelle époque il remettra son premier article, et s'il désire en faire plusieurs. Il ne serait possible à la Revue que d'en admettre deux, dont chacun devrait être dans les dimensions de dix à douze pages. Nous désirons aussi que le savant confrère de M. Amaury-Duval, en consentant à faire ce travail, ait la complaisance de l'approprier au plan de notre Recueil qui a toujours pour objet de rapprocher et de comparer soit les nations entr'elles, sous les différens rapports qui appartiennent à la civilisation, soit les différentes littératures, anciennes et modernes, pour apprécier leurs caractères distinctifs, soit les sciences et leurs produits les plus importans, ou les services que les connaissances humaines peuvent se rendre les unes aux autres. Je vous prie de communiquer ma lettre à M. Amaury-Duval, que j'ai le projet d'aller voir très-incessamment.

Croyez, Monsieur, à tout l'empressement que mettra toujours la Revue à faire connaître et apprécier les belles et utiles

entreprises littéraires auxquelles vous donnez vos soins, et que recommandent d'ailleurs les noms et les talens des hommes de lettres distingués qui les dirigent. C'est au sujet de la collection des moralistes français que je compte aller m'entretenir avec M. Amaury-Duval./.

63./ Mr. Basterèche, Banquier, à Paris.

Paris, le 21. Juin 1821.

Monsieur,

Je suis privé depuis longtems du plaisir de vous aller voir. mes occupations ont redoublé, j'ai du ajourner encore mon voyage projetté en Angleterre. je consacre dix et douze heures par par jour à tous les travaux et aux soins de tout genre qu'exige la Revue Encyclopédique. Vous avez chaque mois sous les yeux le résultat de ces travaux dans le cahier de notre Recueil. — J'ai le plaisir de vous annoncer que nous venons enfin d'atteindre le nombre de 750. abonnés auquel nous n'avions pu encore arriver. Le plus difficile est fait. Nous sommes bien vus et appréciés par beaucoup d'hommes de bien et d'hommes éclairés, surtout dans l'étranger. Car les journaux français, même libéraux, ont à peine voulu nous annoncer. Nous avons arraché un petit article au Constitutionnel, après neuf mois entiers de silence. Le Courier français, malgré deux petits articles envoyés à votre collègue M. Kératry, qui avait promis de les faire insérer, s'il les recevait, n'a fait, depuis neuf mois, aucune mention de nous. Nul n'est prophète en son pays. Nous rendons le bien pour le mal, en célébrant avec loyauté les noms et les ouvrages de ceux même qui nous négligent. Dans l'occasion, rappellez à M. Kératry sa promesse et mettez vous-même quelque chaleur à faire connaître la Revue et à lui procurer des souscripteurs, spécialement à Bayonne, et par cette voie en Espagne.

Je vous prierai, aussitôt que vous serez débarrassé du Budjet, de prendre un jour avec M. Laffitte, qui avait bien voulu me le promettre, il y a longtems, de m'indiquer le jour et l'heure qui auront pu vous convenir à l'un et à —

l'autre. J'en préviendrai Mrs Hentsch, Lanjuinais et De la Borde, et je vous présenterai la situation et les ré=sultats de notre grande et belle entreprise et les moyens de lui donner un nouveau développement et d'étendre et de conso=lider le succès qu'elle commence à obtenir.

P.S. avez-vous des nouvelles de votre compatriote M. Garat? — Je vous prie de me rappeller à son souvenir et de lui rappeller la Revue.

---

64. Mr. de Sismondi, à Genève.

Paris, le 30. Juin 1821.

Monsieur,

Je profite d'une occasion pour répondre fort à la hâte à votre lettre du 22. courant. Je vous remercie de l'offre obligeante que vous nous faites d'articles sur le grand Recueil des historiens de france qui se publie successivement. Nous recevrons avec empressement ces articles qui devraient néanmoins se réduire à trois ou quatre au plus, dont chacun n'excéderait pas douze ou quinze pages, au plus une feuille d'impression. Ils seraient insérés de deux en deux mois, à compter du mois qui suivrait celui où vous auriez pu nous faire l'envoi du premier article. Nous vous prierions de rendre ces articles intéressans et philoso=phiques, plutôt que trop scientifiques pour la classe de lecteurs à laquelle s'adresse notre Recueil, et à laquelle nous avons promis d'offrir les sciences et l'histoire sous des formes attrayantes, faci=lement accessibles à toutes les intelligences et dans leurs rapports avec la marche de la civilisation. Nous vous prierons aussi d'accepter pour ces articles que vous rédigerez exprès pour la Revue, la rétribution de trois louis par feuille d'impression, rétribution qui sera progressivement augmentée en raison du nombre de nos abonnemens et au profit de nos collaborateurs, aussitôt que nous aurons pu dépasser le nombre de mille abonnés, comme l'accroissement lent, mais contenu, de nos succès sur tous les points de l'Europe et du monde civilisé nous permet de l'espérer.

Nous vous prierons, Monsieur, de nous faire connaître à —

peu-près un mois d'avance, à quelle époque vos articles pourront être prêts ; nous leur réserverons la place nécessaire.

J'inviterai M. Thierry à rendre compte de votre histoire des français dans le courrier ou dans un autre journal, et je sais d'avance qu'il le fera très volontiers, si ses relations actuelles avec les Rédacteurs de ces journaux lui en fournissent l'occasion.

Je joins ici, Monsieur, deux extraits de notre Revue, l'un sur M. Camille Jordan, l'autre, sur l'abolition de la peine de mort, qui pourront vous intéresser.

Je vous prie d'annoncer à M. de Bonstetten, en lui renouvellant mes civilités, que nous rendrons compte incessamment de son dernier ouvrage, et que je compte aussi sur l'exécution de la promesse qu'il avait donnée à M. le professeur Humbert, d'envoyer à la Revue un coup d'œil sur l'état actuel des deux littératures allemande et française en Suisse.

---

65. M.r Ph. Golbery, Conseiller à la Cour royale, à Colmar.

Paris, le 29. Juin 1825.

Monsieur et bien estimable Collaborateur,

Vous êtes un véritable apôtre, et votre apostolat pour la Revue Encyclopédique nous promet d'étendre nos relations en Allemagne et d'y faire apprécier et prospérer notre grande et philanthropique entreprise. Nul n'est prophète en son pays. La Revue éprouve souvent la vérité de ce proverbe. Elle est presque ignorée ou bien peu accueillie en France ; elle est l'objet d'éloges et d'encouragemens dans les pays étrangers. Grace à vous, les Allemands, qui ont déjà favorisé chez eux plusieurs recueils analogues au nôtre, vont bientôt nous connaître, et aggrandiront la sphère dans laquelle nous cherchons à faire communiquer entre eux d'une manière active et utile les hommes de bien et les hommes éclairés de tous les pays.

Je vous remercie beaucoup des intéressans détails contenus dans votre lettre, datée de Strasbourg du 21. de ce mois. Nous avons lu et relu plusieurs fois ces détails, MM. Madrid, Hercau, Michelot et moi, et nous les communiquons à nos principaux collaborateurs, pour que toute la famille de la

Revue sache combien elle doit à votre zèle. J'espère, sans en avoir l'assurance, que vous aviez reçu à tems la lettre que je vous avais adressée pour votre voyage d'Allemagne, et dans laquelle j'avais tâché de réunir les considérations essentielles qui pouvaient disposer en notre faveur tous les amis des sciences, des lettres et de l'humanité. Nous allons profiter avec soin de vos observations et de vos conseils pour améliorer notre Revue et pour y insérer des articles qui, sans nous faire sortir de notre plan, puissent plaire à vos savans amis d'Allemagne. Puis, nous ferons volontiers des mentions très honorables de leurs personnes, de leurs ouvrages, surtout de ceux qui sont d'un intérêt général, et de leurs recueils périodiques les plus estimés. Vos indications à ce sujet seront exactement suivies. Seulement, je vous prierai d'envoyer des articles peu étendus et propres à bien faire connaître le mérite des livres que vous annoncerez. Quant aux nouvelles scientifiques et littéraires, qui affluent dans nos cartons, il importe de les choisir avec discernement, avec sévérité, de les bien classer par pays, de tâcher d'en recueillir un peu non seulement pour les différentes parties de l'Allemagne, mais aussi pour les contrées du nord, la Suède, la Norwège, le Dannemarck, la Russie et la Pologne, la Grèce et même la Turquie, où nous manquons de relations régulières et bien établies.

Nous sommes très bien accueillis et répandus en Angleterre, nous abordons en Amérique et surtout au Brésil, où nous avons 26 Abonnés et plus de quatre cent lecteurs choisis. La République d'Haïti est reconnaissante du soin que nous avons eu de la comprendre au nombre des nations qui s'avancent dans la carrière de la civilisation. Nous sommes lus au Caire, à Constantinople, à Smyrne, à Athènes, à Malte, à Livourne et à Naples, et sur tous les points de l'Italie, nous avons des amis et des lecteurs. Nous commençons à peine à pénétrer en Espagne et en Portugal. On nous recherche activement en Suisse, et depuis quelques mois seulement en Belgique et dans les provinces rhénanes sur le Rhin.

Nous avons un seul correspondant assez inactif et deux ou trois abonnés en Hollande. La société asiatique de Calcutta nous cite avec éloge, ainsi que plusieurs ouvrages périodiques de l'Amérique du Nord. On nous aime beaucoup à Varsovie, d'où quelques sociétés savantes nous envoyent les résultats de leurs travaux. Les deux capitales de la Russie, Moscow et Petersbourg commencent à établir des relations avec nous. Les provinces illyriennes nous sont presque fermées, par la difficulté des communications ou par l'infidélité des postes, quoique nous arrivions librement à Vienne en Autriche, et à Pest, en Hongrie. Rien ne nous fait espérer que nous soyons connus et goûtés en Prusse, ni en Bavière, ni dans le Wurtemberg. C'est à vous que nous devrons d'y acquérir des prosélytes.

Du reste, nous n'avons encore que 752 souscripteurs, et il nous en faudrait 900 ou mille pour continuer sans perte à publier des cahiers dont l'étendue dépasse toujours de plusieurs feuilles d'impression le nombre promis par les conditions de l'abonnement. Un collaborateur aussi dévoué que vous dans chaque pays assurerait en peu d'années notre existence, qui serait Européenne et qui se manifesterait même d'une manière honorable et avantageuse bien au delà de l'Europe. Votre zèle excite, encourage, soutient, récompense le mien. Je suis heureux de votre suffrage, et de votre bonne et utile collaboration, si régulière, si active, si bien soutenue. Dites-nous tour à tour, et toujours avec franchise, si nous faisons bien ou si nous faisons mal, à votre gré, et au gré de ceux qui nous lisent, sur les points où vous pouvez connaître les jugements portés sur nos livraisons successives. Tout notre vœu est de faire le moins mal possible, et les avis, les censures faites de bonne foi et dictées par l'amitié, les reproches même, s'ils sont fondés, seront bien reçus, et mis à profit.

Ne manquez pas, je vous prie, quand vous écrirez en Allemagne, d'offrir mes hommages à Mr le professeur Schrand, dont je désire depuis longtems que nous puissions annoncer le

journal pédagogique, à M. Creutzer, dont nous ferons connaître à la france les savans ouvrages, de manière à leur ôter un appareil trop scientifique et à les faire goûter par les différentes classes de lecteurs, à M. Schreiber, à M. de Fahnemberg et à vos autres correspondans allemands. nous compterons sur le zèle actif du fils de Mme de Walrols, à Autun. vous êtes bien aimable de nous avoir procuré le suffrage et la souscription de la princesse Stéphanie que j'avais eu l'honneur de voir quelquefois à Paris, et avec laquelle, j'eus l'occasion d'avoir dans une soirée chez la Reine de Naples, une conversation, préparée par sa cousine et son amie la princesse Stéphanie d'Aremberg, qui a pu lui laisser quelques souvenirs auxquels les grands événemens survenus depuis ont donné une sorte de caractère prophétique. Je vous fais adresser, pour cette aimable princesse, un exemplaire de l'Esquisse d'un cours de lectures historiques rapporté à l'influence des femmes, dont je vous prie de lui faire hommage, en mon nom et au nom de la société de la Revue. Peut-être Madame Golbery, à laquelle je prends la liberté d'offrir un exemplaire de la même esquisse, voudra bien l'envoyer elle-même à l'ancienne compagne de son enfance.

Voici une bien longue lettre. je ne pouvais mieux finir une journée entièrement remplie de travaux, d'embarras, de lettres, de billets et d'affaires, que par une conversation un peu longue et libre avec vous. je n'ai de momens et de respiration liberté que dans la nuit. /.

66./ Mr. Eusèbe Salverte.

Paris, le 7. Juillet 1821.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire envoyer les épreuves de votre article sur le conseil de salubrité. Il a été lu avec soin dans le comité de rédaction, et l'on y a reconnu d'excellentes choses. Mais, on aurait beaucoup désiré qu'au lieu de la forme du dialogue que vous avez adoptée, il eut été un extrait suivi et raisonné du conseil de salubrité, offrant sur chaque

branche distincte vos utiles observations. Il aurait ainsi offert, d'après le plan de la Revue, une sorte de manuel et de Catéchisme où l'on aurait pu passer en revue l'un après l'autre sous les yeux du Lecteur tous les objets qui intéressent la Salubrité publique.

Outre que la forme du dialogue introduit plusieurs phrases étrangères au sujet, elle oblige aussi de traiter une matière si importante avec beaucoup de décousu et de confusion. Si j'avais pu avoir l'honneur de vous aller voir, je vous aurais communiqué ces observations qui ne sont pas de moi, mais qui, je l'avoue, me paraissent fondées, et vous auriez eu peut-être la complaisance de modifier et de refondre votre article qui renferme d'ailleurs des vues d'utilité publique très recommandables. Le fonds est parfait, la forme est peu analogue au plan et au but philosophique de notre recueil, où nous devons tâcher d'abréger et de traiter les questions d'une manière analytique et substantielle, en élaguant tout ce qui est superflu.

En vous soumettant, Monsieur, le résumé de la discussion à laquelle votre notice a donné lieu, je crois vous prouver combien nous estimons et votre personne et votre talent, et combien nous attachons de prix à recevoir quelquefois de vous des communications entièrement rapportées au but que nous désirons atteindre, et auquel vous tendez comme nous.

Du reste, puisque les occupations multipliées et toujours renaissantes, de 12 et 15 heures sur 24, m'ont absolument empêché de me rendre chez vous pour m'entretenir avec vous sur votre notice, et puisque le désir que vous avez exprimé qu'elle fût imprimée avant votre départ, nous en a fait accélérer l'impression, je vous prie, en revoyant les épreuves, de n'y faire que les changemens et corrections désormais indispensables, pour éviter les remaniemens, et d'indiquer le nombre d'exemplaires que vous désirez faire tirer à part, en le réduisant autant que possible pour que ceux qui voudront avoir la notice la cherchent dans la Revue elle-même.

P.S. Je reçois à l'instant votre Lettre d'hier, et Monsieur, et présumant

que vous n'êtes pas encore parti, je vous envoie les épreuves de votre article qu'on ira chercher demain matin.

67.) Mr. Année.

Paris, le 6. Juillet 1821.

Monsieur et cher Collaborateur,

J'ai l'honneur de vous envoyer, comme nous en sommes convenus hier, les 4. 1ers volumes de ma collection des oeuvres de Mme de Staël; je vous ferai passer successivement les suivans, en vous priant d'en avoir le plus grand soin, et de faire, comme vous me l'avez promis, un premier article, d'ici à l'époque du 12 ou du 15 août, et un second, dans le mois qui suivra. Tout en rendant justice au mérite distingué de Mme de Staël, et à la noblesse des sentimens qu'elle a professés, vous croirez devoir sans doute signaler quelques erreurs dans ses doctrines littéraires et dans ses doctrines politiques, qui ne doivent pas être consacrées par l'autorité de son nom. un sentiment de justice impartiale doit caractériser le compte qui sera rendu de ses ouvrages dans notre recueil, et aucune considération, ni aucune influence ne doivent empêcher d'obéir à ce sentiment.

68.) S. Exc. le Général Boyer, Président de la Rép. d'Haïti.

Paris, le 7. Juillet 1821.

Monsieur le président,

Comme j'ignore si vous avez reçu la réponse que j'avais eu l'honneur de vous adresser, et comme je ne reçois depuis très longtems aucunes nouvelles d'Haïti, ni aucune communication qui nous permette de comprendre la nation haïtienne dans notre Revue périodique mensuelle des nations civilisées, je prends la liberté de vous envoyer, par une dame française qui se rend aux Etats-unis, un duplicata de ma réponse, et de joindre quelques annonces, extraits et prospectus de la R. E. qui, je l'espère, continue d'arriver dans la Républ. d'Haïti. Je joins aussi une lettre et des cahiers d'un Recueil: annales de l'industrie, rédigé par quelques uns de mes collaborateurs qui en font hommage à votre Excell. — Je désire que M. Colombel veuille nous transmettre —

quelquefois des renseignemens relatifs à l'état de l'ins=truction publique et aux progrès de l'agriculture, de l'industrie et de l'administration dans les pays placés sous l'influence de notre gouvernement. Les paquets que nous destinerait M. Colombel peuvent être envoyés par lui à l'adresse de la Direction de la R. E., chez MM. Treuttel et Wurtz, Libraires Soho Square, à Londres, qui nous les feront parvenir à Paris.

69. M. Duane, Editeur de l'Aurore, à Philadelphie.

Paris, le 10. Juillet 1821.

Monsieur,

Je désire depuis longtems entrer en relation avec vous et vous proposer l'échange de notre R. E. avec le journal américain l'Aurore que vous rédigez, et dont j'ai entendu parler souvent avec éloge. Profitant aujourd'hui de l'occasion de Mme Pretageot, qui se rend aux Etats-unis, et qui doit vous remettre elle-même ma lettre, j'ai l'honneur de vous adresser les objets suivans:

1.° Dix Prospectus et dix exemplaires du coup d'œil général sur les huit premiers volumes de la R. E., qui vous feront bien connaître l'esprit, le plan et le but de ce Recueil.

2.° Trois exemplaires de la 1.re introduction qui a ouvert cet ouvrage périodique, au mois de Janvier 1819.

3.° quelques Tables des matières des 6.ième, 7.ième, 8.ième, et 9.ième Volumes de la R. E. qui vous feront apprécier par l'indication du contenu de ces volumes, la manière dont nous avons exécuté jusqu'ici notre plan, que nous espérons pouvoir étendre et améliorer.

4.° une Copie d'un article inséré dans l'Abeille ou Mercure littéraire, l'un de nos journaux français les plus recommandables, qui rend compte de la R. E., de manière à faire bien juger l'esprit dans lequel ce Recueil a été fondé.

5.° Les Copies de deux réponses que j'ai adressées, l'une à notre respectable compatriote M. Jefferson, l'autre, à M. le général Bowyer, président de la Société d'Haïti. Ces deux lettres contribueront à vous faire bien connaître et apprécier la nature de l'entreprise philosophique et philanthropique, dont les collaborateurs

désirent vivement établir des relations régulières et suivies avec vous.

En effet, nous avons des correspondans et un assez grand nombre de souscripteurs et de lecteurs en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Grèce, en Russie, en Pologne, même au Brésil; et par suite de la difficulté des communications, nous n'avons encore aucune correspondance organisée avec les Etats-unis d'Amérique. Cependant, votre nation est au nombre de celles dont il importe le plus d'exposer la marche et les progrès dans la carrière de la civilisation.

J'ai donc l'honneur de vous prier, Monsieur, au nom de la Société de la R. E. –

1.° D'accepter notre Recueil en échange de l'aurore que vous auriez la bonté de nous faire passer exactement, et vous recevriez avec la même exactitude les cahiers de la Revue publiés chaque mois.

2.° De vous charger de recevoir des abonnemens pour la R. E., au Bureau de votre journal, et de prélever une remise de 4 fr. sur chaque abonnement que vous ferez, en même tems que vous aurez un treizième abonnement, à titre gratuit, sur chaque douzaine d'abonnemens que vous aurez pû faire.

3.° D'annoncer la R. E. avec soin dans votre aurore, en y publiant, si vous le jugez convenable, la traduction de l'article ci-joint de l'abeille; et nous serons également très empressés à faire connaître par une annoncée soignée, votre journal américain, au public français et Européen.

4.° De nous envoyer les numéros de votre journal, ou directement, par des occasions sûres, ou par l'intermédiaire, soit de votre consul, au havre, je crois, M. Beasley, soit de votre consul général à Paris, M. Barnet, soit de votre ambassadeur, M. Gallatin, qui ont tous les trois des relations d'amitié avec nous, ou de nous faire le même envoi à Londres chez MM. Treattell et Wurtz, libraires, Soho Square, — à défaut d'occasions directes et sûres pour la france, — ou enfin de nous indiquer le moyen de communications réciproques le plus sûr, le plus prompt, le

plus économique, dont alors nous ferons usage.

5.° De nous répondre si vous acceptez nos offres, et par quels moyens, vous croyez pouvoir faire connaître et répandre la L. C. dans votre pays.

6.° De ranimer en notre faveur le zèle de plusieurs de vos honorables compatriotes, qui déjà sont bien disposés pour nous, mais, avec lesquels nous n'avons pu, malgré notre bonne intention, établir jusqu'ici des relations suivies, faute d'occasions: M.r Jefferson, votre ancien président; John Griscom, secrétaire de la société fondée à New-York pour prévenir la pauvreté, dont mon honorable ami M. Maclure m'avait procuré la connaissance, pendant son séjour à Paris; M. Vanplank, secrétaire d'une société philosophique, correspondant et ami de M. l'évêque Grégoire, qui nous a recommandés à lui; — M. le D.r Silliman, Rédacteur d'un journal des sciences et des arts américains, dont il nous a envoyé deux cahiers, en nous promettant la suite qui ne nous est point parvenue, et auquel nous adressons régulièrement, par l'intermédiaire de M. Barnes, toutes les livraisons mensuelles de la L. C.; M. Doolittle, avec lequel nous avons été liés à Paris, et qui s'est engagé à devenir l'un de nos correspondans aux Etats-unis; M. Gallatin, fils, dont le père est un de nos abonnés et de nos lecteurs assidus, et nous a donné des preuves de l'intérêt qu'il porte à notre entreprise; M. Seybert, membre de votre chambre des représentans &c. —

En attendant, M.r, l'honneur de votre réponse, et en vous priant de nous faire envoyer les prospectus et les annonces, soit des ouvrages qui seront publiés aux Etats-unis, soit des journaux littéraires, scientifiques et philosophiques qui s'y impriment, soit les rapports des travaux de vos sociétés savantes et d'utilité publique, dont nous ferons avec soin des mentions très-honorables, &.

92.

70. Mr. Dupin, Avocat.

Paris, le 12. Juillet 1821.

Monsieur,

En vous remerciant de la promptitude avec laquelle vous nous envoyez l'article sur l'ouvrage de M. Magabiau, article qui sera inséré dans le cahier du mois prochain, je m'empresse de vous annoncer qu'aussitôt après avoir reçu l'extrait de votre ouvrage par M. Lanjuinais, extrait pour lequel nous avions eu soin de conserver une place libre, je l'ai envoyé à l'impression, en sorte qu'il sera inséré dans le cahier de ce mois.

Au sujet de l'amendement de M. de Bonald, adopté par cette majorité qui, oubliant la dignité et trahissant les devoirs d'une chambre représentative, se montre toujours disposée à sacrifier la charte et les droits de la nation et donne au pouvoir beaucoup qu'il ne demande; comme cet amendement désastreux, qui achève de poursuivre la pensée dans les derniers asyles qui lui restaient, pourrait encore être rejeté par la chambre des pairs, il me semble qu'une plume éloquente comme la vôtre pourrait rédiger et publier une réclamation énergique à la chambre des pairs en faveur de la liberté de la ~~presse~~ pensée, de la liberté de l'industrie, de la gloire nationale, qui est intéressée à ce que les ouvrages consacrés aux sciences, à la littérature, et aux arts ne soient pas soumis au joug humiliant de la Censure. Jusqu'ici du moins on avait respecté les recueils périodiques publiés tous les mois, et qui appartiennent plutôt à la classe des ouvrages ordinaires, qu'à celle des journaux dont on fait tant de peur. La chambre des pairs s'honorerait par le rejet de ce honteux amendement; et le défenseur de la charte et des principes, qui appellerait son attention sur les conséquences funestes de la loi ainsi amendée, rendrait un véritable service à son pays.

Je vous soumets, Monsieur, cette idée, en vous priant d'examiner s'il vous convient mieux, ou de faire une simple brochure de quelques pages, à laquelle l'autorité de votre nom, de votre caractère et de votre talent donnerait déjà beaucoup de poids, ou de donner à votre écrit la forme d'une pétition adressée à MM. les pairs au nom de tous les rédacteurs des recueils scientifiques, philosophiques,

industriels, littéraires, publiés par semaine ou par mois, qui s'empresseraient de la signer, en se félicitant de vous avoir pour avocat et défenseur de leurs intérêts collectifs, comme vous avez été souvent, avec succès et avec gloire, de leurs intérêts particuliers. Si la censure envahit même les recueils, dont les livraisons mensuelles sont consacrées à des discussions calmes et philosophiques sur tous les objets d'intérêt public, beaucoup d'hommes éclairés et d'hommes de bien, dont la pensée noble et indépendante repousse un intermédiaire officiel entr'eux et leurs lecteurs, renonceront à écrire ; et notre France, qui, par l'universalité de sa langue, par sa position centrale en Europe, par le génie actif de ses habitans, par la nature de ses institutions constitutionnelles, pourrait encore une si honorable prééminence et se placer à la tête de la civilisation Européenne, se verra encore dépouillée d'un de ses plus légitimes moyens d'influence. La propriété la plus sacrée, la pensée et sa libre expression seront outragées et violées ; l'une des branches les plus actives de l'industrie nationale, le commerce de la librairie et de l'imprimerie se ressentira de ces continuelles entraves chaque jour aggravées ; et ce noble besoin des esprits éclairés, des cœurs généreux, de se communiquer d'un bout du monde civilisé à l'autre, leurs conceptions et leurs vœux pour l'amélioration de la condition humaine, pour le perfectionnement de la législation, pour l'avancement des sciences et des arts, rapportés au bien de l'humanité, ne pourra plus être satisfait que d'une manière si incomplète, si défectueuse, qu'une sorte de dégoût et de découragement général paralysera les efforts des amis de l'humanité, déjà si peu favorisés, ou plutôt abreuvés de tant d'humiliations et d'outrages, de persécutions et de calomnies.

Vous excuserez, Monsieur, la longueur de ce Billet en faveur des motifs qui m'ont porté à vous écrire, et je m'estimerai heureux si vous consentez à devenir notre défenseur. Il y a de si bons, de si puissans, de si victorieux motifs à présenter à la chambre des pairs, que ces motifs présentés par vous avec toute leur force, pourraient produire une grande impression sur cette chambre, beaucoup plus indépendante que l'autre, qui se montre si bouffonnement et si—

94.

scrilement d'ultrà-ministérielle.

P. S. je joins ici un extrait de l'Abeille qui fait bien connaître l'esprit, le plan et le but de la Revue. Nous comptons d'ici à deux ou trois mois, sur le compte rendu des œuvres de Galon que vous avez bien voulu nous promettre.

---

71. M. Gaillon, à Dieppe.

Paris, le 22. Juin 1821.

Monsieur et cher Collaborateur,

. . . . . .

. . . . . .

D'après votre désir, je vais faire insérer dans le cahier de ce mois, où je suis encore libre d'ajouter quelques pages à la fin, votre article sur les bains de Dieppe, puisqu'il intéresse cette ville. Excepté vous, cependant, Monsieur, et votre société, je ne sache pas qu'on ait mis à Dieppe beaucoup d'intérêt à la Revue. nous éprouvons la vérité du proverbe : nul n'est prophète en son pays. nous recevons des lettres de remercîment des points les plus éloignés, beaucoup d'hommes de bien et d'hommes éclairés nous savent gré d'avoir ouvert un vaste rendez-vous aux communications mutuelles entre ceux qui cultivent les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux arts. Ils apprécient l'étendue, la bonté et l'utilité de notre plan. ils regardent notre Revue comme offrant des archives périodiques de l'histoire de l'esprit humain et comme un registre universel des travaux utiles à l'humanité, dans tous les genres et dans tous les pays. En France seulement, dans cette France dont nous consacrons la prééminence de la manière la plus honorable, et à laquelle nous nous attachons, comme au principal foyer de la civilisation Européenne, le compte rendu des productions les plus remarquables, des inventions, des découvertes, et dans notre patrie enfin, des hommes qui se disent amis de la gloire nationale, qui prodiguent souvent l'or pour des frivoles plaisirs ou pour de ridicules fantaisies, craignent de dépenser quarante deux francs par an, pour encourager une grande entreprise scientifique, littéraire et philosophique, qui leur offrirait, au prix le plus modéré, une

lecture intéressante, variée, instructive, et qui leur fournirait une occasion de rendre plus beau, et plus durable un monument honorable pour leur pays. Les journaux français, de toute couleur, craignent, par un esprit exclusif de spéculation et de rivalité, ou de coterie et de parti, de nous faire connaître et de nous faire valoir. C'est avec une peine infinie que nous avons ar= =raché trois annonces de la Revue, qui ne font pas en tout une seule colonne ou demi-page d'un journal ordinaire, depuis neuf mois entiers. Cependant, nous continuons avec persévérance; nous sommes excités, soutenus, et encouragés par des philanthropes américains, brésiliens, anglais, allemands, russes, polonais, italiens, grecs, danois, suédois &c et nous allons bien au delà de nos en= =gagemens pour étendre et pour améliorer notre plan. Nous ferions mieux, si nous étions plus annoncés en France, et si nous avions un peu plus de souscripteurs. Chacun d'eux ne ferait qu'un bien léger sacrifice, en donnant 42. fr. par année, et nous pourrions exécuter d'une manière plus complète notre plan.

Nos abonnés augmentent cependant peu à peu, surtout en al= =lemagne et en angleterre. Ni Dieppe, ni Rouen, ni Caen, ni Lyon, ni Bordeaux, ni aucune grande ville de France ne se montre zélée pour notre difficile entreprise. Nous la continuerons encore jusqu'en 1824, et nous verrons si, d'ici-là, elle peut prendre sur le sol natal des racines profondes.

Nous mettrons, le mois prochain, le compte rendu de la So= =ciété de Rouen et l'annonce de l'ouvrage de M. Lamouroux. Le tems et la place nous manquent pour ce cahier-ci. Le même motif a fait ajourner à regret quelques uns de vos articles scientifiques. Votre mémoire sur la coloration des huîtres, dont nous avions déjà donné un extrait, en rendant compte des séances de l'académie de Caen, avait paru trop spécial et un peu long pour nous. Je l'ai communiqué à notre collaborateur M. Magendie, et il est inséré en entier dans le journal universel des sciences médicales, Recueil fort estimé.

Nous vous invitons, du reste, à nous continuer vos utiles communi= =cations, et à ne pas nous en vouloir si leur insertion éprouve

quelquefois des retards, impérieusement commandés par l'abondance des matières qui nous affluent de tous côtés et par les bornes étroites dans lesquelles nous sommes forcés de nous renfermer, et que nous reculerons un peu, si l'augmentation de nos souscripteurs nous permet d'augmenter nos dépenses, sans rien ajouter au prix de l'abonnement que nous avons primitivement fixé, et que nous désirons maintenir. /.

72./ M^r. Martin, à Limoges.

Paris, Le 12. Juillet 1821.

Monsieur et ancien ami,

Obligé de faire face tous les jours, à une correspondance de plus de 15. Lettres ou billets d'urgence, de recevoir chaque jour plus de 20. personnes, de lire et revoir plus de trente notices, mémoires, articles, et extraits d'ouvrages, d'assister à cinq ou six Comités ou conférences par semaine, de publier chaque mois, un volume de près de 300. pages, qui est la substance des produits les plus remarquables de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les pays; obligé de lire avec soin, de réduire, de corriger des manuscrits dont l'étendue est dans une proportion triple de celle des matériaux livrés à l'impression; condamné à la dépendance la plus dure, à la vie la plus laborieuse et la plus pénible; forcé de négliger ma santé, mes affaires d'intérêt, ma famille; pouvant à peine donner une heure entière, coupée en divers intervalles, à ma femme et à la surveillance de l'éducation de mes cinq enfans, j'ai quelques droits à l'in= =dulgence, et je manque souvent malgré moi, mais par nécessité, à des devoirs de société, en différant beaucoup, faute de tems, d'écrire des réponses ou de rendre des visites aux personnes même avec lesquelles j'aimerais le mieux entretenir des re= =lations. Vous expliquerez, et vous excuserez, par ce motif, le retard involontaire que j'ai mis à répondre à votre Lettre du 6. mai dr., qui n'a point cessé d'être sur mon Bureau et devant mes yeux, jusqu'à ce qu'elle pût avoir son tour, dont j'ai donné communication à plusieurs de mes collaborateurs et dont l'un d'eux, Rédacteur principal de la section des nouvelles Scientifiques,

des arts industriels, et de littérature, pour l'intérieur de la France, a pris un extrait, afin de l'insérer dans notre Recueil.

Je soignerai ce que vous me recommanderez. faites-moi savoir si la R. E. arrive à Limoges, et si elle y est goutée. je présume que vous avez une société d'agriculture, de Belles-Lettres, un ou deux Cabinets ou Cercles de lecture..... Vous pouvez y faire connaître notre Recueil, si on ne l'y reçoit point encore. j'ai joins ici une simple annonce pour ne point grossir le paquet: nous ferons avec plaisir mention de tous les ouvrages d'un certain intérêt qui seront publiés dans votre ville et des travaux de votre société d'agriculture, qui peut nous envoyer, comme le font plusieurs autres sociétés des départemens de la France et de l'étranger, les comptes rendus annuels de ses travaux.

P.S. nous avons un abonné à Limoges, M. de la Laurencie, lecteur de l'académie, qui prêtera sans doute avec plaisir quelques-uns des cahiers pour faire mieux connaître la Revue.

---

73. M. Mahul.

Paris, 20 Juillet 1821, vendredi matin.

Monsieur et cher collaborateur,

Je vous envoye l'épreuve de votre article. J'ai résisté pour l'insérer à des conseils peut-être fondés en raison qui m'ont été reproduits avec force. Il faut moins que jamais donner à notre Revue une couleur politique tellement prononcée qu'elle attire sur elle l'attention des Censeurs de France et des inquisiteurs de la presse à l'étranger.

Cependant, pour ne point vous désobliger, j'avais admis et j'ai conservé jusqu'ici l'article, quoiqu'il me mette dans la nécessité d'augmenter d'une feuille au moins le cahier de ce mois. Peut-être, à ma place, vous l'auriez rejetté, dans l'intérêt du Recueil, à cause des circonstances, et parce qu'il nous fait sortir des deux limites, soit de modération prudente, soit du nombre fixe de feuilles d'impression, dans lesquelles nous devons nous renfermer. Du moins, si je vous fais, par suite de vos relations intimes avec la Revue, ce double sacrifice, et celui plus grand encore de me mettre en opposition avec des hommes

que j'estime, et dont je partage l'opinion, vous ne devez pas refuser d'avouer publiquement et de signer un article pour l'insertion duquel vous avez vivement insisté, et qui n'est admis que par considération pour vous. Sur ces motifs, je dois vous faire connaître que, si vous refusez d'y mettre votre signature, nous serons forcés d'en ajourner l'insertion. Puisque vous le croyez très convenable pour la Revue dont vous êtes l'un des principaux collaborateurs, vous devez vous honorer de le consacrer par votre nom. Si vous craignez, en vous nommant, de vous compromettre vis-à-vis M. Lacretelle ou de qui que ce soit, la Revue doit imiter votre réserve, et vous ne sauriez la blâmer. Je vous prie de me répondre ce matin, en me renvoyant l'épreuve, afin d'éviter de nouveaux délais dans l'impression de notre fabac, qui est très retardée ce mois-ci, justement à cause de votre article.

Je vous renouvelle l'assurance de mes sentimens distingués d'estime et d'attachement.

---

74. Monsieur Rodet, de l'Ain, membre de la Chambre des Députés.

Paris, le 21 Juillet 1821.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous écrire sous les auspices de votre honorable collègue M. Sapey, et de vous envoyer, d'abord un petit manuel Electoral contenant, sous le titre d'instruction familière à Mrs les Electeurs, une profession de foi politique et constitutionnelle; qui, je crois, est celle de tout bon français, puis, divers prospectus, extraits et annonces concernant la R.E. Puis cahier de ce recueil dans lequel est insérée une notice sur le respectable Camille Jordan, dont la France entière a pleuré la perte et que j'ai moi-même d'autant plus sujet de regretter, qu'il m'honorait de son estime et qu'il s'intéressait vivement à l'entreprise que j'ai fondée et que je dirige.

En lisant, Monsieur, les extraits ci-joints relatifs à notre R.E., j'espère que vous en apprécierez le plan, l'esprit et le but, et que vous contribuerez à la faire connaître à vos compatriotes et à la répandre dans votre département. D'abord, elle se rattache à la France, comme au principal foyer du monde

civilisé, le compte rendu des produits les plus remarquables de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les pays; elle mérite de fixer l'attention et l'intérêt des députés qui ne craignent point les progrès des lumières et la noble puissance de la pensée; puis, elle contribue à tirer de l'oubli les utiles travaux, souvent ignorés, ou trop peu appréciés, des sociétés d'agriculture et des académies de nos départemens. Elle est enfin un moyen précieux et central de communication entre les hommes éclairés et les hommes de bien des contrées les plus éloignées; et, quoiqu'elle ne compte encore que trente mois d'existence, pendant lesquels elle a publié dix volumes, qui renferment un abrégé de l'histoire scientifique, littéraire et industrielle de toutes les parties du monde; elle compte maintenant plus de vingt mille lecteurs choisis, surtout en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en France, en Belgique, en Suisse, en Pologne, en Russie, en Grèce, & aux Etats unis d'Amérique, au Brésil, à Calcutta, dans l'Inde, en Egypte &c.; et tous les mois, elle répand sur tous ces points du globe, si distans les uns des autres, un fidèle résumé de tout ce que la pensée & l'industrie humaines ont inventé, publié ou proposé de bon & d'utile. Ainsi, l'activité naturelle de l'homme, détournée de la sphère orageuse des passions politiques du moment, qui trop souvent divisent les particuliers, les familles, les nations, les gouvernemens, est dirigée dans la sphère plus élevée et plus tranquille des sciences rendues, pour ainsi dire populaires, des arts industriels, des découvertes utiles, de la philosophie morale appliquée aux moyens d'être meilleur et plus heureux, de la littérature comparée chez les différentes nations, des beaux-arts et de leurs produits les plus remarquables. Nous avons réuni des hommes distingués, laborieux, zélés pour le bien de l'humanité, qui sont comme les représentans des différentes branches des connaissances humaines et des principales littératures connues, tant anciennes que modernes, & qui veulent bien concourir, dans leurs sphères respectives, & pour les parties dont ils sont char-

-gés, à l'exécution de notre vaste plan. Une correspondance ~~et~~ étendue et très active, et la réception des recueils périodiques étrangers les plus estimés, nous permettent de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui caractérise la marche & les progrès de la civilisation.

Si vous approuvez, Monsieur, nos travaux & si vous y reconnaissez un esprit patriotique qui les anime & leur donne un caractère incontestable d'utilité, je vous prie de recommander vivement la Revue, comme une entreprise de bien public & une véritable institution à vos collègues et à vos concitoyens, et de la faire annoncer & apprécier, si vous en avez l'occasion, dans les journaux du dépt de l'Ain, & du dépt du Rhône.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

75.) S. E. Mr le Marquis le Marquis de Sémonville, pair de France, grand référendaire de la chambre des pairs.

Paris, le 23. Juillet 1821.

Monsieur le Marquis,

J'ai l'honneur d'adresser à votre excellence deux cents trente exemplaires d'un mémoire adressé à la Chambre des pairs par les propriétaires et rédacteurs des ouvrages périodiques de sciences, d'arts industriels, de littérature et de beaux-arts, dont l'original a été déposé dans les mains de Mr. le Comte de Ségur, pair de France, qui a bien voulu se charger de le présenter. J'oserai vous prier de faire distribuer, s'il est possible, dans la séance de ce jour, les mémoires ci-joints à Messieurs les nobles pairs, afin que chacun d'eux puisse en prendre connaissance et apprécier la réclamation qui leur est soumise, pour y avoir égard en délibérant sur le projet de loi. Cent neuf entreprises scientifiques, littéraires et industrielles se trouveraient frappées par l'amendement qui a été proposé, dans la seule ville de Paris, sans comprendre les Recueils périodiques du même genre publiés dans les départemens.

J'ai l'honneur, &c.

---

76. Mr Musset-Pathay.

Paris, le 24 Juillet 1821

Monsieur et bien estimable Collaborateur,

En me témoignant l'intention de concourir d'une manière suivie à la rédaction de la Revue Encyclop., et en vous chargeant de quelques travaux spéciaux pour ce Recueil dont vous avez pu apprécier suffisamment le plan, l'esprit et le but, exposés dans la première introduction qui ouvre le premier volume (cahier de janvier 1819) dans la lettre circulaire aux Collaborateurs et aux Correspondans insérée au commencement du tome V (cahier de janvier 1820) et dans le Coup d'oeil général sur les 8 premiers volumes de la Revue (cahier de janvier 1821), vous m'avez demandé de fixer par écrit les détails que je vous ai communiqués de vive voix, au sujet des articles, des tables de matières, et des revisions d'articles dont vous seriez invité à vous charger. Je vais réduire en peu de mots le précis des instructions et des conditions, qui paraissent devoir être convenues entre nous.

1°. Vous deviendrez membre du comité consultatif de rédaction, et en cette qualité, vous serez prié de recevoir des mains de M. Héreau, Secrétaire central, et de lire avec soin, tous les mois, environ quatre ou cinq articles d'analyses, ou mémoires, concernant des sujets de littérature, d'histoire, de Philosophie, etc. — Vous serez invité à donner votre avis sur les articles communiqués, en indiquant les retranchemens ou les corrections dont ils vous paraîtront susceptibles, et en veillant à ce que rien de trop scientifique, de trop technique ou de trop abstrait, ou hors de la portée de l'intelligence des lecteurs ordinaires, et rien de trop médiocre ou d'inconvenant et de propre à blesser les gens de goût, sous le rapport du fonds des idées ou de la pureté et de l'élégance du style, ne se glisse dans les articles. Cette double attention est surtout nécessaire pour les articles rédigés par des savans de profession, qui ne savent pas toujours se mettre à la portée des gens du monde, et pour ceux que nous fournissent des Collaborateurs ou Correspondans étrangers, allemands, italiens, anglais, espagnols, etc. qui ne possèdent pas parfaitement notre langue. Il importe aussi d'éviter les articles diffus, et les passages qui seraient de nature à être supprimés par les Censeurs, ou à

blesser les Gouvernements des pays étrangers dans lesquels circu=
=lente notre Revue. Elle doit se maintenir dans une Sphère philosophique,
à la fois élevée et tranquille, bien au dessus de la Sphère orageuse des —
passions politiques du moment. Il est un certain art d'exprimer toutes
les vérités utiles, avec Sagesse, réserve et modération, sans inquiéter et
sans irriter les opinions les plus opposées.

Nous vous prierons aussi, puisque vous lisez probablement
chacune des livraisons mensuelles de la Revue, de nous dire avec fran=
=chise le jugement que vous en aurez porté, et de recueillir les opi=
=nions des hommes éclairés, avec lesquels vous aurez eu l'occasion
d'en parler, pour nous indiquer les moyens de perfectionner ce —
Recueil.

Enfin, vous aurez la complaisance de revoir en manuscrit,
avant qu'elles soient à l'impression, les deux Sections du Bulle=
=tin Bibliographique et des Nouv. Scientifiq. et littéraires, déjà
mises en ordres par d'autres Collaborateurs, et toutes prêtes à
être imprimées, seulement pour en faire un dernier examen,
pour corriger les négligences de Style qui auraient pu échapper,
pour abréger les articles qui seraient susceptibles de l'être. Car,
nous devons toujours viser à la précision, en évitant la Sécheresse,
et nous attacher à faire penser plus qu'à faire lire, et à ne rien omettre
de ce qui est important ou intéressante, spécialement pour tout ce
qui concerne les Découvertes dans les Sciences, les publications
nouvelles d'ouvrages utiles ou remarquables, les travaux des —
Sociétés Savantes, littéraires, d'utilité publique, etc.

Comme membre du Conseil consultatif, et quand
vous pourrez en exercer les fonctions, qui pourront être
alternativement remplies, pendant trois mois, par un autre
Rédacteur, vous recevrez une indemnité de cent cinquante —
Francs par volume, ou tous les trois mois, tant que la Revue
aura mille et jusqu'à deux mille abonnés. Elle en a près de
huit cents, aujourd'hui; et maintenant que, par la Suspension
des Séances des deux Chambres, les Journaux pourront nous
accorder des annonces, dont nous sommes presqu'entièrement
privés depuis neuf mois, nous pouvons espérer que le —

nombre de nos abonnés s'augmentera. Nous travaillons aussi à établir des relations directes et actives en Angleterre, en Allemagne, en Italie, dans le nord de l'Europe, en Russie, en Pologne, en Hollande et en Amérique.

Indépendamment de cette part dans la rédaction des articles, vous ferez vous-même, de tems à autre, des articles sur les ouvrages dont il vous conviendra de rendre compte, et ces articles seront rétribués, à raison de 75 fr. par feuille d'impression, tant que nous serons entre six cents et mille abonnés. La rétribution sera portée à cent francs, par feuille, lorsque nous serons entre mille et deux mille abonnés, car, nous avons adopté en principe de faire participer nos collaborateurs ordinaires et immédiats ou qui seront immédiatement à notre entreprise, aux avantages résultant de l'augmentation de ses produits. Ils deviennent ainsi, quoique sans mise de fonds, associés à nos progrès et à nos succès, et presque co-propriétaires. Ils s'engagent à leur tour à nous donner, à titre gratuit, dans le cours de l'année, la valeur de dix à douze pages, en petites annonces d'ouvrages, ou en extraits et mémoires, ou en nouv. scientifiq. et littéraires, jusqu'à ce que nous ayons dépassé le nombre de mille abonnés.

Vous avez de plus, Monsieur, paru disposé à vous charger de deux travaux spéciaux que nous aimerons à vous confier :

1°. Tables raisonnées des matières, pour les 3 premières années qui vont finir au 1er. janvier 1822, et successivement pour les cinq 1ères années ou pour les 10 premiers volumes de la Revue, pour lesquels seulement ces grandes tables seront publiées. Elles devront être faites, en partie, d'après le modèle des tables de la Bibliographie de la France par M. Beuchot; mais, elle comprendront quatre sections, pour atteindre et bien caractériser le but philosophique de notre Revue: rapprocher et comparer les nations, sous le rapport de la civilisation et de ses différentes branches, savoir :

a. Table des Sciences, des arts industriels, des littératures comparées, des beaux-arts et de leurs produits les plus remarquables.

b. Table des différens pays et des nations comparées sous les rapports qui constituent la civilisation : Agriculture, Industrie, Commerce, Éducation, législation, littératures, Académies, Etablissemens d'utilité publique, journaux, etc.

c. Table des ouvrages, classés par Sciences, par pays, ou par ordre alphabétique. (Nous consulterons les Tables faites par M.r Bouchot et les différens ouvrages de Bibliographie, pour adopter le mode le plus favorable aux recherches.)

d. Table des auteurs, des écrivains, des savans, des publicistes, des antiquaires, des artistes — et en général de toutes les personnes citées ou nommées par un motif quelconque dans les divers Cahiers de la Revue, avec une courte et précise indication du motif pour lequel chacune se trouve citée.

Je vous soumets, M, l'idée de ces Tables, dont nous pourrons, à loisir et de concert, combiner et perfectionner le plan, d'après vos propres réflexions, et d'après les observations que vous aurez recueillies.

Comme ce travail exigera une lecture attentive de tous les volumes de la Revue, on vous remettra la collection des trente cahiers, ou dix volumes publiés jusqu'à ce jour, et vous recevrez successivement les cahiers qui paraîtront, et les Tables des matières, déjà très soignées et détaillées, qui terminent chaque volume, à la fin de chaque Trimestre. Nous vous offrirons, pour ce travail, cent francs par feuille d'impression, tant que nous serons au-dessous de mille abonnés, cent vingt-cinq francs, quand nous arriverons à mille et jusqu'à seize cents abonnés, et enfin cent cinquante francs

par feuille, quand nous aurons dépassé ce dernier nombre.

2.° Le second travail spécial que nous vous demanderons, et pour lequel nous vous offrirons aussi cent francs par feuille d'impression, sera la rédaction de deux articles d'ensemble : l'un dici au 1.er janvier prochain, sur les oeuvres complètes de J.J. Rousseau, sur le caractère de son génie, l'influence qu'il a exercée de son vivant et après sa mort, et sur ses opinions philosophiques, religieuses, morales, politiques, littéraires, etc. ; l'autre, pour le mois de juillet 1822, sur Voltaire, considéré et jugé avec impartialité sous les mêmes rapports. Il s'agit d'un rapprochement et d'une revue critique et philosophique des ouvrages et des travaux de ces deux grands écrivains.

Je prendrai la liberté, M., de vous rappeller, en terminant cette lettre, que nous comptons aussi sur votre bonne et utile coopération pour notre Dictionnaire historique et raisonné des Sciences morales et politiques, pour lequel vous serez à la fois, aux conditions déjà convenues par le projet d'acte signé du premier noyau des fondateurs, actionnaires, Collaborateurs, membre du Conseil central de rédaction et de Direction, et plus spécialement chargé de la Seconde Section : philosophie morale et éducation.

Je vous prierai de me répondre si nous sommes d'accord sur tous les objets énoncés dans ma lettre, et si vous accédez aux divers arrangemens que j'ai l'honneur de vous proposer, ainsi qu'à la fixation des époques pour les deux grands articles sur J.J. Rousseau et sur Voltaire. S'il vous convient de ne vous occuper que du premier de ces écrivains, un autre de nos Collaborateurs se chargera du Second.

J'ai l'honneur de vous renouveller, M., l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

77.) Mr. le Cte Anglès, Ministre d'état, Préfet de police.

Paris, le 30. Juillet 1821.

Monsieur le Comte,

Désirant connaître si la nouvelle loi relative à la censure doit s'appliquer à la Revue Encyclopédique, et quelles seront les formalités à remplir par les éditeurs de ce Recueil scientifique et littéraire, dont j'ai eu l'honneur de vous faire connaître le plan et le but, à l'époque où il fut fondé, en Janvier 1819, et dont l'extrait ci-joint de l'Abeille pourra vous donner une idée assez exacte, je crois pouvoir prier votre excellence de m'indiquer un moment où elle voudrait me recevoir, et j'espère qu'elle sera disposée à favoriser la libre publication d'un ouvrage périodique, devenu Européen, qui rapproche et compare les littératures des différentes nations, qui est étranger par son plan aux matières politiques proprement dites et aux discussions sur les événemens du moment; — et qui, j'ose le dire, mérite d'être encouragé par le gouvernement, parcequ'il contribue à rattacher à la france, comme à l'un des principaux foyers du monde civilisé, le compte rendu des produits les plus remarquables de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les pays.

78.) Mr. Ternaux, aîné, membre de la Chambre des députés.

Paris, le 6. août 1821.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer, comme vous avez bien voulu m'y autoriser hier, quelques prospectus de notre R. E., trois exemplaires du coup d'œil sur les deux premières années et sur les huit premiers volumes de ce recueil, et un extrait du Compte qui en a été rendu dans l'Abeille, et que je vous prie de lire vous même, et de faire lire, parcequ'il est propre à donner une idée exacte et précise de notre but et de notre plan. J'espère que dans votre voyage, vous pourrez nous faire quelques souscripteurs. Nous en avons besoin, et il s'agit de maintenir et de faire prospérer une institution

= Lettres semblables écrites à Mrs Sapey, Rodet, Kératry, J. Laffitte, Basterrèche &ca tous députés, et à Mrs J. Bowring, pour l'angleterre et pour l'Espagne; Verdier, pour le portugal; Signeul et Klinkowstrom, pour la Suède; Heiberg et M pour la Norvège et le Danemarck; Brockhaus, Maurice Bethmann, Wenderoth &ca pour l'allemagne; le prince Czartoriski, pour la pologne; de Saluces, Giegler &ca pour le piémont et l'Italie; Haugard, de la Harpe, &ca pour la Suisse; Meyer, pour la hollande &ca (en tout, 58 lettres non inscrites, &ca)

essentiellement nationale et philantropique, qui, loin d'être une spéculation, a donné beaucoup au delà de ce qu'elle avait promis, en augmentant volontairement ses dépenses, avant d'être arrivée au point de couvrir tous ses frais par ses produits, dans la seule vue d'agrandir son cadre et d'améliorer l'exécution de son plan. les hommes de bien et les hommes éclairés de tous les pays ont commencé à encourager nos travaux et doivent en assurer le succès par leurs suffrages, et en répandant et en faisant apprécier notre Recueil, puisque l'esprit de coterie ou de parti empêche qu'il soit annoncé avec soin dans les journaux.

Je joins ici Cinq exemplaires que je vous prie d'accepter du choix de pensées politiques que j'ai cru pouvoir extraire avec fruit des ouvrages de Mme de Staël, et un exemplaire du petit manuel électoral.

Permettez-moi de vous rappeller la note que j'ai eu l'honneur de vous remettre, il y a quinze jours, concernant le jeune Arthur Chasteriau, orphelin, fils d'un adjudant g.al français, tué sur le champ de bataille de Waterloo. cet jeune homme pourrait être utilement employé dans une maison de commerce, et mérite l'intérêt que je sollicite de vous en sa faveur.

P. S. Je crois devoir, Monsieur, joindre ici un tableau de souscription pour la R. E., où seraient compris les noms des personnes qui, en connaissant l'existence de ce recueil, son esprit, son but et son plan, seraient disposées à s'y abonner.

---

79. / MM. les Membres du Comité du Théâtre français.

= Lettres semblables écrites à MM. Talma, baptiste aîné pour le premier théâtre français ; — à M. — Courtin, pour les deux — théâtres du grand opéra — et de l'opéra italien ; — à M. Dejean, avocat au Conseil pour les deux — théâtres de l'opéra comique (Bordeau) et du — Gymnase dramatique.

Paris, le Sept août 1821.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous écrire Sous les auspices de Mr. Talma, qui m'honore depuis longtems d'une amitié particulière, et qui, en appréciant les motifs de la demande qu'il a bien voulu se charger d'appuyer auprès de vous, m'a fait espérer qu'elle serait favorablement accueillie.

Le but de ma lettre est d'obtenir une entrée à votre —

Théâtre, comme Directeur et Principal Rédacteur d'un Recueil littéraire: Revue Encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature et les arts, dont je joins ici un Prospectus, ainsi qu'un Coup-d'oeil sur les — volumes qui ont déjà été publiés et une annonce du même Recueil insérée dans l'Abeille, et qui en fait bien connaître le plan, — l'esprit et le but. Déjà, le Second Théâtre français nous a — accordé deux entrées, l'une pour le Directeur de la Revue, l'autre pour l'un de ses collaborateurs, chargé de tems en tems de rendre compte des pièces nouvelles.

Maintenant que notre ouvrage périodique, devenu Européen, est généralement répandu en France et dans les pays étrangers, comme il a une classe choisie de lecteurs qui se compose surtout des amis éclairés de la littérature, des Théâtres et des Beaux-arts, il entre à la fois dans le plan de nos travaux et il est dans le véritable intérêt des grands Théâtres de la capitale d'aviser aux moyens de faire rendre exactement compte, dans la R.E., soit des des pièces nouvelles, soit du mérite et du jeu des principaux acteurs, soit des représentations qui, par une circonstance particulière, — attirent une plus grande affluence.

D'un côté, l'histoire du premier Théâtre français appartient à l'histoire de notre littérature et fait partie de notre gloire nationale; elle ne doit pas être négligée dans un Recueil, qui rattache à la France, comme au principal foyer du monde civilisé, le compte rendu des produits les plus remarquables de l'esprit humain dans les lettres et dans les arts. Sous un autre point de vue, comme notre Revue Encyclopédique est la lecture habituelle d'un grand nombre d'hommes qui recherchent les jouissances intellectuelles et qui fréquentent surtout les grands Théâtres, il est utile, dans l'intérêt de l'art dramatique, et des Théâtres en particulier, de tenir cette classe de lecteurs au courant des productions admises sur la Scène qui obtiennent ou méritent le mieux les — suffrages.

Mes Collaborateurs et moi, nous avons attendu, Messieurs, pour vous adresser notre demande, que la R. E. eut déjà

plusieurs années d'existence et fût assez répandue pour offrir un avantage réel aux Théâtres qui lui accorderaient une entrée.

Pour vous mettre à même d'apprécier et de juger Notre plan, j'ai l'honneur de vous adresser à la fois notre Prospectus, un coup-d'oeil général sur les huit premiers volumes de la Revue, et un art. de l'Abeille, journal littéraire, qui en contient une annonce détaillée.

En attendant, Messieurs, votre décision, je vous prie d'agréer les assurances de ma considération la plus distinguée.

---

80. / Mr. Arthus-Bertrand, libr. à Paris.

(Bibliothèque de famille.)

Paris, le 9. août 1825.

Monsieur,

C'est à Madame Belloc elle-même que vous devez remettre le compte de la Bibliothèque de famille, dont les dépenses me paraissent excéder celles dans lesquelles vous aviez promis de vous renfermer, et qui, dirigées avec une très sévère économie, peuvent couvrir les frais, si l'on arrive au nombre de 300. abonnés. J'envoyez à Madame Belloc le compte que vous m'adressez, pour qu'elle le puisse comparer à ceux des mois précédens, et je crois qu'il y aura quelques articles susceptibles de réduction. Du reste, je vous prierai d'établir le devis des dépenses nécessaires, dès à la fin de l'année, pour les cinq derniers cahiers qui restent à paraître, afin que Mme Belloc et moi puissions connaître la dépense totale annuelle, réduite au strict nécessaire, comparée avec les recettes faites jusqu'ici, et d'où résultera la connaissance exacte des recettes qu'il faut obtenir encore pour couvrir tous les frais.

Puis, il faut prendre de suite les mesures convenables pour que l'entreprise ne soit pas plus longtems en souffrance.

1°. Economie sévère; se borner aux dépenses indispensables. Jusqu'à présent la rédaction est entièrement gratuite. On doit faire en sorte qu'à la fin de l'année le zèle et le désintéressement de Madame Belloc obtiennent au moins une légère indemnité.

2°. faire annoncer la Bibliothèque de famille avec soin dans plusieurs journaux; ce qui devient facile, depuis que la session des chambres est finie.

3.° assurer le service et l'envoi très réguliers de la Bibliothèque de famille, en la faisant paraître et expédier, dans les huit premiers jours de chaque mois. pour cela, Madame Bellot, désormais plus libre, a l'intention de fournir les copies de ses cahiers en tems utile, et vous devez faire accélérer l'impression et l'expédition qui ne sont peut-être pas assez actives.

4.° faire tirer un certain nombre de prospectus, dont la planche a dû être conservée, pour les répandre avec soin. Vous devez en envoyer de votre côté, en les recommandant, et de mien, j'en puis placer beaucoup avec succès ; mais je n'en ai plus un seul depuis longtems.

5.° faire relier et placer un certain nombre d'exemplaires du 1.er Volume pour qu'ils soient vendus séparément, et pour cela, en réduire le prix au prix ordinaires des autres ouvrages du même format et du même genre.

Indiquez-moi ce que vous pouvez faire pour arriver à des résultats plus satisfaisans que ceux qui ont été obtenus jusqu'ici ; et je m'occuperai, avec une nouvelle ardeur, à faire compléter le nombre des souscripteurs nécessaire pour que les dépenses soient couvertes par les recettes.

J'ai déjà pris et payé douze abonnemens ; dès que j'aurai les renseignemens ultérieurs que je vous demande, et quand j'aurai pu me concerter avec Madame Bellot et avec vous pour assurer les moyens de faire mieux connaître et réussir ce recueil, je prendrai encore un certain nombre d'abonnemens pour mon propre compte, et j'écrirai, en envoyant des prospectus nouveaux, auxquels il conviendra peut-être de faire quelque addition, à plusieurs instituteurs et institutrices, à deux proviseurs de Collèges royaux, à M.r le Recteur de l'Académie de Paris et à d'autres personnes influentes pour faire placer le nombre nécessaire, soit d'exemplaires du premier volume, soit de souscriptions pour l'ouvrage entier, de manière que les recettes puissent couvrir les dépenses de l'année.

Il sera aussi nécessaire d'établir désormais un petit compte résumé des recettes et des dépenses, par mois, dans lequel soit

rappellé, en une ligne, le total des recettes et des dépenses des mois précédens, pour qu'on ait toujours sous les yeux l'ensemble de l'entreprise et l'apperçu de ses progrès mensuels, et pour qu'on veille avec plus d'activité à prendre toutes les mesures qui peuvent en assurer le succès.

A ces conditions, et de concert avec Madame Belloc, et avec vous, je vous réponds, comme je vous l'ai dit dans le commencement, qu'il n'y aura aucune perte; et dans tous les cas, vous serez couvert de vos avances personnelles dûment justifiées.

---

81. M.r Bernaux, aîné, membre de la chambre des Députés.

Paris, le 11. août 1821.

Monsieur,

En vous remerciant de votre obligeante promesse de contribuer dans votre voyage, à faire connaître et apprécier notre M. C., et à lui procurer des souscripteurs dont elle a besoin d'augmenter le nombre pour se consolider et pour étendre et améliorer son plan, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignemens que vous m'avez demandés, concernant des cordonniers qui se sont distingués

L'un, M. François, de Paris, tout en exerçant son état, a cultivé son talent naturel pour la poésie, et a fait (en 1808 ou 1809) une tragédie intitulée: Zénobie ou la chute de Palmire, dans laquelle sont de grandes beautés. Cette tragédie avait été lue par Talma chez la Reine de Hollande et chez la Reine de Naples, qui, l'une et l'autre, assignèrent une pension annuelle de 1200 fr. à l'auteur. Celui-ci aussi fier que modeste, après avoir reçu la pension, pendant la première année, refusa de faire aucune démarche pour qu'elle fût continuée, les années suivantes. Sa pièce était remplie de vers énergiques contre les Romains, conquérans et tyrans du monde, entr'autres ceux-ci sur l'empire Romain:

Dans sa chaîne est le monde; et quiconque la brise,
Soudain pour l'en punir, la guerre est entreprise.....
Ce colosse effrayant est d'autant plus fragile,
que, plus haut élevé, plus sa chute est facile..

non seulement la représentation, mais la lecture de cette tragédie furent défendues par Napoléon, et d'après ses ordres, par Fouché, à cause des allusions directes auxquelles beaucoup de passages donnaient lieu ; et le poète, qui n'était soutenu par aucune protection, par aucune coterie, rentra dans son obscurité. Je l'ai visité alors dans sa boutique, où il faisait ses souliers, entouré des beaux chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Voltaire et des meilleures tragédies modernes, qui occupaient deux ou trois tablettes, à côté de ses formes de chaussures.

Le ministre de l'administration de la guerre, informé par moi des talens et du peu de fortune de M. François, lui fit offrir de se charger d'une fourniture de souliers pour l'armée, qui lui aurait procuré d'assez grands bénéfices. Il refusa, en exprimant sa reconnaissance, et en disant que les embarras sont ennemis des muses, et qu'il préférait conserver sa liberté avec sa pauvreté.

Le même M. François avait composé, à la fin de janvier 1813, un dithyrambe contre Napoléon dont les folies et l'ambition précipitaient la France dans un abyme. Ce dithyrambe, d'une poésie noble et inspirée, ne put alors être communiqué qu'à un petit nombre d'amis sûrs. Six mois après, en 1814, on sollicitait l'auteur de le faire imprimer ; on lui faisait entrevoir qu'il aurait une pension du roi de France, ou un présent de la munificence de l'Empereur Alexandre. Non, répondit-il ; j'ai pu exprimer mon indignation contre Napoléon encore puissant ; je ne publierai point mes vers, maintenant qu'il a perdu la couronne. J'aurais l'air de me joindre à ceux qui accablent de leurs outrages un monarque détrôné. Ma muse ne l'a jamais encensé, lorsqu'il était maître du monde ; elle ne l'insultera point, lorsqu'il est déchu de sa haute prospérité.

Un caractère aussi noble que son talent est distingué doit concilier à M. François, toujours simple cordonnier (je crois, rue des fossés Montmartre, N°. 20.) l'estime et les suffrages de tous les hommes qui honorent le mérite modeste, et l'homme qui a le sentiment de sa dignité.

Un second cordonnier, qui a droit d'être honorablement cité, s'est fait remarquer à Paris par une activité extraordinaire et par une capacité rare pour conduire de grandes affaires ; il se nommait M. Garrau. Il avait été chargé, d'abord de petites fournitures de souliers pour des corps de troupes ; puis, de fournitures considérables de souliers, de bottes, d'effets de coeffure et de buffleterie, enfin d'effets d'habillement pour les armées ; et il a fait, en moins de quinze années, une fortune immense, dont il était redevable à son active industrie, parfaitement secondée par l'intelligence, l'esprit d'ordre et le zèle de son épouse, femme d'un rare mérite, qui avait reçu de son père, chef d'un pensionnat à Paris, une excellente éducation et qui dirigeait la correspondance et tenait les principaux livres de la maison de commerce et des nombreux ateliers de son mari. M. Garrau n'a pu jouir longtems du fruit de ses travaux ; il est mort prématurément à Paris, en 1814, ou 1815, par les suites d'un accident, en dirigeant lui-même la construction d'une grande et magnifique maison qu'il faisait bâtir dans le faubourg poissonnière ; sa veuve jeune et belle encore, lui a fait élever, au Cimetière du pere Lachaise, un monument où elle est elle-même représentée, sculptée en marbre, pleurant sur le tombeau de son époux.

Un troisième cordonnier s'est élevé de nos jours, par son courage et à la suite d'avantures singulières aux plus hautes dignités politiques, dans le pays qu'il habite maintenant. Cet individu dont le nom m'est échappé, simple ouvrier cordonnier à Toulouse, devint soldat au commencement de la révolution, fit partie de l'expédition d'Egypte, resta au Caire, après le départ des français, soit comme prisonnier, soit par toute autre circonstance, fut placé, comme l'un des braves de la plus brave armée de l'Europe, dans le corps privilégié des Mamelucks, d'où l'on tire les Beys, devint Bey lui-même, par la faveur d'un personage puissant en Egypte, à la fortune duquel il s'était attaché, et n'a cessé

de conserver, dans sa nouvelle et magnifique demeure, son uniforme de grenadier français et les instrumens de sa première profession.

J'aurais pu remonter à des tems plus éloignés et trouver beaucoup d'exemples du même genre, j'aurais pu spécialement citer Adam, cordonnier de Nevers, devenu célèbre par des chansons qui révélaient un véritable talent poétique. — J'ai voulu me borner aux faits les plus récens qui m'étaient connus, concernant trois cordonniers, nos compatriotes, et contemporains, qui tous trois ont fait preuve d'une grande capacité, dans des positions différentes, et qui se sont frayés, par leurs talens et par leur conduite, une route honorable à la considération et à la fortune.

P.S. je crois pouvoir, Monsieur, vous offrir ici le 1.er cahier du second volume de la petite bibliothèque de famille, et vous recommander très particulièrement ce recueil entrepris et rédigé par une dame, sous les auspices et d'après l'invitation de la société d'éducation de Paris, qui offre des sujets de lectures, intéressans et instructifs, aux jeunes enfans des deux sexes, dont l'abonnement est de douze francs par année, et de dix francs pour les institutrices et les parens qui en prennent au delà de six exemplaires. Cette entreprise bonne et utile mérite d'être soutenue et encouragée. Vous ne refuserez pas de la faire connaître et de lui procurer des souscripteurs, dans votre voyage. /.

---

82. / M.r S.A. Coupin. Paris, 14 Août 1821 mardi, 10 heures du Soir.

Monsieur et cher Collaborateur,

Je profite du premier et du seul moment de respiration et de repos que m'ont accordé, après une longue et pénible journée, toute entière sacrifiée aux fastidieux travaux et aux embarras de tout genre dont m'accable la R.E., qui serait pour moi un supplice prolongé, si je continuais à porter seul tout le poids de la Direction, de l'Administration, de la correspondance et des relations journalières, de plus en plus multipliées, pour répondre

à votre lettre. Je l'aurais certainement fait plutôt, si cela m'avait été possible. Mais, 15 à 20 lettres ou billets pressés par jour et autant de conférences obligées et urgentes ne me laissent plus même le tems d'examiner avec un peu d'attention et de soin les articles qui nous sont envoyés, encore moins d'en faire moi-même, et d'écrire ou de penser pour mon propre compte. C'était donc pour vous éviter la peine d'attendre, que j'avais chargé Mr. Béreau de vous envoyer d'abord le bon de soixante francs préparé pour vous, depuis le 6 Août. Ce bon que vous renvoyez, quoique énonciatif de l'article auquel il s'applique, ne préjugeait rien au sujet d'un autre que vous êtes fondé à réclamer, et que je vous adresse, en espérant bien n'avoir à l'avenir de correspondance avec vous que sous un rapport purement littéraire, et pour ce qui concernera la rédaction. Je prie Mr. Carrière, l'un des actionnaires, de se charger exclusivement de faire, de signer et d'envoyer les bons de payement des articles à nos collaborateurs, d'après les bases convenues avec eux. Donc, je vous écris, pour la dernière fois, sur ce désagréable sujet.

Je conçois que, dans votre point de vue, vous croyez devoir réclamer le prix de tous les articles dont vous rappellez le détail. Mais veuillez un instant vous mettre à ma place, et juger si je me suis entièrement trompé.

Je crois vous avoir dit que, pour les articles demandés par la R, et faits exprès pour elle, vous auriez le maximum de la rétribution allouée, tant que nous sommes au-dessous de 900 abonnés, ou 75 fr par feuille pour les articles fournis à la R, et insérés, sans avoir été spécialement demandés par la Direction. — Puis, je vous ai communiqué la condition à laquelle tous nos collaborateurs ont bien voulu souscrire, de donner, chaque année, à titre gratuit, environ une feuille d'impression, tant que la R. est au-dessous de 900 abonnés, soit pour le prix de l'abonnement —

annuel, soit pour contribuer à fonder une grande, difficile et dispendieuse entreprise, soit pour faciliter les dépenses extraordinaires qui résultent de la confection et de l'impression des Tables analytiques, très détaillées, de plus d'une feuille, ajoutées à la suite de chaque volume, et surtout de l'augmentation de deux et trois feuilles d'impression, publiées chaque mois en sus du nombre de douze feuilles, par livraison mensuelle, que nous sommes seulement tenus de fournir à nos abonnés. Comme nous avons un plan très vaste et proportionnellement un cadre très étroit, nous aimons à pouvoir étendre un peu notre cadre pour mieux remplir notre plan, et nous ne pouvons nous permettre cette libéralité envers le public, à une époque où nous ne couvrons pas encore tous nos frais, et où les deux premières années nous ont laissé un déficit, qu'autant que la libéralité de plusieurs de nos collaborateurs, en nous dispensant de payer une partie de la rédaction, nous laisse un peu de latitude pour augmenter les dépenses de papier, d'impression et d'expédition. MM. Sanjuinais, Delaborde, Golbéry et moi, et quelques autres encore, nous n'avons jamais reçu un sol pour nos articles, quoique très nombreux. Une partie des articles du Bulletin Bibliographique français, ainsi que la plupart des grands articles: Mémoires et Notices, nous sont aussi fournis sans rétribution. En général, nous ne payons jusqu'ici que les articles demandés d'avance et faits exprès pour la R., et les Graduateurs qui ont une indemnité fixe par mois pour compulser les Journaux étrangers et en extraire les articles appropriés à notre plan. Les auteurs des annonces Bibliographiques se contentent d'un exemplaire de l'ouvrage qu'ils ont annoncé. Lorsque vous m'avez témoigné le désir de rendre compte du manuel de l'amateur d'estampes, ouvrage de Bosse, dont il a été remis un seul exemplaire au Bureau, et sur lequel vous avez fait une annonce, très bonne sans doute, mais de 4 pages seulement, j'ai cru je l'avoue, que l'exemplaire d'un ouvrage fort cher, qui avait paru vous

plaire, vous tiendrait lieu de rétribution. Vous m'avez également exprimé le désir de garder l'ouvrage sur le Musée Chiaramonti, dont un seul exemplaire m'avait été adressé pour moi par l'auteur ; et considérant qu'indépendamment de vos grands articles, qui donnaient droit à une rétribution convenue, — vous aviez la complaisance de fournir, comme les autres collaborateurs, de petits articles non payés pour le Bulletin et les nouvelles, je me suis fait un devoir de vous laisser un ouvrage rare, mieux placé dans votre Bibliothèque que dans la mienne.

Maintenant, prévenu que je dois payer tous les articles, excepté un seul fourni à titre gratuit, je veillerai à ne jamais en comprendre dans le nombre de feuilles qui excèdent celui que je dois à mes Souscripteurs.

Quant au Bulletin des arts que vous m'avez proposé, et qui rentre parfaitement dans notre plan, je vous prierai de vous en donner un premier article, de 4 pages au plus, pour le Cahier d'Octobre, et ensuite, un de 3 pages au plus pour chaque mois ; et il sera convenu, comme je vous l'ai offert, que vous recevrez pour ces articles, cinq francs par page, payés tous les trois mois.

Agréez M, mes civilités empressées.

83.) M. Agoub, à Paris.

Paris, le 15. août 1821.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir, en réponse à votre lettre du 11. courant, que la Direction de la R. E. accepte votre proposition de rendre compte dans ce recueil, de la 2.de édition de la Description de l'Egypte, sur l'exemplaire dont vous pouvez disposer. Vu l'importance de cet ouvrage et la durée de sa publication, la direction consentira à recevoir de vous, dès à trois années, de six à sept et au plus neuf articles, de dix ou douze et au plus seize pages, ou une feuille d'impression chacun. Ces articles seront admis, environ de 4 en 4 mois, et vous seront payés dans le mois qui suivra leur publi-
cation

118.)

sur le pied de 75 francs la feuille d'impression, caractère petit romain employé pour la section des Analyses. Les articles seront examinés, suivant l'usage, par le conseil de rédaction qui vous communiquerait, s'il y avait lieu, les changemens dont ils pourraient être susceptibles. Vous pourrez revoir les épreuves, avant le tirage; et vous recevrez un exemplaire de chacun des cahiers dans lesquels vos articles seront insérés.

84.) à M. P. A. C.

Paris, le 16 août 1821, Jeudi Soir.

Monsieur et cher Collaborateur,

Je vous remercie de votre Lettre. Entre hommes faits pour s'estimer, il importe de prévenir les mal-entendus qui sont très nuisibles, dans les petites, comme dans les grandes affaires, et j'ai eu peut être le tort de ne point m'expliquer d'une manière assez positive avec vous sur les arrangemens que la situation des affaires de la Revue, dont les progrès sont très lents, obligeaient de se réduire à ce qu'elle pouvait faire. Je connais un Recueil du genre de notre, qui avait fait de brillantes promesses et même pris des engagemens, par lesquels avaient été un peu séduits quelques-uns de nos Collaborateurs. On a fini par les réunir et leur représenter qu'on était hors de leur donner ce qu'on avait promis. Pour mon propre compte, il m'est encore dû, depuis cinq ans, par trois éditeurs de Journaux, dont deux sont beaucoup plus riches que moi, et qui, ayant prétendu que leurs entreprises n'avaient point réussi, ont cru pouvoir se dispenser de payer les rétributions convenues. Du moins, si la Revue donne peu et même hésite souvent à prendre des engagemens fixes, elle les tient exactement, dès qu'ils sont pris, aux dépens de qui de droit (c'est à dire, aux miens.)

Maintenant, nous savons de part et d'autre à quoi nous en tenir, et j'en remets une note à Mr. Héreau, Secrétre central et caissier, et à Mr. Carrière, chargé de l'Administration.

Éc. 75 fr. par feuille, pour les articles demandés expressément.
60 fr id. id. pour les articles seulement offerts et agréés.
5 fr. par page, petit-texte, pour le Bulletin des Arts, qui,

Conditions précises avec M. P. A. pour le prix de ses articles.

commençant au 1er. Octobre, aura d'abord au plus quatre pages, et ensuite 3 pages seulement par mois.

Annonces Bibliographiques d'ouvrages; sans rétribution, lorsque les ouvrages vous seront laissés. — 5 fr par page, si elles sont demandées pour la Revue et si elles donnent une idée de l'ouvrage. Car, il y a tel ouvrage que nous annonçons seulement par le titre pour en faire connaître l'existence.

Je n'ai ni le tems, ni l'envie de revenir sur quelques — observations de détail de votre lettre, qui seraient susceptibles de bonnes réponses. Par exemple, la gravure des trois âges n'a jamais été envoyée pour la Revue, ni avec l'intention qu'elle y fût annoncée. M. Gérard me l'a envoyée, avec une lettre de remercîment, au sujet de la mention que j'avais faite de son Tableau, dans mon très long article, de deux feuilles environ, sur le cours d'histoire rapporté à l'influence des femmes; et — cet envoi de Mr. Gérard a été le seul avantage, précieux pour moi, que ce travail m'a procurés. Je vous ai parlé de cette gravure, dont je comptais ou ne point faire mention dans la R., ou mettre seulement quelques lignes d'annonce, prises dans la lettre même d'envoi qui faisait entrevoir qu'elle n'était pas aussi bien faite que le nom de Morghen aurait pu le faire espérer. Vous étiez — beaucoup plus capable que moi d'exprimer en peu de mots un — jugement sur cet ouvrage, et vous avez eu la complaisance de me suppléer. C'était un service qui m'était personnel, et dont je vous remercie. Car, sans vous, ou je n'aurais rien dit, ou je ne me serais hasardé qu'à écrire dix lignes. Je croyais fermement que vous aviez reçu les trois volumes du Manuel de l'amateur d'estampes, dont, au reste, on vous a remis tout ce qui nous a été envoyé. Si vous adressez une note, on réclamera la suite et le complément de l'ouvrage, dont, sans votre intention d'en rendre compte, j'aurais fait insérer le titre, avec — l'indication des principaux Chapitres, pour indiquer et faire connaître l'ouvrage, comme cela suffit le plus souvent pour nos Annonces Bibliographiques. J'ai senti néanmoins qu'il valait mieux une notice faite avec connaissance de cause, et

par ce motif, j'ai renoncé, sans aucun regret, à un livre qui n'avait de prix réel pour moi que pour un de mes enfans, très occupé de dessin.

Je termine là mes observations, pour vous bien prouver que je ne mets dans toutes ces choses aucune prétention personnelle et que, loin d'avoir la part du lion dans la Revue, j'y ai mis jusqu'ici, je le répète, sans autre dédommagement que l'espérance de fonder une chose bonne et utile, mon argent, qui me rentrera, je l'espère, mais qui aura couru de terribles chances, et de plus, ma santé, ma tranquillité, ma liberté, ma pensée et tout ce que j'ai de plus cher. J'ai donc la triste part de celui qui porte un fardeau sous le poids duquel il est souvent prêt à succomber et qui a le chagrin d'être le point de mire de toutes les réclamations, bien ou mal fondées, d'avoir la responsabilité de torts qui très souvent ne sont pas les siens, et d'être condamné à vivre dans un état de véritable dépendance, continuelle et servile. Et j'ai pourtant consacré 26 années de la manière la plus active, et j'ose dire, la plus honorable à servir mon pays dans des fonctions supérieures et des emplois importans. Je suis bien mal recompensé, sous tous les rapports, et j'ai ajouté de nouvelles causes de peines à d'anciens malheurs, par trop de dévouement et par un abandon poussé jusqu'à l'imprudence.

Votre bien dévoué.

---

85. M^r. le Comte de Lacépède, pair de France, membre de l'institut.

Paris, le 21. août 1821.

Monsieur le Comte,

D'après la réponse obligeante que vous avez bien voulu me faire hier, à Bicêtre, j'ai l'honneur de vous adresser l'ouvrage de M. Cuvier sur les ossemens fossiles, en vous priant d'en faire l'objet d'une analyse pour la B. U. Nous désirons que vous ayez l'extrême complaisance de nous faire envoyer cette analyse dans le courant du mois de décembre prochain, et de la borner, s'il est possible, à douze ou quinze pages d'impression, afin que nous puissions l'insérer en une seule fois dans notre cahier du mois de janvier, où la section des sciences physiques, s'ouvrira

sous les plus heureux auspices, grace à votre nom. En rendant compte d'un ouvrage, quel qu'il soit, les auteurs des articles sont parfaitement libres, ou de se borner à l'exposition claire de la doctrine qu'il expose, ou d'y joindre leur opinion pour ou contre cette doctrine, la R. E. n'étant point une arène ouverte aux colères ni aux partis, mais une sorte de monument consacré, comme le veut Bacon, à la dignité morale de l'homme et à l'utilité publique, et surtout à la vérité.

Nous compterons aussi sur l'article que vous avez eu la bonté de me promettre sur les oeuvres complètes de Buffon, et qui sera d'autant plus dans le plan de notre recueil que vous paraissez avoir l'intention d'y traiter l'influence que Buffon a exercée sur les progrès de l'histoire naturelle, rendu accessible à un plus grand nombre d'esprits, et l'influence salutaire que l'histoire et les sciences naturelles, plus généralement répandues, ont elles-mêmes sur la civilisation. Si vous pouvez, Monsieur le Comte, nous faire remettre cet article pour le 15 ou le 20 oct.bre prochain, comme vous me l'avez fait espérer, nous lui donnerons immédiatement une place dans notre cahier du mois de novembre suivant. Si nous le recevions à la fin de septembre, il serait placé dans notre cahier d'octobre.

La Société de la R. E. en vous remerciant de la part que vous consentez à prendre à ses travaux, me charge, Monsieur le Comte, de vous offrir les dix premiers volumes de la collection de notre Recueil, dont vous recevrez exactement la continuation. Les tables des matières, placées à la fin de chaque volume, et les trois introductions du Tome I.er, du tome V qui commence la seconde année, et du tome IX qui commence la troisième (1821) Coup d'oeil sur les 2. 1.ères années et sur les 8. 1.ers volumes, &c.a, vous feront connaître la nature et l'étendue de notre plan et la manière dont nous tâchons de passer successivement en revue les différentes branches des connaissances humaines, les principales littératures connues et les différentes nations. Si pendant votre séjour à la campagne, vous pouvez consacrer quelques loisirs à parcourir les volumes de la R. E., nous aimerons à nous aider plus tard de vos observations et de vos

conseils pour améliorer l'exécution de cet ouvrage périodique, qui compte maintenant près de 30. mille lecteurs choisis dans toutes les parties du monde civilisé. — Aussitôt que le grand et important travail dont vous êtes occupé sera publié, nous mettrons beaucoup d'empressement à le faire connaître, et nous veillerons à ce que la tâche difficile d'en rendre compte soit confiée à l'un de nos collaborateurs le plus en état d'en apprécier le mérite et l'utilité. J'ai l'hon. —

---

86. Mr. le duc de la Roche=foucault-Liancourt, pair de France. — Dictionnaire des sciences morales et politiques.

Paris, le 21. août 1821.

Monsieur le Duc,

Je me suis présenté chez vous pour avoir l'honneur de vous informer des travaux préliminaires qui ont eu lieu pour la fondation du Dictionnaire des sciences morales et politiques. Je désirais à la fois vous soumettre les résultats de ces premiers travaux et vous demander le jour où il vous conviendrait de vous réunir à nous pour y mettre le sceau et pour en déterminer l'organisation définitive. Les prin=cipaux collaborateurs du Dictionnaire, au nombre de seize, vous ont nommé à l'unanimité président et M. Ternaux aîné, vice-président; M. Champollion-Figeac, membre cor=respondant de l'institut, membre de notre société ~~d'agric.~~ d'éducation et de celle des méthodes, ami particulier de Mr. Jomard, l'un des collaborateurs de la R. E., a été nommé se=crétaire général, ainsi que M. Flourens, jeune médecin, savant et littérateur distingué, honoré de l'estime particu=lière de MM. Destutt Tracy et Cuvier. MM. Alexandre de la borde, Adelon, médecin fort instruit et l'un des prin=cipaux rédacteurs du Dictionnaire abrégé de médecine, et moi, avons été chargés de concourir, comme membres du comité central de direction et de rédaction, à donner une impulsion régulière à l'entreprise projettée, dont nous sommes fondés à espérer le prompt et heureux succès. Avant de nous orga=niser définitivement, nous avons cru devoir soumettre aux personnes jugées les plus capables de fournir les meilleurs

articles pour notre Dictionnaire un projet de prospectus, destiné à en faire connaître l'esprit, le plan et le but. L'esprit en sera sage et modéré, le plan circonscrit dans de justes bornes pour exposer avec précision et clarté les faits les plus importans, les principes les moins contestés, relatifs aux sciences dont nous devons offrir le tableau abrégé; enfin, le but est de satisfaire à un besoin généralement senti, de rendre plus facilement accessibles à un grand nombre d'esprits les élémens et les notions fondamentales des sciences morales et politiques qui sont, aujourd'hui surtout, d'une application immédiate et générale.

J'ai l'honneur, Monsieur le Duc, de vous soumettre le projet de circulaire, dont nous désirons faire imprimer 200 exemplaires pour l'envoyer, avec des épreuves du projet de prospectus, également ci-joint, aux personnes les plus honorables et les plus éclairées, qui pourront nous aider de leurs observations, de leurs conseils et de leur coopération dans quelque partie, pour perfectionner et compléter l'exécution de notre plan et pour en assurer le succès.

Si vous pouvez, Monsieur le Duc, nous assigner à M. Champollion-Figeac et à moi un jour où il vous conviendra de nous recevoir, nous aurons l'honneur de nous rendre auprès de vous; et, une fois les premières bases convenues et la distribution du travail bien établie, la rédaction et la publication du Dictionnaire n'exigeront ni des réunions fréquentes, ni de grands sacrifices de tems de la part des collaborateurs nombreux et cependant choisis qui se chargeront de traiter chacun les matières qui lui sont le plus familières, et qui ont plus particulièrement fixé ses observations et ses méditations.

J'ai l'h.

87.) Mr. Salfi. Mon cher Salfi, Paris, le 26 Août 1821 (Dim. Soir).

Je n'ai pas eu le tems de vous aller voir, et je suis trop occupé pour écrire souvent des billets à mes nombreux collaborateurs, tandis que je puis à peine suffire à une correspondance très active et très étendue au-dehors.

Je ne vous demande que de la raison et de la justice.

Vous recevez soixante francs par mois, traitement que je vous ai promis et qui n'est pas en proportion de l'étendue des articles que vous fournissez et qu'il nous est possible d'employer. Vous avez été payé jusqu'ici par le fait, à raison de plus de sept francs par page, c'est-à-dire, mieux et plus cher que tous les autres Collaborateurs de la Revue. Vous n'avez donc réellement aucun sujet de vous plaindre, et j'accuse votre imagination qui ne sait pas s'replier au calcul, et non pas votre coeur qui est délicat et incapable de vues basses et intéressées.

En vous allouant un traitement fixe de soixante fr. par mois que vous avez désiré, je vous ai prévenu d'abord, que, vos petits articles du Bulletin Bibl. et des nouv. Litter., dont nous ne pouvons admettre en tout chaque mois que six pages au plus, ne comporteraient point cette indemnité, si vous ne deviez pas y ajouter de tems en tems un article de quelque étendue pour la Section des Analyses; et ensuite, qu'ayant désiré avoir la faveur d'un coupon d'action de la valeur de mille francs et représentant un quarante-cinquième dans la R. E., sans y verser aucun fonds, puisque votre situation ne vous permettait pas de le faire, vous étiez dans le cas de fournir à titre gratuit une feuille d'impression par année, comme ceux des Collaborateurs principaux et immédiats, auxquels un coupon d'action a été accordé, ainsi qu'à vous. Donc, si j'ai porté votre bon de ce mois à 80 fr. au lieu de 60 fr. que je vs devais, je l'ai fait par amitié et ds la vue de vous obliger et de reconnaître un peu votre zèle par cette légère augmentation. J'avais d'autant moins votre dernier article en vue que je l'avais inséré par complaisance, au lieu de l'ajourner au mois suivant, puisqu'il m'a occasionné un excédent de frais d'impression, comme faisant partie de l'excédent au-delà des douze feuilles d'impression qui doivent, d'après nos engagements avec nos Souscripteurs, composer notre Cahier de chaque mois. Mais, vous m'aviez représenté que vous teniez beaucoup à la prompte insertion de l'analyse

d'un ouvrage italien, envoyé depuis très longtemps à la Revue, et dont vous n'aviez pu vous occuper plutôt.

Je vous ai donné une double preuve d'attachement, d'obligeance et de désintéressement, en faisant imprimer et imprimer de suite, avec une augmentation de dépense à laquelle je n'étais nullement obligé, votre analyse de l'histoire d'Italie par Mr. Bossi; puis, en ajoutant à votre rétribution mensuelle ordinaire une petite augmentation que je ne vous devais point. Je vous prouve que vous êtes plus chèrement payé que nos autres Collaborateurs, c'est-à-dire, depuis le 1er. Janvier de cette année, à 7 frs par page, quoique tous vos articles aient besoin d'être beaucoup retouchés sous le rapport de la correction du style; ce qui n'a rien que de très naturel pour le travail d'un étranger qui ne peut posséder notre langue comme un français.

Voilà des faits, mon cher S. Consultez vos amis les plus intimes Mrs Laubert, Fauriel, Mme. de Condorcet; et, s'ils trouvent que j'ai envers vous l'ombre d'un tort, je me soumets à leur décision, après qu'ils m'auront entendu.

Mais, si je suis avec vous toujours juste et même généreux, comme on doit l'être envers un homme d'un véritable mérite et d'un noble caractère que la fortune a trahi, et qui est loin de sa patrie, alors je vous demande aussi d'être juste et d'apprécier les procédés de celui qui est toujours, malgré les torts de votre imagination et de votre susceptibilité ombrageuse,

Votre bien dévoué ami, J.

88./ M. Salfi.

Paris, le 28 Août 1821.

Il y a, mon cher Salfi, un malentendu dans votre réponse qui va bien vite s'évanouir.

Vous paraissez croire qu'on ne vous paiera point à part les articles sur Bigland, Lady Morgan et Orloff et sur les genres romantique et classique. Vous êtes dans

l'erreur : On doit vous payer ces articles, à raison de 64 fr. par feuille d'impression, en sus des 60 fr. par mois pour vos arti du B. B. et des Nouv. Litt. Quant à l'insertion plus ou moins prompte, cela ne dépend presq. jamais de moi, mais de la nécessité, et si je vous presse quelquefois pour des articles en retard, que les auteurs, les libraires ou les Editeurs réclament avec raison, je ne suis pas obligé, par ce motif, et je n'ai pas la possibilité d'insérer l'article, le jour même où il est remis. Seulement, à compter de ce jour, il entre dans le projet de composition du cahier, et n'est ajourné que par une raison d'intérêt général. Ce sont les articles du Directeur, qui, bien que les plus économiques pour la Revue, puisqu'il a consenti à les donner gratuitement, jusqu'à ce qu'elle ait au-delà de 8 à 900 abonnés, sont le plus souvent ajournés, quoique rédigés avec soin et admis, parce qu'il cède la place aux prétentions d'amour-propre ou d'intérêt, souvent pressées et impatientes. Vous n'avez donc nullement à vous plaindre sous ce rapport. Si vous désirez avoir votre coupon d'action, qui, à 900 abonnés, vous rendra 58 fr. par an, et à 1000 abonnés, vous donnera 135 fr. de dividende annuel, vous êtes soumis, comme je vous l'ai dit, à la condition très modérée de fournir gratuitement 8 ou 10 pages de rédaction.

Conditions avec les Collaborateurs pour le prix de leurs articles.

Du reste, ces petites misérables discussions d'intérêt où le Directeur de la Revue est assez malheureux d'être forcé de descendre, n'altèrent en rien les sentimens d'estime et d'amitié qu'a voués dès longtems à Salfi,

Son ancien ami J.

S. d. Jullien renvoye le bon de 80 fr. à Salfi — et lui fera remettre, avec le bon de 60 fr. pour le mois d'Août, un bon particulier pour son article sur l'ouvrage de Mr. Orloff. — Il s'entendra, pour le surplus, avec M. Salfi, et désire qu'au lieu d'arrangemens vagues, qui étaient nécessaires, quand la Revue n'avait elle-même rien de fixe, il y ait une convention bien positive et déterminée, —

maintenant que la Revue commence à être fondée et peut se promettre un avenir durable. Je charge, du reste, un Actionnaire des détails de l'Administration et de la comptabilité, dont je désire ne plus me mêler en rien. J'en ai assez, des discussions littéraires.

---

89. / Sr. Dondey-Dupré, fils, impr.-lib. à Paris

Paris, le 30. août 1821.

Monsieur,

Je viens de lire, pendant la nuit, seul intervalle des respi=ration et de repos qui me soit accordé, l'introduction des fastes universels que vous avez eu l'attention de m'envoyer. Ce digne vestibule d'un immense et magnifique monument en fait concevoir d'avance l'idée la plus avantageuse. L'historien paraît s'être pé=nétré de toute l'importance du vaste sujet qu'il veut traiter; il s'est placé à une grande hauteur et annonce un caractère de dignité et d'impartialité qui inspire la confiance. Nous rendrons compte avec soin de cet ouvrage, dans notre Revue. En attendant que j'eusse reçu l'introduction qui m'arrive trop tard pour le cahier de ce mois, j'ai fait annoncer le prospectus.

Je ne trouve, avec votre lettre, que deux exemplaires de l'introduction. Il est possible qu'on en ait gardé un au Bureau; ce que je vérifierai, quand le Secrétaire sera ar=rivé. Dans tous les cas, si vous désirez que j'envoye, avec des recommandations particulières (ce que je ferai volontiers, comme je vous l'ai promis) des exemplaires de cette même introduction, à Londres, à Edimbourg, à Madrid, à Lisbonne, à Varsovie, à New-York, au Port-au-Prince &c, il est né=cessaire que je reçoive le nombre d'exemplaires dont vous souhaiterez que je dispose pour mes principaux Correspondans à l'étranger. L'ouvrage se recommande, du reste, suffisamment par lui-même. Je suis étonné que l'auteur n'ait fait mention ni de Volney, qui a présenté des vues si philosophiques sur l'enseignement de l'histoire et sur l'histoire générale, dans son cours fait à l'école normale, ni de Mably, qui a donné d'excellens préceptes sur la manière de lire, d'étudier

et d'écrire l'histoire, ni du grand et beau tableau des tems historiques, publié par Frédéric Strass, à Berlin, et traduit en français, ni du cours d'histoire fait depuis deux ans au collège de France par le savant et judicieux M. Daunou. Je n'oserais pas rappeller avec la même confiance l'esquisse très incomplète d'une méthode pour lire et pour étudier les ouvrages historiques, qui est placée, comme appendice, dans les notes à la suite de l'Essai général d'éducation, publié à Paris en 1809 (Firmin Didot), et reproduite, avec de nouveaux développemens dans l'esprit de la Méthode d'éducation de Pestalozzi, 2. Vol. in 8°. Milan, 1812.

On doit respecter et accueillir avec un sentiment de reconnaissance le produit de trente années de recherches, de méditations, de travaux rapportés à un grand but, de persévérance et de patience, laquelle, selon Buffon, est un des élémens du génie.

Jai R

90./ M. Arthus-Bertrand, libr. —

Paris, le 30. août 1821.

Je m'empresse de faire connaître à Monsieur Arthus-Bertrand que les volumes reliés de la Bibliothèque de famille, devant être donnés en prix, ne doivent point porter le N°. du volume; ce qui annoncerait un ouvrage incomplet. C'est une observation que m'ont faite des instituteurs qui veulent bien en prendre quelques exemplaires pour les distributions de prix.

Puis, M. Arth. Bertrand doit faire annoncer avec soin et ce volume relié, et la Bibl. de famille, comme ouvrage périodique, dans les catalogues et dans les journaux.

J'ai envoyé à Madame Belloc, de la part de M. Arth. Bertrand, quinze exemplaires du premier vol. relié de la Bibl. de famille, sur les 25 qu'il m'avait fait passer.

Je reproduis ici une observation de Madame Belloc, qui est juste et fondée. Le maximum du devis des dépenses de la Bibl. de famille est de 200 fr. par mois; prix déjà un peu élevé et susceptible de réductions pour quelques articles, ...

spécialement pour le brochage qu'on peut ne payer que 2 fr. au lieu de 3 fr. Il ne saurait y avoir de déficit que la différence entre ce maximum de dépenses admis comme base, et la somme totale des recettes provenant des abonnemens. —

91/ M. le baron de Gérando, Conseiller d'Etat, Secrétaire général de la Société, établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire.

Paris le 8 Septembre 1821.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser, comme vous m'y avez autorisé hier, la lettre que Madame Belloc écrit à S. E. le Ministre de l'Intérieur, et qui accompagne l'envoi du premier volume de la Bibliothèque de famille (contenant les cahiers des six premiers mois de cette année) et du cahier de juillet, dont elle lui fait hommage.

Déjà Madame Belloc avait offert à son Excellence les deux premiers cahiers de son recueil, et le ministre lui avait répondu qu'il l'invitait à lui renouveller son offre, lorsque la publication aurait été continuée pendant plusieurs mois, et qu'alors il se ferait rendre compte de la nature et de l'esprit de ce journal, pour l'encourager s'il y avait lieu, par un certain nombre de souscriptions.

Le moment est venu où le Ministre peut prononcer et prendre une décision avec connaissance de cause; et personne ne peut mieux que vous, Monsieur, lui faire bien connaître combien cette entreprise utile, a de droits à sa bienveillance et à sa protection.

M. le préfet de la Seine a souscrit pour douze exemplaires. Son Excellence le ministre de l'Intérieur pourrait en faire prendre soixante ou même cent pour être envoyés aux écoles de départements où l'on manque de tous livres de lecture pour les enfans. Le prix réduit de cent abonnemens de la Bibliothèque de famille, à dix francs l'un, ou douze francs pour les départemens, serait de mille et au plus douze cents francs; et cette somme empêcherait Madame Belloc de se trouver victime du dévouement avec lequel elle a entrepris ce petit recueil, dont les frais sont encore loin d'être couverts. Elle y a consacré avec zèle tout son temps et tous ses soins, depuis plus de huit mois. Mais, comme elle est peu répandue, elle n'a aucun moyen de faire connaître et apprécier son travail, qui n'a point été annoncé par les autres journaux.

Elle sera forcée d'y renoncer, à la fin de l'année, et se trouvera éprouver une perte d'environ 1800 francs, à ce que m'a dit son libraire, M. Arthus Bertrand, si d'ici là le nombre des abonnements n'augmente pas de manière à couvrir tous ses frais. Il serait malheureux qu'une entreprise de ce genre, commencée heureusement, et dont l'exécution se perfectionnerait peu à peu, fût abandonnée. Les bons livres pour les enfans sont si rares en France. La Société d'éducation et vous, Monsieur, après avoir encouragé les premiers essais de Madame Belloc, vous ne refuserez point de la soutenir, et de faire en sa faveur des démarches actives, qui ne conviennent ni à son sexe, ni à sa position, ni à son caractère.

Indépendamment des abonnemens que pourra prendre S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, sur votre recommandation, un autre moyen d'aider puissamment la Bibliothèque de famille serait de faire prendre un certain nombre d'exemplaires du premier volume relié avec gravure (qui serait laissé par le libraire à 3 fr. le volume) pour être donné en prix aux écoles élémentaires. Les distributions de prix auront, je crois, lieu très incessamment, et les livres à distribuer sont achetés par la préfecture de la Seine, et par la Société d'Education. Je vous prie de faire en sorte que la Bibliothèque de famille ne soit point oubliée.

Oserais-je vous prier, monsieur, de faire agréer mes hommages respectueux à Madame Degérando? M. votre fils, que j'ai bien regretté de n'avoir pas vu, m'étant trouvé absent, lorsqu'il a pris la peine de passer chez-moi, avant d'aller vous joindre aux eaux, m'obligera de me renvoyer, lorsqu'il n'en aura plus besoin, l'Essai sur l'emploi du temps qu'il m'a témoigné l'intention de lire. Je serai charmé de m'entendre avec vous et avec lui pour le Compte à faire rendre des œuvres de M. Camille Jordan dans notre Revue Encyclopédique, qui commence à avoir une existence et une réputation européennes, et à laquelle j'espère que vous prenez quelqu'intérêt, comme à toutes les entreprises inspirées par un véritable amour de l'humanité, et dirigées vers un but d'utilité publique.

J'ai l'honneur, &c.

92. M.r J. Laffitte.

Paris, 10 7.bre 1821.

M. — Une maladie assez grave qui m'a retenu au lit pendant quelques jours, a retardé l'envoi, que je me proposais de vs faire, des pièces ci-jointes. J'ai l'honneur de vous adresser en communication, d'abord, le projet d'acte de Société de la R. E., — conforme aux bases essentielles déjà convenues verbalement avec les principaux Actionnaires, et contenant le germe des développements dont l'entreprise pourra être susceptible (Spécialem., art. 14.) Ses Rédacteurs, qui doivent jouir d'une augmentation de leur rétribution, proportionnelle à l'augmentation des abonnements et des produits, sont appellés à participer, comme les Actionnaires eux-mêmes, aux progrès de l'Entreprise (Art. 7.).

Ce projet d'acte, qui a pour objet de bien déterminer et de garantir les droits et les intérêts des actionnaires et des collaborateurs, a été dressé, de concert avec moi, par l'un des Actionnaires, M.r Carrière, ancien Négociant, qui m'avait été désigné de la manière la plus honorable par M.r Brentsch, père, et qui, sur mon invitation, s'est chargé, depuis la fin de l'année 1820, de diriger l'administration, pour laquelle je n'avais pas eu toujours à me louer des libraires auxquels j'avais été précédemment forcé d'en abandonner le soin, puisque je ne pouvais moi-même y donner assez d'attention et de surveillance, tout mon tems, à raison de plus de 15 h. sur 24, étant absorbé par la rédaction générale, par la correspondance et par les relations directes à entretenir avec les nombreux Collaborateurs de la Revue.

Du reste, je suis prêt à souscrire aux modifications, dont vs, M., ou les autres co-actionnaires pourriez juger ce projet d'acte susceptible. Plus je désire fonder une sorte d'institution utile et durable, plus il me paraît essentiel que les règles sur lesquelles elle repose soient bien mûries et propres à concilier tous les intérêts. On a trouvé juste d'allouer une plus forte part dans les bénéfices, là où il y a évidemment une part beaucoup plus forte dans les sacrifices de tems et de travail. Par le même motif, une certaine latitude a été laissée à la Direction, p.r qu'il y eût toujours unité et promptitude dans l'exécution,

en même tems qu'il y a pluralité pour le Conseil.

Au projet d'acte sont joints trois états, également dressés par Mr. Farrière, et vérifiés par moi;

1°. le Compte des Recettes et des Dépenses de l'exercice 1820.

2°. l'état estimatif des frais de la R. E., pendant l'année 1821.

3°. l'aperçu de l'augmentation proportionnelle des produits de la R. E. par raison de l'augmentation du nombre des abonnemens.

Ces trois états suffiront, je crois, pour Vous faire bien apprécier la nature, la situation actuelle et les résultats progressifs de notre Entreprise.

Vous y verrez, M., qu'en attendant qu'il puisse y avoir lieu à payer un dividende, nous allons solder immédiatement aux Actionnaires, le montant des intérêts, à cinq pour cent par an, qui leur reviennent, depuis l'époque où chacun d'eux a versé les fonds de son action ou de sa demi-action, ou seulement un à-compte sur la somme pour laquelle il s'est engagé.

Vous verrez aussi que la R. E., qui vient enfin d'atteindre le nombre de 800 abonnés, avait besoin d'arriver à 900 ou à mille, pour offrir quelques avantages. Les Revues anglaises, qui ont un plan moins vaste, moins méthodique, moins complet, qui n'ont pas en général d'aussi bons Rédacteurs, qui ne sont pas écrites dans une langue aussi répandue, ont cependant, les unes 3 et 4 mille, et quelques-unes jusqu'à 12 mille Souscripteurs. Notre Revue arriverait facilement au nombre de mille à quinze cents abonnés, si elle était mieux connue et appréciée. Mais, pendant qu'elle est citée avec les plus grands éloges dans les recueils périodiques étrangers, allemands, anglais, américains, italiens, hollandais, etc., elle est à peine annoncée dans les journaux français. Permettez moi de vous citer, à ce sujet, le fourrier fr.s, qui, forcé par votre recommandation d'en faire au moins une mention, a réduit à dix lignes bien sèches et bien insignifiantes, l'art. un peu soigné d'environ une colonne que vous aviez eu la complaisance de lui adresser; et ce même fourrier,

ainsi que le Constitutionnel, tous deux si avares d'annonces en faveur de la Revue, qui n'en a jamais obtenu aucune des Journaux d'une autre couleur, accorde souvent des colonnes entières à des ouvrages qui n'ont pas à beaucoup près la même importance nationale, ni un but aussi philantropique et aussi utile que notre Recueil. J'oserai vous prier de contribuer de tems en tems à faire cesser cet injuste et obstiné silence des feuilles liberales, qui ne devraient pas se laisser dominer par un esprit de coterie, mais qui devraient faire valoir de bonne foi et avec zèle toutes les Entreprises scientifiques et littéraires, rapportées au bien public et à la gloire de la france.

J'ai l'honneur, M., de vous renouveller l'assurance de ma considération la plus distinguée.

---

93. Mr. F. Bernhard, chez Mr. Glücksberg, libraire, rue du miel, à Varsovie.

Paris, le 14 Septembre 1821.

Mr. — Je m'empresse de répondre, courier par courier, à votre lettre du 21 Août dernier, qui m'arrive aujourd'hui. Je vois, par cette lettre, que vous m'en avez écrit une, en date du 24 mai, qui ne m'est point parvenue. Je vous remercie des annonces bibliographiques, que vous m'envoyez et dont, mes collaborateurs et moi, nous allons de suite faire usage. Nous regrettons beaucoup de n'avoir point reçu celle de vos lettres qui s'est égarée, et à laq. vous aviez sans doute aussi joint quelques nouvelles littéraires. Vous pouvez compter sur le bon accueil que nous ferons à toutes les communications qui nous viendront de vous. J'ai vu, à Paris, depuis environ 6 mois, plus de 20 Polonais, entre autres Mr. le Prince Adam Czartoriski, et je leur ai promis, comme cela est dans mes intentions, de comprendre la Pologne avec un soin particulier, toutes les fois que j'en aurai l'occasion, dans notre galerie des nations civilisées, rapprochées et comparées sous les rapports de la littérature, des sciences et des arts. Notre cahier du mois d'8bre prochain renfermera une Revue Bibliographique des principaux ouvrages publiés en Pologne pendant l'année 1819. Nous donnerons, tous les ans, un semblable tableau, si les matériaux, nécessaires pour le former, nous sont envoyés exactement.

Peu à peu nos relations s'établissent d'une manière active et régulière en Allemagne, en Angleterre, même aux Etats-unis d'amérique, et nous parviendrons ainsi avec le tems à compléter et à perfectionner l'exécution de notre plan.

Je vous remercie des recherches que vous avez faites au sujet de ma Notice Biographique sur le Général Kosciuszko, dont Mr. Panckoucke s'était chargé de faire parvenir cent exemplaires tant à Mr. Korn, à Breslau, qu'à Mr. Glücksberg, à Varsovie. Je n'ai jamais eu aucunes nouvelles de ces exemplaires. Mais, un Polonais, qui est à Paris, m'a donné un exemplaire polonais de la traduction de ma notice. J'en prépare une seconde édition française, dont j'aurai l'honneur de vous envoyer quelques exemplaires. Je vous prierai d'en offrir un de ma part à Mr. le Prince Zajonzek, qui se rappellera peut-être d'avoir eu des relations avec moi à Paris, en 1808 ou 1809, lorsqu'il était chargé d'organiser les Régimens polonais au service de france, et lorsque j'étais moi-même attaché auprès du ministre directeur de l'administration de la guerre pour diriger la partie de l'habillement et de l'équipement des troupes. J'ai eu le plaisir aussi de passer quelq. journées dans la vallée de Montmorency avec le bon et célèbre Gretry, et dans la Société de Madame la Princesse Zajonzek, à laquelle vous m'obligerez de faire agréer mes Souvenirs et mes Hommages respectueux, ainsi qu'un exemplaire ci-joint de l'Esquisse d'un cours de lectures historiques, rapportées à l'influence des femmes. Je vous remercie de vos observations judicieuses sur la Revue, dans laquelle en effet il s'est glissé un article peu digne d'elle, envoyé par un collaborateur estimable, mais très âgé, Mr. Cadet de Vaux, et non Mr. Cadet de Gassicourt. Des mesures sont prises pour qu'une révision sévère écarte désormais les articles qu'un goût délicat ne pourrait pas approuver. Je recevrai toujours avec reconnaissance, et avec la disposition d'en profiter, les observations du même genre que vous voudrez bien me transmettre.

Je recueillerai et vous enverrai par MM. Bossange père et fils, comme vous le désirez, les projets et réglemens des Institutions et des Sociétés d'utilité publique qui viendront

à ma connaissance. Ne pourriez-vous point, par suite de vos relations en Allemagne, en Pologne et peut-être en Russie, et de vos voyages, nous envoyer d'ici à 9 ou 10 mois, pour notre Revue, une notice un peu complète sur les associations scientifiques, littéraires, de bienfaisance, d'utilité publique, etc. qui existent dans les principales villes de Pologne, d'Allemagne, de Prusse, de Russie, etc. L'homme isolé est accablé du sentiment de sa faiblesse; il ne peut rien faire de bon et de grand, qu'autant qu'il se combine avec un certain nombre de ses semblables.

Je goûte beaucoup votre proposition d'établir des relations directes, et sans l'intermédiaire d'aucun libraire, avec Mr. Glücksberg, libraire à Varsovie. Nous lui offrirons une remise de 4 fr. par abonnement et un 13e. abonnement gratis — au-delà de chaque douzaine. Priez-le de nous faire connaître par quelle voie sûre, prompte et économique nous pourrions lui faire nos envois.

Agréez, M., les nouv. assur. de ma considér. très-distinguée.

---

94. M. Roy, à Londres.

Paris, le 14 7bre. 1821.

Mr. — J'ai l'honneur de vous écrire, sous les auspices de notre ami commun Mr. Buchon. Je crois pouvoir vous recommander, avec confiance, M. Wiszniewski, jeune littérateur polonais, qui va passer quelques mois en Angleterre, et auquel je vous prierai de donner les renseignemens et de procurer les relations qui pourront lui rendre son séjour à Londres plus agréable et plus utile.

En même tems, d'après les intentions que vous avez manifestées à Mr. Buchon, je crois pouvoir appeller toute votre attention sur les objets ci-après.

1°. Pourrez-vous vous charger de recevoir à Londres un certain nombre d'exemplaires de la R. E., qui déjà y compte plus de cent souscripteurs, servis en partie par MM. Treuttel et Würtz et par la maison de librairie Delau et compagnie, mais servis d'une manière peu régulière, parce que ces maisons ne font venir

les livraisons mensuelles de notre Recueil que par la voie du roulage, et les gardent longtems en magasin, au lieu de faire des distributions promptes et régulières, ce qui donne lieu à des plaintes multipliées qui sont parvenues jusqu'à moi. Le nombre de nos Souscriptions en Angleterre, serait facilement triplé, si le service des envois de la R. E. était fait, chaque mois, avec exactitude et avec zèle.

2°. Nous vous offririons une remise de 4 fr. par abonnement, et un 13e exemplaire gratis, au delà de chaq. douzaine d'abonnemens que vous auriez eu l'occasion de placer. Comme le prix de la Revue, à Londres, pourrait être un peu plus élevé qu'il ne l'est à Paris, vous auriez un moyen d'ajouter encore à la remise qui vous serait faite. Mais, il ne faudrait point trop hausser le prix, pour ne point décourager les Souscripteurs.

3. Veuillez nous indiquer une voie prompte, sûre et économique, pour vous envoyer, tous les mois, notre Revue, à Londres, ainsi que d'autres ouvrages périodiques français, ou des ouvrages nouveaux publiés à Paris, qu'il vous conviendrait de recevoir.

4°. Pourriez vous nous faire parvenir aussi régulièrement, — tous les mois ou tous les trois mois, à Paris, les journaux et autres ouvrages périodiques anglais, avec lesquels nous faisons — l'échange de notre R. E. Tels que: Monthly Review; new monthly magazine; philosophical magazine; London Magazine; literary gazette; quarterly Review, etc.

5°. Ayez la bonté de nous informer si nous pourrions obtenir aussi de faire l'échange de notre Revue avec plusieurs Journaux quotidiens anglais: the Sun; Morning Chronicle; the Statesman; the Courier; the times.....

6°. Pourriez-vous nous désigner, tous les mois, les meilleurs ouvrages nouveaux publiés à Londres ou dans les trois royaumes, que nous aurions soin d'annoncer dans notre Revue, et dont nous pourrions même, de concert avec vous, et en vous associant aux avantages qui en résulteraient, faire traduire en français et publier à Paris ceux qui paraîtraient les plus susceptibles d'être goûtés par nos Compatriotes. Nous vous

donnerions, de notre côté, si cela vous était agréable, une désignation semblable des meilleurs ouvrages français publiés à Paris, et nous vous enverrions ceux qui pourraient vous convenir.

M^r. Buchon est chargé de vous faire passer, chaque mois, notre Revue, et nous espérons établir avec vous des relations régulières et suivies, qui nous deviendront réciproquement avantageuses.

Je vous prie M., de m'honorer d'une prompte réponse, sur chacun des articles de ma lettre, de disposer de moi à Paris, si je puis vous y être bon à quelque chose, et d'agréer les assurances de ma considération très distinguée.

Paris 15 7bre. 1821. —

95.
Mr Glucksberg
libraire
à Varsovie

Monsieur,

D'après une lettre que m'écrit M. Berthaud, l'un de nos correspondans à Varsovie, je suis fondé à croire que vous êtes disposé à établir des relations directes avec le bureau central de la Revue Encyclopédique, au lieu d'employer des intermédiaires; en conséquence je vous prie de me faire connaître d'ici à la fin de cette année, combien vous désirez prendre d'abonnemens à notre recueil. J'ajoute à ma lettre plusieurs de nos prospectus, quelques tables des matières des deux derniers volumes de tomes IX et X, et un coup d'œil général sur les huit premiers vol. de la Revue, ainsi qu'une annonce qui en a été faite dans le journal français intitulé: l'Abeille, annonce que vous pourrez faire insérer, en langue polonaise, dans les principaux journaux et recueils littéraires de votre pays. Nous vous offrons une remise de quatre francs par abonnement, et un treizième abonnement gratis, au delà de chaque douzaine que vous prendrez. Veuillez nous indiquer une voie sûre, et prompte, et économique, par laquelle nous puissions vous

faire nos envois tous les mois.

J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur,
avec une parfaite Considération.

Ecrit des lettres semblables, par m. Pinyero de las casas, Espagnol, membre de la municipalité de Madrid, —
à mrs Bosquillon, libraire, éditeur de l'abeille, à Metz;
à mr Levrault, id. à Strasbourg;
—— Maurice Bethmann, banquier, à Francfort s. m.
—— Schultess, professeur à l'université de Landshuth (bavière)
—— Gérold, libraire, à Vienne.
—— le cte Rudomina, à Vilna.
—— Carrain, frères, libr. à Marseille,
(par m. Polychroniades, grec.)
—— Vieusseux . . . . . à florence. (par m. de potter.)
—— Roy . . . . . à Londres. (par m. Fossati.)
—— Colombel . . . . . à haïti (Saint-Domingue.)
(par mrs Brunet et Gisquet — et Ducent, du havre.)
—— à Bruxelles. (par m. Paganel.)

Paris le 20 7bre 1821.

96.) M de Potter, à Paris

Monsieur,

Je me proposais de vous envoyer quelques lettres pour l'Italie, dont vous auriez bien voulu vous charger. mais je me trouve tellement assiégé d'occupations urgentes et multipliées, qu'il m'est impossible de profiter de votre obligeance. Je désirais spécialement écrire à M. de Saluces, ancien secrétaire perpétuel de l'académie de Turin, à M. le marquis de Brême, qui doit être à sa terre de Sartirana, en Piémont, et à M. Vieusseux à Florence.

Comme le but principal de mes lettres était de contribuer à faire mieux connaître et apprécier la Revue Encyclopédique et de lui procurer des correspondances régulières et suivies dans les différentes parties de l'Italie, surtout en Piémont, en Lombardie et en Toscane, j'aime à penser que, puisqu'il s'agit d'un objet d'utilité publique, vous ne refuserez pas de vous y intéresser, et que vos démarches sur les lieux auprès des hommes de mérite avec lesquels vous avez des relations, feront beaucoup plus que n'auraient pu faire mes lettres. en conséquence j'ai l'honneur de vous adresser quelques prospectus de la Revue Encyclopédique, trois exemplaires d'un coup d'œil sur les huit premiers volumes de ce recueil, les tables des matières des tomes IX et X, qui feront bien juger la manière dont nous exécutons notre plan, et des extraits imprimés à part qui donneront une idée de la variété des sujets sur les quels nous appellons l'attention de nos lecteurs.

Il s'agit d'offrir un point central de communications aux amis des sciences, des arts industriels, de la littérature, des beaux arts, de la civilisation et de l'humanité qui sont épars sur les différents points du globe. nous avons l'espérance de fonder une grande institution, Européenne et philantropique, d'ouvrir un régistre universel des travaux utiles aux hommes dans tous les genres et dans tous les pays.

Je crois pouvoir vous prier, par ce motifs :
1° de nous procurer dans les principales villes d'Italie où vos relations pourront s'étendre, quelques correspondans zélés et actifs, qui nous enverront tous les deux ou trois mois, les annonces des meilleurs ouvrages publiés en Italie et le résumé des inventions et découvertes, des entreprises nouvelles rapportées au bien public, des travaux des sociétés savantes et littéraires, des progrès de l'instruction publique &te. Tout ce qui intéresse le perfectionnem^t des sciences, des lettres, des arts, et la prospérité nationale, ne saurait nous être indifférent
2° de faire annoncer la revue Encyclopédique dans les recueils périodiques les plus estimés, — avec lesquels nous serons disposés à faire des échanges, en leur envoyant nos livraisons successives et en recevant celles qu'ils publieront. l'article ci-joint, extrait du journal littéraire français, intitulé : l'abeille, que vous pourrez faire traduire et imprimer en Italien dans les principaux journaux du Piémont, de Lombardie, de Toscane &te, donne une idée assez exacte de notre entreprise, de son esprit, et de son but.
3° d'inviter les présidens et secrétaires des sociétés savantes, littéraires et philanthropiques, les directeurs de cabinets littéraires, les principaux libraires de s'abonner à notre Revue et de la répandre. nous offrirons aux libraires et à tous ceux qui prendront un de la de six abonnemens une remise de quatre francs par abonnemens, et un treizième exemplaire gratis, en sus de chaque douzaine d'abonnemens dont ils pourront se charger.

Le prix de 30 fr. par année à l'étranger pour recevoir chaque mois un fort cahier de -

plus de 200 pages, présentant le tableau de la civilisation comparée dans les différentes contrées du monde, paraîtra sous d'autre modèle et n'est en effet que le remboursement légitime et nécessaire de nos dépenses obligées. Du reste, en donnant plus que nous n'avions promis, depuis trois années que la Revue Encyclopédique est fondée, et en agrandissant toujours notre cadre pour mieux le proportionner à l'étendue de notre plan, nous avons bien prouvé qu'aucun esprit de spéculation ne rapetisse la grande pensée qui nous a inspirés et qui nous soutient dans l'entreprise que nous faisons avec confiance sous les auspices et sous la protection des hommes de bien et des hommes éclairés de toutes les nations.

Recevez, Monsieur, je vous prie, avec mes remercîments anticipés pour le service que vous consentirez à rendre à notre Revue Encyclopédique, dans laquelle notre ami commun M. Salfi est l'un de dignes représentants de l'Italie, l'hommage de ma considération la plus distinguée.

P. S. Je crois utile de rappeler que la Revue étant un recueil spécialement scientifique et littéraire, les nouvelles qu'il convient de lui adresser doivent être relatives aux sciences, aux lettres, aux arts industriels, et aux beaux arts, et nullement politiques. Nous avons écarté de notre plan la politique spéciale, qui souvent divise les nations, et les individus que notre but est de rapprocher.

142.

97. M. Bandaxi-Lazzara. Madrid.

Paris le 25 7bre 1821.

Monsieur le Ministre,

Je conçois facilement que les importantes affaires dans le tourbillon desquelles vous êtes jetté vous fait oublier vos obligeantes promesses en faveur de la Revue Encyclopédique. je compte néanmoins que leur exécution n'est seulement ajournée, puis qu'il s'agit d'une Institution Européenne et philantropique, déjà répandue et bien accueillie en Angleterre, en Allemagne en France, en Italie, en Russie, en Pologne, dans tous les pays du nord de l'Europe, même en Egypte et dans le Levant, sur les côtes barbaresques ou les consuls Européens y trouvent un moyen de connaître chaque mois l'état du monde civilisé dont ils se trouvent comme exilés. cette même Revue, qui est citée avec éloges dans les journaux asiatiques de Calcutta et de Bénarès, au fond de l'Inde, dans ceux de l'Amérique du nord et même de St Domingue, (Haïti), qui compte 25 souscripteurs au Brésil, ne doit pas rester étrangère à l'Espagne et au Portugal, les deux seuls pays où elle n'a point encore de Correspondant. M. le comte Capo d'Istrias lui en a procuré en Russie et en grèce, M. le général Boyer, président de la République d'Haïti a lui même écrit au conseil de direction de la Revue Encyclopédique, en le remerciant d'avoir compris la nation & la littérature haïtiennes dans ses tableaux mensuels des nations et des littératures rapprochés et comparés, qu'il chargeait spécialement m. Colombel, directeur de l'Instruction publique, d'établir une correspondance régulière et suivie avec ce recueil, établi comme un moyen central de communication entre les hommes éclairés et les hommes de bien de tous les pays. beaucoup des membres de l'Institut de France et des sociétés savantes des pays étrangers,

Ce nombre de savans, d'érudits, de publicistes, de jurisconsultes, de littérateurs, d'artistes, au nombre de trois cents épars sur les différens points du globe se sont réunis avec empressement au rendez vous commun qui leur était assigné, une sorte de congrès scientifique et littéraire où chaque nation se trouve représentée par des hommes honorables et distingués, s'est formée insensiblement, pourquoi les deux nations Espagnole et Portugaise, qui se sont élevées par des efforts héroïques au premier rang parmi les peuples libres et gouvernés par un régime constitutionnel, ne seraient-elles pas aussi parties de ce congrès, et n'auraient-elles pas quelques uns de leurs ~~concitoyens~~ qui se chargeraient de faire entrer dans ce registre universel des travaux utiles à l'humanité leurs productions les plus remarquables dans les sciences dans les arts industriels, dans la littérature et dans les beaux arts? M. le comte de Torrens que j'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois dans les deux voyages qu'il a faits à Paris, a bien apprécié l'importance de notre plan et de notre but, je sais que des intrigues basses et même des calomnies noires et atroces ont cherché à nuire à notre institution naissante, mais elle a déjà triomphé depuis trois années, des obstacles de tout genre que lui avaient suscités des persécutions injustes, des rivalités haineuses, des spéculations mercantiles, animées par l'esprit de parti ou de coterie. Vous, Monsr. le Minist. qui êtes habitué à voir de très haut les choses éminemment bonnes et utiles, et surtout à embrasser dans votre pensée les intérêts et la gloire de votre patrie, vous ne refuserez pas de seconder d'une manière active et puissante notre grande entreprise. j'en ai donné l'assurance, d'après

vos promesses verbales, à mes honorables associés et collaborateurs, Mrs Lanjuinais, Delaspède, Ségur, pairs de France et membres de l'institut, Laffitte banq.r, et membre de la Chambre des députés &c. je compte fermement sur votre appui; vous pouvez nous aider par les moyens suivans. 1.° en faisant annoncer avec soin notre Revue, d'après le prospectus ci joint, et d'après les tables des matières de nos deux derniers volumes Tom. IX et X, également ci jointes, dans les principaux recueils périodiques et journaux d'Espagne; 2.° en nous procurant, à Madrid & à Lisbonne, deux ou trois bons correspondans, philantropes, zélés et instruits, qui nous tiennent au courant des travaux les plus importans, — scientifiques, industriels, législatifs, historiques, philosophiques, littéraires, archéologiques, &c, et des publications nouvelles des ouvrages les plus remarquables, en Espagne et en Portugal, 3.° en vous abonnant vous même à la Revue, comme vous m'en avez témoigné l'intention, afin de prouver l'intérêt que vous lui portez, et de contribuer à la répandre, et en invitant à s'y abonner les ambassadeurs et les consuls d'Espagne dans les pays étrangers, ainsi que les principales sociétés savantes, littéraires, agronomiques, patriotiques, &c, et les conservateurs des bibliothèques publiques, et tous les amis des sciences et des arts.

J'ai l'honneur de faire hommage à votre Excellence des prospectus ci joint du Dictionnaire des Sciences Morales & Politiques que la société de la Revue Encyclopédique va entreprendre.

J'ai l'honneur. M.r le Ministre. de renouveller à votre excellence, l'hommage de ma considération respectueuse.

Paris Le 24 7bre 1821

98) M. Marroy.

Monsieur

Le plan de la Revue étant très vaste et son étendue très resserrée, le comité de rédaction se trouve continuellement dans la nécessité d'abréger les articles qui n'offrant point un intérêt général entrent moins spécialement dans le cadre du recueil. cette nécessité a été bien sentie par les principaux collaborateurs et eux mêmes n'ont fait aucune difficulté de s'y soumettre. Les membres du comité de rédaction usent avec le plus de discrétion qu'il est possible de la faculté qu'on a du se réserver de retoucher les articles dont l'étendue ou l'esprit ne s'accordent pas avec le besoin du recueil; vous sentirez, Monsieur, que c'est pour eux un devoir pénible, mais dont ils ne peuvent se dispenser.

Le Comité de rédaction vous prie de vouloir bien répondre à la lettre qui vous a été adressée concernant les œuvres de M. Dizelius, dont vous ne parlez pas, ou il a reçu des réclamations de Hollande à ce sujet, ainsi qu'une invitation pressante de faire annoncer sans délai l'ouvrage de géographie, écrit en hollandais, & qu'on vous a remis. vous sentirez Monsr qu'il est dans les intérêts de la revue de ne point négliger les ouvrages qui lui sont adressés, surtout ceux qui viennent de l'étranger. Nous espérons que vous apprécierez la justesse de nos observations, et que vous ne refuserez pas de contribuer par vos travaux au succès de la Revue.

146.

99) M. Musset-Pathay.

Paris le 24 7.bre 1821

Monsieur,

Je regrette beaucoup que vous ne puissiez plus vous charger des tables des matières, dont je vous avais exposé le plan & les divisions. La lettre détaillée, que j'avais eu l'honneur de vous écrire me paraissait ne laisser aucun doute, ni sur la nature du travail, ni sur l'époque où vous étiez convenu verbalement de vous remettre une partie, ce travail éminemment philosophique, et destiné à présenter des tables progressives de la civilisation, n'était nullement dans le cas d'être d'abord provisoire, comme vous le croyez, et d'être ensuite refait en entier, à l'époque déterminée, puisqu'il doit, au contraire, offrir des résultats distincts, par année, pour chaque science et pour chaque nation. Votre nouvelle réponse, différente de celle par laquelle vous aviez accepté mon offre, bien clairement exprimée, me prouve qu'il y a de votre part un mal entendu, que la plus simple explication aurait fait évanouir.

Du reste, je pense que vous êtes toujours dans l'intention de travailler pour la Revue, comme vous me l'avez proposé, à l'époque où vous lui auriez apporté votre ouvrage sur J.J. Rousseau, sur lequel, d'après votre désir, elle s'est empressée d'insérer à la fois contre son usage, les deux articles faits par les deux collaborateurs que vous aviez vous même choisis.

Vous nous trouverez toujours mes collègues & moi, également disposés à vous être agréables, quand vous nous en fournirez l'occasion.

J'aurai l'honneur de vous faire connaître l'époque de la prochaine réunion du Comité du Dictionnaire des Sciences Morales, que M. Champollion le jeune, qui s'occupe des travaux

préparatoire, a proposé d'ajourner au commencement du mois de novembre.

Agréez, Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments distingués

---

100.) M. Arnold (Gd.) à Strasbourg

Paris le 26 7bre 1821.

Monsieur,

Comme ma vie est toute entière absorbée par des occupations urgentes et multipliées, je n'ai pu, comme je le désirais depuis longtems me rappeller à votre souvenir.

Pendant votre rapide séjour à Paris, vous aviez bien voulu me promettre de devenir un des correspondans de la Revue Encyclopédique, à laquelle vous paraissiez disposé à faire passer quelques extraits du journal de Goettingue, et des annonces bibliographiques ou de nouvelles, soit de Strasbourg soit d'allemagne. permettez moi de vous inviter à vous donner de nouveau des signes de vie, d'interet et d'amitié. notre Revue est une grande entreprise Européenne qui mérite que les hommes de bien & les hommes éclairés de tous les pays veillent à la seconder. J'ai regretté que M. Schweighauser ne nous ait point fait passer son écrit sur la civilisation dont nous aurions aimé à faire mention dans notre recueil. il est tems encore.

Je vous prie de lui offrir mes civilités, & d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiment distingués.

101.) M. Raymond Conserv.r de la Bibliothèque Chambery.

26 7bre 1821

Je n'ai pu depuis plus de quinze mois, trouver un moment pour vous écrire, car ma vie est toute entière ~~occupée~~ absorbée par des occupations urgentes et multipliées pour la direction, la

rédaction, centrale, la correspondance très active et très étendue, et l'administration de la Revue Encyclopédique.

On vous envoie régulièrement ce recueil, et vous avez bien voulu promettre de lui fournir, tous les deux ou trois mois, soit quelque article, notice et mémoire sur des objets d'un intérêt général, ou analyses d'ouvrages choisis, soit des annonces bibliographiques d'ouvrages nouveaux publiés en Savoie, en Piémont, en Italie, en Suisse, soit des nouvelles scientifiques ou littéraires, concernant ces quatre pays.

permettez moi de vous inviter à mettre enfin un terme à votre long silence. car j'ai promis en votre nom à la société de la Revue, comme vous m'y aviez formellement autorisé, que vous seriez l'un de nos correspondans. donnez moi signe de vie, au moins une fois par trimestre.

Notre Revue est une grande entreprise Européenne, qui mérite que les hommes de bien et les hommes éclairés de tous les pays veuillent la seconder. — nous comptons maintenant au moins trente mille lecteurs choisis sur les différens points du globe.

Nous avons inséré, comme vous l'avez pu remarquer, le seul article que vous nous eussiez adressé, sur l'instruction publique.

---

le 29 7bre 1821.

182.) M. le Comte de Torreno, memb. des cortès d'Espagne, à Paris.

Monsieur le Comte,

En vous remerciant de la lettre d'introduction auprès de son Exc. M. l'ambassadeur d'Espagne que vous avez eu la bonté de m'adresser, j'ai l'honneur de vous envoyer une note sur la Rev. Encyclop. que je vous prierai de joindre, après l'avoir lue, à la lettre pour s. Excel. M. Bardaxi-Azzara, dont vous avez bien voulu

Vous charger.

En même tems j'ai l'honneur de vous offrir de la part de l'auteur, M. le Docteur Amard, un ouvrage sur l'association intellectuelle, ou de l'art d'étudier dans toutes les sciences, dont il a désiré vous faire hommage, et qui, pour le vrai philosophique développé spécialement dans l'introduction, pourra être jugé digne d'être annoncé avec éloge dans quelqu'un de vos recueils scientifiques ou littéraires qui paraissent en Espagne. M. Amard est un médecin philosophe et philantrope, qui a servi avec zèle, dans la pratique de son art, comme dans ses écrits, la cause des sciences, de la civilisation & de l'humanité. Il aime à placer sous vos auspices, pour le soumettre à vos compatriotes, l'ouvrage qu'il vient de publier.

Comme j'ai le projet de faire hommage aux Cortès d'Espagne de la revue Encyclopédique, au nom de la société de fondateurs et de rédacteurs de ce recueil, je vous prierai, Mons. le comte, de vouloir être notre interprète, dans cette circonstance, et de faire apprécier la nature & le but de l'entreprise Européenne, dont nous offrirons les résultats obtenus jusqu'ici, présentant une sorte de galerie des nations, de la littérature et de la civilisation comparées, à l'auguste assemblée dont vous êtes l'un des membres les plus distingués.

J'ai l'honneur, Mons.r le comte, de vous renouveller l'hommage de ma plus haute considération.

Note
Sur la Revue Encyclopédique

Les fondateurs et Rédacteurs de la Revue Encyclopédique désirent que l'esprit le plan et le but de leur entreprise, exposés dans leur prospectus, et reproduits sous différentes formes dans les cahiers de ce recueil qui ont déjà été publiés, depuis le 1er janvier 1819, soient exactement appréciés. Ils se proposent d'offrir aux amis des lettres, des sciences et des arts, de la civilisation et de l'humanité, un point de communication et de correspondance, de manière que tout ce qui intéresse ou caractérise les progrès de l'esprit humain, sur quelque point du globe que ce soit, puisse arriver promptement à la connaissance de chacun d'eux, et que toutes les choses bonnes et utiles, les inventions et les découvertes, les méthodes favorables à l'avancement de l'instruction et de l'industrie, soient mises en circulation & en action, dans le plus court délai.

La Revue Encyclopédique s'est mise en mesure de bien faire connaître, dans le courant de chaque année, au moyen de ses publications mensuelles, la situation de l'éducation et de l'Instruction publique, de la littérature, expression assez fidèle des mœurs d'un peuple, de la législation, de l'administration, des différentes branches des sciences, de l'Agriculture, de la Chimie appliquée, des manufactures, de l'industrie et des arts, et des principaux élémens de la civilisation ou de la prospérité des états dans toutes les parties du monde habité. Il s'agit d'établir des relations plus intimes entre les nations, de les comparer entr'elles, de faire qu'elles puissent s'entr'aider, s'améliorer, se compléter les unes par les autres;

car, les peuples, comme les individus, sont incomplets, s'ils restent isolés. la sociabilité perfectionnée, les échanges, les services mutuels, une combinaison bien entendue entre les divers gouvernements et les états, même les plus éloignés sont un moyen efficace d'affermir la paix générale, de prévenir les révolutions et les troubles, de consolider les trônes, et d'assurer la tranquillité et le bonheur des peuples.

Il entre beaucoup plus qu'on ne serait d'abord tenté de le croire, dans la haute politique des gouvernements, de favoriser une direction littéraire scientifique et industrielle, qu'il convient d'imprimer au mouvement naturel et nécessaire de l'esprit humain. cette activité deviendra utile et productive, si elle est bien dirigée, et tournera au profit de la Morale publique, du libre développement des facultés de l'espèce humaine de la stabilité des institutions, et de la gloire des princes généreux et éclairés, qui, sachant comprendre la civilisation, dans son véritable sens, veulent en favoriser les progrès.

Le gouvernement Français paraît spécialement intéressé à favoriser une entreprise qui contribue à rattacher à la France, comme à l'un des principaux foyers du monde civilisé le compte rendu périodique des travaux utiles aux hommes, dans tous les genres, et dans tous les pays. l'esprit de modération et d'impartialité qui préside à la rédaction d'un recueil, d'où l'on écarte avec soin les discussions et les questions de politique spéciale, et dans lequel on s'occupe surtout à détourner les esprits de la sphère orageuse des passions contemporaines, pour leur ouvrir la sphère plus élevée et plus

tranquille des sciences rendues facilement accessibles et appliquées aux besoins de l'homme, doit concilier à la Revue Encyclopédique la bienveillance des hommes d'état de toutes les opinions, qui sentent que leur premier devoir est d'encourager le travail, principe de la vie sociale et de la moralité, pour calmer et amortir les passions subversives de l'ordre.

L'envoi de la Revue Encyclopédique, par les soins du gouvernement, aux bibliothèques publiques, aux établissemens d'instruction publique, aux sociétés savantes et d'utilité publique, aux préfets, aux ambassadeurs et aux Consuls nationaux, résidens dans les pays étrangers, serait à la fois le plus sûr moyen de répandre et de consolider la Revue Encyclopédique.

On souscrit, au bureau central de rédaction et d'abonnement, rue d'enfer s.t michel 18— prix de l'abonnement pour l'année: pour Paris, 42. francs; 48 fr. pour les départem.ts; 54 fr. pour l'étranger. la collection des deux années précédentes, 1819 et 1820, comprenant les 24 cahiers publiés dans cet intervalle, se vend 80 fr. à Paris, ou 40 fr. par année. des tables de matières rédigées à la fin de chaque trimestre ou pour chaque volume composé de trois cahiers font apprécier la nature et la variété des sujets traités dans ce recueil, qui permet de rapprocher et de comparer les nations et leurs littératures ainsi que leurs travaux les plus importans & les meilleurs ouvrages publiés depuis peu— dans chaque branche des connaissances humaines.

Paris le 3 8bre 1821.

103.) M. Benjamin Laroche à Londres.

Je prends la liberté de vous adresser, sous les auspices de notre ami commun M. Boiving, qui est maintenant en Espagne, M. Visnaza, italien ami particulier d'un de mes amis, qui m'est particulièrement recommandé, et qui va passer quelques mois à Londres, je vous prie de l'accueillir et de lui être utile & agréable en ce qui pourra dépendre de vous.

En même tems je joins ici une lettre de M. Boiving que j'ai pu vous envoyer jusqu'ici, faute d'une occasion. cette lettre accompagne des prospectus & divers extraits et tables des Matières de notre Revue Encyclopédique, qui vous feront apprécier la nature, l'esprit, le plan et le but de ce Recueil, je voudrais trouver le moyen de faire arriver promptement la Revue à Londres, pour qu'elle y soit régulièrement expédiée chaque mois aux abonnés qu'elle y a déjà, et dont le nombre s'augmenterait, si le Service était fait avec exactitude et avec économie. — maintenant, les deux maisons de libraire Treuttel et Wurtz et Dulau & Cie en reçoivent un certain nombre d'exemplaires, mais les font venir lentement par la voie du roulage, les distribuent très irrégulièrement et à un prix beaucoup plus élevé que n'est le prix de la souscription en France,

Nous offrirons quatre francs de remise sur chaque abonnement et un treizième abonnement gratis au delà de chaque douzaine qu'on aurait prise, Voyez je vous prie de ma part M. Roy, dean Street Soho, n° 35, à Londres, auquel j'ai écrit une longue lettre sur le même sujet et dont j'attends la réponse.

Nous annoncerons avec soin les ouvrages anglais qui seront envoyés à la Revue, et même ceux sur lesquels on nous enverra des

indications bibliographiques, propres à intéresser les amis de la littérature Anglaise. une Revue bien faite tous les trois mois, de cette même littérature, à compter du 1er janvier prochain, destinée à faire connaître les ouvrages les plus remarquables qu'elle aurait produits, serait aussi accueillie avec intérêt par la Direction de la Revue, et nous prendrions des arrangemens définitifs pour les indemnités à accorder aux rédacteurs, après que nous aurions fait l'essai d'un article de ce genre qu'ils auraient consenti à nous fournir. ces indemnités seraient augmentées de six mois en six mois, dans la proportion du nombre de nos abonnés, de manière que nos correspondans littéraires anglais seraient associés aux progrès et aux produits de notre entreprise, dont une partie des succès déjà très marqués, et toujours croissans, serait due à leur talent.

Je vous prie, Monsr de m'honorer d'une réponse prompte et détaillée.

(p. S.) Si vous pouvez vous procurer à Londres le Télégraphe, gazette officielle imprimée au port-au-prince, à Haïti, vous y trouverez dans le nº. 14 du 15 avril 1821, une lettre fort détaillée, relative à la Revue Encyclopédique, je vous invite aussi à lire un article sur ce même recueil, inséré dans le moniteur du 1er 8bre présent mois. Vous en lirez également un dans le cahier nº 8. du north american Review.

Paris 3 8bre 1821.

104) Mrs Dulau et Compie, Treuttel & Wurtz, Londres.

La Revue Encyclopédique est maintenant répandue avec succès et accueillie avec intérêt dans tous les pays de l'Europe et même en Amérique. on m'écrit qu'elle verrait s'augmenter promptement le nombre de ses abonnés en Angleterre, si elle y arrivait plus exactement,

chaque mois, et si elle était expédiée régulièrement et à peu de frais aux personnes qui ont souscrit pour la recevoir, je vous invite à m'indiquer les mesures les plus convenables pour obtenir ces deux résultats, et à me faire vos propositions, avec l'indication du nombre d'exemplaires pour lequel vous êtes disposé à souscrire pour l'année prochaine. Si vous m'indiquez une voie sûre prompte et économique pour vous expédier chaque mois la Revue, si vous me faites connaître comment elle vous est parvenue jusqu'ici, et à quel prix elle est livrée aux souscripteurs, résidant en Angleterre, je me conformerai à vos conseils pour prendre les mesures qui vous paraîtront les plus, et qui seront les plus favorables à la propagation et au succès de notre Recueil.

De mon côté je ne reçois point régulièrement les divers journaux Anglais: Monthly magazine, Quarterly Review, Philosophical magazine, — Literary gazette, Edinburgh Review, &c, avec lesquels nous sommes convenus de faire l'échange de la Revue Encyclopédique, qui leur est expédiée régulièrement par notre Bureau Central.

105.) M. Grattan, à Paris.

Paris le 6 8bre 1821

Très pressé par tous et accablé d'affaires, comme je le suis toujours, je n'ai que le temps de vous inviter à voir, pour notre Revue Encyclopédique, MM. Treuttel & Wurtz et Delau & Cie L. Br., pour savoir s'ils reçoivent & font parvenir exactement notre Revue Encyclopédique, et combien ils ont de souscripteurs dans les différentes parties de l'Angleterre. puis, je vous prie de voir M. Richard Philips, éditeur de plusieurs recueils littéraires anglais, et de lui dire que

je ne reçois point les journaux qu'il avait promis de m'envoyer en échange de la Revue, dont je lui adresse néanmoins les cahiers chaque mois.

En troisième lieu, je vous prie, si vous avez l'occasion de voir M. le Dr. hutchinson, médecin qui avait envoyé un long et intéressant article à la Revue, de lui dire qu'il est encore entre les mains du rédacteur chargé de le traduire, lequel a été malade, ce qui a retardé beaucoup son travail et l'Insertion.

4°. Si vous voyez M. Bentham, votre célèbre jurisconsulte, dites lui je vous prie, que deux avocats collaborateurs de la Revue, doivent y rendre compte de ses différens ouvrages.

Mde Belloc s'occupe de l'analyse d'un ouvrage de miss Bengger, et doit aussi faire celle des mémoires de M. Edgeworth. tout cela n'est pas l'ouvrage d'un jour, et avec le tems nous paierons nos dettes envers les littérateurs et savans Anglais qui ont bien voulu nous communiquer leurs productions.

Tâchez ~~aussi~~ de voir M. A. Roy, 35 - dean street Soho à Londres. sachez s'il a reçu mes trois dernières lettres détaillées et une de M. Buchon au sujet de la Revue, nous attendons ses réponses dont il pourra vous rendre porteur. invitez le à consulter le n° du Moniteur français du 1er. octobre, qui rend compte de la Revue.

tâchez de voir aussi m. maillard, français établi à Londres, Berwick's street, 73, Soho, qui a reçu en dépôt une collection complète de la Revue dont il doit placer plusieurs exemplaires. sachez, je vous prie, ce qu'il

a pu faire à cet égard.

Enfin, j'achaz de voir M. Benj. Laroche chez Mr. Bowring, négt, Freeman's court, 6, Cornhill, à Londres, je lui ai aussi écrit, ainsi que son ami Bowring, — maintenant en Espagne.

Je joins ici le cahier de septembre pour M. Roy, et quelques prospectus et extraits de notre Revue, que je vous prie de faire annoncer avec soin dans les meilleurs journaux Anglais, en nous procurant quelques échanges avec ceux qui vous paraîtront pouvoir nous être les plus utiles.

Paris 21 8.bre 1831.

(106) M. D. S. R. L.

J'ai reçu il y a quelques jours, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et l'analyse que vous avez bien voulu y joindre de l'ouvrage de M. Cuningham sur les prisons. je vous prie d'agréer mes remercimens pour cet envoi; je vous conserverai l'anonyme comme vous le désirez, quoi qu'il m'eût été précieux, ainsi qu'à mes collaborateurs, de réunir votre nom à celui des hommes honorables qui sont depuis quelques années, associés à nos travaux. d'après votre invitation expresse, je n'ai fait connaître à personne, pas même à mes collègues du conseil central de rédaction, le nom de l'auteur de l'article, cet article sera inséré dans le cahier du mois de Décembre, vu que notre cahier de novembre se trouve déjà entièrement rempli par des articles arriérés pour la section des analyses. je vous ferai tirer à part suivant vos désirs, un certain nombre d'exemplaires de l'excellent & intéressant extrait que vous nous avez adressé, je vous prierai de m'indiquer le nombre qui vous est nécessaire, attendu qu'il n'est

par suite dans votre lettre.

J'ai aussi l'honneur, Mr. le Duc de vous envoyer ci joints, dans le cas ou m. Champollion Figeac ne vous les aurait pas adressés, les deux projets de circulaire et de prospectus du Dictionnaire des Sciences. Mor. et polit. qu'il a rédigés, qu'il a communiqués en minute au comité central de rédaction, et dont il a fait tirer ensuite un très petit nombre d'exemplaires, à titre d'épreuves, pour être communiqués confidentiellement aux personnes choisies que nous désirons nous associer pour la rédaction de cet ouvrage. M. Champollion Figeac ayant eu connaissance de la réponse par la quelle vous aviez consenti à devenir président de la société des rédacteurs du dictionnaire des Sciences morales et politiques, s'est cru suffisamment autorisé à réunir votre nom aux autres signatures apposées au bas de cette circulaire; et nous devions aller ensemble vous la communiquer. puis, nous avons été informés que vous étiez toujours à Liancourt, et même malade; j'ai moi même été en proie à une courte mais violente maladie, par suite des travaux forcés auxquels je me livre depuis long tems. à peine convalescent, j'ai eu l'affreux malheur de perdre mon père qui vivait retiré dans une propriété qu'il possédait en Dauphiné, et qui avait le projet de venir passer l'hyver avec moi à Paris. la secousse que la mort subite et imprévue de mon père a fait éprouver à ma femme, lui a occasionné l'accouchement avant terme d'un petit garçon (notre neuvième enfant, et le sixième vivant) tellement faible et délicat, que nous craignons beaucoup de ne point le conserver et que nous vivons au milieu des anxiétés et des angoisses.

Vous m'excuserez, Mr. le Duc, d'entrer avec

vous dans ces détails ; mais j'ai cru devoir vous faire connaître quels ont été les chagrins, profonds, les inquiétudes, les embarras, les travaux de tout genre, qui, en absorbant depuis deux mois tout mon temps et toutes mes facultés, ne m'ont point permis de m'entendre avec M. Champollion figeac, pour que les projets de circulaire et de prospectus vous fussent soumis avant l'impression. j'ai appris depuis, avec peine, en les recevant imprimés, qu'on en avait expédié un certain nombre d'exemplaires, sans avoir pu vous consulter. j'espère néanmoins que vous approuverez ce qui a été fait, puis qu'il s'agit d'un travail purement préliminaire et provisoire, qui n'a été communiqué qu'à très peu de personnes, et que vous nous aiderez par vos bons conseils à le perfectionner. on prépare le projet de nomenclature des mots qui doivent entrer dans la composition de notre dictionnaire, et le projet de l'instruction qui doit être adressé aux différens collaborateurs, afin que l'on puisse conserver l'unité de vues et de plan convenable dans la rédaction des nombreux articles dont sera composé l'ouvrage.

Vers le milieu du mois de novembre prochain, si cela peut vous convenir, nous aurons une assemblée du comité pour arrêter définitivement les bases, les divisions, les articles, leur étendue proportionnelle et les moyens d'exécution, ainsi que les époques de la publication des volumes. Il ne s'agira que d'examiner et de discuter un plan dont les bases essentielles sont déjà en grande partie convenues entre les principaux collaborateurs.

J'ai l'honneur, M. le duc de vous renouveller l'hommage de ma considération la plus distinguée.

160

Paris 25 8.bre 1821.

(107) M. P. A. C. à Paris.

J'ai pu vous accuser de suite réception de votre bulletin des beaux arts. j'ai d'ailleurs eu et j'ai encore beaucoup de chagrin de famille, par suite de la mort de mon père, de l'accouchement avant terme de ma femme et de l'espèce d'agonie prolongée qui a marqué les premiers jours de mon enfant nouveau né, que — cependant nous espérons encore pouvoir conserver, à force de soins.

D.D.

Rédaction.

Votre article, quoique fort bon en lui même, quoique il contienne dans quelques parties plus de détails minutieux que n'en comporte notre Revue, qui doit toujours être très concise et substantielle, a été l'objet de plusieurs discussions dans le comité central de rédaction. j'avais annoncé un simple bulletin spécial des beaux arts pour l'article Paris, et vous avez cru pouvoir embrasser le département et les pays étrangers, dont chacun, d'après notre plan, a son compte ouvert où sont portées les nouvelles qui le concernent, nous ne pouvons pas bouleverser le plan de notre recueil, en substituant la Division par ordre de sciences & d'arts, à la division convenue et suivie jusqu'ici par ordre de pays, qui a paru plaire généralement. c'est un tableau, un panorama de nations rapprochées et comparées, pour suivre la marche nouvelle que vous aviez conçue et qui présente aussi de avantages, il aurait fallu faire un bulletin de sciences physiques, un bulletin d'arts industriels, un autre des différents pays, &c. nous avons donc reporté à l'article des nouvelles du département le passage relatif à Douay; nous avons conservé la presque totalité de l'article qui appartient à Paris, et qui porte le titre spécial de beaux arts. nous avons retranché un passage relatif à l'Italie, qui se trouvait être une répétition d'un article déjà inséré, et nous avons ajourné pour le mois prochain un passage relatif à

l'Allemagne ; parce que les nouvelles des pays étrangers étaient déjà entièrement imprimées. votre bulletin des beaux arts, malgré ces légères modifications, aura encore une étendue d'environ six à sept pages, et fera partie de la 15.e feuille, c'est-à-dire, de la 3.e feuille en sus donnée, à nos dépens aux souscripteurs de la Revue, au delà du nombre de douze feuilles que nous leur devons, chaque mois. il y aura de plus une table des matières du onzième volume, d'une feuille et demie, en tout, près de dix sept feuilles, au lieu de douze. de cette manière, notre vaste et laborieuse entreprise, qui agrandit son cadre, trop étroit, pour améliorer et compléter son plan, peut être trop étendu, ne pourrait déjà plus se maintenir, si le désintéressement d'une partie des rédacteurs ne compensait l'augmentation considérable des dépenses qu'entraîne la surabondance des matériaux fournis à l'envi par beaucoup d'hommes zélés, et en partie fort distingués, matériaux qu'on ne peut se résoudre toujours, ni à trop réduire (il y aurait sécheresse), ni à supprimer entièrement. (il y aurait lacune dans l'exécution du plan & omission de faits ou d'annonces d'ouvrages importans, ou dignes d'attention), ni à ~~ajo~~ écarter par un ajournement presque indéfini (on blesserait à la fois beaucoup d'amours propres très susceptibles, de prétentions manifestées souvent avec impatience, et on découragerait ou l'on éloignerait des collaborateurs, des correspondans ou des abonnés qui ont déjà contribué à faire prospérer, et qui peuvent à la longue, par leur concours et leur appui, consolider notre institution.

R.E.

Je n'ai que l'intervalle de onze heures à minuit, pour respirer et pour écrire en liberté, quoique ma tête soit fatiguée par seize heures

d'un travail non interrompu; et ce même pénible sacrifice de seize heures sur vingt quatre m'est impérieusement commandé, chaque jour, par la Revue. je consacre une partie de ce court intervalle de respiration et de repos, à vous expliquer les motifs et la nature de la légère transposition et des changemens que vous remarquerez dans votre Bulletin, celui qui est au centre et qui dirige + l'ensemble à son point de vue, d'où il juge mieux certaines choses que celui qui est aux extremités. telle est la position du comité dirigeant, et c'est ce qui m'a fait déférer à l'opinion de ses membres qui, d'ailleurs dans cette circonstance est aussi la mienne. je me suis décidé, de concert avec mes collègues, d'après une intime et entière conviction, pour les mois suivans, bornez vous à deux ou trois pages au plus, pour votre Bulletin des beaux arts, comme nous en étions convenus; et en rassemblant toutes les nouvelles d'un intérêt général qui concernent les beaux arts à Paris, présentez à part, dans des articles détachés les nouvelles du même genre qui appartiendraient, soit à l'un de nos départemens, soit à un autre pays que la France.

---

(108)
M. Lafitte.
Député.

Paris 29 8bre.

J'ai eu l'honneur de vous remettre, il y a plus d'un mois, un projet d'acte relatif à la Revue Encyclopédique. je désirais m'éclairer de vos conseils pour mieux poser les bases d'une institution qui devient Européenne, et qui, appréciée par son utilité dans les pays les plus éloignés, ne doit pas vous trouver indifférent à son existence et aux moyens de la faire prospérer, vous qui avez bien voulu devenir l'un de ses fondateurs. un quart d'heure de conversation libre avec vous me paraissait nécessaire, et

vous m'aviez fait espérer que vous m'assigneriez une heure. Vos grandes occupations et le tourbillon où vous vivez ont ecarté de votre esprit cette promesse. il importe néanmoins qu'avant de préparer la continuation de la Revue pour la quatrième année, les personnes intéressées à ce Recueil sachent exactement ce qu'on a fait, où l'on en est, et comment on peut assurer la marche de l'entreprise et ses progrès. j'y consacre plus de seize heures sur vingt quatre, chaque jour, et beaucoup d'hommes éclairés et d'hommes de bien m'écrivent de très loin et m'encouragent, tandis qu'autour de moi plusieurs de ceux qui devraient me seconder, s'emblent n'accorder aucun intérêt à des travaux qui ont un but national et d'une utilité générale.

Je n'ai pu avoir l'honneur de vous voir, depuis longtemps. car j'ai eu beaucoup de chagrins domestiques, qui m'ont retenu dans ma famille. J'ai eu l'affreux malheur de perdre mon père, au moment où il se proposait de venir avec ma mère passer l'hyver auprès de moi à Paris, et de le voir poursuivi par la calomnie jusques dans la tombe. puis, ma femme est accouchée avant terme d'un petit garçon (notre 9.me enfant et le 6.me vivant) très faible et délicat, qui a été quinze jours entre la vie et la mort, et que cependant nous espérons conserver à force de soins. les circonstances pénibles, dans les quelles je me suis trouvé, m'ont empêché de me présenter chez vous.

Je désirerais, Monsieur, qu'il vous fût possible de consacrer, un peu avant l'ouverture des chambres, quelques moments à l'examen du projet que je vous ai communiqué, puis,

je vous prierai de m'indiquer le jour et l'heure où vous pourriez me recevoir, pour en causer avec vous.

---

(109) M. Pelletier. Secr. général de la Soc. des scienc. Orléans

Paris 31 8.bre 1821.

Je n'ai reçu que depuis trois jours votre lettre datée d'Orléans du 9 7.bre dernier, et le diplôme de membre correspondant de la Société royale des Sciences, belles lettres et arts d'Orléans, que vous me faites l'honneur de m'envoyer. je vous prie d'exprimer à cette Société tous mes sentimens de reconnaissance pour la faveur qu'elle a bien voulu m'accorder. je souscris volontiers au Recueil qu'elle publie, et que j'annoncerai quelquefois dans la Revue Encyclopédique. je serai aussi flatté que la société puisse recevoir cet ouvrage périodique, qui obtient maintenant un assez grand succès, non seulem.t en Europe, mais sur presque tous les points du monde civilisé. Je vous fais envoyer à part, vous priant de l'offrir en mon nom. à la société royale d'Orléans le cahier de la Revue du mois d'octobre qui lui donnera lieu d'apprécier la nature et l'étendue de notre plan et la manière dont il est exécuté. je tâcherai d'offrir chaque année, à la société, à compter de l'année prochaine, un faible tribut que je recommanderai d'avance à son indulgence et à la vôtre.

---

(110) M. Lacuée. a Lamassas par Agen

Paris le 2 Nov.bre 1821

J'ai reçu, il y a quelques jours, l'aimable lettre que vous m'avez écrite en date du 19 8.bre dernier. c'est avec une vive satisfaction que nous acceptons, mes collègues et moi, votre offre-

obligeante d'être désormais sur les correspondans de la Revue Encyclopédique. ce recueil paraît mériter, en effet, et il obtient généralement l'estime des hommes de bien et des hommes éclairés de tous les pays. nos relations s'étendent beaucoup à l'étranger ou notre succès est plus marqué, surtout en Allemagne, en Pologne, en Piémont, et dans quelques parties de l'Italie, en Suisse, dans les pays bas, en Angleterre, aux états unis d'Amérique, au Brésil, dans la république d'Haïti, ci devant St Domingue, et à Calcutta dans l'Inde. nous commençons à être goutés en Russie, en Danemarck. et en Suède; et nous espérons pouvoir peu à peu perfectionner l'exécution de notre plan: rapprocher et comparer les nations et leurs littératures, ainsi que les élémens de la civilisation qui sont propres à chacune d'elles, présenter un tableau abrégé assez complet des produits les plus remarquables de l'esprit humain et des travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans toutes les contrées; rattacher à notre patrie, comme à l'un des principaux foyers du monde civilisé, le compte rendu périodique des productions scientifiques, littéraires, industrielles, des inventions, des découvertes des fondations, des institutions utiles, que nous publions chaque mois, nous désirons que les départemens de la France, où se trouvent souvent des hommes instruits et laborieux, modestes et obscurs, non moins dignes de l'estime et de la reconnaissance de leurs concitoyens que beaucoup de ceux qui jettent un grand éclat dans la capitale, ne soient point oubliés dans nos archives. nous attachons un véritable prix à recueillir tout ce qui peut fixer l'attention sur les progrès de l'Agriculture, de l'industrie, des sciences et des arts, de la navigation intérieure, de l'administration

publique, sur les antiquités nationales &c. —
Nous serons particulièrement charmés que vous
deveniez en quelque sorte le représentant des —
contrées méridionales de la France dans notre congrès
philanthropique. Nous accueillerons donc, Monsieur,
avec plaisir et avec soin vos communications. —
Seulement, nous vous prions de considérer que nous
avons un plan très étendu et un cadre fort étroit, que
nous sommes obligés, par conséquent, de nous borner
à des résumés sommaires sur des choses même —
importantes, que notre tâche souvent pénible est
de réduire aux expressions les plus simples et les
plus abrégées les lettres, mémoires, notices, extraits
et annonces qui nous sont adressés, que nous devons
prendre la substance de chaque chose, pour nous
renfermer dans les bornes qui nous sont prescrites
par la nature même de notre vaste et difficile entre-
prise. et cependant, comme vous l'avez pu
remarquer, nous dépassons bien des fois le nombre
des feuilles d'impression promises à nos souscripteurs.
Au lieu de douze feuilles par mois que nous avons pris
l'engagement de publier, nous en donnons quatorze
et quinze aimant mieux augmenter considérable-
ment nos dépenses que de supprimer entièrement
ou d'ajourner trop longtems des nouvelles ou
des articles qui peuvent avoir quelqu'intérêt
pour nos lecteurs.

Par ces motifs, Monsieur, que vous
apprécierez, nous vous demandons d'avance
l'autorisation d'abréger, de modifier ou
d'ajourner quelque fois les lettres et les notices
que vous aurez la complaisance de nous faire
parvenir. ce n'est point d'après des décisions
arbitraires, ou par de vains caprices, ou par
des préférences injustes, mais d'après des

considération pesée par un comité d'hommes judicieux et impartiaux, que se font ces modifications et ces ajournements. nous avons de bonnes intentions et nous tâchons de faire le moins mal possible, quoiqu'il nous arrive souvent de rester fort loin du but, et, ce qui est inévitable, de blesser des amours propres d'autant plus irascibles et susceptibles, chez vous, Monsr. l'amour du bien, et non l'amour propre est le mobile qui vous porte à vous associer à nos travaux, et c'est ce qui nous encourage à entrer avec abandon et confiance en relation avec vous.

Puisque vous nous proposez, Monsieur, comme l'ont déjà fait deux ou trois de nos collaborateurs et de nos correspondants de souscrire à quelques journaux étrangers où nous puisions des matériaux qui pourront être employés dans la Revue Encyclopédique, nous vous inviterons à faire servir l'universal de Madrid, et peut être un journal Espagnol que nous vous désignerons, d'après les informations que nous aurons nous mêmes reçues. Vous avez pu voir, par le détail où je suis entré, au commencement de ma lettre, que, parmi les principales nations civilisées de l'Europe, l'Espagne & le portugal sont presque les deux seules qui ne nous aient encore procuré aucune correspondance régulière et suivie, le département que vous habitez se trouvant assez rapproché de nos frontières du côté de l'Espagne et la langue Espagnole vous étant familière, ces deux circonstances vous le font peut être agréer notre invitation que vous nous autoriserez vous même à vous faire. nous pourrons vous adresser, dans l'occasion, d'après votre désir, quelques uns des meilleurs ouvrages Espagnols, Italiens ou Anglais, relatifs aux branches des connaissances que vous nous

désignez (économie rurale, économie politique, administration publique, marine) ouvrages dont vous auriez la complaisance de rendre compte, d'une manière impartiale, sommaire et substantielle, soit dans une analyse de l'étendue de cinq pages au moins et de quinze pages au plus, quand l'importance du sujet, la manière dont il sera traité, la réputation plus ou moins bien établie de l'auteur vous paraîtront mériter l'analyse raisonnée de son travail, soit dans une simple annonce bibliographique, d'une page au plus, si l'ouvrage n'est jugé susceptible que d'une mention honorable, destinée à constater sa publication et à le faire connaître à ceux qui auraient besoin de le consulter.

Je reconnais, Monsieur, la justesse de vos observations sur les défauts qu'on a peut être fondé à nous reprocher. il s'est glissé dans cinq ou six de nos cahiers des articles peu dignes d'une collection désormais adoptée par l'Europe et par le monde savant et littéraire. nous tâcherons d'être plus soigneux et plus sévères : les imperfections que vous avez remarquées tiennent quelquefois à des circonstances indépendantes de notre volonté et à la nécessité de satisfaire à peu près à tous les goûts, et de comprendre dans notre revue tous les sujets qui exercent l'activité de l'esprit humain. je vous prie de continuer à nous envoyer bien exactement vos remarques critiques, dans le mois qui suivra l'envoi de chacun de nos cahiers : ces remarques nous seront une preuve nouvelle de votre zèle bienveillant pour notre entreprise, et nous aurons soin de les mettre à profit.

Permettez moi, Monsieur, de vous remercier pour mon propre compte, de toute

ce que vous me dites d'obligeant et de flatteur.
l'ancien ami de Mrs vos frères Gérard et
Antoine, qu'il a connus, le premier à Paris
(surtout chez le g.al Dessoles, et chez son ami,
alors son secrétaire, Mr Bruguières), et
le second, à l'armée, à Francfort s/ mein, au
corps du Maréchal Augereau, en 1806, aime
à trouver, dans des relations personnelles avec
le frère de ces deux militaires distingués, trop
tôt enlevés à leur patrie, un dédommagement
des regrets bien vifs et sincères que leur mort
prématurée lui a fait éprouver. j'ai, en effet,
servi, comme vous croyez vous en rappeller, —
dans le corps de l'Inspection aux Revues,
et je suis en non activité, après vingt huit
années de bons et loyaux services, administra=
=tifs et militaires. j'ai six enfans, une fortune
médiocre et une grande habitude d'activité.
la Revue Encyclopédique m'emploie environ
seize heures sur 24, chaque jour, tant pour
les détails attachés à la direction, à l'adminis=
=tration, à la correspondance, que pour la direction
centrale, les conférences, les comités d'examen —
des articles et des ouvrages &c. Vous me
permettrez, en conséquence, de ne point vous
répondre toujours exactement, ni longuement,
parce que ma correspondance obligée, très
étendue et très active, et mes autres travaux,
toujours renaissans et urgens, me laissent
fort peu de moments à moi. je n'ai un peu
de respiration et de repos que la nuit. mais,
tout ce que vous aurez transmis sera l'objet
d'une attention particulière, et le secrétaire
central, au nom du conseil de direction, vous
donnera tous les renseignemens de détail que

vous pourrez désirer. Je n'ai pas seulement connu vos frères, Monsr, j'ai eu l'honneur de vous voir quelquefois à Paris, à la cour, et dans plusieurs sociétés. nous avons, je crois, suivi ensemble un des cours du célèbre docteur Gall, dont le grand et important ouvrage a donné lieu à deux analyses très substantielles, insérées dans notre Revue. Je me félicite, sous tous les rapports, de renouer avec vous des relations qui auront d'ailleurs un but d'utilité publique.

P. S. Je prends la liberté de joindre à l'envoi du cahier d'octobre quelques prospectus de la Revue Encyclopédique, en vous priant, Monsr, de les faire circuler dans le département que vous habitez et de nous y procurer des abonnés, car quoique nous ayons un très grand nombre de lecteurs (environ 40 mille dans la classe choisie des hommes instruits ou amis des sciences et des lettres, sur tous les points du globe) parce que la plupart des grandes bibliothèques publiques, des sociétés savantes et littéraires, des athénées, des cercles et cabinets de lecture, en Europe, reçoivent notre recueil, nous n'avons encore que près de 900 abonnés effectifs, et nous avons besoin d'arriver au nombre de 1200 ou 1500 pour pouvoir couvrir toutes nos dépenses, en publiant des cahiers plus volumineux, mieux proportionnés à l'étendue de notre plan, et nécessaires pour en compléter et pour en perfectionner l'exécution. j'ai cru vous devoir, Monsr ces renseignements détaillés, puisque vous allez devenir un des membres de la Société de la Revue Encyclopédique, et j'en ajoute d'autres dans la note ci jointe, pour répondre à quelques unes des observations contenues dans votre lettre.

Note sur la Revue Encyclopédique

Quelques-uns de nos souscripteurs de ce Recueil ayant proposé d'en modifier, ou d'en réduire, ou même d'en supprimer entièrement la section du Bulletin bibliographique, qui ressemble, dans un petit nombre d'articles seulement, à un catalogue de libraire, ou la section des nouvelles scientifiques et littéraires, composée d'un nombre infini d'articles, qui n'ont pas tous à beaucoup près le même degré d'intérêt pour toutes les classes de lecteurs, nous avons été décidés à maintenir les divisions de notre plan, qui ont été suivies jusqu'ici, parce que chacune d'elles a ses partisans et ses défenseurs qui la protègent, et qui vouloient même obtenir pour elle une sorte de préférence, ou une certaine extension aux dépens des autres parties.

Les mémoires et notices plaisent à ceux de nos lecteurs qui désirent trouver dans la Revue des choses neuves et originales qu'on ne trouve pas ailleurs. on nous a souvent prié d'agrandir le cadre de cette section, et les matériaux abondent pour la remplir.

Ceux qui veulent avoir la substance des meilleurs ouvrages, publiés sur les différentes branches des sciences, réduite à un petit nombre de pages, attachent un grand prix à la seconde section, celle des analyses, qui, si nous avions été suivi, enrichirait à peu près tout le cahier.

Beaucoup de bibliophiles nous recommandent d'étendre notre troisième section : — Bulletin bibliographique, qui fait assez bien connaître les ouvrages de tout genre les plus estimés, dont la littérature nationale

des principales contrées s'enrichit.

Un nombre de lecteurs plus considérable encore s'intéresse à la quatrième et dernière section: Nouvelles scientifiques et littéraires, qui leur offre une sorte de panorama ou de tableau vivant et animé du mouvement de l'esprit humain, manifesté dans tout les pays par les inventions et les découvertes, les perfectionnements dans les arts utiles, les établissement et les vues de bien public, les travaux des sociétés savantes et littéraires, les prix proposés et distribués, les voyages scientifiques et leurs résultats. Etc.

Donc, la direction centrale de la Revue Encyclopédique, appellée à recueillir tout les jugements portés sur cet ouvrage périodique et à satisfaire, autant qu'il est possible, tous les goûts, ne doit ni supprimer, ni réduire aucune des quatre sections qui embrasse le vaste plan de ce Registre universel des travaux utiles à l'humanité dans tout les genres et dans tout les pays, mais elle doit surveiller avec une attention également minutieuse et sévère, la rédaction de chacune de ces quatre sections et tâcher de n'y admettre que des choses dignes d'intérêt.

---

(111) M. Bail.

Paris le 9 9.bre

Le comité de rédaction de la Revue Encyclopédique a vu avec ~~peine~~ regret que vous ayez été blessé d'un très petit article bibliographique de M. Mahul, sur une brochure de M. de Hirsch; il n'entre ni dans l'esprit, ni dans les habitudes de la Revue d'admettre rien de ce

qui pourrait ressembler à une personnalité, l'article dont vous vous plaignez s'élève seulement contre un excès d'adulation qui n'est pas plus dans l'intérêt de la gloire de Napoléon que dans celui de la France. ceux même qui pourraient désirer plus de mesure dans les termes dont s'est servi M. Mahul, conviendront au moins que son article ne renferme aucune désignation, et, si on pouvait en supposer, certainement, Monsieur un soupçon de ce genre vous atteindrait moins que personne, car M. Mahul parle de l'amours adulatrices, et ce ne sont pas là des expressions qui puissent vous caractériser, et auxquelles vous deviez vous reconnaître. M. Mahul qui d'ailleurs a fait une exception en faveur de M. de Pisas s'est bien gardé de laisser entendre qu'on n'en dût faire aucune autre. le comité de la Revue est donc persuadé qu'en réfléchissant un peu vous jugerez vous même inutile d'insérer une déclamation qui est véritablement sans objet et qui ouvrirait la Revue à une polémique peu intéressante pour le lecteur et peu convenable dans les circonstances. aujourd'hui en effet les hommes faits pour s'estimer, et tous les vrais français doivent se rallier autour des principes constitutionnels et de intérêts généraux de la patrie, au lieu de se diviser pour des individus, vivant ou morts, le fond d'un jugement libre et impartial sur l'homme extraordinaire dont le nom seul réveille tant de sentiment opposés, n'est pas encore venu. cet homme appartient désormais à l'histoire et à la postérité.

Le Comité de Rédaction a l'honneur de vous envoyer, suivant le désir exprimé

dans votre lettre, la note que vous lui avez adressée, il vous renouvelle l'assurance du regret qu'il éprouve de ce que vous ayez cru voir un sujet de reproche à faire à la Revue dans un article qu'il aurait écarté, s'il avait pu prévoir l'impression que vous en avez reçue, en lui donnant peut être une interprétation forcée, qui en dénature le véritable sens. Le comité vous prie, Monsieur, d'être bien convaincu que ce reproche qu'il vous a paru mériter, n'est fondé ni dans l'intention, ni dans le fait.

Le Comité vous offre l'assurance de sa haute considération.

(112.)
M. le marquis de Casa-irico. ministre plenipotentiaire d'Espagne à Paris

Paris le 10 Nbre 1821

Depuis que j'ai eu l'honneur de voir votre excellence sous les auspices et avec une lettre de votre illustre compatriote, M. le comte de Torreno des affaires très multipliées et des circonstances particulières de famille m'ont empêché de vous adresser le prospectus de la Revue Encyclopédique dont je vous avais parlé, ainsi que le coup d'œil sur les huit premiers volumes de cet ouvrage périodique, et le cahier du mois d'octobre qui vient d'être publié. j'oserai prier votre excellence de me renvoyer plus tard ce cahier qui fait partie d'une de nos collections, et d'agréer pour elle même l'hommage des autres pièces ci jointes. dans le nombre est une annonce de la Revue Encyclopédique, extraite de l'abeille, l'un de nos journaux littéraires les plus estimés. cette annonce paraît devoir faire apprécier exactement l'esprit, le plan et le but de la Revue.

Si votre excellence, après avoir lu ou parcouru ces différentes pièces, veut nous procurer les moyens de faire quelquefois dans notre Revue une mention un peu détaillée de l'Espagne, que nous aimerons à comprendre avec soin dans notre galerie des nations rapprochées et comparées elle nous obligera de recommander la Revue Encyclopédique à Madrid, où nous n'avons point encore une correspondance régulière bien établie, et de mettre dès ce moment à notre disposition, environ dans la dernière quinzaine de chaque mois, des numéros des meilleurs journaux espagnols, d'où nous ferons extraire et traduire les passages les mieux appropriés à notre plan. ce plan consiste à faire connaître peu à peu les productions les plus remarquables dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux arts et les travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans tous les pays. c'est une entreprise et une Institution du bien public, à laquelle les hommes les plus distingués ont déjà commencé à témoigner un grand intérêt, et qui est généralement accueillie avec une faveur marquée par une classe nombreuse de lecteurs choisis sur tous les points du globe.

J'ai l'honneur, monsieur le Ministre, de prier votre excellence d'agréer l'hommage de ma considération la plus distinguée.

---

(113)
M. le marquis de Brême
Turin

Paris le 8 9bre 1821.

La Direction de la Revue Encyclopédique a reçu, dans les premiers jours de ce mois, peu après l'arrivée de votre lettre d'avis en date.

de Turin du 5 8bre dernier, la traduction italienne de l'histoire des instituts d'horticul, ouvrage dont il a déjà été rendu un compte détaillé dans notre Recueil (33e cahier, 7bre 1821.) par l'un de nos collaborateurs, M. Stapfer, ancien ministre de l'instruction publique en Suisse et ancien ambassadeur de la confédération suisse à Paris, compatriote et ami du respectable M. de Fellenberg.

Nous avons aussi reçu le manuscrit sur l'établissement des fermes expérimentales que vous avez bien voulu nous adresser, et qui sera examiné avec soin par ceux de nos collègues qui s'occupent de l'agriculture et de l'économie rurale.

Permettez, Monsieur, qu'en vous remerciant de ce double envoi, au nom de la société de la Revue Encyclopédique, je vous renouvelle le tribut particulier de mes sentimens d'estime et d'affection. je n'ai point oublié l'accueil obligeant que vous m'avez fait, pendant mon séjour en Italie, lorsque j'y étais chargé de l'inspection d'une partie des troupes françaises. j'ai toujours également conservé le souvenir de l'amitié dont m'honorait M. Votre fils, le S. gouverneur des pages; j'ai donné des larmes bien sincères à sa mort prématurée, et j'ai saisi avec empressement l'occasion de consacrer honorablement sa mémoire dans notre registre universel des travaux utiles à l'humanité, où nous recueillons aussi religieusement les noms des hommes éclairés et des hommes de bien qui ont pris part à ces travaux. j'aime à penser qu'en écrivant et en lisant quelquefois la Revue

Encyclopédique, vous êtes disposé à favoriser notre laborieuse et difficile entreprise, — traversée par beaucoup d'obstacles et encouragée seulement par les suffrages individuels de quelques philantropes isolés, épars, ça et là sur différens points du globe, nous vous prions de contribuer à recommander et à faire apprécier nos travaux en Piémont et en Italie, et de nous continuer vos bonnes et utiles communications, dont nous ferons usage, non pas aussi promptement que nous le voudrions, mais aussitôt que les collaborateurs chargés de les approprier au plan de notre Recueil nous auront fourni leurs extraits.

L'Académie royale des sciences de Turin ayant bien voulu m'honorer d'un diplôme de membre correspondant, j'ose vous prier, Monsieur le marquis, de me rappeller au souvenir bienveillant de M. le secrétaire perpétuel et de ceux des membres de cette illustre compagnie avec lesquels vous êtes en relation, et spécialement à celui de M. César de Saluces que j'ai eu l'honneur de connaître personnellement, et qui me conserve, je l'espère quelque amitié, quoique je sois privé de ses nouvelles directes et de ses lettres, depuis près de deux années.

J'ai l'honneur de vous renouveller, Monsieur le marquis, l'hommage de mes sentimens de la plus distinguée estime d'ancien et sincère dévouement et de profonde vénération.

(114)
M. Laffon de Ladébat
Paris

Paris 14 9bre

Le comité de rédaction de la revue Encycl. a lu avec beaucoup d'interêt votre notice sur les établissemens Thermaux des htes pyrenées; la revue admettra cet article avec plaisir. mais le comité ayant pensé qu'il est un peu étendu, non par rapport au sujet, qui est ménagé avec talent, mais à cause de l'abondance des matériaux aux quels la revue est obligée de donner place, désire que vous permettiez qu'on fasse quelques légéres suppressions et vous prie en même tems de consentir à ce que l'insertion de cette notice n'ait lieu que dans le mois de février prochain, les cahiers étant remplis jusqu'à cette époque d'articles reçus depuis longtems.

---

(115)
M. Sismonde de Sismondi, Genève.
(Voy. ci-dessus, pag. 82. lettre, No 64.

Paris 21 9bre

Je reçois votre lettre et je m'empresse d'y répondre. j'attendais la nouvelle positive de votre retour à Genève pour vous écrire, et j'avais prié Mrs les professeurs de Candolle et Humbert de m'en informer. j'avais su votre voyage en Italie et la perte cruelle que vous avez faite. moi même, à la même epoque, j'ai eu l'affreux malheur de perdre mon père, et j'ai eu la douleur presqu'égale de le voir poursuivi par d'atroces calomnies jusques dans la tombe qui venait de lui ouvrir un azile contre les injustices et la mechanceté des hommes. pendant que j'avais à pleurer mon père et à défendre sa mémoire, auprès de moi ma femme, très languissante, accouchait avant terme de son neuviéme enfant, dont le premier mois n'a été qu'une agonie prolongée, et qui se débat encore sous nos yeux entre la vie et la mort.

c'est dans ces circonstances si funestes pour moi, Monsieur, que votre intéressant article a été imprimé dans la Revue. je n'ai pu ni en revoir moi même les dernières épreuves, comme je le fais souvent, ni même lire le cahier dont il fait partie. j'apprends, avec un véritable chagrin, que des fautes graves s'y sont glissées, et je vais faire ajouter à la fin de ce volume un errata particulier destiné à les signaler, mais je suis sur que vous apprécierez les causes trop légitimes qui m'ont point permis de vous remplacer dans la surveillance des épreuves de votre article, et vous ne punirez point les lecteurs de la Revue, en renonçant à travailler à un recueil dont la pensée philantropique n'a pu vous échapper, et qui s'honore de vous compter au nombre de ses collaborateurs.

J'espère donc, Monsieur, que vous continuerez à nous fournir, comme vous avez bien voulu me le promettre, et aux conditions dont nous sommes convenus, un article d'analyse, environ tous les deux ou trois mois, moyennant que je vous enverrai si vous le désirez, une dernière épreuve à Genève, ou que je prendrai l'engagement de revoir moi même avec soin la dernière épreuve de vos articles, comparée avec le manuscrit que vous m'obligerez d'envoyer très lisible, surtout pour les noms propres d'hommes et de lieux. ainsi, le grand inconvénient dont vous avez raison de vous plaindre, ne se reproduira plus.

Tous les collaborateurs immédiats et habituels de la Revue Encyclopédique, considérant que ce recueil est une sorte d'institution de bien public, dans la quelle, pour améliorer et compléter l'exécution du plan, qui est très étendu, on agrandit le cadre, qui est

trop étroit, en donnant chaque mois quatorze et quinze feuilles d'impression, au lieu de douze, qui seraient seulement dues aux abonnés, ont consenti à fournir chaque année, à titre gratuit, (indépendamment de leurs articles, mémoires et notices, analyses et extraits d'ouvrage, pour lesquels ils recevront une rétribution commune,) environ 10 ou 15 pages, soit en annonces bibliographiques ou en petits articles de nouvelles scientifiques et littéraires, pour le montant de leur abonnement de l'année, et pour nous faciliter le moyen d'étendre nos limites un peu trop bornées. nous espérons que votre position à Genève et vos relations en Angleterre et en Italie vous disposeront à nous accorder, de loin en loin, des communications du même genre.

Croyez, Monsieur, que je sens d'autant plus vivement vos profonds chagrins, que j'en éprouve moi même de semblables, et que mon existence est pour long tems condamnée à la douleur. je trouve quelques consolations dans mes continuels travaux et dans des relations amicales avec des hommes de votre mérite

P. S. Je joins ici, monsieur, un bon de qui est disposé depuis 2 mois. j'attendais, pour vous l'envoyer, que vous fussiez de retour à Genève. vous pourrez à volonté en faire toucher le montant chez M. Heutsch banquier, ou Paschoud libr. à Genève ou bien au bureau central de la Revue à Paris. ou plutôt m'indiquer la voie que vous préférez pour que desormais les paiemens soient effectués à votre Compte.

(116)

M. Decandolle. ex prés.t de la Soc.té de lecture Genève

Paris le 21 9.bre 1821.

Je viens de recevoir et j'ai lu avec un vif intérêt le réglement pour la société de lecture de Genève et les deux rapports faits à l'assemblée générale pour rendre compte de la situation et des progrès de cet utile établissement. j'espère que nous pourrons à paris profiter de vos excellentes vues et surtout de votre exemple, et mettre à exécution un projet du même genre formé depuis longtems, mais combien d'obstacles à vaincre! les sentimens généreux et le vrai bien public sont comme étouffés par l'égoïsme et l'inertie, ou comme évaporés et dissipés — entièrement dans le tourbillon et dans le tourbillon et dans l'atmosphère d'une vaste capitale.

Désirant, autant qu'il dépend de moi, offrir un tribut d'estime à votre société, je prends la liberté de lui adresser, sous vos auspices quelques faibles essais qu'elle croira peut être pouvoir admettre dans sa bibliothèque: 1.° l'essai général d'éducation, 1 vol. in 4.° 2.° l'essai sur l'emploi du tems. 1 vol. in 8.° 3.° et 4.° l'agenda général et le biomètre ou mémorial honoraire, 2 vol. in 12. 5.° l'esprit de la méthode de Pestalozzi, 2 vol. in 8.° 6.° un petit manuel électoral, contenant une profession de foi politique et constitutionnelle, sous le titre d'instruction familière à Mrs les électeurs de France. 7.° quelques brochures relatives à notre société d'éducation.

c'est le denier de la veuve que je vous prie, Mons.r ainsi que vos honorables collègues et compatriotes, d'accueillir avec indulgence.

J'ai l'honneur de vous renouveller Mons.r l'assurance de ma parfaite considération la plus distinguée.

182 (117)

M. le docteur Silliman. New-haven. profess.r au colleg. d'yale.

Paris 22 9bre 1821.

Je viens de recevoir la lettre en date du vingt sept septembre dernier, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. je vois avec peine que plusieurs des cahiers de la Revue Encyclop. ne vous sont point parvenus. je donne l'ordre de vous expédier de suite, d'après votre demande, et par l'intermédiaire de M. Baruet, les cahiers qui nous manquent, savoir les nos 4, 7 et 21. j'espère que vous aurez reçu tous ceux qui sont postérieurs au mois de mai. Vous pouvez disposer du no 10 que vous avez double.

Je vais faire envoyer la Revue Encyclop. comme vous me le proposez, d'abord, à M. le Rd professeur Everett, directeur de la Revue de l'amérique du nord, qui veut bien correspondre avec nous et nous adresser son recueil en échange; puis à M. le professeur Robert Haze à Philadelphie qui s'offre à devenir l'un de nos correspondans et à nous fournir de tems en tems les meilleurs ouvrages publiés aux états-unis d'amérique, dont nous aurons soin de rendre compte. car nous désirons surtout établir des moyens de rapprochement et de communication entre les savans et les philantropes des contrées les plus éloignées. personne ne peut mieux que vous Monsieur, et vos honorables amis, nous aider à bien remplir cette honorable et difficile mission, et nous serons très empréssés de faire connaître dans toutes les parties de l'Europe où la Rev. Encyc. est maintenant répandue et favorablement accueillie, vos utiles travaux et ceux de vos dignes compatriotes avec lesquels vous contribuez à nous procurer des relations

régulière et suivie.

Je vous prie de continuer à nous transmettre tout ce qui vous paraîtra intéressant pour notre ouvrage périodique et à en faire quelquefois mention dans le vôtre, en comptant de notre part sur une parfaite réciprocité. mes collaborateurs et moi, nous joignons tout ce que vous nous aurez adressé et recommandé.

Agréez, je vous prie, les nouvelles assurances de ma considération la plus distinguée.

---

(118)
M. Brongniart
membre de l'académie des sciences.

Paris 22 9bre 1821.

Je dois vous paraître coupable de négligence, et cependant si vous pouviez connaître en détail les circonstances de famille, les maladies, les embarras, les chagrins, les travaux urgens et multipliés qui ont absorbé tous mes instans d'une manière pénible depuis plusieurs mois, vous me rendriez cette justice que de mes torts apparens envers vous n'ont rien de réel. j'avais d'ailleurs prié mon ami M. Francoeur, qui a l'honneur de vous voir quelquefois, de vous expliquer la cause de mon silence.

Aujourd'hui, Monsieur, je réponds enfin à l'obligeante communication que vous m'avez faite au sujet d'une société de lecture, pour laquelle nous pourrons, je crois, facilement réunir le nombre de membres nécessaire. M. de Candolle vient de m'adresser de Genève le réglement de la société de même genre formée dans cette ville et le deux rapports qui exposent sa situation

et les progrès depuis deux années. nous pouvons puiser d'excellentes pratiques dans ces différentes pièces et nous aider de l'exemple et de l'expérience des savans et des amis des sciences et des lettres qui composent la société génevoise. la Revue Encyclopédique se fera un plaisir de mettre à la disposition de la société qui se formerait à Paris tous les Journaux et Recueils, français et étrangers, au nombre de plus de 80, qu'elle reçoit par échange, et dont il dépend d'elle d'augmenter la collection, en accordant d'autres échanges aux principaux recueils Européens ou autres que les membres de la nouvelle société pourraient indiquer. le moment actuel, Monsieur, paraît très favorable pour l'exécution de ce projet. il s'agit de choisir un local, d'adopter le réglement dont vous avez déjà posé les bases et que nous pourrons améliorer et compléter en consultant celui de Genève. je vous prie de m'indiquer un jour et une heure qui vous conviendront pour conférer sur cet objet, soit chez moi, soit à la bibliothèque de l'institut, soit chez vous à Paris. puis nous réunirons ceux de vos amis et des miens qui sont déjà disposés à entrer dans nos vues; et cette société centrale de lecture, qui manque dans notre capitale et qui est désirée depuis longtems, pourra être organisée d'ici au premier janvier prochain. M. le Cte de Lasteyrie, qui m'avait communiqué un projet analogue dont il avait rédigé le plan, se réunira volontiers à nous, d'après ce qu'il m'a dit, ainsi que —

plusieurs membres de la Société pour le perfectionnement des méthodes et la plupart des collaborateurs de la Rev. Encyclopéd., je suis libre, tous les jours, excepte le jeudi, et j'attendrai votre réponse, avant de faire aucune démarche ultérieure.

---

(119)

M. l'éditeur de l'Irène Amsterdam.

Paris 25 9bre 1821.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date d'Amsterdam du 10 de ce mois, ainsi que les exemplaires de l'Irène qui s'y trouvent joints. je vais remplir de mon mieux vos intentions: 1.° en chargeant un de mes collaborateurs, sachant le hollandais, d'annoncer avec soin le nouveau cahier de votre recueil; 2.° en communiquant la liste de souscription que vous m'adressez à l'ambassade hollandaise ou je ne connais personnellement que M. Fabricius, ancien chargé d'affaires de Nassau, maintenant premier secrétaire d'ambassade pour le royaume des pays bas, puis, à M. Noel, ex ambassadeur en Hollande et avec le quel je conserve d'ancienne relation d'amitié, ayant été élève dans l'université de Paris, lorsque il y était professeur; enfin à M.r Marron, président du consistoire [illegible] luthérien à Paris, à M. Depping, homme de lettres à M. référendaire à la cour des comptes; à M Coquerel, dont le frère est, je crois, ministre à Amsterdam. &c. voilà dans le cercle de mes connaissances, les seules personnes qui connaissent la langue et la littérature hollandaises.

Je vous prie d'offrir mes civilités à

M. Meyer, auteur de l'histoire des institutions judiciaires, et de lui dire que j'attends incessamment un nouvel article sur son intéressant ouvrage, dont s'occupe M. le professeur Mouset, et que nous recevrons avec intérêt les communications qu'il voudra bien nous faire pour la Revue Encyclopédique

---

(120)
M. le Baron de Reiffenberg, profess.r à l'athénée royal. Bruxelles.

Paris le 25 9.bre.

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 10 de ce mois, qui m'est arrivée il y a quelques jours. je vous remercie de l'envoi du bulletin d'octobre, au sujet duquel le Comité de rédaction m'a prié de vous soumettre les observations suivantes. Comme chaque cahier de la Revue ne devrait à la rigueur se composer que de douze feuilles d'impression, comme nous en donnons néanmoins 13, 14 et même 15 à nos souscripteurs en augmentant nos dépenses pour agrandir notre cadre et pour améliorer ainsi notre plan, nous éprouvons, chaque mois, la nécessité de réduire souvent de moitié les matériaux qui nous sont fournis; et chaque pays ne peut avoir dans notre galerie des nations rapprochées et comparées, qu'une étendue proportionnée à l'importance de ses travaux scientifiques et littéraires. le royaume des pays bas ne peut pas occuper le même espace que l'allemagne, l'angleterre, la france et même l'Italie. nous désirons donc avoir des matériaux moins abondants, mais choisis avec un discernement et un goût sévère, et classés dans l'ordre et d'après les divisions que nous suivons. nous recommandons à nos correspondans de préférer la qualité

à la quantité, de ne faire mention que des ouvrages d'un mérite réel et d'un interet général, qui se recommandent et par le sujet qu'on y a traité, et par la manière dont ils sont composés et par la réputation de leurs auteurs; ces ouvrages doivent être annoncés dans les termes les plus précis, d'une manière substantielle, et l'annonce doit être accompagnée de toutes les annonces bibliographiques convenables, lieu et date de l'édition (pour exempl. Brux. 1820), nombre de volumes, format, nom du libr. éditeur, nombre de pages des volumes, prix, faire connaître si le volume comprend des cartes, des planches, ou des tableaux synoptiques. — Chaque bulletin doit contenir d'abord les ouvrages relatifs aux sciences physiques (- (physique générale et Chimie, histoire naturelle, physiologie, anatomie et sciences médicales; sciences mathématiques et physico-mathématiques; arts militaires, technologie et arts industriels); puis, les ouvrages relatifs aux sciences morales et politiques: (Religion et matières religieuses; Idéologie, analyse de l'entendement humain et philosophie générale, philosophie morale et éducation, législation et jurisprudence, économie politique, administration publique et finances, politique générale et spéciale, histoire et biographie, géographie civile et historique et relation de voyages, à moins que les voyages, comme celui du savant M. de Humboldt, ne soient spécialement scientifiques, et n'appartiennent en cette qualité à notre première classe). enfin, les ouvrages relatifs aux sciences littéraires —

proprement dites et aux beaux arts: — philologie et grammaire générale; littérature ancienne et classique; littératures étrangères, anglaise, allemande, italienne, espagnole, portugaise, hollandaise, russe, polonaise, danoise et scandinave, suédoise — orientale. littérature française — histoire littéraire et bibliographie — archéologie et antiquités, Beaux arts, dessin, peinture, gravure, lithographie, sculpture, architecture, musique, &c. œuvres complètes, choisies, diverses ou mêlées, ouvrages périodiques, qui embrassent un grand nombre de sujets, et qui n'appartiennent point spécialement à l'une ou à l'autre de nos trois grandes classes de sciences.

J'ai pris la liberté, Monsr de vous rappeller ici l'ordre des sciences adopté dans notre Revue, non seulement pour le bulletin que vous avez la complaisance de nous envoyer tous les mois, mais pour le tableau historique des principales productions scientifiques, historiques, et littéraires, et pour rendre le compte rendu annuel de l'état des sciences, des lettres et des arts dans le royaume des pays bas, que vous avez paru disposé à nous préparer, en suivant à peu près le plan du tableau analogue qui nous a été envoyé pour la Pologne

---

(121)
m. Baby,
à Paris.

Paris, jeudi 29 9bre 1821.

Mr. — Si vous aviez remarqué la fin de mon billet qui vous invitait à prendre la peine de passer, — jeudi ou vendredi avant midi, pour recevoir le bon et le montant de la rétribution de vos articles, vous auriez vu

que j'accédais à votre réclamation pour les deux notices. Je vous communiquerai, pour l'année 1822, l'arrangement déjà convenu avec ceux de nos collaborateurs qui reçoivent une rétribution, et nous aurons une base fixe bien établie, d'après laquelle le Secrétaire central de la Revue règlera votre compte, et nous n'aurons, plus, ni vous ni moi, aucune sorte de discussion à ce sujet. Durette, en exigeant avec raison une rétribution pour votre travail, — vous devez contracter aussi des obligations et rendre compte des ouvrages qui vous seront confiés, dans le délai d'un ou de deux mois au plus tard. En effet, nous vous avons remis un ouvrage anglais que l'auteur nous avait adressé directement de Londres; et vous avez laissé le tems de le traduire et d'en imprimer la traduction française, avant d'apporter votre extrait. Il en résulte que nous avons perdu l'occasion de faire connaître l'ouvrage original, et qu'ayant reçu depuis la traduction, nous devons réunir dans un seul article le compte rendu des deux travaux de l'auteur et du traducteur.

Nous vous prierons, ou de remettre, une autre fois, les extraits ou analyses des ouvrages, un mois après les avoir reçus, au Bureau de la Revue, ou de rendre les ouvrages de suite, si une circonstance particulière de voyage, de maladie ou d'affaires vous empêche de vous en occuper de suite.

Nous pouvons vous offrir, pour 1822, soixante francs, par feuille d'impression, pour des articles convenus d'avance et employés, et quatre vingt francs par feuille d'impression, aussitôt que nous aurons mille abonnés. Pour les courtes annonces du Bulletin Bibliographique, nos Collaborateurs se contentent, pour les unes, de l'exemplaire

190.

même de l'ouvrage qui leur est donné, et en fournissant environ 10 ou 12 pages, dans l'année, à titre gratuit, tant pour leur abonnement, que pour nous aider à — publier, chaque mois, une ou deux feuilles d'impression au-delà du nombre de douze, seul dû à nos Souscripteurs.

Si ces conditions, Monsieur, vous conviennent, nous les régulariserons dans un petit acte fait double, pour vous et pour la direction de la Revue.

Le profit est pour les Collaborateurs payés; la gloire est pour chacun des Collaborateurs qui signe ces articles et qui en a toute le mérite aux yeux des — lecteurs. Plus tard, les fondateurs, qui ont couru les chances d'une entreprise dispendieuse et difficile, et qui n'ont eu jusqu'ici ni profit, ni gloire, auront peut être, il faut l'espérer, un peu de l'un et de l'autre.

Agréez M. etc.

P.S. Pour vous éviter la peine de revenir sur une discussion qui ne convient ni à vous ni à moi, je joins ici un Bon de cent quinze francs pour vos deux — notices. Vous avez de plus celui de trente francs, pour la petite notice de trois pages et pour les — petits articles de Nouvelles.

(122.)

M. Salfi.

Paris, 30 9bre 1821

Je vous ai fait envoyer en communication l'article du moniteur sur l'histoire de Milan. Je vous invite à m'envoyer le plutôt possible votre article, qui ne doit pas être plus long que celui du moniteur, sur le même ouvrage, et à me renvoyer l'ouvrage même dont j'ai besoin.

Je reçois des reproches fondés au sujet de l'article attendu depuis une année sur l'histoire de Bigland. je vous prie de me le remettre ici au 25 Decemb. au plus tard. il est convenu

désormais avec nos collaborateurs qu'ils vous rendront, dans le délai de deux mois au plus tard, les extraits ou analyses des ouvrages dont ils n'auront pu se charger. car, ce serait détruire la Revue et la confiance qu'elle a commencé à inspirer généralement, que de recevoir des ouvrages et de rester des années entières, sans en faire aucune mention, comme les ouvrages se succèdent en foule, tous les articles d'analyses doivent être courts et substantiels, comme il convient à une Revue, telle que la nôtre, dont le plan embrasse, rapproche et compare toutes les contrées du monde civilisé, et toutes les branches des connaissances humaines, je vous recommande plus que jamais une précision rigoureuse qui nous est indispensable.

Vous m'obligerez de me renvoyer par le porteur la dernière anthologie de Florence, dont j'ai besoin, ayant promis de la communiquer de suite à l'un de nos collaborateurs. comme vous l'avez eu quinze jours à votre disposition, vous avez du avoir le temps d'en extraire quelques articles pour le cahier prochain, dont le matériaux doivent être remis avant le dix du mois.

Je joins ici le bon à tirer de votre article sur l'ouvrage de Lady Morgan, et du montant de vos articles du Bulletin et des Nouvelles dont une très petite partie seulement a pu trouver place, quoique nous donnions encore quinze feuilles au lieu de douze. si je n'avais pas été enchaîné par la promesse que je vous avais donnée et par la crainte de blesser un peu cette irritabilité, qui est souvent le défaut des cœurs sensibles, des belles âmes, et

des caractères honorables, il aurait été dans l'intérêt bien entendu et d'économie, et de composition de la Revue, dont les sections doivent avoir une étendue proportionnelle, d'ajourner votre article sur Lady Morgan à notre cahier de décembre. mais je savais qu'un délai de ce genre, quoiqu'important pour moi et la Revue surtout à la fin de l'année, vous aurait contrarié et même blessé, et j'ai fait rejetter l'avis de l'ajournement. quand je me sacrifie chaque jour, soit pour l'amitié en particulier, soit pour une grande entreprise d'un intérêt général, je voudrais du moins que des hommes faits pour m'apprécier et qui voient de près la vie de continuelle dépendance et de véritable malheur à laquelle je me condamne, fussent assez justes pour me savoir quelque gré des sacrifices prolongés de tout genre faits avec abandon à mes amis, à ceux même qui m'ont fait beaucoup de mal à mon pays et à la cause générale de la civilisation et de l'humanité. interrogez votre conscience, votre mémoire, et sachez, pour votre part, dédommager de beaucoup d'injustices, de contrariétés, d'embarras et de chagrins, votre ancien et dévoué ami.

---

(123)
M. le Baron de Reiffenberg. professr. a l'athén. royal. Bruxelles

Paris 30 9bre 1821

Je n'ai pu reprendre ni terminer mon entretien avec vous, ayant été surchargé d'affaires, d'embarras, de travaux, de lettres, qui pour la seule direction de la Revue, (rédaction centrale, correspondance, relations, visites, conférences, comités, révision d'articles, revue rapide des ouvrages ou des annonces,

administration et détails de comptabilité à surveiller) m'absorbent chaque jour plus de seize ou dix-sept heures sur vingt quatre. je ne vous expose ainsi ma véritable situation, que pour réclamer et acquérir un droit à votre indulgence, si par la suite je ne réponds pas toujours exactement à vos lettres, du moins ce que vous m'aurez adressé et recommandé sera examiné avec soin par les membres du conseil de rédaction, et vous ne devrez pas me savoir mauvais gré de mon silence, qui sera le plus souvent forcé, à cause de mes occupations trop disproportionnées à mon temps, à mes facultés et à ma santé.

Je vous remercie, Monsieur, de votre obligeante promesse de faire annoncer chacun des cahiers de la Revue dans vos principales feuilles publiques. je vous prie aussi d'y faire annoncer le dictionn. des sciences morales et politiques, dont je joins ici un nouveau prospectus, et pour le quel, dès que nous aurons fini le travail préparatoire de la nomenclature, contenant les mots choisis qui appartiennent à chacune des cinq branches que ce dictionnaire doit embrasser, et indiquant l'étendue approximative des articles de chaque mot, nous aurons recours à votre bienveillante collaboration, en vous proposant des articles.

J'attacherai beaucoup de prix, Mr, à l'avantage d'être reçu membre correspondt de l'académie de Bruxelles, et en attendant que je puisse offrir à cette académie un ouvrage que je termine maintenant et dont l'impression est déjà commencée, je vous

prierai de lui offrir de ma part, avec la lettre d'envoi ci jointe, l'Essai général d'éducation dont je lui fais hommage sous vos auspices.

Agréez, je vous prie, Monsieur, avec tous mes remerciemens pour votre obligeance, les assurances de ma Considération la plus distinguée

P. S. M. Carrière se rappelle à votre souvenir et vous prie d'agréer ses civilités. Je profite d'une occasion que m'offre M. Wallez pour vous faire parvenir le paquet franc de port.

---

(124)

M. M. les memb. de l'Acad. royale des Sc. et. Bell. lett. Bruxelles

Paris le 30 9.bre 1827.

J'ai l'honneur de vous offrir sous les auspices du baron de Reisfenberg, qui a bien voulu devenir l'un des correspondans de la Revue Encyclopédique, un ouvrage, l'Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle &c, dont je vous prie d'agréer l'hommage avec indulgence et bienveillance. Je prends la liberté d'y joindre une esquisse sur l'influence des femmes, qui a été insérée dans l'un des cahiers du Recueil que j'ai fondé et que je dirige avec le concours d'un certain nombre de savans et de littérateurs, français et étrangers.

Si mes faibles travaux et mon zèle ardent pour le progrès des sciences vous paraissent des titres suffisans pour m'admettre au nombre de vos membres correspondans, je regarderai, Messieurs comme une faveur précieuse, ce témoignage de votre estime que M. de

Reiffenberg veut bien me faire inspirer.

Agréez, je vous prie, Messieurs, l'hommage de mes sentimens les plus distingués

---

(125)

Mr. Arlès Dufour, Syndic de MM. les fondés de Commerce, rue de Bondy n°. 6.

Paris, le 1r. 8bre 1821.

Mr. — La R.E. étant spécialement consacrée à faire connaître toutes les entreprises et tous les travaux utiles à l'humanité dans tous les genres, je suis invité à vous transmettre les renseignemens ci-après que je vous prie de communiquer à votre honorable compagnie.

La Communauté des Sœurs de Sainte-Camille, composée de cinq religieuses, et soutenue par le zèle et l'ardente charité d'une seule femme, Madame Renée Maunoir, existe, depuis plusieurs années, du produit d'un petit troupeau de Mérinos, joint au modique revenu de la Supérieure. Cette vertueuse dame habite une petite maison, rue N-D des champs, n°. 42, au coin de la rue Chevreuse. Elle était endettée de 900 fr. pour la Communauté; elle en a dépensé mille pour envoyer deux de ses religieuses à Barcelonne, où elles se sont associées au dévouement héroïque des Médecins français, qui ont tant à louer de leur aide. Sans ce généreux sacrifice, on eut ignoré les embarras et l'excessive pauvreté de cet ordre. Des Rédacteurs de Journaux, qui allaient demander à la Supérieure les lettres qu'elle recevait de Barcelonne de la Sœur Saint Vincent, se sont trouvés témoins de la saisie qu'on voulait faire de son chétif mobilier. Instruite de ces circonstance, la Compagnie de MM. les agents de change de Paris, qui n'a jamais été invoquée en vain pour l'infortune, a fait, sur la simple invitation de son Syndic, Mr Jean de St Gilles, une collecte en faveur des Sœurs de Ste Camille, qui a produit 700 fr.

Plusieurs membres de cette Compagnie avaient d'abord hésité à donner leur part, comme ayant été sollicités chez eux par des personnes qui semblent vouloir profiter

196.

de l'enthousiasme qu'excite généralement la belle conduite des Sœurs de Ste Camille, pour faire une Spéculation et fonder un nouvel ordre de Gardes-malades. De promptes informations leur ont appris que la Supérieure, Mme Renée Maunoir, était tout à fait étrangère à cette démarche, qu'elle désavoue entièrement. Elles se sont empressés de joindre leurs offrandes à celles de leurs confrères.

Nous espérons, M., que ce généreux exemple sera suivi, et que beaucoup d'hommes bienfaisants, voudront concourir à l'institution définitive et durable d'un ordre qui, malgré son obscurité, a déjà contribué à répandre sur la France, tant d'éclat et de gloire, par la conduite des Religieuses qu'il a envoyées à Barcelonne.

Les personnes qui désireraient subvenir aux premiers besoins des Sœurs de Ste Camille, en attendant que le gouvernement leur accorde une protection spéciale, pourront déposer leurs dons chez Mr. Decan, Notaire, rue des Fossés montmartre, N° 11, chez lequel est ouverte une Souscription en faveur de ces respectables religieuses.

J'attends, Mr., de votre patriotisme, que vous aurez la bonté, ainsi que vos honorables Collègues, de donner, dans votre Compagnie, la plus grande publicité aux détails que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer.

J'ai l'honneur, M., de vous saluer avec une considération très distinguée.

(126.)

Mr. le comte de Lacépède pair de France

Paris 4 Xbre 1821

Je vous prie de m'excuser si je n'ai pas eu l'honneur de répondre de suite à votre aimable & obligeante lettre du 1er de ce mois, et à l'envoi que vous avez bien voulu y joindre d'une lettre sur la nouvelle édition des œuvres de Buffon. Je vous remercie au nom de MM. les

collaborateurs de la Revue Encyclop. de la complaisance que vous avez eu de nous fournir cette rapide et intéressante notice sur les œuvres d'un grand homme à la gloire duquel votre nom est associé. nous allons faire imprimer immédiatement votre lettre, qui ouvrira notre cahier du mois de décembre, et je vous en ferai adresser les épreuves. nous recevons aussi avec reconnaissance le compte rendu de l'ouvrage de M. Cuvier, dont vous avez bien voulu vous charger pour la Revue, et nous lui réserverons une place dans notre cahier du mois de Janvier prochain, si vous avez la bonté de nous l'envoyer d'ici au 26 du mois.

Agréez, je vous prie, M.r le Comte, les nouvelles assurances de ma considération la plus distinguée, et de mon ancien et respectueux dévouement.

---

127. M. Bowring Madrid.

Paris le 6 Décemb.– 1821.

Je viens de recevoir, à deux jour de distance, vos deux lettres en date de Madrid des 15 et 24 9bre dernier. je vous remercie de votre obligeant souvenir, et je m'empresse de vous accuser réception de vos deux articles sur les œuvres de Moratin et de Melendez. nous allons les faire traduire pour leur donner place dans l'un de nos plus prochains cahiers. – l'écriture est très difficile à lire, et un littérateur anglais, très versé dans votre langue, m'a dit lui même qu'il avait peine à la déchiffrer. – cela tient aussi à ce que l'encre est en partie effacé, la lettre ayant été trempée dans

le vinaigre et coupée en différens sens.
nous vous prierons d'écrire désormais très
lisiblement, et avec une marge, les articles que
vous aurez la complaisance de nous destiner.
je vous rappellerai aussi que des articles
détachés, d'une page au plus chacun, contenant
quelques annonces bibliographiques d'ouvrages
nouveaux et estimés d'un intérêt général,
ou quelques nouvelles scientifiques et littéraires,
dans le genre de celles que vous avez pu lire
dans notre Revue, et dont la Table des
matières ci jointe de notre dernier
volume (Tome XI) vous fera connaître les
sujets qui peuvent être variés à l'infini,
entreraient mieux dans notre plan et seraient
plus susceptibles d'être insérés sans retard,
que de longs articles d'analyses. car nous ne
pouvons suffire à insérer toutes les analyses
d'ouvrages un peu marquans, français,
anglais allemands Italiens &c qui nous
sont adressés. je veillerai à ce que l'insertion
de votre article, qui paraît du reste fort
intéressant, éprouve le moins de retard possible.

Plus tard, vous pourriez nous envoyer
un coup d'œil sur l'état actuel de l'instruction
publique et de la civilisation en Espagne,
comprenant aussi une rapide revue des
principaux établissemens d'instruction et
d'utilité publique, des sociétés savantes et
littéraires, patriotiques, d'agriculture et de
leurs travaux les plus importans, des hôpitaux
des prisons, des bibliothèques publiques, des
théâtres, des journaux et autres ouvrages
périodiques, des publications nouvelles,
&c. un pareil tableau abrégé, destiné à

bien faire connaître la situation actuelle, sociale et morale de l'Espagne à l'Europe, pourrait être aujourd'hui d'un grand intérêt; et la Revue Encyclopédique s'empresserait de le publier, en ajournant pour lui faire place, tous les mémoires et extraits d'ouvrages, quelque puisse être leur mérite, dont ses cartons sont remplis.

M. Bandaxi-Azzara, qui fait partie du ministère m'avait promis, pendant son séjour à Paris, qu'il me ferait envoyer pour la Revue Encyclopédique, un précis du genre de celui que je vous propose de rédiger, et j'avais pensé qu'il acquitterait fidèlement sa promesse, en loyal Espagnol qui ne doit pas se faire un jeu d'une parole donnée, et en vrai patriote qui devait saisir une occasion de fixer l'attention de tous les amis éclairés de l'humanité sur la marche et les progrès de sa nation dans la carrière de la civilisation. Mais ce ministre a oublié, au delà des Pyrénées, ce qu'il s'était formellement engagé de faire, avant son départ de Paris, et il n'a point songé non plus à faire aucun usage d'un projet de déclaration, qu'il avait paru regarder comme étant du plus haut intérêt, et qui, en manifestant avec franchise, énergie et patriotisme, les intentions constitutionnelles fortement prononcées du gouvernement, aurait inspiré la confiance, rallié les esprits et prévenu peut être les divisions, les troubles et les malheurs dont l'Espagne est menacée. En politique comme en géométrie, le droit chemin est le plus court et le plus sûr. Dans le maniement des grandes affaires l

publique, comme dans les affaires de spéculation et de commerce, la probité et la bonne foi sont les meilleurs moyens de crédit et de succès, les vieilles ruses de la diplomatie, les détours astucieux d'une politique machiavélique, la fourberie et la mauvaise foi ne peuvent que perdre les princes et leur ministres. M. d'Saudaxi Azzara et M. le comte de Correno s'étaient montrés à Paris, pénétrés de ces vérités. j'ignore si tous les deux les ont oubliées et perdent de vue les leçons éloquentes et terribles que les événemens de notre longue révolution offrent aux méditations des hommes d'état.

Je suis charmé que vous soyez en relation avec l'estimable M. Mathurez, auquel ses amis de Paris avaient donné le surnom du bon sens personnifié. c'est un excellent philantrope et un homme dont le cœur et la raison lui concilient l'affection et l'estime de tous ceux qui le connaissent. offrez lui mes sincères amitiés. je lui fais envoyer, chaque mois, la Revue Encyclopédique, par son ami le docteur Chiquesale. j'ignore comment il se fait qu'elle ne lui parvient pas exactement.

Vous ne me donnez point votre adresse à Madrid; vous ne m'indiquez pas les moyens de correspondre avec vous par une voie sûre prompte, économique. je vais m'adresser à votre ami M. Blaquière pour vous faire passer ma lettre. je vous rappelle votre promesse de travailler à faire connaître notre Revue en Espagne, à la faire annoncer avec soin dans les principaux

journaux, à la faire introduire dans les principaux établissemens consacrés aux sciences, aux lettres et aux arts, à lui procurer un de plusieurs libraires qui se chargent de la faire venir de Paris et de la répandre dans la péninsule : secondez nous de tous vos efforts. Je compte sur votre zèle et votre amitié.

---

(128) M.le Cte de Ségur, pair de France.

Paris 6 Xbre 1821

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-avec le relevé des articles que vous avez bien voulu fournir jusqu'ici à la Revue Encyc., un bon de 60 francs que je vous prierai de me renvoyer acquitté par vous, et je joins dans un petit rouleau, la somme dont la direction de la R. vous est redevable, et me charge d'y ajouter l'expression de ses remercimens pour votre utile et bienveillante collaboration. nous approchons du nombre de 900 abonnés, et nous espérons que les renouvellemens annuels, qui vont avoir lieu, en décembre et janvier, pourront compléter et peut être augmenter ce nombre.

J'aurai soin de vous faire connaître incessamment où en sont les travaux préparatoires de notre Dictionnaire des Sc. morales et politiq. dont le comité central se réunit trois fois par semaine, pour en discuter la Nomenclature.

Je vous prierai de vous destiner un article pour le cahier de la Revue du mois de Janvier prochain, sur l'un des ouvrages dont vous avez bien voulu vous charger de rendre compte.

Extrait des Registres d'inscription des articles employés dans la Revue Encyclopédique à l'Epoque du 6 xbre 1821

Nos d'ordre	Nature des articles	Nos des Cahiers	Titres des Articles	nombre de pages.
1	An.	24e	l'Europe au moyen âge, ouvr. trad. de l'angl d'Henry Hallam.	6.
2	Id.	25e	la Vierge d'Arduène par Mde Elisa Voïart	6.
3.	BB.	27e	le Miroir ouvrage périodique	1/4.
4	A.	id.	histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine	4.
5	Id.	28.	l'Europe au moyen âge (2e article)	12.
6	id.	34.	histoire des français, par M. de Sismondi (1er article)	13.
			Total	42 1/4.

reste à payer déduction faite des 32 pages fournies pour l'abonnement de Paris 1819 (3 années) la somme de 60 francs. M. le comte de Ségur ayant bien voulu fournir à titre gratuit, comme les autres collaborateurs, environ 2 feuilles d'impression, ou 32 pages, évaluées au prix de 60 francs la feuille, pour la collection des douze premiers volumes de la Rev. évaluée au prix de l'abonnement, 126 francs, à droit pour ce qui excède ce nombre, au maximum convenu de la rétribution, qui est maintenant de 80 francs par feuille d'impression, la quelle rétribution sera portée à 100 fr par feuille, lorsque la Revue aura pu atteindre le nombre de 1200 abonnés.

M. Tous les collaborateurs de la R. considérant que ce recueil est une sorte d'institution de bien public, dans la quelle, pour améliorer l'exécution du plan, qui est très étendu, ou agrandir le cadre qui est trop étroit, en donnant chaque mois 14 et 15 feuilles d'impression, au lieu de 12 qui seraient seulement dues aux abonnés, ont consenti

à fournir, chaque année, à titre gratuit, environ Dix ou quinze pages d'impression, soit en mémoires ou en analyses, soit en annonces bibliographiques ou en articles de nouvelles scientifiques et littéraires, pour le montant de leur abonnement de l'année.

---

129) M. le Cte Berpin Secrét.re de la Soc.té des Lettr. Sc. et arts.

Paris 7 X.bre 1821

En réponse à vot. lettre du 24 8.bre, venue par une occasion, et qui ne m'a été remise que depuis peu de jours, j'ai l'honneur de vous remercier de la notice que vous nous envoyez — et qui sera examinée avec soin par le comité central de rédaction, pour être insérée en — entier ou par extrait dans l'un de nos prochains cahiers. nous recevrons avec — intérêt les résumés que vous nous offrez des travaux de la société de Metz. mais, nous vous prions de considérer que la R. E. ayant à faire mention de plus de trois cent sociétés savantes et littéraires, dans le courant d'une année, ne peut accorder qu'un très petit espace à chacune d'elles, et désire, par conséquent, ne recevoir, sur ce sujet comme sur tout autre, que des travaux très sommaires et substantiels. nous sommes obligés de lutter sans cesse contre les inconvéniens — résultant d'un plan très étendu, exécuté dans un cadre dont les limites sont nécessairem.t très resserrés. il s'agit moins, dit Montesquieu, de faire lire que de faire penser. dans notre grand tableau comparé des produits les plus remarquables de l'esprit humain, soit dans les différentes branches des connaissances, soit dans les différentes contrées du globe, nous éprouvons de plus en plus le besoin de.

nous borner pour mieux atteindre notre but, à ce qui est d'un intérêt général. nous prions nos Collaborateurs et nos Correspondans de se pénétrer de cet esprit de notre Recueil & d'avoir toujours ces idées présentes dans les communications qu'ils veulent bien nous faire.

Je me propose, Monsieur de faire hommage, tous vos auspices, à l'honorable Société dont vous êtes le Secrétaire, d'un Essai général d'Education que j'ai publié il y a quelques années, et d'un Opuscule imprimé depuis peu. Je vous les enverrai par la première occasion favorable dont je pourrai disposer

---

(130) M. le Baron de Humboldt memb. de l'Instit.

Paris 10 9.bre 1821

La Société de la M. C. désirerait depuis longtems faire une mention convenable de votre grand et important ouvrage. mais, — d'un coté, elle ne l'aurait point à sa disposition. de l'autre, elle attendait qu'un de ses collaborateurs fût en rendre compte, de la manière la plus propre à faire apprécier bien ce que nous avons déjà eu l'occasion d'appeller l'Encyclopédie américaines nous désirons que vous ne soyez pas trop mécontent du travail consacré à signaler de nouveau à l'estime et à la reconnaissance des hommes éclairés de tous les points du globe, le beau monument que vous avez élevé. je suis chargé M.r, de vous offrir au nom de la société de la revue, le 35.e cahier (C. XII) des Rec. dans le quel se trouve l'analyse du voyage dans l'amérique Espagnole.

Paris 10 Xbre 1821

131.) M. Say. prof.r d'économie politique

J'ai différé à vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de vos deux intéressans articles sur les deux écrits que nous a envoyés M. Bentham. j'attendais que le cahier de la Revue où ils sont placés fut imprimé, pour vous en offrir un exemplaire. vous trouverez ces deux articles dans le cahier ci-joint, page 380 et 381. s'il vous convient d'envoyer le cahier à M. Bentham, nous pourrons vous le remplacer par un autre. nous recevrons toujours avec empressement & reconnaissance les communications que vous voudrez bien nous faire, et comme notre difficile entreprise a un véritable but d'utilité publique, nous espérons que vous consentirez à y prendre part, toutes les fois que vous en aurez l'occasion et le loisir.

Paris 10 Xbre 1821

132.) m. Lucas directr du mém. universel et du cercl. des arts

J'ai l'honneur de vous remercier de l'attention que vous avez eu de m'envoyer le prospectus du cercle des arts. je vous prie aussi de me faire adresser le cahier du mém.al universel, dans lequel ce prospectus est inséré, et qui ne m'est point parvenu tandis que j'ai reçu celui qui le suit.

Plusieurs de mes collaborateurs, dont quelques uns se trouvent aussi associés au cercle des arts, ont pensé, comme vous, qu'il était difficile de rapprocher et de réunir dans le même local deux institutions bonnes & utiles en elles mêmes, mais dont chacune a sa direction et sa sphère qui lui sont propres. le seul moyen

convenable aurait peut être de louer dans votre hôtel, si les localités le comportent, deux ou trois salons particuliers à la société centrale de lecture formée par les collaborateurs correspondans & associés de la Revue Encyclop. mais, ce moyen même a ses difficultés et ses inconvéniens, et plusieurs des membres de notre société ne sont point d'avis de l'adopter.

Il me reste Mons.r à vous remercier de la bonne intention que vous avez eue de vous prêter à l'exécution du projet qu'avait formé M. de Briot, dans l'intérêt commun des deux sociétés, projet pour lequel j'étais moi même disposé à donner toutes les facilités possibles, si la nature des choses n'y eût mis obstacle.

Je profiterai de cette occasion pour vous proposer de rétablir l'échange, à compter du 1.er Janvier prochain, entre le journal de Paris et la Revue Encyclopédique. je pense que cet échange, qui a lieu entre notre recueil et tous les autres journaux quotidiens de la Capitale, ne doit éprouver aucune espèce de difficulté. je vous prie de me faire savoir si vous l'acceptez.

133.) M. Smith impr.r à Paris

Paris 13 X.bre 1821

J'ai peine à m'expliquer la négligence et la lenteur inouie qu'on apporte depuis quelques mois à l'impression de la Rev. et qui ajoutent aux inconvéniens graves résultant de l'éloignement où se trouve l'Imprimerie, du bureau central. je vous prie de faire cesser ce retards. il

importe surtout ce mois ci, que la revue soit expédiée, le 31 Xbre.

J'avais envoyé dès le 20 9bre la copie du long mémoire de Mr Friedlander, et si j'avais reçu l'épreuve entière en paquets le 1er Xbre, comme je l'avais demandée longtems d'avance, il n'y aurait pas eu un remaniement qui retombe, pour ce motif à la charge de l'imprimerie.

On m'envoye seulement, ce soir 13, l'épreuve simple de la 1ere feuille rétablie, au lieu de l'envoyer triple, suivant l'usage convenu, et d'envoyer de suite la feuille suivante — jusqu'à la fin de l'article de M. Friedlander, j'attends les 2 autres épreuves de la 1ere feuille pour pouvoir adresser à Mr Delacépède — l'épreuve de son article, et je dois attendre aussi l'épreuve de la feuille suivante pour communiquer à Mr Friedlander l'épreuve entière de son mémoire. Faites, Monsieur, je vous prie, réparer tous ces retards, contraires à vos promesses et à nos conventions, et faites accélérer l'impression du Cahier de ce mois, pour que, le 26, toutes les feuilles comme soient remises à la brocheuse, et que, le 31 Cte, le Cahier puisse y être expédié. Le retard que vous m'avez occasionné, ce mois ci, m'a été très nuisible, en donnant lieu à beaucoup de plaintes. Si les engagements que vous avez pris avec moi ne sont pas mieux remplis désormais, je serai forcé, quoique à regret, de prendre des arrangements qui assurent mieux la prompte exécution et le succès de l'entreprise que je dirige.

J'attends de vous, Monsieur, —

l'assurance que le service de ce mois sera fait dans le terme que je viens d'indiquer, — et vous recevrez aussi en tems utile la fin de la Copie du cahier, pour le quel beaucoup d'articles du bulletin bibliographique &. des nouvelles scientifiques & littéraires, qu'on a été obligé de retrancher du dernier cahier et d'ajourner pour celui ci, sont imprimés d'avance.

Je vous rappelle aussi votre promesse entièrement oubliée d'envoyer à la Revue, qui de son coté les annoncerait avec soin. tous les ouvrages un peu importans sortis de vos presses!.

134.) M. Golbéry
Conseil.r à la cour roy.le
Colmar
mmm.

Paris 12 Xbre 1821

Je suis allé, avant hier lundi, faire acte d'apparition et porter mon vote à la société — royale des antiquaires de France. M. Barbié du Bocage s'y est trouvé, ainsi que M. Depping, Mrs Dulaure, Coquebert Montbret, Bottin, Auguis, Lenoir &c. le rapport a été fait. sur 12 membres présens, 12 voix, c'est à dire, les suffrages unanimes ont prononcé l'admission de l'honorable & zélé confrère, que ses premiers travaux et nos désirs appellaient parmi nous. M. Dulaure, en particulier, a dit la chose la plus aimable et la plus obligeante sur le compte du nouveau membre dont il avait bien apprécié la réputation polie & bienveillante et le caractère de franchise et de loyauté, dans la visite qu'il en avait reçue et dont il m'a parlé. Vila donc Monsieur & ami, si vous me permettez de vous donner

ce nom, un nouveau lien de confraternité qui m'unit à vous, et je m'en félicite pour tous les rapports.

Le tourbillon de travaux et d'embarras où je suis plongé est toujours le même; et jusqu'au mois de mars prochain, je ne pourrai guère avoir une heure de suite de respiration et de liberté, la direction, la rédaction centrale, la correspondance et l'administration de la T. C, me prennent au moins 10 et 12 heures sur 24, en y comprenant les conférences, les comités, les discussions, les visites à recevoir, l'organisation définitive et la mise en action du Dictionnaire des Sciences, Mor. et politiq, dont le comité se réunit chez moi trois fois par semaine, m'oblige à deux heures de travaux forcés et urgens chaque nuit pour disposer les matériaux destinés au comité, notre Société centrale de lecture qui va s'établir, et pour laquelle j'ai achevé de rédiger les statuts qui ont été éprouvés, me demandera encore pendant long-tems une heure au moins par jour. Les Sociétés d'éducation, des méthodes, d'encouragement pour l'industrie nationale, des antiquaires de France, de géographie asiatique, philotechnique &c l'Institut me prennent plusieurs soirées chaque semaine. J'ai à terminer l'Esquisse de l'Essai sur la philosophie des sciences, dont je ne puis rédiger que de loin en loin quelque chapitre détaché, pendant que l'impression commencée depuis six mois demeure suspendue par ce motif, pouvant à peine voir ma propre famille, obligé de sacrifier mes plus chers intérêts, je n'ai pu aller voir

Mesd.es Merlin & Joly de Fleury, aux quelles je vous prierai de faire agréer, quand vous leur écrirez, tous mes regrets et mes excuses. je tâcherai cependant de les voir une ou deux fois, cet hyver.

j'attendrai votre article sur Creutzer pour le mois de mars prochain.

---

(135)
M. le C.te de Lasteyrie

Paris 17 X.bre 181.

Malgré ce que m'a dit de votre part M. Champollion Figeac, je ne pense pas qu'il faille renoncer à votre projet d'une société de lecture. il n'y a rien ici qui ait trait à la politique, ni qui puisse porter ombrage. il s'agit d'une réunion fort paisible et innocente; il s'agit de sciences d'art de littérature, de simples lectures individuelles d'ouvrages périodiques français & étrangers, le logement convenable est trouvé; le noyau de la société de lecture est tout fourni; nous avons près de 50 fondateurs ou souscripteurs; nous avons plus de 80 journaux & recueils périodiques, fournis pendant une année à titre gratuit; nos statuts sont entièrement rédigés avec soin d'après ceux de la soc.té de lecture de genève, et avec les modifications que nos circonstances locales nous ont indiquées. pour quoi nous décourager et nous arrêter, quand cette petite et utile institution, qui nous a déjà couté beaucoup de peines, de démarches, de travaux et de soins est sur le point d'être mise à flot. —

Voyez M. Degerando, où je verrai

moi même la personne que vous indiquerez comme pouvant accorder l'autorisation nécessaire. je n'entrevois aucun motif raisonable ni possible de refus. Je vous prie en conséquence, au nom de nos autres collègues, de continuer ce que vous avez commencé — ou du moins de m'ajourner de quelques jours la dernière démarche à faire, jusqu'à ce qu'on sache quel est le magistrat revêtu des fonctions de Directeur gal de la police, auquel nous aurons à nous adresser

---

(136.)
M. Langlès.

Paris 21 8bre

D'après l'obligeante promesse que vous nous avez faite à M. Langlumais et à moi de revoir les articles sur l'Asie destinés à la R. E., j'ai l'honneur de vous en envoyer un que vous m'obligerez ou de me rendre ce soir (vendredi) chez M. Jomard, si vous y venez, ou de m'autoriser à envoyer prendre demain matin chez vous, puisque je dois l'envoyer immédiatement à l'impression, aussitôt que vous aurez pu le lire et nous donner votre avis.

Je vous prie aussi pour le cahier du mois prochain de vouloir bien nous préparer pour le 10 ou le 12 janvier au plus tard, soit quelques annonces bibliographiques d'ouvrages récemment publiés en Asie soit quelques résumés de contenus des matières de journaux asiatiques estimés, soit quelques articles de nouvelles scientifiques et littéraires d'Asie. Si vous avez la

complaisance de nous continuer régulièrement quelques envois de même nature chaque mois, une partie, jusqu'à concurrence de dix pages, sera reçue à titre gratuit et pour votre abonnement de l'année, ainsi que le font nos autres Collaborateurs, qui nous facilitent ainsi le moyen d'agrandir un peu notre cadre pour améliorer et compléter notre plan, et pour le surplus des articles ainsi fournis, il vous sera ouvert un compte payable à la fin de chaque trimestre, sur le pied de quatre francs par page imprimée, laquelle rétribution, comme pour nos autres collaborateurs, sera augmentée peu à peu proportionnellement à l'augmentation du nombre de nos abonnements.

Indépendamment de ces articles détachés s'il vous convient de nous fournir tous les cinq ou six mois, un article d'ensemble sur l'état et les progrès de la littérature et des sciences dans l'Inde, ou sur tout autre sujet convenu d'avance avec la direction de la R. et adopté par elle, nous vous offrirons pour cet article le maximum de la rétribution accordée, ou 80 fr par feuille d'impression. car si les collaborateurs actionnaires consentent à travailler gratuitement, au remplissement exact de leurs engagements contractés, jusqu'à ce que nous ayons dépassé 900 abonnements (et nous approchons bien près de ce nombre) les collaborateurs non actionnaires ont droit à recevoir immédiatement, maintenant que la situation de l'entreprise le permet une indemnité pour leur travail. Les

annales de M. Millin, auxquelles
j'ai moi même fourni cinq ou six longs
articles, n'ont jamais indemnisé leurs
collaborateurs et n'ont jamais obtenu le
nombre d'abonnés que nous avons atteint
cette année. Leur plan, quoique bien exécuté
était beaucoup plus restreint, et ne pouvait
pas, à beaucoup près, intéresser autant
de classes différentes de lecteurs.

(137.)
M. Desmarets

Paris 21 Xbre

En réponse à la lettre que vous m'avez
fait l'honneur de m'écrire au sujet de
l'annonce de votre projet de journal
d'économie domestique, je suis invité par
le conseil de rédaction de la R. E. à vous
faire connaître que le recueil est parfaitement
disposé à insérer l'annonce de votre journal,
si vous êtes vous même dans l'intention de
le publier, mais qu'il ne peut en insérer
le simple projet, s'il ne doit pas être
bientôt mis à exécution, car pouvant à
peine suffire à rendre compte de
établissement de bien public, de fondation
nouvelles de sociétés savantes, littéraires
ou d'utilité publique et des travaux des
sociétés de ce genre déjà existantes, quoique
nous donnions chaque mois trois ou quatre
feuilles d'impression au delà du nombre
que nous avons promis et que nous devons
à nos abonnés, il ne nous reste point de
place pour les simples projets, quoique
bons et utiles, qui ne sont point réalisés
ou prêts à l'être, et qui ne rentrent pas
dans la classe des faits positifs et d'un

intérêt général

Nous recevrons d'avance, Monsieur, avec empressement les communications quelconques à notre plan que vous seriez dans le cas de nous faire, et nous annoncerons avec plaisir votre journal, si vous en exécutez le projet.

(138.)
M. Bastereche
Banq.r membre
de la Chambre des députés

Paris 22 Xbre

Je me suis présenté deux fois chez vous sans avoir le plaisir de vous rencontrer. je désirais à la fois vous parler de la R. C. qui continue à faire quelque progrès, vous prier d'en dire quelque mot à m. Lafitte, auquel j'ai remis il y a quatre mois, le projet d'organisation déjà signé de la majorité des personnes intéressées. je désire à la fin de cette année, rendre ce projet définitif, vous réunir pour examiner la situation, pour faire payer immédiatement les intérêts échus des fonds versés, aviser aux moyens de faire mieux connaître notre recueil qui est bien accueilli, partout où il est connu, et pour déterminer le nombre d'abonnements strictement nécessaire, au delà duquel on pourrait répartir un dividende. mais il faudrait que vous, Monsieur, m. Lafitte et m. Benoist, voulussiez consacrer une heure seulement à une réunion pour cet objet, et il suffira d'une heure employée de la même manière tous les ans. car je sais combien vos moments et ceux de m. Lafitte sont précieux, et moi même je consacre 16 à 18 heures sur 24 aux occupations très multipliées

et toujours urgente qui entraînent la direction, la rédaction centrale, la correspondance très active et très étendue et l'administration générale de la R. C. pour cette dernière partie je suis secondé par un ancien Négociant Parisien, que m'a désigné M. Bontoux, et qui a pris une demi action pour avoir un intérêt dans l'entreprise dont il se chargeait de surveiller les détails. c'est une sorte de bazar des produits les plus remarquables de la pensée humaine, un moyen d'enseignement mutuel des nations rapprochées et comparées, un compte rendu périodique des travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans tous les pays, et qui, rattaché à notre France comme à l'un des principaux foyers de la civilisation, contribue à constater honorablement sa prééminence morale, scientifique, industrielle, littéraire. pourquoi une entreprise aussi éminemment nationale, européenne et philantropique est-elle à peine annoncée dans les journaux français et se trouve-t-elle même un peu négligée par les hommes honorables qui ont bien voulu s'associer à ses premiers fondateurs, tandis qu'elle obtient les suffrages unanimes des hommes de bien et des hommes éclairés de toutes les contrées du globe. j'y sacrifie sans regret tout mon temps, ma santé ma liberté, ma vie entière. mais j'aimerais à être encouragé par quelques uns de mes compatriotes, dont l'indifférence m'afflige.

Aujourd'hui, permettez-moi de vous demander une ou deux lettres de recommandation pour Bordeaux, Bayonne ou Barbezieux, pour un de mes amis particuliers, collaborateur de la Revue Encyclopédique, M. le docteur Damiron médecin de l'hôpital militaire du Val de Grâce, envoyé par le ministre de la guerre avec le général Bugeaud pour visiter le cordon sanitaire établi le long des Pyrénées. M. Damiron est un médecin habile, un homme aimable et un excellent Français, avec le quel se féliciteront d'avoir fait connaissance les personnes auxquelles vous voudrez bien l'adresser. Il part, lundi à midi, pour Bordeaux et Bayonne. J'enverrai chercher, demain dimanche, si vous m'y autorisez, la lettre ou les lettres que je réclame de votre obligeance.

---

(139)
M. Bierley

Paris 24 xbre

Je reçois de M. Chiquepal, médecin qui avait demandé des livres anglais, d'après l'avis inséré dans la R., une réclamation que je vous renvoye.

M. Chiquepal trouve exhorbitant le prix des volumes qu'il a fait venir. Il assure qu'il les aurait eus à meilleur marché, en s'adressant à Galignani ou à Barrois. Il contremande les autres commissions qu'il avait données, il désire, avant d'acquitter la somme demandée, qu'on spécifie séparément le prix des volumes achetés à Londres,

le prix du port et la différence résultant du change. Car il croit qu'il a dû y avoir une erreur.

Je vous invite à établir le compte de ce genre avec une telle précision dans le détail des sommes (prix à Londres par volume ou par ouvrage; frais de transport &c) que le désagrément que j'éprouve en ce moment à la Revue pour avoir voulu obliger des abonnés ne se renouvellent plus.

P. S. Le but proposé de faciliter au plus bas prix possible la communication littéraire entre l'Angleterre et la France ne sera pas atteint, si les livres vendus par l'intermédiaire de la Revue doivent coûter plus cher que ceux expédiés par la voie ordinaire des libraires. Alors, il vaudrait mieux supprimer l'avis placé sur la couverture de la R. et renoncer au projet que vous m'aviez proposé. Si vous n'avez pas de moyen plus économique, je vous prie de régulariser aussi le compte détaillé des pièces existant de l'Encyclopédie de famille et de l'augmentation résultant des frais de port et de Commission.

(140.)
Mr. Latreille, de l'Institut.

Paris, le 23 xbre 1821.

Mr. — J'ai reçu avec reconnaissance et j'ai communiqué à mes collaborateurs membres du Conseil central de rédaction, le rapport sur l'Entomographie russe que vous avez bien voulu nous adresser par l'intermédiaire de Mr. Alourenes. Nous trouvons ce rapport parfaite-

=ment analogue à notre plan, qui est de rapprocher les Savans des différentes Nations, et de réunir dans un Foyer commun un compte rendu substantiel et philosophique des productions les plus remarquables de l'esprit humain en tout genre et sur les divers points du globe. Nous vous prierons seulement de consentir à la suppression d'un seul membre de phrase, étranger au sujet traité dans votre intéressante rapport, et de vouloir ajouter, entre deux parenthèses, à la suite de quelques mots techniques et scientifiques, qui ne seraient pas suffisamment compris par les gens du monde, une définition claire et précise de ces mots. Mr. Flourens aura le plaisir de s'entendre avec vous pour ces légères modifications. Nous ferons tirer à part, puisque vous le désirez, 25 exemplaires que nous aurons l'honneur de vous offrir, et nous vous invitons à nous continuer, quand l'occasion s'en présentera, vos utiles communications, spé=cialement les annonces bibliographiques d'ouvrages estimés, français et étrangers, qui traitent des connaissances dont vous vous occupez, et pour les nouvelles scientifiques et litté=raires que votre correspondance et vos relations peuvent vous procurer.

Je vous prie d'agréer, M., avec les remercimens des Rédac=teurs de la R.E., l'hommage de ma consid. la plus distinguée.

1141.

Mr le Ct. Al. de la Borde.

Paris, le 24 xbre 1821.

Mr et cher Collaborateur, J'ai dû attendre jus=qu'après l'impression de votre article, inséré dans le dernier cahier de cette année, pour faire arrêter votre compte, d'après le Registre d'inscription des articles fournis à la R.E. Vous verrez d'après le relevé ci-joint, dont vous pouvez vérifier l'exactitude, que vous avez contribué à la rédaction de notre Recueil, depuis trois années, par 12 articles, formant un total de 98 pages, dont 70 dans la 1re. année; 10 seulement dans la seconde; et 18 dans la 3em., en tout 98 pages. Permettez-moi de vous faire remarquer que Mr. Lanjuinais et moi, qui sommes avec vous les

trois principaux Collaborateurs de la R. E., depuis sa fon-
-dation. Nous avons fourni jusqu'à présent nos articles, sans
aucune rétribution, savoir, Mr. Lanjuinais, 222, et moi, —
plus de 260 pages, tant en longs articles d'analyses, qu'en
petits articles de nouvelles scientifiques et littéraires ou d'an-
-nonces Bibliographiques. Cependant, notre situation est
moins favorable que la vôtre, puisque Mr. Lanjuinais et moi,
nous avons consenti à coopérer gratuitement à la rédaction,
jusqu'à ce que le nombre des Abonnés s'élevât environ à 900, —
tandis que vous m'avez exprimé le désir de faire compter
le montant de vos articles pour le complément de votre
demi-action payable en argent, sur laquelle vous aviez
d'abord versé, comme Mr. Lanjuinais et moi, un premier
à-compte de 500 fr. Vous avez, de plus, une demi-action
à titre gratuit, comme nous en sommes convenus.

D'après le réglement de compte de vos articles évalués
au maximum de 80 fr. par feuille d'impression pour les trois
1ères années (1819, 1820 et 1821), quoique pour les deux premières
années, ce maximum n'ait jamais été que de 75 fr., et
déduction faite de dix pages d'impression par année fournies
sans rétribution, pour la demi-action qui vous est allouée sans
mise de fonds, il vous revient la somme de 340 fr., à —
ajouter à celle de 500 fr. que vous avez payée à compte, —
laquelle somme de 500 fr. doit s'augmenter des intérêts —
échus depuis 3 années et dus aux porteurs d'actions dans la
proportion des fonds qu'ils ont versés; le montant de ces inté-
-rêts, dans votre compte est de 75 fr. pour vos 500 fr. Donc,
vous avez maintenant payé sur votre demi-action payable
en argent, d'une part, en numéraire effectif, . . . 500 fr.
de l'autre, en articles fournis et imputés, ... 340.
Enfin, en intérêts qui vous reviennent, ... 75.
915 fr.

Par conséquent, vous redevez sur votre demi-action, payable
en argent, et fixée à 1500 fr., la somme de 585 fr., et vous
êtes, de plus, propriétaire d'une autre demi-action, concédée
à titre gratuit, d'une égale valeur de 1500 fr.

Voilà le résultat de votre compte, d'après les bases dont nous sommes convenues,

Si vous pouvez prendre la peine de venir consulter les Registres tenus sous la direction de Mr. Carrière, l'un des actionnaires, vous connaîtrez à fond l'état de nos recettes, de nos dépenses, de nos abonnements, et notre situation actuelle, et vous jugerez s'il peut y avoir lieu à un dividende au commencement de l'année prochaine. Nous venons d'atteindre le nombre de 870 abonnés, dont plusieurs seulement pour les six derniers mois. Il s'en présente déjà un certain nombre de nouveaux pour l'année 1822, et il dépendra de vous d'augmenter ce nombre, si vous mettez à recommander la Revue autant de zèle qu'en 1819. Quand cette situation vous sera bien connue, s'il vous convenait de céder, pour la somme de 1500 fr. votre demi-action, un de nos collaborateurs qui en désire vivement une, serait prêt à vous en donner ce prix, sur lequel vous auriez à recevoir les 915 francs, dont vous avez fait l'avance, et le surplus qui est redû serait versé par l'acquéreur de votre demi-action dans la caisse de la Revue. De cette manière, vous resteriez seulement propriétaire de la demi-action que vous possédez à titre gratuit. Je ne mets en avant cette proposition qu'autant qu'elle pourrait vous être agréable, car je préfère qu'il vous convienne de rester propriétaire de votre action entière, qui représente un 15ème. dans notre entreprise.

Quant à l'acte définitif, dont vous et moi avons signé le projet convenu entre nous, ainsi que Mr. Carrière, cet acte auquel manque encore trois signatures, est, depuis près de cinq mois dans les mains de Mr. Laffitte, l'un des actionnaires, qui m'avait promis de l'examiner et de m'indiquer une conférence pour me faire ses observations ou pour me le rendre signé, et qui n'a pu s'en occuper encore. Je compte revoir incessamment Mr. Laffitte, afin de retirer cet acte et d'en faire expédier des copies à chacun des co-intéressés, lorsqu'il aura été signé par tous. Ces longs retards, qui me sont plus

pénibles et préjudiciables qu'à nos autres co-Sociétaires, n'ont point jusqu'ici dépendu de moi, et je n'aspire qu'à les faire cesser.

Quant à moi, pour que vous sachiez exactement à quoi vous en tenir sur l'indemnité personnelle prélevée pour la Direction, cette indemnité convenue est de 300 fr. par mois, pour le tems et les soins que je donne à la rédaction centrale, à la réunion et à la révision des articles, à la correspondance, qui devient, d'année en année, plus active et plus étendue, et à l'administration gle, dont les détails sont dirigés et surveillés par Mr. Carrière, qui règle tous les comptes avec l'imprimeur, le papetier, les Libraires, et qui me présente un état mensuel des recettes et des dépenses, relevé d'après les Registres.

Certes, si je n'avais pas la conviction de contribuer à fonder une entreprise bonne et utile, je n'aurais jamais consenti à faire un sacrifice entier de mon tems, de ma liberté, de mon repos, de mes travaux littéraires personnels, de mes intérêts d'avancement, de fortune, et de famille, pour une modique indemnité, dépensée en partie au profit de la Revue, qui n'est, à mes yeux, nullement proportionnée avec les travaux, les peines, les embarras et les véritables chagrins que ma situation m'occasionne, et qui est inférieure à l'indemnité (ordinairement de 500 fr.) que reçoivent d'autres Directeurs d'ouvrages périodiques, qui n'ont pas, à beaucoup près, autant de mal que moi, et qui sont payés, co. les autres collaborateurs, pour les articles qu'ils rédigent, tandis que je donne jusqu'ici les miens, à titre gratuit, pour diminuer d'autant les frais de l'Entreprise.

J'ai cru vous devoir, Mr. et cher Collaborateur, cette explication franche et détaillée, par trois motifs: d'abord, parce qu'il est juste que vous sachiez à quoi vous en tenir sur tout ce qui est relatif à l'entreprise de la R.E., dans laquelle vous êtes intéressé, et que je suis bien aise de vous apprendre que j'ai couru, en 1819 et 1820, des chances de pertes —

auxquelles n'étaient pas exposés ceux qui n'avaient payé que de faibles à-comptes sur leurs actions et qui n'avaient contracté aucun engagement formel et obligatoire d'en compléter le paiement; puis, parceque j'ai cru remarquer en vous une sorte de refroidissement et d'indifférence pour la R.E., quoique indépendamment de son esprit philantropique et de son but d'utilité que vous avez apprécié, elle vous offre des avantages réels, qui s'accroîtront en proportion de votre collaboration, si elle devint plus active, et de l'augmentation de nos abonnés, à laquelle vous pouvez contribuer, comme je l'ai faite souvent. 3°. enfin, parce que, devant vous lier avec moi pour une seconde Entreprise littéraire, également belle et importante, celle du Dictionnaire des Sciences morales et politiques, dont les travaux préliminaires m'ont employé plus de deux heures par jour, depuis cinq mois, au-delà des 8 et 9 heures par jour de travaux, de démarches et de soins obligés pour la Revue, il vous est essentiel de savoir jusqu'à quel point mon exactitude à remplir mes engagemens et ma loyauté méritent votre confiance.

Depuis longtems, je désirais vous écrire cette lettre, et je n'ai jamais pu trouver le tems nécessaire pour entrer avec vous dans les détails que je croyais devoir vous communiquer. J'espère que vous y verrez des motifs de resserrer un peu nos relations, de prendre un nouvel intérêt, tant à la Revue qu'au Dictionnaire, et que vous aurez à vous féliciter, sous tous les rapports, de vous être associé à l'une et à l'autre entreprise.

J'ai l'honneur de vous renouveller l'assurance de mes sentimens très distingués.

S.S. Permettez-moi de vous rappeller que vous m'avez promis de m'envoyer l'Esprit d'Association, que j'aurais déjà eu l'occasion de citer honorablement, si je l'avais eu à ma disposition, et un rapport sur quelques prisons, par suite d'une tournée d'inspection que vous avez faite, je crois, cette année.

Extrait du Registre d'inscription des Articles employés dans la R. E. (compte de M. Alex. de la Borde.)

1.	Analyse.	1er. cahier. Tableau de l'administration intérieure de la Grande Bretagne.	45f.
2.	id.	2e. Organisation municipale, etc.	17.
3.	id.	id. l'Espagnol constitutionnel	2.
4.	id.	4e. Encyclopédie Britannique	3.
5.	id.	7e. Agriculture, commerce, etc	12.
6.	id.	11e. Annuaire historique	6.
7.	id.	12e. Archéologie	5.
8.	id.	13e. Elémens d'économie politique	5.
9.	id.	15e. Nouveaux principes d'économie politique	5.
10.	id.	25e. Revue chronologiq. de l'histoire de France	6.
11.	id.	34e. Du Système d'impôt	6.
12.	id.	36. Administration des Secours publics	6.
		Total	98.

Résultat du Compte ci-dessus.

98 pages, évaluées à 80 fr. la feuille d'impression ou à 5 fr. la page, maximum accordé, seulement pour la 3e année, à quelques-uns des principaux collaborateurs de la Revue, donnant un total de 490 fr. A déduire la valeur de 10 pages, par année, qui ont dû être fournies sans rétribution, pour acquitter la condition de la demi-action, concédée à titre gratuit, restant 68 pages à payer, ou 340 fr.; de plus, les intérêts de 500 fr. payés à-compte, à l'époque de la fondation de la Revue, sur l'action payable en argent, pour 3 années, sur le pied de 5 fr. 100, ou de 25 fr., par an. Total de la Somme due à Mr. le Comte Alexandre de la Borde et imputée à Son compte pour sa demi-action payable en argent, sur laquelle il avait fait un premier versement de 500 fr. . . . 415 fr.

N.B. Tous les collaborateurs immédiats de la R.E., même ceux qui n'ont ni coupon, ni moitié d'action concédée à titre gratuit, considérant que ce Recueil est une Sorte d'institution de bien public, dans laquelle, pour améliorer l'exécution du plan, qui est très étendu, on agrandit le cadre, qui est très-étroit, en donnant, chaque mois, 14 et 15 feuilles d'impression, au lieu de 12 qui seraient seulement dues aux abonnés, ont

224.)

consente à fournir, chaque année, sans rétribution, environ 12 ou 15 feuilles d'impression, soit en mémoires ou en — analyses, soit en annonces bibliographiques ou en art. de nouvelles scientifiques et littéraires, pour le montant de leur abonnement de l'année.

Paris, 25 xbre 1821.

142.)
M. le Duc de Larochefoucault Liancourt, Pair de France.

Paris, le 11 janvier 1822. (Dict. des Sciences morales.)

Mr le Duc, Je suis arrivé trop tard hier soir, chez Mr. Cornaux pour vous y rejoindre, ayant été retenu plus longtems que je ne l'avais prévu au cours de Mr. Lingay, à l'Athénée.

D'après ce dont je suis convenu avec Mr. Cornaux, et sous la condition que le jour et l'heure proposés vous conviendront à vous-même, la réunion du comité du Dictionnaire des Sciences morales aura lieu chez Mr Cornaux, mardi 22 du courant à 8 h du soir. Si vous préférez un autre jour et une autre heure, — nous ferons avec empressement ce qui vous sera le plus agréable.

L'objet de la réunion sera de lire et d'arrêter l'acte de Société pour la fondation du Dictionnaire, dont le projet provisoire que j'aurai l'honneur de vous communiquer est déjà signé par les autres Membres du comité, Mrs Alex. de la Borde, — Champollion-Figeac, Flourens, Audouy-Duval, Carrière, ancien Négociant, ami de Mr Bontsch et chargé des — des détails de l'Administration avec l'imprimeur et les libraires, et par moi. Ces Messieurs, ainsi que M. le Comte de Ségur, qui doit être à la fois l'un des collaborateurs et des Actionnaires, et deux ou trois autres des principaux Rédacteurs, seront seuls invités à la réunion. Après la lecture de l'acte, on lira, pour l'arrêter définitivement et le livrer à l'impression, le projet de prospectus, et enfin, la

note instructive aux différens Collaborateurs. Puis, la répartition des Articles, déjà en partie convenue, sera faite, et une réunion nouvelle des Fondateurs-Actionnaires ne sera plus nécessaire qu'après la terminaison et la publication du 1er. vol, c'est à dire, environ dans six mois. Dans l'intervalle, le Comité d'exécution, composé des mêmes personnes déjà nommées, dirigera et surveillera tous les travaux, et il aimera, quand vous en aurez le loisir, à s'aider de vos bon Conseils. Mais, il ne réclamera aucun de vos instans, si vos autres occupations absorbent tout votre tems. Il attendra seulement de vous, d'ici à deux années, les cinq articles principaux : Ecoles des arts et métiers, hôpitaux, prisons, secours publics, travaux publics, dont vous avez bien voulu vous charger, et, à votre choix, quelques-uns des art. accessoires, plus ou moins importans, qui se rapportent à ces cinq objets. Les autres volumes du Dictionnaire, qui en aura 12 et au plus 15, devront paraître environ de 3 en 3 mois.

Si vous avez la complaisance de m'accorder une demi-heure, l'un de ces matins, et de préférence un peu après midi, vu que j'ai toujours beaucoup de monde et d'affaires dans la matinée, j'aurai l'honneur de vous soumettre les travaux préparatoires que nous avons terminés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Duc, les nouvelles assurances de mes sentimens les plus distingués.

143.

Mr le Chev. de Chenedollé, Professeur au Collège royal de Liège.

Paris, le 7 Janvier 1822.

Mr, J'ai tardé, bien longtems et bien malgré moi, à répondre à votre aimable lettre datée de Liège du 5 8bre dernier. Des occupations très multipliées depuis 2 mois, et qui me laissent à peine quelques momens de respiration

et de liberté, chaque jour, doivent excuser à vos yeux mon trop long silence.

J'avais regretté de ne vous avoir point revu, pendant votre dernier séjour à Paris, et de n'avoir point renouvellé connaissance avec Mr. votre père. Vous me faites espérer que vous me dédommagerez, au mois de 7bre prochain.

J'ai renvoyé votre recommendation, à celui de nos collaborateurs qui est chargé de résumer les travaux des Sociétés savantes, le procès-verbal de votre Société de Liége, dont il sera fait une mention convenable et honorable. Vous indiquerons avec soin les questions mises au concours pour l'année prochaine, et autant que possible les noms des lauréats.

J'accepte avec reconnaissance votre offre obligeante de me présenter comme membre correspondant, à votre Société à laquelle je serai flatté d'appartenir. J'aurai l'honneur de lui faire hommage, d'ici à quelques mois, d'une seconde édition que je fais imprimer d'une esquisse sur la Philosophie des sciences, ébauche bien imparfaite d'un plus grand ouvrage dont j'avais conçu le projet et qui sera exécuté plus tard, par le concours d'un certain nombre d'hommes instruits. Je sens trop mon insuffisance personnelle. Je n'ai fait que tracer le plan, disposer l'échafaudage. Des mains plus habiles pourront construire l'édifice.

Nous acceptons avec reconnaissance, mon collaborateur et moi, cette proposition de concourir à la rédaction de la Revue Encyclop., en nous envoyant, tous les 2 ou 3 mois, soit des annonces bibliographiques courtes et substancielles, des ouvrages d'un intérêt général et dignes d'attention qui s'publient dans le Royaume des Pays-Bas, soit des articles de nouvelles scientifiques et littéraires, propres à intéresser les amis des Sciences et de l'humanité, soit des résumés sommaires sur l'état de l'Instruction publique ou des établissemens d'utilité publique, en Belgique et en Hollande. —

Nous vous prierons de vous entendre, comme vous nous l'offrez, avec votre ami et notre honorable correspondant, M.r. de Reiffenberg; pour éviter les doubles emplois, nous vous prions aussi, comme vous le proposez, de nous envoyer, soit mensuellement, soit tous les 2 ou 3 mois, vos paquets francs de port, ou par des occasions sûres. Car notre correspondance étant très étendue et très active, et nos dépenses obligées très considérables, nous sommes forcés, pour soutenir et conduire à flot notre laborieuse et dispendieuse Entreprise, et pour agrandir notre cadre, en donnant 2 ou 3 feuilles d'impression au delà du nombre promis à nos Souscripteurs, de nous interdire toutes les dépenses extérieures qui ne sont point d'une nécessité absolue. Notre plan très étendu et qui embrasse l'ensemble des connaissances humaines, dont nous désirons suivre, observer et constater peu à peu les progrès, et l'ensemble des contrées du monde civilisé que nous passons successivement en Revue, ne nous permet guère de consacrer plus de 5 à 6 pages par Cahier ou par mois au Royaume des Pays-Bas. Il est donc important que 5 à 6 pages renferment des choses intéressantes et substancielles. De tems en tems, environ tous les 6 mois, ou seulement une fois par année, un coup d'oeil général philosophique et un peu étendu, sur l'état de la littérature, de l'instruction publique, des Etablissemens de bien public, etc., pourrait trouver place dans la Section des mémoires — ou notices, qui comporte des articles de 8 ou 10 pages. Comme vous lisez habituellement notre Recueil, vous en connaissez bien les divisions, et vous pourrez juger auxquelles de ces divisions il convient. Nous désirons améliorer l'exécution, par un choix plus sévère des matériaux admis dans la composition de nos

cahiers.

Vous recevrez régulièrement, M., la R. E, en échange de vos communications. Nous serons charmés, si notre situation nous le permet, de vous offrir plus tard des conditions plus avantageuses.

Un objet que je recommanderai à votre zèle, c'est de faire annoncer à peu près chaque mois, de concert avec Mr. de Reiffenberg, les cahiers de la R. E, à mesure qu'ils paraissent, dans les principaux journaux du Royaume des Pays Bas. Il importe aussi de rappeller dans chaque annonce, le but et les conditions de l'abonnement. Un Recueil purement scientifique et littéraire, qui n'a que des publications mensuelles, qui ne s'adresse point aux passions ni aux partis, qui n'est inspiré que par l'amour du bien, qui n'est soutenu par aucun esprit de parti, de secte ou de coterie, ne réussit que difficilement et à la longue à se faire connaître et à prospérer. Nos progrès sont continus depuis 3 années, mais fort lents, et nous n'avons pas encore 900 abonnés, quoique nous ayons peut être plus de 40000 lecteurs choisis. Car nous commençons à avoir parmi nos Souscripteurs la plupart des cercles du commerce, des nobles, de lecture, cabinets littéraires, les athénées, etc. et chaun de nos cahiers mensuels passe environ dans les mains de 40 personnes. Nous n'avons guère plus de 15 Souscripteurs, dans tout le Royaume des Pays Bas; nos communications au dehors éprouvent souvent des obstacles; la censure et la police autrichiennes nuisent à celles d'Italie, quoique nous ayons encore un libre accès en Piémont, en Toscane et même en Autriche. Nous sommes très goutés en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Russie, sur les points de l'Italie où nous pouvons pénétrer, aux Etats-unis,

au Brésil. L'Espagne, toute entière occupée de ses affaires politiques intérieures, nous fournit au plus 10 abonnés; le Portugal un seul.

Nous serons charmés de rendre un compte particulier de l'homme et des études poétiques, dont l'auteur a des droits à notre estime et à nos éloges. Je n'ai point encore vu, et je vais faire demander l'ouvrage de thérapeutique spéciale, publié avec des notes savantes, par MM. Briche et Combeur, D. M. Nous en ferons l'objet d'une annonce soignée.

(144.)
M. Mourens.

Paris, le 7 Janvier 1822.

M. et cher Collab. — J'ai l'honneur de vous offrir d'être à la fois chargé de concourir à la rédaction centrale de la R. E. et du Dict.re des Sc. morales et politiques, moyennant que vous acceptiez un traitement fixe de 200 fr. par mois, dont 150 fr. au compte de la R. E. et 100 fr. au compte de l'entreprise du dictionnaire. Vous aurez de plus, droit à une rétribution de 80 fr. par feuille d'impression, pour les articles, rédigés par vous, qui seront insérés dans l'un et dans l'autre ouvrage; il n'y aura d'exception que pour les 12 ou 15 pages que vous devez fournir à la R. E. sans rétribution, pour le tour de faveur à titre gratuit qui vous est réservé. Enfin, vous recevrez une indemnité, fixé dans le devis des dépenses du Dictionnaire, après la publication de chacun des volumes dont il doit se composer. Il en résulte que vous jouirez, comme vous m'en avez exprimé le désir, d'un traitement annuel d'au moins 3000 fr., dont 2400 en traitement fixe et 600 francs en Rétributions éventuelles,

qu'il dépendra de vous de faire élever à une somme plus forte, en proportion du nombre, de l'étendue et de l'importance des Art. particuliers que vous pourrez fournir aux deux Entreprises.

L'acte de Société du Dictionnaire, énonçant vos fonctions et la nature de vos travaux qui seront déterminés avec plus de précision dans un Réglement intérieur dont l'utilité a été reconnue, je dois me borner ici à vous parler de la tâche que vous avez à remplir pour la R. E.

Il est convenu que vous viendrez régulièrement tous les jours, excepté les Dimanches, depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, et que tout ce tems sera consacré par vous aux détails centraux de rédaction, d'administration et de correspondance, qui feront partie de vos attributions pour l'une et l'autre Entreprise.

Quant à la R. E., vous aurez à revoir tous les art. qui lui seront envoyés, et vous devrez inscrire sur un papier particulier, joint à chaque article, le jugement que vous en aurez porté. Vous tiendrez sur un petit Mémorial, une note exacte des art. que vous aurez revus, et qui seront numérotés et renfermés dans des cartons où devront être classés avec ordre et séparément les notices ou Mémoires et les analyses d'ouvrages choisis.

Dans la dernière semaine de chaque mois, nous arrêterons de concert la composition du cahier du mois suivant, pour les 2 1res Sections, et vous remettrez au Secrétaire central l'état des art. à imprimer et les art. eux-mêmes revus et corrigés avec soin, tels qu'ils doivent être publiés.

Quoique les épreuves de chaque feuille soient le plus souvent revues par les collaborateurs eux-mêmes et toujours corrigées avec soin par le Secrétaire central,

Vous devrez jetter un dernier coup d'oeil sur chaque épreuve portant le Bon à tirer, pour être bien assuré qu'il n'est échappé aucune faute.

Les deux dernières Sections, celle du Bullet. Bibgr. et celle des Nouv. Sc. et Littér., devant se composer d'un nombre plus ou moins considérable de petits art. fournis par différens collaborateurs, vous devez revoir avec attention ces articles, en faire vous-même quelques-uns, chaque mois, veiller à ce qu'ils soient classés méthodiquement dans l'ordre déjà convenu et adopté, corriger les fautes ou les négligences de Style pour qu'aucun article, même peu étendu, ne soit indigne de la R. E. et contraire à son esprit philosophique et à son plan.

Les annonces de livres dans le Bullet. Bibl. ne doivent jamais excéder une page. Vous aurez soin de réduire celles qui dépasseraient cette proportion, puisqu'autrement le cadre déjà très resserré de la Revue ne suffirait jamais pour indiquer les ouvrages dont elle s'est engagée à faire au moins connaître l'existence.

Vous devrez consulter, chaque semaine, le Journal de la Librairie, et chaque mois, les Journaux de Littérature français et étrangers et en extraire les titres de tous les ouvrages d'un intérêt général, qu'il faudra ou faire demander aux Libraires ou aux Editeurs pour en donner l'annonce, ou même souvent annoncer, sans qu'ils aient été préalablement envoyés.

Vous devrez désigner aux principaux collaborateurs les ouvrages nouveaux sur lesquels il se pourront se charger de fournir des articles. Vous tiendrez note des répartitions ainsi convenues entre eux et vous; puis, vous veillerez à ce que les simples annonces soient toujours envoyées au Bureau central et imprimées dans le plus court délai.

Quant aux annonces Bibliogr. d'ouvrages que vous ferez vous-même, comme elles forment une des parties du travail pour lequel vous recevez une indemnité mensuelle, elles ne vous donnent aucun droit à disposer de l'exemplaire de l'ouvrage ainsi annoncé. Mais, vous conserverez en toute propriété un exemplaire de chacun des ouvrages dont vous aurez rendu compte dans une analyse.

Le choix et le classement des Art. du Bull. Bibl. demandent une attention particulière et un sévère examen. Le travail préparatoire est fait jusqu'ici et continuera de l'être par le Secrétaire central. Mais, vous devez relire tous ces articles et les corriger au besoin, tant pour le style que pour le fond des idées. Il faut éviter que rien de trop médiocre se glisse dans un Recueil, qui commence à jouir d'une réputation Européenne et qui doit la justifier.

La Section des Nouv. Scient. et litt. est également disposée d'avance par un des Collaborateurs, qui continuera jusqu'à nouvel ordre ce travail, dont il s'acquitte toujours avec beaucoup d'intelligence et de zèle. Il demeure convenu que ce même travail, qui n'est après tout que le choix et le classement des matériaux destinés à composer cette 4e Section, fera partie de vos attributions et que plus tard vous pourrez en être seul chargé, sans que vous puissiez réclamer une augmentation de traitement. Mais, quelle que soit la sollicitude du Rédacteur actuel des Nouv. Sc. et litt., vous devez revoir soigneusement son travail pour le mettre en harmonie avec les autres Sections du Recueil, pour éviter les doubles emplois, les répétitions, les jugements hasardés ou injustes, les articles de complaisance, les personnalités, les passages qui pourraient —

éveiller l'attention de la Censure. Nous devons nous-
censurer nous-mêmes en famille, de manière que ni
les Censeurs du gouvernement, ni les Lecteurs de la R.
n'aient jamais à nous adresser des reproches fondés.

Ces différens soins à donner à la rédaction, peu-
vent exiger 2 heures au plus, chaque jour. Une
heure ou 2 seront employées alternativement à la
correspondance des Collaborateurs, les auteurs
et éditeurs, les libraires, les Rédacteurs de journaux ou
d'ouvrages périodiques, et à recevoir les personnes
qui se présenteront au Bureau pour des affaires
autres que de simples inscriptions d'abonnements,
ce dernier objet étant exclusivement de la com-
pétence du Secrétaire central et Caissier.

La partie de l'Administration, qui s'applique
à la rédaction, se bornera, pour ce qui vous concerne,
à inscrire exactement les articles fournis par chacun
des Collaborateurs ou des Correspondans, pour qu'on
puisse arrêter ensuite le compte de ceux qui reçoivent
des rétributions, d'après la nature et l'étendue de leurs
travaux. Vous aurez, à cet effet, autant de
comptes ouverts que de personnes qui prendront
part à la rédaction et vous saurez toujours par quel
Collaborateur un article aura été fourni, et dans
quelle proportion chacun aura concouru à la tâche commune.
A la fin de chaque mois, vous me remettrez un état
certifié par vous des Articles fournis et insérés, et
de leurs auteurs.

Je crois avoir à peu près indiqué tous les objets essen-
tiels. Une expérience pratique de quelques mois et nos
relations journalières auront facilement suppléé à ce que
j'aurais pu oublier.

Pour éviter de blesser les amours-propres ou
d'admettre légèrement et par une trop facile condescen-
dance des articles faibles ou inconvenans, vous aurez

soin de ne jamais donner de décisions verbales ou écrites, relatives à la Revue, qu'au nom d'un Comité central de Direction, dont vous et moi, ainsi que 2 ou 3 de nos Collaborateurs, sommes en effet les principaux Membres. Chaque branches des connaissances humaines et chaque Littérature se trouvant ainsi représentée dans notre Répertoire Encyclopédique, nous pouvons consulter des juges compétents sur chaque matière; et nos art., même les moins étendus, n'étant admis qu'après un mûr examen, le Recueil que nous dirigeons obtiendra de plus en plus une confiance méritée et occupera peut-être un jour, parmi les ouvrages périodiques, le même rang qui est assigné à l'Institut de France et à la Société Royale de Londres parmi les Sociétés savantes.

J'espère, Monsieur et cher Collaborateur, qu'en réunissant et en concentrant nos efforts et nos travaux animés par un même esprit et dirigés avec modération et avec persévérance vers un même but, nous pourrons étendre et consolider le Succès d'une vaste et utile Entreprise, que vous avez déjà bien appréciée et qui vous compte au nombre de ses plus fermes soutiens.

Recevez, M. et ch. Collab, l'assurance de mes Sentimens distingués.

P. S. D'après les observations que vous m'avez communiquées au sujet de votre situation actuelle et de travaux personnels et urgents que vous avez à terminer, je consens volontiers à ce que les conditions ci-dessus ne soient obligatoires qu'à partir qu'à partir du 1er Avril prochain. D'ici-là, il suffira, comme vous me l'avez proposé, que vous puissiez venir travailler au Bur. central de la R. E., 3 fois par Semaine, de midi à 4h., y compris le lundi seulement jusqu'à 3 heures. Ces travaux préparatoires vous laisseront du tems et de la liberté pour vos autres occupations, et vous recevrez la moitié seulement de l'indemnité

mentionnée ci dessus dans ma lettre. A compter du mois d'Avril, au, au plus tard, au 1er. mai prochain, époque où je me propose de faire un voyage et de vous confier la rédaction centrale et la Direction de la R.E., et où devra commencer l'examen journalier des articles destinés à composer le 1er. vol. du Dictre des Sciences morales et politiques, les conditions ci dessus énoncées dans ma lettre et acceptées verbalement par vous, recevront leur plein et entier effet. Je vous prie de me confirmer votre acceptation, par une réponse écrite, précise et formelle.

Je vous renouvelle les assurances de mes sentiments distingués.

---

145)
Mr. Jemontey, de l'acad. fse, rue S. Dque, no 95.

Paris, le 11 Janvier 1822.

M. — J'ai l'honneur de vous envoyer le 1 vol. et les 5 cahiers suivans de la Bibliothèque de Famille, ouvrage fondé, sous les auspices de la Société d'Education de Paris et sur l'invitation d'un de ses membres, Mr. le Baron de Gérando, par Mlle. Swanton, fille d'un Lieutenant-colonel au Service de France, qui jouit de son traitement de retraite à Paris. Cette demoiselle, mariée depuis, et devenue Madame Bellot, est recommandable par la noblesse et la pureté de ses vues, par le désintéressement avec lequel elle s'est livrée seule et sans secours à une entreprise difficile et dispendieuse — qui a obtenu un commencement de Succès.

La Bibliothèque de Famille est un ouvrage consacré à l'enfance et aux classes pauvres, qui manquoit à la France et qui mérite d'être encouragé. Son Exc. le Cte Siméon, Ministre de l'Intérieur, en a fait prendre 50 exemplaires, et vingt abonnemens à continuer pour l'année prochaine, et il a recommandé ce Recueil comme essentiellement utile, par une circulaire adressée aux 86 Préfets.

Des instructions religieuses et morales, suivies

de traits de vertu et de bienfaisance, forment la 1re partie;

La 2de partie renferme des notions élémentaires sur la technologie, l'industrie et les arts, sur la médecine populaire et de famille, sur l'économie rurale et domestique.

Dans la 3e. partie, sous le titre de mélanges, on y lit de petits contes moraux et des histoires rapportées à un but d'instruction et de morale.

Chaque cahier est terminé par de courtes notices des ouvrages qui ont pour objet l'éducation et l'instruction.

Le 1er. et le 2d vol. de la Bibl. de famille, publiés en 1821, forment à eux seuls un ouvrage distinct, très estimable et digne de fixer l'attention et l'intérêt des amis de l'enfance et des mœurs publiques. Cependant, l'ouvrage est encore très peu connu et par conséquent peu apprécié. L'auteur a cherché à se rendre utile, plutôt qu'à faire valoir son travail, et n'a point eu de prôneurs. Mr. de Gérando et moi, ainsi que Mr. Basset, censeur du Collége Charlemagne, sommes presque les seuls qui, connaissant bien la condition obscure, le mérite modeste, l'entier dévouement, les vertus et les travaux de la jeune Dame, qui a fondé et rédigé la Bibliothèque de famille, avons fait des démarches actives pour seconder et soutenir son entreprise. Mr le Préfet de la Seine a fait prendre douze souscriptions, et la Société d'éducation a également compris le 1er vol. de cet intéressant ouvrage au nombre des livres donnés en prix aux élèves de ses Ecoles. Il me paraît du jury institué pour rechercher et récompenser l'ouvrage le plus utile à la morale publique, imprimé en 1821, sinon de donner le prix à la Bibliothe. de fam., dans le cas où d'autres ouvrages du même genre auraient paru mieux atteindre le but, ce que j'ignore entièrement, du moins de la désigner, par une mention spéciale

et très honorable, à l'attention des parens, des Instituteurs et des amis de l'enfance, de la saine morale, religieuse et sociale, et de l'humanité.

Personne ne peut mieux que vous, Mr., juger et faire apprécier l'important service rendu par l'auteur de la Bibliothèque de famille; et, en lui donnant un encouragement bien mérité, et devenu nécessaire, vous ne récompenserez pas seulement un travail utile déjà exécuté, mais vous contribuerez à faire continuer avec zèle et avec succès pour l'année prochaine, et pour plusieurs années encore, un Recueil précieux pour les enfans des deux sexes et pour les classes pauvres et industrieuses, qui autrement serait peut-être interrompu.

J'ai l'honneur de vous renouveller, Mr., l'assurance de ma considération la plus distinguée.

146.
M. Golbéry.
Colmar.

Paris 14 Janvier 1822

J'étais si fort habitué à votre aimable exactitude, que j'étais un peu inquiet de votre long silence. je reçois aujourd'hui 14 votre intéressante missive et les extraits qui l'accompagnent que nous allons lire avec soin. je vous renouvelle tous mes remercîmens si tous mes collaborateurs étaient à la fois aussi religieux à remplir leurs promesses, aussi zélés pour ta propagation et le succès de notre difficile entreprise, aussi complaisans et exempts de prétentions personnelles de plus d'un genre dans leurs relations avec la rédaction centrale, je serais trop heureux & nous marcherions d'un pas ferme et plus rapide. mais, si je vous dois souvent des roses qui embellissent ma

route, combien d'autres se plaisent à la couvrir de ronces et d'épines ! j'ai eu beaucoup de fatigues, d'embarras, d'obstacles, de travaux et des détails infinis d'administration, de correspondance à mettre au courant, de rédaction de discussions pour des arrangemens à prendre, dans cette époque de transition d'une année à l'autre. j'espère avoir, en février une vie moins pénible et moins étouffée, car mes forces physiques et morales ne pouvaient y résister. bien peu de ceux même qui sont associés à nos travaux, apprécient exactement l'esprit et le but d'une grande & utile institution, & la nature des sacrifices continuels que je me suis déterminé à lui faire, avec une courageuse persévérance, une entière abnégation de moi même, de mes affections, de mes goûts, de mes intérêts, et une grande confiance dans l'avenir, et même dans les hommes qui m'ont tant de fois méconnu, trompé et trahi. je soulage un peu mon ame avec vous, car, vous êtes du très petit nombre de ceux de mes collaborateurs immédiats qui m'avez offert de précieuses compensations de tous les désagrémens auxquels j'ai été en butte, surtout depuis 3 années et des encouragemens souvent nécessaires.

Je ne sais même si nous atteindrons de suite, par le renouvellement des souscriptions, le même nombre d'abonnés que l'année dernière, nous en avions en 871, dont environ 60 pour les 6 derniers mois seulement, nous aurions besoin d'en avoir de mille à onze cent. mais, les journaux de Paris mettent beaucoup

de mauvaise volonté à nous annoncer. Ils ont presque tous un esprit de jalousie ombrageuse, exclusive, intéressé, de spéculation avide, de rivalité haineuse qui fait qu'on peut à peine leur arracher quelques éloges des ouvrages périodiques où ils croient voir des concurrens dangereux.

Je vous invite à faire annoncer — avec soin la R. dans les principaux journaux des départemens du haut et du bas Rhin, si vous en avez l'occasion, et surtout dans les journaux d'Allemagne. il serait utile de faire quelquefois renouveller cette annonce dans le cours de l'année, lors des publications nouvelles de notre recueil.

Je vous remercie au nom de Mm. Bellot, et pour mon propre compte de ce que vous avez bien voulu me promettre en faveur de la Bibliothèque de famille; c'est un recueil bon et utile, dont vous avez pu parcourir les premiers cahiers, et qui mérite sous tous les rapports d'être encouragé. vous nous avez fait espérer que la Société de Colmar pourrait prendre environ 20 abonnemens (peut être plus) qui à dix francs l'un au lieu de quatorze, pour l'année 1821, et 12 au lieu de 14 p. 1822, fourniront à l'aimable et bien estimable fondatrice et rédactrice de ce petit ouvrage périodique, contacté aux classes pauvres & à l'enfance, les moyens de le soutenir & de le continuer. le préfet de la Seine et la Société d'éducation de Paris ont aussi pris 20 exemplaires de la 1re année qui ont été ou servent donnés en prix aux enfans de nos écoles. le Ministre de l'intérieur

(M. le Dte Siméon) a fait prendre 100 exempl. de la 1re année de sa Bibliothèque de famille et l'a écrit circulairement aux 86 préfets pour leur recommander cet ouvrage comme éminemment utile. nous ignorons encore quel sera l'effet de cette mesure. j'ai pris pour mon compte 12 abonnemens que j'ai envoyés aux différents points, voulant contribuer autant que cela dépendrait de moi, à encourager et à faire prospérer une entreprise philantropique qui doit s'améliorer beaucoup dans son exécution, si elle est un peu favorisée. Mde Belloc a été presque entièrement seule pour faire toutes les livraisons mensuelles de son Recueil, pendant la 1re année. quelques uns des collaborateurs de la Revue ont à mon invitation, commencé depuis peu et continueront de la seconder, mais, la continuation & le succès dépendront du nombre d'abonnés sur lequel on pourra compter. la 1re année, Mde Belloc non seulement n'a pu avoir aucune indemnité pour son temps et son travail, et son désintéressement et son zèle, ainsi que la pureté de ses vues, sont au dessus de tout éloge; mais elle a même, pour solder ses comptes d'imprimeur et de libraire, un léger déficit qui ne sera comblé qu'autant qu'il lui viendra de nouveaux souscripteurs qui voudront aussi se procurer les douze cahiers déjà publiés, formant les 2 prems vol. de la collection.

J'ai remis à M Champollion Figeac, qui vous fait tous ses remercimens, l'extrait que vous m'avez envoyé pour lui.

Vous pouvez et devez, si vous en avez le loisir, correspondre avec la société des antiquaires, qui recevra avec beaucoup d'intérêt vos communications. M. Barbié Dubocage doit m'adresser votre diplôme que j'aurai soin de vous transmettre avec celui de la société des méthodes. nous vous conservons une place dans notre Dictionnaire des sciences morales, dont tous les articles devront se rapporter au but commun et central de la civilisation, ou de l'avancement social, résultat d'un développement plus libre et plus complet des facultés humaines, de l'industrie et de tous les moyens de prosperité.

Je prends beaucoup de part à la circonstance affligeante que vous occasionne un déplacement et un surcroît de travail. Le voeu de tous les bons français est la conservation et l'affermissement de l'ordre et de la liberté, combinés avec les institutions et les garanties constitutionnelles que la sagesse et les lumières du Roi ont données pour bases à la monarchie, depuis la restauration.

J'ai vu ici, mais seulement une fois, Mme Merlin, Joly de fleury et M. le général O Farril. nous avons beaucoup parlé de vous. ma femme très sensible à votre souvenir, vous offre ses civilités. M. hereau, qui vous écrit, est chargé de vous faire passer les cahiers de la Revue qui vous manquent. votre amitié pour moi vous fera excuser la longueur de ma lettre, qui se termine à 2 heur. après minuit, n'ayant pu trouver un seul moment

de libre dont toute la journée pour vous écrire.

« Ma vie est un Cahos, un tourbillon rapide;
« Elle est de ma pensée un affreux suicide.

Mais si la pensée est presque toujours étouffée anéantie, le cœur vit encore et bat, chez moi, avec chaleur pour les amis bons, aimables, zélés et dévoués comme vous. Je remercie la Revue de m'avoir procuré votre précieuse connaissance et votre amitié. après — m'avoir accablé de tant de travaux, d'embarras, de chagrins, de malheurs, elle me devait, j'ose le dire, ce dédommagement dont je sens bien tout le prix.

P. S.) Offrez je vous prie, mes hommages respectueux, à Madame Golbéry; mes souvenirs empressés à votre Collègue M Girard.

147.) M. le Duc de — Larochefoucauld-Liancourt, pair de france.

Dict. des Sciences morales.

Paris, le 19 Janvier 1822.

Monsieur le Duc,

146.) même lettre écrite à M. Ternaux aîné, — membre de la — chambre des — députés.

Je me suis présenté chez vous, sans avoir pu vous rencontrer, pour vous communiquer ainsi que je l'ai fait à Mr. Ternaux, le résultat des travaux préparatoires du — comité du Dictionnaire des Sciences morales, dont vous — avez bien voulu accepter la Présidence, Mr. Ternaux — aîné et Mr. le Cte de Ségur, en appréciant le but d'utilité de cette entreprise, ont consenti à être Vice-présidens et à se charger de quelques articles. Je joins ici le — projet d'acte signé provisoirement par les Membres du Comité qui ont désigné en même tems le nombre d'actions pour lequel ils désiraient souscrire. Ils ont voulu ajouter aux deux Vice-Présidens honoraires un Vice-président ord.re qui pût se trouver à toutes les séances du Comité et donner plus d'unité et de contra-

lisation à la Direction, de concert avec les deux Secrétaires généraux. Ils ont tâché de réunir, dans le projet d'acte, toutes les dispositions essentielles pour l'exécution et le Suivi de l'ouvrage, en consultant un acte du même genre adopté et appliqué par une Société de médecins qui ont entrepris un Dictionnaire abrégé de médecine. Chaque action entraîne l'obligation de payer 220 fr. p.r le premier volume, et 200 fr. pour le 2.d. Suis, les payements à faire par action, pour chaque volume, iront toujours en décroissant, dans la proportion du nombre des Souscripteurs. On est fondé à espérer qu'au delà du 5.e ou 6.e vol, il n'y aura plus lieu à aucun Versement pour la continuation de l'ouvrage. On a traité avec un imprimeur qui offre de prendre 10 ou 12 actions. Provisoirement, on n'a voulu lui en accorder que cinq. Trois imprimeurs s'étaient présentés en concurrence. On a préféré celui qui offrait les prix les plus modérés et le plus de garanties. Un des Actionnaires, M.r Carrière, ancien Négociant, qui est connu et estimé de M.r Bentzel père, Banquier de Paris, par lequel il nous a été adressé, comme digne de toute notre confiance, a pris deux actions et s'est chargé des détails de l'administration, seulement pour surveiller l'exécution des décisions prises par le comité. Une réunion générale du Comité aura lieu, seulement tous les 3 mois, pour connaître la marche et la Situation de l'entreprise. Par conséquent, nous ne réclamerons que vingt ou deux heures de vous, M. le Duc, tous les trois ou quatre mois; et, dans l'intervalle, les réunions particulières du Comité, où nous serions, du reste, toujours charmés de vous recevoir, qu'en vous pourriez y assister, auront lieu une fois par Semaine, pour la direction et l'accélération des travaux.

La Séance définitive, dans laquelle nous —

devons nous constituer et arrêter: 1°. l'acte pour la Fondation du Dictionnaire; 2°. le Devis des dépenses et l'état approximatif des Recettes; 3°. le prospectus de l'ouvrage, déjà imprimé en épreuves, et qui sera envoyé sous 2 jours aux membres du comité; 4°. la note particulière pour MM. les Collaborateurs; 5°. le projet de Vocabulaire des mots qui doivent entrer dans le Dictionnaire et d'abord de ceux dont les Articles doivent composer les deux 1res vol.: cette Séance définitive, qui devait avoir lieu mardi prochain, sera remise, d'après la demande de Mr. Cernaux, et aura lieu, si le jour vous convient, vendredi prochain 25 Janvier, chez Mr. Cernaux, à huit heures du Soir. Mr. Cernaux, qui croyait que j'aurais l'honneur de vous voir de sa part pour cet objet, m'a prié de vous inviter à venir dîner chez lui, le même jour Vendredi, avec Mr. le Comte de Ségur, que j'en ai prévenu, et les autres Membres du Comité. Nous espérons que vous aurez la bonté de nous accorder cette Soirée.

Agréez, je vous prie, Mr. le Duc, les nouvelles assurances de mes respectueux considérations.

149.)

Paris, le 22 janvier 1822.

Messieurs — Sous les auspices de votre Honorable compatriote Mr. Adler, j'ai l'honneur de vous inviter, au nom de la Société de la R. E., à nous adresser, environ tous les mois, sous le couvert de la légation Danoise à Paris, quelques articles concernant le Danemarck ou le nord de l'Europe, qui puissent rentrer dans le plan de notre Recueil.

Il s'agit ici d'un objet d'intérêt général, d'une correspondance centrale et régulière à établir entre les Savans et les Littérateurs de tous les pays, pour faire mieux connaître les nations les unes aux autres, pour réunir dans un foyer commun le compte rendu des travaux scientifiques,

industriels, philosophiques, philologiques, littéraires, archéologiques, etc. et de tous les produits les plus remarquables de l'esprit humain dans tous les genres et sur les divers points du globe.

Dans le cas où la R. E. ne vous serait pas encore connue, vous trouverez ci-joints le Prospectus de cet ouvrage périodique et un coup d'oeil sur les deux 1res années de ses publications, ou sur les huit 1rs volumes de la collection, et enfin, quelques Tables des matières des IXe, Xe et XIe vol., qui vous feront apprécier la nature, l'esprit et le plan de cette vaste entreprise, et la manière dont les promesses faites au public ont été remplies jusqu'à présent.

Nous avons l'espérance et le projet de compléter peu-à-peu nos Tableaux progressifs de la civilisation comparée chez les différentes nations, et nous aimerons à présenter souvent le Danemarck et les autres pays du nord, pour signaler à l'estime et à la reconnaissance des nations du midi leurs utiles et honorables travaux.

J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, d'agréer l'hommage de ma considération la plus distinguée.

150./
151.)

Ecrit à S. Exc. le gal Boyer, présidt de la Rque d'haïti, au port au prince;
à S. Exc. le gal Bolivar, présidt de la République de Vénézuéla . . . à Caraccas.
(par M. Civique de gastine.)

Dde des Renseignemens sur l'état actuel de la civilisation, des lumières, de l'instruction publique, de l'agriculture, de la division des propriétés, de l'industrie, du commerce, de la marine, de la législation civile et politique, des établissemens de bienfaisance et d'utilité publique, ~~hôpitaux~~, écoles primaires et publiques, hôpitaux, ateliers de travaux, maisons d'aliénés, prisons &ca Bibliothèques, musées, sciences, beaux-arts,

Sociétés savantes, littéraires, patriotiques ; état de l'imprimerie et de la librairie, de la lithographie, de la vaccine et de la santé publique, de la navigation intérieure et des bateaux à vapeur, de l'enseignement mutuel, de l'éclairage par le gaz hydrogène, des communications par le moyen des routes, voitures publiques, des canaux, des postes aux chevaux et aux lettres, des télégraphes . . . . et enfin, notions précises sur tout ce qui caractérise, dans ces pays peu connus en Europe, la naissance, la marche et les progrès de la civilisation.

Paris 26 Janvier 1828. Note instructive donnée à M. Juvigny de Castine, partant pour Haïti et pour Caracas.

Coup-d'œil sur la République d'Haïti et sur l'Amérique Espagnole, destiné à présenter les renseignemens suivans:—

1°. L'état actuel de l'éducation et de l'Instruction publique. — Ecoles primaires, Enseignement mutuel, ce qu'on enseigne, ce que fait le gouvernement, etc.

2°. médecine populaire et vaccine, Santé publique, hôpitaux, etc.

3. Etat de l'agriculture, différence entre l'ancienne culture et la nouvelle par des Noirs libres.

4°. Etat de la propriété plus ou moins également répartie et des moyens pour éviter la concentration des trop grandes propriétés.

5°. Etat et mouvement de la population.

6°. Etat de l'industrie et du commerce.

7°. Etat des forces de terre et de mer et de leur organisation.

8°. Etat des finances, nature et mode des impôts.

9°. Législation Politique et Constitution, considérées dans leurs principes et dans leur application.

10°. Etat de la Religion et du culte.

11°. Etat de l'Imprimerie, de la Lithographie, et des

divers moyens de communication, Postes, etc.

12°. Etat de la Police intérieure.

13°. Justice et Tribunaux ; régime des prisons.

14°. navigation intérieure, canaux, etc.

15°. Naissance des Beaux-Arts, état Social, mœurs, luxe, Sociétés, Théâtres.

16°. Journaux et ouvrages périodiques ou autres.

17°. Etat et condition des femmes.

152.
M. Stignan,
de l'Institut.

Paris, le 28 janvier 1822.

M. — Comme vous m'aviez donné l'espérance de vous voir chez moi, à l'un de vos prochains voyages à Paris, spécialement pour prendre connaissance du vocabulaire préparé pour le Dictionnaire des Sciences morales et pour y chercher des articles dont il vous conviendrait de vous charger, j'ai différé, par ce motif, de vous envoyer l'extrait ci-joint du Registre d'inscription des articles que vous avez bien voulu fournir à la Revue. Je pense que vous le trouverez exact & que les résultats sont parfaitement conformes aux arrangemens convenus entre nous. S'ils vous paraissent néanmoins susceptibles de quelque observation, je vous prierai de me la communiquer. Nous avons eu 871 abonnemens, l'année dre, dont une partie seulement pour les 6 derniers mois. Les renouvellemens de cette année nous font espérer que nous pourrons atteindre et même dépasser le nombre de 900. Mais, nous avons besoin d'être annoncés par les Journaux quotidiens, qui souvent nous empruntent des articles, sans même nous citer. Je vous prierai d'annoncer de loin en loin dans le Courrier les livraisons de la Revue, en faisant mentionner l'adresse du B au et les conditions de l'abonnement. Vous avez, je crois, un ou deux articles à nous adresser.

Agréez, M^r., les nouvelles assurances de mes sentimens distingués.

Paris, le 14 Janvier 1822.

Extrait du Registre d'inscription des Articles employés dans la Revue Encyclopédique.

N° 1.	Analyses.	27 Cahier. Choix de Voyages.	9 p. 1/2.
2.	id.	28e. histoire complete des Voyages en Afrique . . .	9.
3.	Bulletin.	29e. Poésies fugitives de Longchamps	2 1/4.
4.	Analyses.	32e. Nouv. Biographie des Contemporains . . .	6.
5.	id.	36e. Voyage au Brésil	7 1/2.
		Total	34 p. 1/4.

M^r. Aignan ayant bien voulu se charger de rendre compte, dans la R. E., des ouvrages de Géographie et de Voyages, d'histoire et de littérature, sous la condition: 1°. de fournir, comme les autres collaborateurs immédiats, environ 2 feuilles d'impression, à titre gratuit, pour la collection des deux premières années, - et désormais un article d'environ 10 ou 15 pages, sans rétribution, pour l'abonnement de chaque année, jusqu'à ce que la Revue Encyclopédique ait pu atteindre le nombre de mille abonnés; 2°. de recevoir, pour les autres art., une rétribution convenue de 60 fr. par feuille d'impression, tant que la Revue sera au dessous de 900 Abonnés; puis, de 80 fr. au-delà de 900 Abonnés; de 100 fr. au-delà de 1200 abonnés, et de 150 fr. au-delà de 1600 abonnés. Il résulte de ces arrangemens que les 34 pages de rédaction fournies jusqu'ici complètent à peu près le prix convenu des trois 1es années ou des 36 premiers cahiers de la Revue, et qu'en 1822, les articles remis par M^r. Aignan seront payés, d'après les conditions ci-dessus mentionnées, en proportion du nombre des Abonnés, excepté le 1er. Article imputé pour la souscription de l'année et pour faire contribuer à faire porter à 14 et 15 le nombre de feuilles d'impression de chaque cahier qui devait être seulement de 12, et qui a été augmenté pour améliorer l'exécution -

du plan, au moyen d'un cadre plus étendu.
Vale 15 Janvier 1822. Signé Julien.

1531 M. de Simonde Genève

Le 28 Janvier 1821.

On vous remercians du nouvel envoi joint à votre lettre du 16 courant, qui trouvera place dans notre cahier du mois de février, puisque celui de Janvier est entièrement terminé, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai enfin reçu après l'avoir fait demander plusieurs fois, votre Julia Severa, elle a de suite été transmise à M. le Cte de Ségur, qui se fait un vrai plaisir de lire l'ouvrage et d'en rendre compte.

Nous acceptons votre offre de faire pour la R. un article sur l'ouvrage intitulé Views of society and manners in america &c, et nous serons très empressés de l'intéresser, car, comme vous l'observez, l'Amérique est le point sur le quel se reposent les regards de beaucoup d'amis de l'humanité.

Malgré les circonstances contraires, nous continuons à préparer le Dictionnaire de science morale & politique à la rédaction duquel nous espérons que vous consentirez à prendre part. Je joins ici une lettre circulaire que j'ai rédigée, vous a déjà été adressé, ainsi que les deux prospectus en projets, et nous vous prierons de nous indiquer les articles des trois premières lettres de l'alphabet, qu'il vous conviendrait le mieux de traiter.

M. Guizot a bien voulu se charger du mot Constitution, et M. De la Rochefoucault Liancourt des mots : prisons hospitaux, secours publics

250

travaux publics, écoles des arts et métier
&c pour le Dictionnaire

154 M. Say.

Le 7 février 1822.

En attendant que vous recevies notre Cahier de janvier, qui est entièrement imprimé, mais qui ne pourra être expédié que sous deux jours, quand la totalité des exemplaires sera brochée, je crois devoir vous envoyer en communication un ouvrage sur les Canaux de New York, qui vient d'être adressé par un de nos correspondans, M. Prieur.

Si l'ouvrage est de quelque intérêt pour vous, je vous inviterai à le lire, et à en faire l'objet, soit d'une annonce bibliographique d'une page, soit d'une analyse de 6 à 8 pages, d'après le mérite du livre.

Si vous n'avez pas le tems ou l'envie de lire l'ouvrage et d'en faire un extrait, je vous prierai de le laisser sous bande à l'adresse de la direction de la Revue, et le garçon de bureau ira le reprendre sous deux jours, ou recevoir votre réponse, dans le cas ou mes propositions ci dessus vous seraient agréables.

Je vous donnerai de même connoissance des ouvrages étrangers qui me paroîtront pouvoir vous intéresser, et que vous garderez, s'il vous convient d'en fournir un extrait ou une annonce dans un court délai, ou que vous me renverrez, pour qu'ils soient confiés à un autre de nos collaborateurs, si vous pouvez ou ne voulez pas vous en occuper.

155 Laffitte
Langlier

Paris 12 Janvier 1822.

J'ai l'honneur de faire déposer à votre caisse, pr le compte de la Revue E. la somme de 3000 fr. provenant du renouvellement des abonnemens de cette année. Je vous prie d'en faire fournir un récépissé au porteur, et de faire inscrire cette somme à l'avoir de la Revue.

---

156. au même.

Paris, le 10 Février 1822.

M. — J'ai l'honneur de vous prévenir que Mr. Martin de la Saquerais, notaire, doit verser chez vous au compte de la Revue Encyclop., une somme de quinze cents francs, montant d'une demi-action accordée à M. Chaussard, homme de lettres, dans cette Entreprise. Je vous prie de faire inscrire cette somme à l'avoir de la Revue, et de faire établir la situation de la caisse centrale de la Revue, au 1er Janv. de cette année, en y comprenant les intérêts des fonds qui y sont restés pendant l'année 1821.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer, avec une lettre qu'a dû vous remettre Mr. Carrière, chargé par moi des détails de l'administration de la Revue, la somme de trois cents quatre vingt Sept francs, cinquante centimes, montant des intérêts échus, au 1er Janvier 1822, de la somme de trois mille francs payée par vous le 29 mai 1819, pour votre action représentant un quinzième dans l'Entreprise de la Revue.

Vous m'obligerez de faire aussi remettre à M. Martin de la Saquerais, notaire, rue Ste Anne, n° 57, le projet d'acte contenant les dispositions déjà convenues avec les actionnaires de la Revue, que j'ai eu l'honneur de vous laisser en communication, et que Mr. Martin s'est chargé de régulariser et de rédiger définitive-

252.

=ment.

Agréez, je vous prie, M. — les nouvelles assurances de ma considération la plus distinguée.

---

157)

Paris, le 1822.

M. —, comme j'avais eu l'honneur de vous en prévenir, lorsque je vous invitai à vous réunir à moi — pour fonder la R. E. et à prendre une action ou une part d'action dans cette entreprise, éminemment nationale et — philantropique, trois années étaient nécessaires pour faire connaître et apprécier un semblable recueil, publié seulement une fois par mois et très peu annoncé et mal secondé par les feuilles quotidiennes.

Malgré les obstacles de tout genre qui ont traversé et retardé nos succès, la R. E. peut être désormais considérée comme fondée sur des bases solides; elle jouit d'une réputation Européenne; elle a des correspondances très étendues et bien — établies; elle est citée avec éloge dans les meilleurs ouvrages périodiques des pays étrangers. Elle a réalisé peu à peu son vaste plan de rapprocher les nations et les sciences, de centraliser le compte rendu des produits les plus remarquables de l'esprit humain, dans toutes les branches des connaissances et dans tous les pays.

Sans entrer ici, M., dans de longs détails sur les travaux par lesquels nous avons obtenu cet important — résultat, sur les difficultés que nous avons eu à surmonter, sur les améliorations dont la R. E. est susceptible, sur les trois parties difficiles de la rédaction générale, de la Correspondance et de l'administration qu'il a fallu faire marcher de front avec une égale activité, et pour lesquelles, depuis 3 ans, j'ai constamment sacrifié 10 — et 12 heures chaque jour, je me bornerai à vous annoncer que nos Abonnements ont eu, d'année en année, — depuis 1819, un accroissement continu et progressif; je vous proposerai de vous réunir au Bureau central de

la Revue, dans le mois de Février, ou au plus tard, dans celui de Mars prochain, lorsque j'aurai pu arrêter l'état général des Recettes et des dépenses de l'année 1821, pour lequel j'ai besoin que tous les Libraires en relation avec la Revue ayent fourni et soldé en effets à terme leurs Réglemens de comptes.

En attendant cette réunion qui aura pour objet d'examiner la situation actuelle de la Revue et les moyens de lui donner un plus grand développement et d'asseoir par une convention régulière, dont le projet a été successivement présenté à chacun de vous, les intérêts et les droits de tous les co-intéressés, j'ai l'honneur de vous envoyer, d'après l'état de répartition que j'ai fait dresser, le montant des intérêts à cinq pour cent, qui vous reviennent pour les fonds que vous avez versés pour votre action ou à-compte sur votre action, depuis l'époque où ce versement a eu lieu.

D'après le tableau qui vous sera présenté des Recettes comparées aux dépenses, nous pouvons entrevoir et fixer l'époque où il pourra être payé un dividende aux Actionnaires. Puis, si vous consentez à m'aider de vos conseils et des moyens d'influence et de coopération que vos relations peuvent vous fournir, je ne doute pas qu'avant 2 ou 3 années, la R. E. ne sorte aussi avantageuse, sous les rapports d'intérêt, à ceux qui se sont confiés à elle et à son fondateur, qu'elle est déjà honorable et utile par les grands services qu'elle rend tous les jours aux sciences et aux nations, en s'occupant à les rapprocher et à mettre en commun leurs travaux. — J'ai l'h., M., de v.s Salut avec une consid. distinguée.

Extrait de l'état de répartition des intérêts dus aux Actionnaires de la R. E., depuis l'époque où ils ont versé leurs fonds, jusqu'au 31 x.bre 1821.

Nom de l'Actionnaire.	A-compte payé sur une demi action de 1500 fr. payable en argent.	Intérêts à 5 p.% pour 1819, 1820 et 1821.	Somme reçue pour compléter la demi-action.	Observations.

158.

M. le Vicomte d'Arlincourt

Paris 14 fév. 1822.

Je m'empresse de repondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 12 courant, et qui m'a été remise hier, la Direction de la R.C. a reçu en effet, il y a quatre ou cinq jours, les deux exemplaires du Renégat que M. Bechet aîné, libr., lui a fait passer avec plusieurs autres ouvrages. elle a de suite confié un exemplaire du Renégat à l'un de nos collaborateurs, pour qu'il put être fait mention de cet ouvrage sans aucun retard et dans le cahier même du mois de février, dont la première partie est déjà imprimée. par ce motif, Monsieur, je ne pourrais satisfaire à votre désir de faire confier à M. de Mielle un compte rendu dont il est déjà chargé l'un des rédacteurs de la Rev., qui a commencé son travail et qui doit le fournir, d'ici à trois jours. il est, d'ailleurs, dans les usages de la Revue, que les divers articles insérés dans les divers cahiers de ce recueil soient examinés préalablement par un ou deux des membres du Comité central de rédaction, et la désignation des membres varie, suivant qu'il s'agit

de science physique ou naturelle, d'agriculture, de médecine, de géographie, d'économie politique, de législation, d'histoire, ou enfin de littérature. je n'ai moi même que ma voix personnelle dans le comité, et je ne puis changer, par ma seule volonté, la marche qu'il a cru devoir adopter.

Si l'on n'était moins pressé de disposer de l'un de deux exemplaires du Rénégat, empressement qui tient à la grande réputation de l'auteur et de l'ouvrage, dont on a voulu que l'annonce & l'examen ne fussent pas différés, j'aurais demandé, Monsieur, qu'on priât M. de Mirbel d'en rendre compte, suivant votre désir. je vous prie d'apprécier la circonstance et le motif qui me privent du plaisir de remplir entièrement vos intentions. j'espère que, sous d'autres rapports, vous reconnaîtrez un esprit de justice et d'impartialité dans le compte rendu de votre ouvrage, qui sera, du reste, communiqué d'avance à deux littérateurs estimés, dont l'un est membre de l'institut.

159.
M. Parent Réal

16 février 1821

Je n'avais pas été prévenu par M. Daunou, que je n'ai pas eu le plaisir de voir depuis longtems, que vous aviez l'intention de rendre compte de la 3.e édition des garanties individuelles, ouvrage qui d'ailleurs n'a pas encore été déposé au Bureau de la Rev. comme nous estimons beaucoup l'ouvrage et l'auteur et le collaborateur qui se présente, nous acceptons votre proposition. d'après votre offre, nous

recevons un article que nous vous prions de réduire à six pages, et de rédiger de manière qu'il ne fasse point ~~souffrir~~ sortir la Revue de la sphère plutôt philosophique que politique et polémique, dans laquelle il a été convenu qu'elle devait se renfermer, pour assurer sa conservation et pour continuer à être répandue dans les différentes contrées de l'Europe.

Je crois devoir vous rappeller, Mr, que tous les Collaborateurs immédiats de la Revue considérant ce recueil comme une sorte d'institution de bien public, dans laquelle, pour améliorer l'exécution du plan, qui est très-étendu, on agrandit le cadre, qui est très étroit, — en donnant chaque mois 14 et 15 feuilles d'impression, au lieu de 12 qui seraient seulement dues aux abonnés, ont consenti à fournir, chaque année, sans rétribution, environ 12 ou 15 feuilles d'impression, soit en mémoires ou analyses, soit en annonces bibliographiques, ou en articles de nouvelles scientifiques & littéraires, pour le montant de leur abonnement de l'année.

Les mêmes collaborateurs immédiats, liés par des engagemens positifs avec la Revue, et qui la recherchent, à ce titre, ont droit, pour les autres articles fournis au delà d'une première feuille d'impression, à 60 fr par feuille, tant que la Revue est au dessous de 900 et jusqu'à 1200 abonnés; à 100 fr au delà de 1200 abonnés et jusqu'à 1800, et 150 fr au delà de 1800 abonnés. Nous avons voulu ainsi lier nos collaborateurs habituels et immédiats au succès de notre difficile entreprise, dont les progrès, lents mais continus, font entrevoir des

résultats aussi avantageux qu'honorables à ceux qui veulent avoir de la patience et de la confiance.

Je vous prierai de me faire connaître s'il vous convient de souscrire aux mêmes arrangemens.

Quant à la remise des articles, vous devez sentir que votre analyse, proposée le 15 février, ne peut être insérée dans le cahier du mois courant de février, qui est en partie imprimée, et ne pourrait même trouver place dans la section des analyses du cahier de mars prochain, qu'autant qu'elle serait remise au bureau, ainsi que l'ouvrage annoncé, avant le 22 février.

En effet, il est d'abord de toute justice que les ouvrages envoyés à la Revue par les auteurs ou par les libraires soient annoncés avant ceux dont l'envoi ou le dépôt n'a pas été fait en second lieu, tout article destiné à la Revue doit être lu par le comité de rédaction, avant d'être définitivement admis, pour qu'il y ait à peu près unité de vue dans la rédaction du Recueil; & comme le cahier d'un mois est arrêté, quant aux deux premières sections, (celle des mémoires & notices et celle des analyses) à l'époque fixe du 25 du mois qui précède, il faut que les articles de ces deux sections soient remis, vers le 20 du mois au plus tard, pour être admis dans le cahier du mois suivant. De même, les articles d'annonces bibliographiques et de nouvelles doivent être remis, dans les dix premiers jours du mois, pour que l'on puisse les

comprendre dans le cahier du mois courant.

N'ayant pas eu le plaisir de vous voir je crois devoir vous rappeller, au commencement de cette année, ces conditions qui sont communes à tous nos collaborateurs.

P. S. Le porteur est chargé de vous remettre notre Cahier du mois de Janvier.

---

(160) M. alex. Baudouin

Paris le 22 fév.r

.....

Je croyais que c'était M. Lanjuinais qui, d'après ce qu'il m'a dit, avait fait rétablir l'échange supprimé sans aucun motif entre la Revue & le constitutionnel. les N.os de ce dernier journal, du 1.er janv.r au 12 février, ne m'ont pas été envoyés, ce qui m'empêchera de faire relier ma collection.

Je consens volontiers à vous faire continuer l'envoi de la Rev., mais sur la condition expresse, d'abord, que vous y ferez prendre un certain nombre d'abonnemens et qu'elle sera portée sur vos catalogues, ce qui est dans les intérêts de votre maison; — puis, à condition que vous ferez envoyer régulièrement à la Revue tous les ouvrages sortis de vos presses, et dont elle aura soin de publier des annonces ou des analyses ce qui est aussi dans vos intérêts et dans la justice. car, autrement, je ne pourrais motiver l'envoi gratuit de la Revue qui vous serait fait, et aucun envoi de ce genre n'a lieu qu'en vertu des motifs qui le justifient aux yeux des personnes intéressées.

Je vous invite à me répondre expressément à ce sujet, et de suite il sera fait droit à

votre réclamation.

P. S. Je reçois seulement aujourd'hui la suite des mémoires contenant ceux de Bailly et de Bezenval, excepté le mémoire de Mde Roland, dont il a été fourni deux exemplaires, il ne m'a été adressé qu'un seul exemplaire des autres volumes, que j'ai fait remettre au rédacteur chargé d'en rendre compte. Je réclame le second exemplaire d'usage, qui nous est envoyé par tous les libraires, et qui, pour les mémoires, nous est à la fois dû & nécessaire, puisque nous en avons donné et nous continuerons d'en donner, si les livraisons nous sont régulièrement expédiées, des annonces bibliographiques des livraisons & des analyses des différens mémoires.

(161.)
M. Sarent Réal
avocat

Paris le 26 février

J'ai communiqué aux membres du Conseil central de Rédaction votre lettre sur l'article de M. Mahul, concernant les œuvres de Mirabeau, & la réponse de M. Mahul, dont vous avez pris lecture. il a été décidé que cette double réclamation, qui laisserait la question encore indécise, amènerait la porte à une polémique peu convenable pour la Revue Encyclopédique, dans la quelle nous manquons toujours de place pour une grande partie des communications qui nous sont transmises, et où nous devons, par conséquent, nous abstenir d'introduire des discussions sur les personnes, entièrement étrangères à son plan. Je regrette Monsieur que

cette décision nous empêche de faire usage de votre lettre, d'ailleurs très intéressante et j'ai l'honneur de vous la renvoyer ci jointe, comme vous l'avez désiré.

1623
M. le Cte de Torreno, membre de S. Cortès, à Madrid.

Paris, le 30 Janvier 1822.

Mr le Comte. — Je m'empresse de répondre à votre lettre du 14 courant que j'ai reçue, il y a trois jours. Je vous remercie du soin obligeant que vous avez pris de chercher un homme de mérite, disposé à entretenir une correspondance suivie et régulière avec la R. E. Nous desirons pouvoir faire souvent des mentions honorables de l'Espagne, de ses travaux scientifiques et littéraires, et de ses progrès dans la civilisation. Elle doit occuper une place distinguée dans notre galerie des nations rapprochées et comparées. Jusqu'à présent, l'un de vos compatriotes résident à Paris, Mr l'Abbé Florente, nous a fourni, environ tous les mois, quelques notes sur les ouvrages nouveaux publiés à Madrid. Mais, ses relations ne sont point assez étendues et assez actives, pour qu'il puisse nous tenir au courant de tout ce qui merite d'être cité. Nous ne doutons point que Mr. Galdeano, qui se trouve sur les lieux, ne soit beaucoup plus en mesure de faire exactement connaître, dans la R. E., les principales productions littéraires et scientifiques publiées en Espagne, et les travaux les plus importans qui peuvent caractériser l'activité et le mouvement de l'esprit national. J'aurais desiré joindre ici une instruction détaillée pour Mr. Galdeano, d'après laquelle il aurait su exactement qu'elle est la nature du travail convenable pour notre Recueil. Mais, les imprimés ci-joints: Coup-d'oeil sur les 2 premières années de la R. E., 1819 et 1820; et Résumé sommaire des travaux scientifiques et littéraires dont il a été rendu compte, pendant la 3e année, 1821, suffiront pour faire bien comprendre le vaste plan de la Revue et l'ordre dans lequel sont disposés les sujets

que ce plan embrasse. J'inviterai donc M.r Caldeano à nous envoyer, tous les trois mois, un Bulletin ou résumé contenant, dans des articles distincts et séparés, les annonces des nouveaux ouvrages d'un intérêt général, (titre de l'ouvrage, nom de l'auteur, lieu et année de la publication, nombre de vol, et format, indication des cartes, planches ou gravures qui peuvent s'y trouver jointes, noms et adresses des libraires, éditeurs ou Imprimeurs, prix en argent du pays, et indication du prix correspondant en monnaie de France.) Suis, jugement très abrégé et impartial sur l'ouvrage annoncé. Il ne convient d'annoncer que les livres qui méritent de fixer l'attention. Ceci étant dans l'intérêt des auteurs et des libraires, notre estimable correspondante pourra facilement recevoir d'eux les ouvrages qu'il se chargera de faire ainsi connaître au public français et Européen. — La Revue reçoit, pour en rendre compte, ou seulement pour les annoncer, beaucoup d'ouvrages d'allemagne, d'angleterre, de Hollande, d'Italie, même des Etats unis d'Amérique. Par le même motif, les libraires et les auteurs, en Espagne, devront être fort empressés de mettre à la disposition de M.r Caldeano les publications nouvelles qu'il leur importera de faire annoncer.

De plus, un précis des travaux des sociétés savantes, littéraires, d'Agriculture, d'histoire, d'éducation, de bien public, etc.; une Revue des principaux établissemens d'utilité publique dont s'honore l'Espagne, et enfin, un coup d'oeil renouvellé à peu près tous les ans sur l'ensemble des productions les plus remarquables publiées en Espagne pendant l'année écoulée, pourront parfaitement convenir au plan et au but de la Revue.

Les articles fournis en Espagnol et qui auraient besoin d'être traduits, ne seraient payés d'abord que sur le pied de trois francs par page d'impression,

après que l'insertion dans la Revue aurait eu lieu; le prix serait porté à 5 fr. page pour les art. écrits correctement en français et susceptibles seulement de légères modifications de style. Plus tard, la rétribution augmentera proportionnellement à l'augmentation du nombre des souscripteurs de la Revue, et Mr. Galdeano, ou le Libr. qu'il aurait choisi pour répandre et faire annoncer la R.E. dans les Journaux Espagnols les plus estimés, recevrait une prime de Six fr. pour chaque abonnement annuel qu'il procurerait en Espagne, et un 13e abonnement, pour son profit personnel, en sus de chaque douzaine d'abonnements qu'il aurait pu procurer. Je joins ici, Mr. le Comte, le premier Cahier de la Revue de cette année, en vous priant de le parcourir et de le communiquer à Mr. Galdeano, ainsi que ma lettre, à laquelle il m'obligera de répondre d'une manière positive, et le plutôt possible. S'il accepte mes offres, et si cela lui est agréable, nous ajouterons son nom sur la liste de nos correspondans, aussitôt que nous aurons reçu de lui un 1er Bulletin.

Mr. Llorente ne continuera pas moins de nous fournir, comme par le passé, les nouvelles et les annonces Bibliographiques qui pourront venir à sa connaissance, et l'Espagne se trouvera désormais représentée d'une manière plus complète et plus digne d'elle dans un Recueil qui ouvre une communication centrale aux Hommes éclairés de toutes les nations, pour y faire connaître leurs pays respectifs sous les principaux rapports qui caractérisent la civilisation.

Recevez, je vous prie, Mr. le Comte, avec mes voeux bien sincères pour la prospérité de votre belle et intéressante patrie, où les amis de la liberté doivent éviter de se désunir, en profitant des expériences et des malheurs de la France; Recevez, dis-je, les nouvelles assurances de ma considération la plus distinguée.

Paris, 26 février 1822.

P.S. Ce n'est qu'aujourd'hui, Mr. le Comte, qu'il m'est possible de finir cette Lettre commencée depuis un mois, interrompue plusieurs fois par mes occupations toujours renaissantes et urgentes, et que j'envoye de suite à S. Exc. Mr. le Marquis Casa d'Iruo qui veut bien vous la faire parvenir.

(163.)

Mr. le Marquis de Casa-Iruo envoyé extraordinaire et Mtre plénipotentiaire de S.M. C. le Roi d'Espagne.

Paris, le 26 février 1822.

Le fondat.-Directeur de la R. E.,

à S. Exc. Mr le Mis de Casa-Iruo, envoyé, etc à Paris.

Monseig. — D'après l'autorisation que V. Exc. a bien voulu m'accorder, j'ai l'honneur de lui envoyer ma réponse ci-jointe à Mr. le Comte Torreno, qui, s'il avait quitté Madrid pour retourner en France, pourrait être transmise, en son absence, à Mr. Galdéano, ancien Magistrat, qu'il me désigne lui-même comme devant correspondre avec la R. E.

Je prie V. Exc. de faire parvenir, dans le plus court délai, d'abord la Lettre, et, par la même occasion, si cela est possible ou quelques jours plus tard, le paquet contenant un cahier et des Extraits de notre Recueil.

Je prends la liberté d'offrir à V. Exc. des exemp. de ces mêmes Extraits. J'ose aussi la prier de faire venir, s'il lui est possible, la Carte dont la note est ci-jointe, et qui nous est demandée par Mr. le Capne. de vaisseau Louis de Freycinet, qui en acquittera le prix.

J'ai l'honneur, Mgr, de renouveller à V. Exc. l'hommage de ma respectueuse considération.

Note incluse :

Mr. Louis de Freycinet prie l'administration de la R. E. d'avoir la bonté de faire venir de Madrid, une carte géographique, dont voici le titre : Carta nueva general y de navegar de las islas marianas, la isla de Juan en particular, con el plano de la Ensenada, etc. por Lopez.

164.

Mr. Hassuna D'ghiez
Ambassr. de S. A. le pacha de Tripoli, auprès de S. M. Britannique, à Londres, 33 Albemarle-Street.

Paris, 26 février 1822.

Mr. l'Ambassr. et honorable ami, — Je reçois, avec satisfaction et reconnaissance, votre aimable Lettre écrite de Londres, en date du 19 de ce mois. J'avais eu quelquefois de vos nouvelles par notre estimable ami commun Mr. l'Amiral Sidney Smith, avec lequel nous parlons souvent de vous; mais, je n'ai jamais reçu les Lettres que vous m'annoncez m'avoir écrites de Bruxelles, il y a plus de 8 mois. Ces Lettres, que je regrette beaucoup, puisqu'elles m'auraient été un témoignage précieux de votre souvenir et de votre amitié, ne me sont point parvenues.

Je vous fais expédier de suite, par la maison de librairie Dulau et compagnie à Londres, les trois exemplaires de la R. E. pour laquelle vous souscrivez, pour cette année, — d'abord, pour vous-même; puis, pour Mr. Scarlett, avocat et membre du Parlement, et Shaw Lefebvre, White hall place, No. 9. Je vous fais expédier aussi quelques prospectus, et un nouvel exemplaire de l'Essai général d'éducation, ainsi que la note du prix des trois abonnemens, dont Mr. Dulau et compagnie recevra et nous transmettra le montant.

Je vous félicite sincèrement d'être fixé à Londres, dans une position digne de vous, quoique je regrette beaucoup que nous n'ayions plus l'espérance de vous revoir d'ici à longtems à Paris. Je vous souhaite santé et prospérité.

Je suis toujours accablé de travaux; mais, l'idée que ces travaux, quoique bien pénibles, ont un but noble, grand et utile, me soutient, et m'encourage, et me donne des forces.

J'ai le projet d'aller, cette année, en Angleterre, pour les intérêts de la R. E., qui n'y est point assez connue. Je compterai sur votre bonne amitié et sur

votre zèle pour la répandre.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer une lettre pour votre ami M^r. Collot, que nous devions aller voir ensemble à Paris, où il est maintenant fixé — avec sa famille, et qui sera lui-même charmé de — recevoir de vos nouvelles.

Ma femme, qui vient de me donner un nouvel enfant, le neuvième (et il nous en reste six vivans), est très — sensible à votre souvenir, et vous offre ses civilités empressées.

Agréez, M^r l'Abbé, les nouv. assur. de ma consid^n distinguée et de mon sincère attachement.

165.
M. Michelot.

Paris, le 3 Mars 1822, Dim. Soir.

Monsieur et cher Collab^r. — J'ai reçu votre lettre et je vous en remercie, parce que j'aime beaucoup la franchise et que je cherche de bonne foi la vérité. Je me propose de vous répondre en — détail. Mais, comme j'ai besoin d'un peu de liberté pour — reprendre une à une vos observations et pour rechercher de bonne foi avec vous les moyens de faire cesser les inconvéniens que vous signalez, et comme il m'arrive rarement d'avoir une demi-heure de suite à ma libre disposition dans une — semaine, comme j'ai d'ailleurs devant moi plus de 60 lettres arriérées qui attendent des réponses plus ou moins — urgentes, et le cahier de Février à faire terminer en même tems que celui de Mars à mettre à flot, je serai obligé malgré moi de différer de quelques jours ma réponse, qui éclaircira, je l'espère, plusieurs de vos doutes, résoudra quelques-unes de vos objections et vous fera apprécier le peu de fondement de quelques plaintes que vous avez recueillies.

Je vous renouvelle l'expression de mes sentimens d'attachement bien sincères.

(166.)
M. Arthur Bertrand

Du 4 Mars 1822

M. Jullien a l'honneur d'adresser à M. Arthur Bertrand M. Mellet chargé désormais de suivre, au nom de madame Belloc toute la partie matérielle et d'administration de la Bibliothèque de famille dont il est en même temps l'un des collaborateurs. M. Jullien, ayant fait examiner avec soin le mémoire ci-joint des dépenses remis par M. Arthur Bertrand, est d'avis qu'il est susceptible d'une réduction d'au moins cent vingt francs; 1°. pour des Cahiers portés à 3 f^lles 1/4, par Erreur, 2°, pour des corrections et remaniemens, qui provenant de la faute des compositeurs, doivent rester à la charge de l'imprimeur 3°, pour d'autres menus frais un peu exagérés. Donc, le mémoire devra être réduit sauf l'approbation de Madame Belloc au moins à 1800 fr. au lieu de 1960 fr., lesquels 1800 fr., y compris la réduction d'usage sur des mémoires payés comptant, seront acquittés en trois billets de 600 fr. à 2, 4, et 6 mois de date.

Mr. Mellet est chargé par madame Belloc de retirer, d'ici à un mois, la totalité des exemplaires de cahiers et de feuilles détachées restant à votre librairie, et dont il vous donnera récépissé.

Mme. Belloc et moi, nous comptons que vous continuerez à prendre un certain nombre d'abonnemens à la Bibliothèque de famille, à faire inscrire ce recueil sur vos catalogues imprimés et à le recommander à vos correspondans.

J'ai l'honneur de renouveler à monsieur Arthur Bertrand l'assurance de ma parfaite considération.

(167.)
Mr. Smith, imprimr.

Paris, 6 Mars 1822.

Monsieur. — Je m'empresse de répondre à votre Billet d'hier. Je reconnais, comme vous, que la distance qui sépare votre Imprimerie du Bureau central de la R. E. et les travaux de tout genre souvent urgens, dont vous êtes surchargé, ne vous permettent pas de faire mettre, dans l'impression du Recueil que je dirige, la promptitude et l'activité qui sont nécessaires à son

Succès, en regrettant de voir cesser, sous ce rapport, mes relations avec vous, dont nous n'avons eu, du reste, qu'à nous louer mutuellement, depuis 15 mois, j'accepte, Monsieur, votre proposition de ne plus imprimer la Revue au-delà du 13e volume, qui sera terminé avec le cahier de ce mois, et je vous prierai seulement de faire accélérer les travaux relatifs, soit au cahier de février qui est très en retard, quoique les manuscrits aient été envoyés fort exactement et de bonne heure à l'imprimerie, soit au cahier de Mars, dont la 1ère section, mémoires et Notices, est déjà entièrement imprimée, et dont la suite de la copie vous sera envoyée dans les délais convenus.

Agréez, Monsieur, les nouv. assur. de ma parfaite considération.

(88.)
M. Byerley.
= Voy. ci-après, pag. 281, — lettre n° 176.

Paris 8 mars 1822

Je reçois le prospectus du magazin français, qui doit être publié à Londres, et que vous me faites l'honneur de m'adresser: je m'empresse de répondre avec une entière franchise à votre communication.

D'abord, ce prospectus et le plan qu'on y expose sont littéralement calqués sur le plan de la Rev. Encyclopédique, et je m'étonne, sous ce rapport, que des hommes de lettres, connus, m'assure-t-on, par des vues libérales, aient pu s'emparer ainsi, pour l'exploiter à leur profit, d'un plan déjà exécuté avec succès depuis trois années, pour qui former une entreprise entièrement semblable et nécessairement rivale, au lieu de se combiner avec celle qui existe? pour qui se nuire, par une concurrence également dangereuse de part et d'autre, lorsqu'on pourrait s'aider mutuellement? Déjà après trois années de pénible

immenses travaux, nous avons enfin réussi à nous rattacher à la Rev. Encyclopéd., comme à un point central de communications scientifiques et littéraires, plus de 80 collaborateurs choisis à Paris, plus de 300 correspondans, nationaux et étrangers, tant en France que sur les différens points du globe; pour qui venir nous disputer, en mettant en action la même pensée, le prix que nous sommes au moment d'atteindre? ou plutôt, n'est-ce pas une véritable imprudence que de vouloir remplacer, même avec plusieurs années d'avance de fonds et de travaux, une institution de bien public, un ouvrage périodiq. déjà honoré d'une réputation Européenne et que le vœu des hommes de bien et des hommes éclairés de tous les pays ont hautement protégé, soutenu, encouragé? pourra-t-on facilement réunir les mêmes moyens pour faire réussir le même projet? celui qui a le droit d'ancienneté et une longue antériorité de succès, a sans doute aussi des chances bien plus favorables pour lui que le nouveau venu qui se représente, sous la même forme dans le monde littéraire.

Vous m'avez dit que M. Eich. philipps trouvait trop incomplète et souvent défectueuse la manière dont la littérature Anglaise est traitée dans la Revue. Je vous avais autorisé à l'inviter d'être par lui même ou par ses collaborateurs de son Monthly magazine, un de nos correspondans. il pourrait disposer d'une ou deux feuilles par mois pour alimenter tour à tour nos sections de mémoires & notices, d'analyses d'ouvrages choisis, d'annonces bibliographiques, de

nouvelles scientifiques, littéraires, dramatiques, diverses &c. comme littérateur, comme patriote, comme éditeur de plusieurs ouvrages, il avait un moyen facile de faire apprécier non seulement en France, mais dans toutes les parties du monde civilisé, la littérature de sa patrie & les productions auxquelles il prend un intérêt particulier. comme spéculateur il pouvait, sans débourser un sol, ni courir aucune chance de perte, devenir le dépositaire central de la Rev. Encyclopéd. à Londres, et se ménager ainsi plus de ~~dix~~ huit ou neuf francs de bénéfice par abonnement, ou de ~~dix~~ neuf mille francs par an, s'il avait fait seulement mille souscriptions en Angleterre. il n'a donc pas, je crois, bien consulté ses véritables intérêts littéraires, ni pécuniaires. est il encore tems pour lui de s'arrêter dans une fausse direction, ou il ~~se trouvera~~ vraisemblablement plus tard de s'être engagé; c'est ce que vous pouvez savoir mieux que moi, et m'apprendre. ma franchise provoque la vôtre, et je vois, du reste, un hommage rendu à la Revue dans l'empressement même avec lequel on se modèle sur le plan qu'elle a suivi. [quant à ce que vous m'avez fait savoir au sujet du malentendu bizarre, et dont j'ai été aussi contrarié que vous, par lequel un de nos collaborateurs a fait valoir le new Monthly magazine, en croyant vous être agréable, au lieu de donner le même soin au monthly magazine que vous nous aviez recommandé, ce malentendu pouvait et peut être encore aisément réparé, et je vous ai dit que nous étions disposés à donner des éloges mérités au

Recueil de M. Philips, que nous avons négligé et blessé très involontairement sans le savoir.

Si les hommes avaient le bon esprit de s'entendre, dans les petites comme dans les grandes choses, tout irait mieux dans ce monde. les gouvernemens seraient en harmonie avec les nations, au lieu de se constituer dans un état de divorce, d'où résulte un mal aise général. les hommes véritablement libéraux, représentans du génie national dans chaque pays, se donneraient la main et s'aideraient mutuellement pour travailler au grand oeuvre de l'avancement social, ou de la civilisation comprise dans son véritable sens, au lieu de se nuire par des vues étroites et hostiles de rivalité et d'envie. ~~et tout irait mieux dans ce monde~~

(169.)
Mr. le Général Boyer Président de la Républ. d'haïti, au Port-au-Prince.

Paris, le 12 mars 1822.

Mr. le Président. — Je reçois aujourd'hui seulement la réponse en date du mois d'Août dernier que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire. Je profite d'une occasion pour l'informer qu'elle m'est parvenue et lui adresser mes remercimens. Je desir vivement, ainsi que la Société de la R. E., de pouvoir entretenir des relations régulières et suivies avec la Républ. d'haïti, pour présenter de tems en tems à nos lecteurs le Tableau vivant et animé des progrès de la civilisation dans ce pays. J'avais écrit, sous les auspices de V. Exc., à Mr. Colombel, pour le prier de nous faire envoyer l'Abeille haïtienne, l'Almanach national, et un Exposé des principaux établissemens d'instruction, d'utilité publique, de bienfaisance. Nous aurions aussi besoin de recevoir l'indication des écrits les plus intéressans imprimés dans l'état d'haïti, des comptes rendus de l'administration, des actes de la législation, des faits qui attestent les progrès de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de la marine, de la —

littérature, etc. Nous pourrions alors, dans notre vaste galerie des nations comparées, offrir quelquefois, sous tous les rapports qui peuvent la faire apprécier, cette nation haïtienne, si digne de l'attention et de l'estime des hommes d'état, philosophes et observateurs, et des amis de l'humanité. Je prie V. Exc. d'avoir la bonté de nous faire procurer, par un ou deux correspondans exacts et instruits, ces divers renseignemens, qui contribueront à étendre les relations des haïtiens avec les autres pays, en montrant les avantages de bon accueil, de sécurité, d'échanges de productions indigènes, que la République d'Haïti offre aux négocians étrangers.

Je prends des mesures pour que les ~~dix~~ exemplaires de la R. C., demandés par V. Exc., lui soient très incessamment envoyés, et nous attachons beaucoup de prix, mes collaborateurs et moi, à voir son nom inscrit sur la liste de nos souscripteurs. Nous aimons à penser que les vérités utiles et les faits importans, déposés dans les livraisons successives de notre ouvrage périodique seront quelquefois recueillis avec intérêt et appliqués avec fruit dans l'heureuse et belle contrée que vous gouvernez avec tant de modération et de sagesse, et nous serons heureux si nous pouvons, quoique de loin, nous associer, autant que cela nous est permis, à vos nobles efforts pour sa prospérité.

J'aurai l'honneur d'adresser, d'ici à quelques jours, à V. Exc. différens plans et prospectus qui me paraissent devoir être utiles dans votre patrie, en suggérant l'idée d'y fonder des établissemens du même genre, savoir: 1°. le Prospectus et les réglemens d'une <u>Ecole Spéciale de Commerce</u>, formée à Paris, depuis trois années, et qui pourrait être, je crois, imitée au Port-au-Prince; 2°. le prospectus d'une <u>Caisse d'épargnes et de prévoyance</u>, dont MM. de Laroche-foucault Liancourt, Ternaux, Laffitte, et plusieurs de nos ét. les plus distingués sont les Fondateurs: c'est une institution bienfaisante et morale, dont les effets salutaires se

font déjà sentir dans la classe pauvre et industrieuse, les plus modiques économies de l'artisan et de l'ouvrier peu-fortuné, des domestiques des deux sexes, versées chaque mois, par très petites sommes, dans cette caisse d'épargnes, sont recueillies avec soin, administrées avec sagesse et économie, placées d'une manière solide et avantageuse, et produisent un revenu toujours croissant, qui prépare aux personnes qui-ont ainsi déposé les fruits de leurs économies journalières, des ressources pour les tems de maladie et d'infirmités, ou contre les accidens et les revers imprévus, ou pour l'époque de la vieillesse. La ville du Havre, dont la population est commerçante et manufacturière, vient d'établir dans son sein une caisse d'épargnes et de prévoyance. La ville de Bordeaux et d'autres villes de France, ainsi que plusieurs villes d'Allemagne, commencent à suivre le même exemple. N'y pourrait-il pas être également imité par le peuple laborieux et industrieux d'Haïti ? J'aurai soin d'envoyer aussi à V. Exc., si cela lui est agréable, un aperçu de l'organisation et des travaux de nos différentes Sociétés pour l'encouragement de l'industrie nationale; pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, et la propagation des Ecoles d'enseignement mutuel; pour le perfectionnement des méthodes d'instruction; pour la propagation de la morale chrétienne et l'application des préceptes du Christianisme aux relations sociales; pour le perfectionnement de la Géographie, au moyen d'ouvrages et de voyages qui feront mieux connaître les nations les unes aux autres, afin qu'elles s'éclairent et s'entr'aident mutuellement. Je ferai parvenir enfin à V. Exc. un annuaire de notre Société philantropique de Paris et quelques cahiers des Annales de l'Industrie française et étrangère, dont je lui ai déjà envoyé le prospectus et le 1.er Cahier, ainsi qu'un petit ouvrage périodique : la Bibliothèque de famille, entrepris depuis une année, et dont il paraît un cahier chaque mois, pour offrir aux enfans des classes pauvres et laborieuses une lecture habituelle, utile, agréable

et instructive et des notions élémentaires à leur portée sur la morale religieuse et sociale, sur l'industrie et les arts et métiers, sur l'agriculture et l'économie rurale, sur l'économie domestique et populaire, etc. Un autre ouvrage que je crois devoir désigner à V. Exc., comme pouvant être utilement répandu parmi la classe des propriétaires, des agriculteurs et des commerçans à Haïti, est le Catéchisme d'Economie politique de Mr. Say, auteur d'un Traité d'économie politique, désormais classique en Europe.

J'ai l'honneur, Mr le Président, de renouveller à V. Exc. l'hommage de mes respectueuse considération.

(170.)
Mr. Léon Thiessé, à Paris.

Littérature et ouvrages dramatiques. Biographie et Mémoires.

Paris, le 15 mars 1822.

M. et cher Collab.r — J'ai l'honneur de vous envoyer, en double expédition signée de moi, avec invitation de m'en renvoyer de suite l'une des deux signée de vous, la convention rédigée avec les modifications que vous avez désirées. Je m'engage de plus, comme je vous l'ai promis verbalement, à recevoir de vous au moins six articles d'analyses, dans le courant de l'année, moyennant que nous choisirons de concert et d'avance les ouvrages dont vous rendrez compte. Je vous inviterai à nous fournir aussi, de tems en tems, comme nos autres Collaborateurs, des annonces Bibliographiques d'ouvrages nouveaux, anglais ou français, et des articles de Nouvelles Scientifiques et littéraires. Enfin, vous nous obligerez de contribuer à faire annoncer quelquefois les livraisons mensuelles de la Revue, soit dans le Constitutionnel, soit dans d'autres journaux, et à lui procurer, par vos relations, de bons correspondans et des Souscripteurs.

Les analyses doivent être déposées au Bureau, le 24 d'un mois au plus tard, pour être comprises dans la composition du cahier du mois suivant. Le terme fatal pour la remise des Annonces Bibliographiques, si l'on veut qu'elles

puissent être insérées dans le cahier du mois courant, est le 15 de chaque mois ; on peut différer jusqu'au 21 au plus tard l'envoi des articles de Nouvelles, dont la Section est livrée, le 24, à l'impression.

Je vous ferai connaître plus tard les conditions auxquelles vous pourriez devenir Membre du Comité central de rédaction, et demeurer chargé, à tour de rôle, concurremment avec deux autres Rédacteurs principaux, de diriger, pendant trois mois de suite, — l'ensemble de la rédaction des trois cahiers formant le volume d'un Trimestre.

Vous pourrez connaître exactement chaque mois, au Bau central d'abonnements, en consultant le Registre qui vous sera communiqué par le Secrétaire général, le nombre de nos abonnés, dont l'augmentation progressive donnera lieu, d'après nos arrangements, à une augmentation proportionnelle de la rétribution qui devra vous être allouée. Mais, comme cette connaissance de la situation et des affaires intérieures de la Revue, qui appartient de droit à nos collaborateurs immédiats et ordinaires, liés avec nous par des engagements positifs et réciproques, ne pourrait, sans de graves inconvéniens, être communiquée à des étrangers, puisque des entreprises rivales en profiteraient de semblables informations pour nous nuire, j'attendrai de votre discrétion un silence absolu sur ce sujet.

Agréez, M.r et cher Coll.r, les nouv.x assur.s de ma parfaite consid.n et de mon dévouement.

171.

Circulaire.

Convention entre la Direction de la R. E. et M.r . . . . ., l'un des Rédacteurs immédiats et ordinaires.

Convention particulière passée avec M. L. Viennet.

Paris, le 15 mars — 1822.

Entre les Soussignés, Marc-Antoine Jullien, de Paris, représentant la Direction de la R. E., d'une part, et . . . . . , l'un des Rédacteurs de ce Recueil périodique, d'autre part, a été convenu ce qui suit :

Art. 1.er Les Articles demandés par la R. E. et faits exprès pour elle, ou de concert avec la direction, soit en mémoires et notices sur des objets d'un intérêt général, — convenus d'avance, soit en analyses d'ouvrages choisis, —

proposés par la R. E. à ses rédacteurs, ou par eux ci à la Revue, seront payés, à raison de soixante francs la feuille d'impression, en petit-romain, tant que la R. E. sera au-dessous de sept cents abonnés, payant pour l'année entière, à quatre-vingt francs la feuille, depuis sept cents jusqu'à douze cents abonnés; à quatre-vingt-seize francs la feuille, depuis douze cents jusqu'à dix-huit cents; à cent douze francs, depuis dix-huit cents jusqu'à deux-mille cinq cents; à cent-vingt-huit francs la feuille, depuis deux mille cinq cents jusqu'à trois mille cinquante abonnés, et à cent quarante francs la feuille, au-delà de ce nombre.

On prendra, pour base des paiemens de chaque Sémestre, le nombre des abonnés payant pour l'année entière, inscrits dans le Sémestre précédent.

Art. 2. Au moyen de cette augmentation de rétribution progressive, dans la proportion de l'augmentation du nombre des abonnemens, les rédacteurs s'engagent à fournir, tant que la Revue Encyclop. est au-dessous de mille abonnés, environ dix ou douze pages d'impression, par année, en mémoires et notices, ou en analyses, sans rétribution, tant pour l'exemplaire de la Revue qui leur est envoyé gratuitement, que pour faciliter à ce Recueil philosophique et littéraire les moyens d'agrandir son cadre, afin de mieux exécuter son plan, en portant ses fahiers mensuels à quatorze ou quinze feuilles d'impression, au lieu de douze qui seraient seulement dues aux Souscripteurs, d'après les engagemens pris par le prospectus.

Art. 3. Chaque paiement sera fait comptant, au Bau central de la Revue, et par le Secrétaire général chargé de la Gestion du Service courant, dans les 15 jours qui suivront la publication du fahier où les articles auront été insérés.

Art. 4. Le Service de la R. E. exigeant une grande régularité dans le compte rendu des ouvrages qui lui sont adressés, chaque Rédacteur s'engage à fournir

Ses articles dans les termes suivans; Savoir:

Les simples annonces Bibliographiques, qui ne doivent jamais excéder une page ou 36 lignes, en petit texte, dans le délai de quinze jours, au plus, après la remise de l'ouvrage dont il sera chargé; et les analyses, dont l'étendue sera au moins de six pages, et au plus, de seize, en petit romain, dans le délai d'un ou au plus de trois mois, suivant l'importance des ouvrages et l'arrangement particulier qui aura été convenu. Tout retard non motivé par une cause légitime, donnerait lieu à une diminution d'un quart du prix convenu, pour chaque mois de délai, lorsque l'ouvrage aura été déposé au Bau de rédation.

Art. 5. Ne seront point compris dans l'évaluation du prix des articles, les passages littéralement copiés qui excéderaient vingt lignes.

Art. 6. Chaque Rédacteur conservera, en toute propriété, un exemplaire de l'ouvrage dont il rendra compte, soit dans la section des analyses, soit dans celle du Bulletin Bibliographique.

Art. 7. Chaque Rédacteur immédiat et ordinaire de la Revue, lié avec elle par des engagemens réciproques, et devant participer aux avantages résultant de l'augmentation du nombre des abonnemens, s'oblige à ne point travailler à un autre recueil littéraire, mensuel ou semi-périodique, du même genre sans en donner préalablement avis à la Direction de la R. E., pour s'assurer de ne point nuire à celle-ci par sa coopération à une autre entreprise, rivale ou analogue. Il emploiera tous les moyens qui seront en son pouvoir pour faire annoncer la Revue par les autres Journaux, et pour lui procurer de bons correspondans, nationaux et étrangers, et des souscripteurs.

Art. 8. Si un Rédacteur laisse écouler l'année entière, sans donner aucun article, il restera débiteur du prix de l'abonnement de la Revue, pour l'année.

Fait double, entre les soussignés, de bonne-foi à Paris, le...

172.

M. Francoeur.

Paris, le 19 mars 1822.

M. et cher Collaborateur, — Si vous insistez pour que votre article du Zodiaque soit inséré ce mois-ci, je serai obligé de faire tout remanier, de retrancher un article qu'il faudra réimprimer entièrement, puisque je change d'imprimerie en Avril. Je me trouve très involontairement dans mon tort, le cahier s'étant trouvé tout composé et rempli, sans qu'on y eût ajouté votre article, que M. Bérard avait négligé de me représenter, s'en étant tenu à l'ensemble des articles arrêtés le 24 fév. pour former le cahier de Mars. En effet, le 24 de chaque mois, le cahier du mois suivant est arrêté et emparti livré à l'impression, quant aux 2 premières Sections des mémoires et notices et des analyses.

Puisque vous tenez à l'impression immédiate de votre article, je vais vous faire de suite imprimer et tirer à part les exemplaires que vous désirez, et l'article lui-même paraîtra dans le cahier d'Avril; — mais vous en aurez des exemplaires à votre disposition vers le 10 Avril, c'est-à-dire, au moment où sera publié et expédié le cahier de mars. Ainsi, nous concilierons vos intentions et les intérêts de la Revue, qui, bien qu'elle imprime, tous les mois, trois — feuilles au-delà de ce qu'elle doit à ses Souscripteurs, et bien qu'elle leur fasse de la sorte un don très libéral et gratuit de plus de trois cents francs, tout compris, et par mois, ne réussit jamais à se tenir au courant, ni à satisfaire à — l'impatience de ses Collaborateurs ou Correspondans, ou des auteurs qui lui envoyent leurs ouvrages. Notre cadre est toujours trop étroit pour notre plan, et beaucoup de personnes se plaignent de retards très involontaires, et même inévitables, sans apprécier notre difficile position.

J'espère que vous trouverez convenable l'arrangement que je vous propose, et, aussitôt votre réponse, j'enverrai votre manuscrit à l'imprimerie.

Votre bien dévoué.

878.

173.

Paris, le 15 mars 1827.

M.r Champollion-Figeac.

M.r et cher Collab.r — Je profite du premier moment dont j'ai pu disposer depuis longtems, pour vous faire connaître les conditions déjà verbalement convenues entre nous, auxquelles je vous inviterai à devenir Membre du Comité central de rédaction, pour être chargé, à tour de rôle, concurremment avec deux autres Rédacteurs principaux, de diriger, pendant trois mois de suite, l'ensemble de la Rédaction des trois cahiers formant le volume d'un trimestre.

Chacun des trois Rédacteurs principaux, membres du Comité central, se chargera de diriger à son tour, pendant un trimestre, l'ensemble de la rédaction des trois cahiers devant former un volume. Il se conformera, à cet effet, et pour les délais dans lesquels les articles de chaque section devront être envoyés à l'imprimerie, à une Instruction arrêtée d'avance par le Comité.

Le membre chargé de la Direction trimestrielle s'engage à tenir le Bureau de la Revue Encyclopédique, trois fois par Semaine, à jours et heures fixes, et s'il y a lieu, quatre fois, dans la dernière Semaine du mois, pour tout ce qui se rapporte à la partie du travail qui lui est confiée.

Il reçoit une indemnité de 150 francs par mois, pendant le trimestre de sa Direction. Cette indemnité sera portée à 200 francs par mois, à compter du mois qui suivra celui où la R. E. aura pu atteindre le nombre de mille cinquante abonnés payans pour l'année entière.

Chaque membre du Comité est chargé de revoir les articles de tout genre, de sa compétence, qui lui sont renvoyés, et reçoit, pour ce travail particulier, seulement dans les trimestres où il n'est point de Service pour la rédaction centrale, une indemnité fixée d'abord à dix francs par feuille d'impression, et qui sera portée à seize francs par feuille, lorsque la Revue aura mille cinquante abonnés payans pour l'année entière; laquelle indemnité sera calculée et payée à la fin de chaque trimestre.

278a

M. ch. figeac.

La Convention est précise ; il dépendait de lui de ne point l'accepter. Elle est, du reste, bien autrement favorable aux collteurs, que la marche suivie par m. Millin, qui n'accordait pas même les exemplaires des ouvrages pr lesquels on lui fournissait, soit des articles d'annonces, soit des articles plus étendus. et cependt, m. Millin, presque borné à l'archéologie, ne faisait pas un ouvrage périodique aussi éminemment nal, ni aussi philosophique, ni aussi utile que la R. E., et ne méritait pas autant, par conséquent, les encouragemens et le concours des savans et des hommes de lettres véritablement amis de la gloire nle et des sciences, qui n'ont cessé de le seconder, avec zèle et désintéressement, pendant 22 années.

Les indemnités ci-dessus fixées sont indépendantes de la rétribution que les membres du Comité central recevront, en leur qualité de Rédacteurs immédiats et ordinaires, pour les articles de mémoires ou d'analyses qu'ils auront fournis et qui auront été insérés dans l'une des deux premières sections.

Ils seront invités à donner aussi de tems en tems, à titre gratuit, soit des annonces Bibliographiques d'ouvrages nouveaux, soit des articles de nouvelles scientifiques et littéraires, pour faciliter à la Direction de la Revue les moyens de mieux exécuter et compléter son plan dans un cadre plus vaste, en publiant souvent des Cahiers de quatorze et même de quinze feuilles d'impression par mois, au lieu de se borner au nombre de douze feuilles, qui seraient seulement dues aux Souscripteurs, d'après les engagemens pris par le prospectus.

J'ai fait faire une copie de cette Lettre que je vous adresse ci-jointe, afin que vous puissiez me la renvoyer signée de vous, en m'informant si vous pouvez commencer à vous charger de la Direction pour le trimestre d'Avril. Dans ce cas, nous arrêterons de concert, du 15 au 31 de ce mois, l'ensemble des articles qui devront composer les deux 1ères sections: mémoires ou notices, et analyses du Cahier d'Avril.

Il restera convenu entre nous que nous devrons nous avertir d'avance, un mois avant l'expiration d'un Trimestre, si de part ou d'autre nous désirons ne pas donner suite à l'exécution du présent arrangement, qui sera provisoire pendant la première année.

Agréez, Mr. et cher Collab.r, les nouv. assur. de mon sincère dévouement.

174.

Au même.

Je joins ici deux copies de la Convention passée entre la Direction de la Revue et ses principaux Rédacteurs, immédiats et ordinaires, afin que vous puissiez m'en renvoyer une signée de vous et aussi de Mr. votre frère, si le même arrangement lui convient, et afin qu'au moyen

d'engagemens mutuels et positifs, la Revue puisse compter sur vous et votre exactitude, et que vous sachiez de votre côté, à qui vous en tenir, en travaillant pour elle. Si l'on veut comparer la manière, du reste fort honorable, et que je suis loin de blâmer, avec laquelle Mr. Millin a conduit, pendant 22 années, Son magasin et ses annales, sans offrir jamais aucune rétribution, ni même aucun abonnement gratuit à ses nombreux collaborateurs, et la conduite très libérale de la Revue envers ses abonnés auxquels elle donne chaque mois trois feuilles au-delà du nombre de 12 qu'elle leur doit, et envers ses collaborateurs qu'elle associe à ses progrès et auxquels elle donne, sans rétribution, sa collection de l'année, pour laquelle plusieurs d'entre eux lui donnent souvent à peine quelques pages dans l'année, ou ne donnent absolument rien, on appréciera la différence, et on contribuera avec zèle à faire améliorer et prospérer une Entreprise, qui embrasse l'universalité des connaissances humaines, et l'universalité des contrées du globe, et qui est éminemment nationale, en ce qu'elle rattache à notre patrie, comme au principal foyer du monde civilisé, le compte rendu des produits les plus remarquables de l'industrie et de l'intelligence dans tous les genres et dans tous les pays. Ce plan, contre lequel beaucoup de personnes se sont élevées, à l'époque où je l'ai proposé, est maintenant consacré par des suffrages honorables et presque unanimes, et il nous importe de n'en point dévier, mais de le compléter et de le perfectionner l'exécution.

Tout mon tems est tellement absorbé, même la nuit, à raison de plus de 16 heures de travail sur 24, et uniquement pour la correspondance très active et très étendue, la rédaction générale et la révision, l'administration très compliquée et minutieuse et les relations de la R. E., qu'il m'a été impossible de vous envoyer plutôt ma lettre et les pièces ci-jointes. Je crains, je l'avoue, que la personne qui s'associera à moi pour la rédaction centrale n'y apporte pas tout le zèle, le dévouement et l'ardeur que j'y ai —

consacrés, avec une entière abnégation de moi-même et dames plus chers intérêts, depuis trois années entières.

J'ai l'honneur de vous renouveller, etc.

175.
M. Lafitte.

Paris le 21 mars

J'ai reçu joint à votre lettre du 16 court, l'extrait de votre compte avec la Revue Encyclopédique pour l'année 1821.

Ce compte est parfaitement conforme à celui qui a été arrêté dans mon Bureau, si ce n'est que j'y ai fait comprendre le mont. des intérêts qui vous revenaient au 31 Dbre dernier ce qui le fait solder en notre faveur, seulement par f. 3237. 50 au lieu de f. 3625. Comme vous reporterez sur l'année 1822 ces mêmes intérêts, il n'en résultera aucune différence dans les résultats de deux comptes.

176.
Mr. Richard Philips à Londres.
= Voy. ci-devant, page 267, la lettre n° 168.

Paris, le 25 Mars 1822.

Monsieur,

Mr. le Chevalier Byerley vient de me communiquer la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 15 de ce mois, et à laquelle je m'empresse de répondre. Après l'avoir lue avec attention, et en appréciant la franchise et la loyauté de vos procédés, je suis convenu avec Mr. Byerley des points ci-après, sauf votre sanction définitive. Nous avons tâché de régler avec justice et de concilier nos intérêts respectifs.

Envous proposant d'établir à Londres un ouvrage périodique écrit en français, sous le titre du Magasin français, et entièrement calqué sur le plan de la R.E., qui existe avec un succès toujours croissant depuis trois années, vous avez présumé que vous trouveriez un nombre suffisant de Souscripteurs, spécialement en Angleterre, pour couvrir, en peu de tems, les dépenses d'une semblable entreprise. Mais, vous n'avez pu vous dissimuler que ces dépenses, pour la rédaction, l'impression,

la correspondance, etc. ne laisseraient pas d'être considérables et vous exposeraient à des pertes plus ou moins fortes, si le nombre des Souscripteurs ne répondait pas à vos espérances.

Au lieu de courir ces chances de pertes, difficilement compensées par celles d'un demi-Succès, très-incertain et hasardeux, puisqu'il s'agirait d'un Recueil français, publié en pays étranger, et se trouvant, dès son origine, en concurrence avec un Recueil du même genre, qui, outre son antériorité de trois années d'existence, jouit déjà d'une réputation Européenne, vous avez senti qu'il était plus convenable, plus honorable et plus sûr de devenir vous-même, en Angleterre, le principal Correspondant et dépositaire de ce Recueil, qui, sous le titre de Revue Encyclopédique, embrasse l'universalité des connaissances humaines et l'universalité des contrées du globe.

La Revue Encyclopédique, de son côté, appréciant combien il serait avantageux pour elle d'être désormais dans des relations intimes avec vous et d'être mise en circulation et répandue par vos soins dans tous les pays où s'étend la domination Britannique, a résolu d'accéder à vos honorables propositions et de vous faire toutes les concessions les plus fortes qu'elle avait refusées jusqu'à présent à des maisons de librairie, soit dans l'étranger, soit même en France, auxquelles elle n'était pas disposée à accorder la même confiance qu'à vous, Monsieur, dont elle connaît la grande réputation, les utiles travaux, et les divers ouvrages périodiques, justement estimés, ainsi que les relations très actives et très étendues.

En conséquence, les articles ci-après ont été convenus provisoirement entre Mr. Byerley et moi.

1°. La R. E., paraissant à Paris le 5 de chaque mois, vous serait expédiée immédiatement, soit par la voie du roulage, soit par la poste, et par l'intermédiaire de Mr. Delcu, libraire à Calais, qui, de son côté, prendrait des mesures pour vous transmettre de suite nos paquets à Londres, de manière que chaque Cahier de la Revue vous arriverait,

le 20 ou le 22 de chaque mois à Londres, et pourrait être envoyé, sans aucun délai, le 25 du mois, à jour fixe, sur les divers points où vous faites les envois de vos autres Journaux.

2°. Je consentirais que la R. E. fût vendue séparément, et par cahiers mensuels, en Angleterre; ce qui n'a jamais été autorisé ni à Paris, ni dans l'étranger, pour ne point dépareiller et décompléter nos collections, et parce que cela est contraire à nos usages, en France, et regardé, en librairie, comme nuisible aux intérêts d'un ouvrage périodique, qui n'est livré qu'aux personnes ayant souscrit pour Six mois ou pour une année.

3°. Chaque cahier, d'environ 14 ou 15 feuilles — d'impression, quoique nous ne soyons tenus qu'à donner 12 feuilles chaque mois, d'après les engagemens pris avec nos Souscripteurs dans notre Prospectus, sera livré à M^r. Philips, au prix de trois francs l'un, à Paris, et en ajoutant le prix du transport par la poste ou par la voie du roulage, jusqu'à Calais, d'où M^r. Leleu sera chargé d'en faire l'expédition, en Angleterre. Il sera convenu que tous les exemplaires seront envoyés à M^r. Philips, sans pouvoir être placés en France par M^r. Leleu, ni par d'autres, puisque j'accorde à Mr Philips un prix plus modéré et une remise plus forte qu'à tous les Libraires de Paris et de France, même à ceux qui prennent à la fois, ou dans le courant de l'année, au-delà de deux cents abonnemens payans pour l'année entière.

4°. Le réglement des cahiers de chaque mois, envoyés à Philips, sera arrêté, tous les trois ou tous les Six mois, et le paiement aura lieu en un effet de M^r. Philips — sur son Banquier à Paris, payable à un mois de date. (Je crois que le Banquier de M^r. Philips est, à Paris, M^r. J. Laffitte, qui est lui-même un des Actionnaires et le Banquier de la Rev.)

5°. M^r. le Chevalier Byerley, d'après des arrangemens particuliers pris avec la Direction de la Rev. Enc., dans

ses intérêts et dans ceux de Mr. Rich. Philips, pourra y disposer d'une feuille d'impression par mois, pour y faire insérer des articles relatifs à la littérature anglaise, et en partie aux ouvrages auxquels Mr. Philips prendra le plus d'intérêt : soit en mémoires ou notices sur des objets d'un intérêt général, concernant l'Angleterre ; soit en analyses ou extraits d'ouvrages choisis et estimés ; soit en Annonces Bibliographiques, soit en nouvelles scientifiques, littéraires, industrielles, dramatiques, diverses, etc.

6°. Mr. Rich. Philips fera connaître d'avance, chaque mois, le nombre d'exemplaires qui devront lui être envoyés de Paris, le mois suivant, chez Mr. Lelen, à Calais, par la Direction de la R.E. ; et les frais de transport de Paris à Calais, dont la Revue fera les avances, seront ajoutées, d'après la disposition de l'art. 3 ci-dessus, au prix de 3 fr. fixé pour chaque cahier livré à Paris pour la destination de Londres.

7°. Les dispositions énoncées en la présente convention recevront leur exécution, à compter du mois d'Avril prochain, époque de la publication du 46me cahier de la R.E., qui commencera le XIVe. Tome de ce Recueil. Si néanmoins Mr. Philips le désire, on pourra lui envoyer de Suite, du 5 au 10 Avril prochain, le cahier du mois de Mars, terminant le 13e. volume de la R.E., et qui va être publié incessamment.

J'ajouterai, Mr., à cette Lettre, déjà trop longue, un calcul que je crois exact et qui me paraît mériter votre attention : Si un cahier du Monthly Magazine, d'environ 5 ou 6 feuilles d'impression, se vend à Londres, je crois, 2 francs 50 centimes, un cahier de la R.E. qui se compose de 14 ou 15 feuilles d'impression, pourra facilement se vendre à Londres, 5 fr. 50 c. ou peut être même 6 francs ; ce qui sera même un prix modéré, proportionnellement à celui des ouvrages périodiques anglais, du même genre, du même format et du même volume. Donc, en admettant que vous ayez à dépenser 1 fr. par cahier, même trente Sols de France, tant pour le

transport de Paris à Calais et à Londres, et pour les droits de douane et d'entrée en Angleterre, que pour les remises particulières à faire à des Libraires anglais, il vous restera un bénéfice net d'environ deux francs par cahier, ou de deux cents fr. par mois, si vous prenez d'abord cent exemplaires. Si votre maison réussit à placer, d'ici à une année cinq cents cahiers par mois, ce qui n'est pas improbable, vu le goût des anglais pour ce genre de production, et l'universalité du plan de la R. E., qui est en général exécuté avec soin et par des hommes habiles, le résultat sera de mille francs par mois, ou douze mille francs par année, en bénéfice clair et net pour la simple commission de recevoir et d'envoyer la Revue, sans courir aucune chance de perte.

Ces conditions et les avantages que je vous accorde, seront tenus secrets entre nous, pour ne point dégoûter ni décourager les Libraires, traités moins favorablement par la Revue.

Moyennant ces conditions et ces avantages, vous demeurerez étranger à toute publication en Angleterre, d'un ouvrage français, analogue au plan et au but de la R. E.

Recevez, Mr., les nouvelles assurances de mes sentimens distingués.

P. S. Je vous prie, Mr., de m'honorer d'une prompte réponse pour m'informer si vous acceptez les arrangemens convenus avec Mr Byerley et moi, et pour me faire connaître le nombre de cahiers de la Revue qu'on doit vous envoyer. Je joins un Avis pour être traduit et publié en anglais.

177.
Mr J. Laffitte.

Paris, le 25 Mars 1822.

Mr. — En vous adressant l'accusé de réception du compte de la R. E. établi dans votre maison, et qui se trouve d'accord avec celui que j'ai fait dresser dans

mon B.au, je crois pouvoir vous rappeller votre promesse de me renvoyer le Projet d'acte et les papiers divers relatifs à la Revue, que j'ai eu l'honneur de vous communiquer, il y a plusieurs mois, et dont j'aurais besoin pour faire préparer et signer l'acte d'organisation définitive de la Société de la R. E. Vous m'obligerez beaucoup, Mr., de me faire adresser les papiers dont il s'agit le plus court délai.

Agréez, je vous prie, Mr., les nouvelles assurances de mes sentimens les plus distingués.

178.

Mr. le Br. Bivona, à Palerme.

Paris, le 22 Mars 1822.

Mr. — Nous avons eu l'honneur de voir Mr. Friddani, qui nous a proposé de votre part l'échange de Votre Journal de littérature avec la R. E. Nous acquiesçons volontiers à votre demande, moyennant que vous enverrez à la fois l'Ape et l'Iride, dont nous aurons soin de faire quelquefois mention. Nous remettrons pour vous à Mr. Friddani la collection de notre Recueil jusqu'à la fin de 1821, avec les 2 cahiers qui ont paru cette année, et qu'il se charge de vous faire parvenir. Les trois premières années vous seront cédées, moyennant la remise ordinaire faite aux libraires, au prix de 38 fr. pour 1819 et 1820 et 40 fr. pour l'année 1821. En faisant l'échange, à commencer de cette année, nous désirons que vous preniez l'engagement d'annoncer dans votre Journal tous les Cahiers de la Revue à mesure qu'ils vous parviendront, et de la faire connaître par des extraits des articles qui vous paraîtront devoir le plus fixer l'attention de vos compatriotes. Nous désirerions aussi que vous puissiez vous charger de recevoir des abonnemens à la Revue, sur lesquels nous vous ferions la plus forte remise qui est celle de 4 fr. par abonnement et le 13e.

Si cela peut vous convenir, veuillez nous le mander le plutôt possible, et nous indiquer en même tems par quelle

voie sûre et économique nous devrons vous faire parvenir les cahiers, à mesure qu'ils paraîtront.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

179.
M. Poulcur.

le 30 mars 1822.

Je m'étais présenté, il y a environ dix jours, à votre Bureau, sous les auspices de M. Sirey, pour m'entretenir avec vous au sujet des moyens de répandre des prospectus de la Revue Encyclop. dans les départements et d'intéresser à la propagation et au succès de ce recueil les correspondans et les voyageurs qui contribuent à faire connaître et à répandre le recueil général des lois et des arrêts.

La R. E. offrira une prime de cinq francs pour chaque abonnement fait dans les départemens par les soins de nos correspondans, et elle leur donnera de plus, un treizième abonnement à leur profit au delà de chaque douzaine d'abonnemens annuels qu'ils auront pu lui procurer.

M. Sirey, en appréciant le caractère d'utilité et le but de la R. E., qui présente, dans ses livraisons mensuelles, un tableau abrégé des produits les plus remarquables de l'intelligence et de l'industrie dans tous les genres et dans toutes les pays, a bien voulu contribuer, en tout ce qui peut dépendre de lui, à répandre dans l'intérieur de la France où il est encore peu connu un ~~voyage~~ ouvrage périodique, qui doit intéresser tous les propriétaires, amis des progrès des sciences, des arts industriels, de la littérature et des beaux arts, et surtout les amis de

la gloire nationale, puisque cet ouvrage tend à rattacher à notre patrie, comme à l'un des principaux foyers de la civilisation, le compte rendu ~~utile~~ des travaux utiles à l'humanité, entrepris chez toutes les nations civilisées, et qui sont rapprochés et comparés dans la R. Encycl.

En attendant, Monsieur, que je puisse avoir l'honneur de vous voir et de m'entendre avec vous sur les mesures les plus convenables pour atteindre le but désiré par M. Sizey et par moi, je vous prie de faire envoyer et de recommander particulièrement les deux mille prospectus et les cent Relevés sommaires ci joints, et d'informer vos correspondans voyageurs des avantages que leur assure la Direction de la Rev. Encycl., en raison du nombre d'abonnés qu'ils pourront lui faire dans les départemens.

Je n'ai pu vous faire cet envoi plutôt, n'ayant que depuis hier soir seulement les deux mille prospectus à ma disposition. vous m'obligeriez de m'indiquer à peu près la destination que vous leur donnerez, ou les départemens et les principales villes où ils seront envoyés.

(180.)
Mr. Carrière, ancien Négociant, à Paris.

Paris, le 23 mars 1822.

Mr. — Comme vous ne venez chez moi que de loin en loin, à des jours et à des heures qui ne sont point convenues d'avance entre nous, et comme vous arrivez souvent à une heure avancée où je suis déjà fatigué par un travail prolongé de plusieurs heures, ou bien obligé de sortir pour des affaires pressées, il en résulte que le service de la R. E. en souffre quelquefois, et que je n

= Lettre non envoyée, les objets qu'elle traite ayant été convenus de vive voix et à l'amiable, avant que la lettre fût expédiée.

puis jamais faire avec vous un travail régulier et suivi. Je prends donc le parti de vous écrire pour vous communiquer des observations dont vous apprécierez la justesse et qu'il me sera plus facile de préciser dans une lettre que de vous les adresser de vive voix. C'est aussi par écrit que je vous prierai d'y répondre, puisque vous me trouvez très rarement libre et seul à mon Bureau.

Je dois d'abord vous rappeller notre convention du 1er. 8bre. 1820, d'après laquelle, en vous chargeant de tenir les livres et la comptabilité de la R. E. et de suivre les détails d'administration que je vous confierais, vous avez consenti à donner provisoirement vos soins, sans aucune rétribution, jusqu'à ce que la Revue pût avoir neuf cents abonnés payans, moyennant qu'alors vous auriez une indemnité annuelle de 1200 fr., susceptible d'une augmentation progressive et proportionnelle à l'augmention du nombre des abonnemens. En raison des avantage que vous offrait cette perspective, vous deviez, comme la plupart des collaborateurs de la Revue, qui ont bien voulu y coopérer d'abord avec un entier désintéressement, attendre l'époque où nous aurions 900 abonnés pour jouir d'une indemnité, qui devait partir de cette époque. J'ai vu que votre attente serait trop prolongée ; j'ai apprécié le zèle et l'activité que vous avez apportés, dans les commencemens, aux travaux dont vous étiez chargé ; et, au lieu de me tenir aux termes de notre Convention, je vous ai fait jouir d'une indemnité de cent fr. par mois, aussitôt que nous avons atteint le nombre de 700 abonnés. J'ai fait plus: j'ai consenti à donner un effet rétroactif à cette convention, et à vous allouer l'indemnité convenue entre nous pour le tems même pendant lequel vous vous étiez engagé à travailler sans rétribution. Je vous ai autorisé à porter en compte cette partie arriérée, de l'indemnité que je vous accordées, sans y être obligé par nos arrangemens, sur l'action de 3000 fr., représentant un 15e., que vous

preniez dans la Revue. Je suis forcé de rappeller et de préciser ici ces faits et mes procédés envers vous, parce que vous n'avez point paru les apprécier, ni m'en savoir gré.

J'ajouterai que vous avez laissé quelquefois échapper contre moi, devant plusieurs de mes collaborateurs, des expressions de mécontentement qui auraient pu me blesser, et que je vous ai moi-même entendu de mon cabinet dire, dans mon Bureau, en présence de mes employés et d'un de mes Garçons de Bureau; "On fait ici tant de dépenses inutiles qu'on pourrait bien m'y acheter un crayon ?" Vous sentirez, Mr., combien il est peu convenable qu'admis par moi dans mon Entreprise, traité avec beaucoup d'égards et même de faveur, vous teniez un pareil langage devant des personnes subordonnées auxquelles vous devez donner l'exemple de ne parler de moi qu'avec déférence, et même avec affection, puisque mon tems, ma Santé, mes excessifs travaux sont prodigués en grande partie à leur profit et au Vôtre. Car, il m'est facile de vous prouver, en comparant votre travail et le mien et les avantages respectifs actuels qui en résultent pour chacun de nous, que vous êtes, par le fait, jusqu'à ce moment, mieux traité que moi dans l'entreprise de la Revue.

Je dois rappeller une autre circonstance récente où vous n'avez pas soutenu convenablement nos intérêts. J'avais arrêté les différens mémoires d'impression de Mr. Smith, en faisant, sur une somme totale de 1020 fr., une réduction de 7 ou 8 francs. Dès que Mr. Smith ne voulait pas admettre cette modique réduction de vous différer le payement définitif; mais, vous lui avez payé le mémoire qui s'élevait le plus haut, et vous avez rapporté au Bau, comme refusés par lui, les mémoires des petits articles. Je n'ai pu vous faire cette Remarque, ne m'étant aperçu que 8 jours après, qu'en rapportant les mémoires non acquittés,

Vous aviez consenti à payer celui qui portait seul une très forte Somme.

J'arrive à quatre objets positifs qui termineront cette Lettre.

1°. je désire et j'ai droit d'exiger, en vous accordant une indemnité fixe, que vous preniez l'engagement devenir travailler au Bau., à des jours et à des heures fixes, dont nous conviendrons ensemble, au moins trois fois par Semaine, afin que je sache quel jour je pourrai compter sur vous. Plus d'une fois, j'ai dû faire, en votre absence, des choses dont j'aurais désiré vous charger. Il est indispensable, d'ailleurs, que vous veniez régulièrement, pour que Mr. Béreau, qui est, comme moi, accablé d'ouvrages, puisse être soulagé d'une partie des détails qui vous regardent. Outre la tenue des livres d'administration, votre tâche habituelle doit être de voir de tems en tems les principaux Libraires de Paris, pour leur rappeller la Revue, pour exciter leur Zèle à la répandre et à lui envoyer des ouvrages qu'elle aura soin d'annoncer.

2°. Je ne crois point convenable que vous fassiez apporter habituellement les Registres de la Revue chez vous. Souvent on a besoin de ceux que vous avez fait emporter. Ce déplacement fréquent de gros Registres a des inconvéniens dans une administration; et, puisque vous viendrez à des heures convenues, vous ferez beaucoup mieux ce travail dans le Bureau, où le Secrétaire général, Mr. Béreau, sera près de vous pour vous donner les renseignemens nécessaires. Je pense d'ailleurs qu'une partie des écritures, usitées dans le Commerce, que vous avez cru d'abord nécessaires, sont très superflues pour la Revue, et je m'occuperai à réduire, de concert avec vous, au strict nécessaire, nos livres

d'administration, dont M^r. Béreau tient déjà les 2 plus importans. Le tems, dont vous retrouverez le libre usage, sera beaucoup mieux employé à visiter souvent les principales maisons de Librairie, avec lesquelles il nous importe de multiplier nos relations. Chaque fois que je peux y aller, je vois par moi-même combien cela est utile à notre Entreprise.

3°. Comme, dans un Etablissement de Commerce et dans une administration la Signature doit toujours être centralisée, et comme vous me faites signer soi-gneusement tous les effets à ordre pour les quels il y aurait recours contre moi, s'ils n'étaient point payés par les premiers Signataires, vous devez désormais éviter de signer vous-même aucune lettre pour la Revue, ce qui pourrait donner lieu à des surprises et à des inconvéniens. Comme j'ai seul la responsabilité, je dois avoir seul la Signature, et ne puis la laisser, dans certaines circonstances, que par délégation spéciale. Vous trouverez, je crois, mon observation juste et raisonnable, et vous aurez un Journal minute des lettres d'administration qui me seront représentées pour être signées par moi, ou en mon absence, et avec mon autorisation spéciale, par le Secrétaire-général, qui, étant à demeure fixe au B^au, est toujours au courant de l'ensemble des affaires.

4°. Je désire que le fabriquant de papier qui fournit le papier de la Revue, et que je paie comptant, s'engage par écrit à me fournir, toute l'année, du papier semblable, afin que j'aye la certitude que mon Service est assuré pour l'année entière.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, M^r, que je compte sur votre esprit de justice et sur votre sentiment des convenances et de vos véritables

intérêts, pour apprécier mes procédés et ma conduite envers vous. Comme vous êtes souvent témoin des embarras et des travaux de tout genre qui m'assiègent, et de l'entier dévouement — avec lequel je me consacre à diriger et à faire prospérer l'Entreprise que j'ai fondée, vous devez, au lieu de critiquer derrière moi ce qui — vous paraîtrait défectueux dans la Revue et — dans Administration, me communiquer — franchement vos observations et m'indiquer les moyens de mieux faire; je recevrai avec — plaisir des avis de cette genre, et j'en profiterai, autant que cela me sera possible. J'y verrai même une preuve de votre Zèle pour les intérêts — communs de la Revue, tandis que des observations critiques, faites derrière moi et à mon insu, en présence de mes employés, ou avec mes collaborateurs, seraient déplacées et nuisibles. Quand je vous ai associé à mes travaux, j'ai compté sur un auxiliaire loyal et dévoué, et vous ne trahirez en cela ni votre devoir, ni mes espérances.

Vous avez été d'autant plus à l'abri de toute chance dans la Revue Encyclopédique, dans laquelle j'étais, au contraire, exposé à — perdre, que, pour mieux conserver notre liberté mutuelle, je me suis engagé, jusqu'à la signature d'un arrangement définitif substitué à notre convention provisoire, à vous rembourser l'acompte versé sur votre action dans la Caisse de la Revue, si l'Entreprise ne vous offrait pas les avantages que vous espériez, en considérant vos soins et votre travail. Je désire, dans nos intérêts — communs, que vous reconnaissiez la justice de mes propositions, et qu'un me répondant —

avec une entière franchise, vous fassiez disparaître jusqu'à l'ombre de la mésintelligence entre nous. Une année entière de relations assez fréquentes avec moi, a dû vous prouver combien je tâche de rendre ces relations agréables à mes nombreux collaborateurs.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

(181.)

M.r Corabœuf, cap.ne ingénieur-géographe, à Paris.

Paris, le 6 Avril 1822.

M.r, — En profitant de votre offre obligeante, j'ai l'honneur de vous envoyer cent Prospectus de la R. E., deux Exemplaires d'un Coup d'oeil sur les huit premiers volumes de ce Recueil, vingt exemplaires du Relevé Sommaire des travaux Scientifiques et littéraires, mentionnés dans le meme ouvrage pendant l'année 1821, et quelques Extraits tirés à part d'articles insérés dans la Revue. Nous vous prierons, mes collaborateurs et moi, de contribuer, dans vos voyages, à faire connaître et apprécier un ouvrage périodique, destiné à intéresser toutes les classes de lecteurs, en leur présentant, sous des formes agréables, vivantes et animées, un Tableau abrégé de la civilisation et de ses progrès sur les différens points du globe et un résumé des produits les plus remarquables de l'intelligence et de l'industrie humaines dans tous les genres et dans tous les pays.

L'abonnement étant de quarante huit francs pour l'année dans les Départemens, nous ferions volontiers aux personnes qui s'adresseraient au Bureau central sous vos auspices pour prendre un abonnement, la remise de trois francs accordée aux libr. des Départemens; ce qui réduirait les abonnemens faits par vos soins à la Somme de quarante cinq francs.

Les amis de la gloire nationale et de la civili-

=sion doivent s'intéresser vivement à un ouvrage
périodique qui contribue à rattacher à notre France, comme
à l'un des principaux foyers du monde civilisé, le compte-
rendu des ouvrages et des faits de tout genre les plus
importans, relatifs aux Sciences, aux arts industriels, à
la littérature et aux Beaux-Arts, et qui devient, —
par l'étendue de son plan, par le concours de ses —
collaborateurs et de ses Correspondans, français et
étrangers, par la quantité et la variété des matières
qu'il embrasse, dans chacune de ses livraisons men-
=suelles, un véritable registre universel des travaux
utiles à l'humanité.

Agréez, je vous prie, Mr., l'assurance de ma considér.
distinguée.

(182.)

Mr. Moreau de Jonnès
Correspondant de
l'Institut.

Paris, le 6 Avril 1822.

Mr., — J'ai reçu l'envoi que vous m'avez fait de
trois feuilles pour les Nouvelles Littéraires, et je les
ai de suite transmis au collaborateur chargé spéciale-
=ment de cette Section.

Les engagemens pris par nos collaborateurs ordi-
=naires sont de fournir, dans le cours de l'année, la
valeur d'une feuille d'impression, soit en mémoires ou
notices, soit en analyses et extraits d'ouvrages,
ou en annonces Bibliographiques, ~~et en nouvelles~~,
tant pour le montant de leur abonnement annuel,
que pour faciliter à la Direction de la R. E. les
moyens de porter ses cahiers de chaque mois à 14
et 15 feuilles, au lieu de 12, seulement dues à nos
Souscripteurs, d'après nos engagemens énoncés dans
notre Prospectus.

Au-delà de cette part de collaboration convenue,
et qui, si elle n'a pas eu lieu, dans le cours de l'année,
laisse le collaborateur en retard débiteur de son abonné-
=ment, qu'il acquitte alors en argent, il reçoit une

= conditions proposées et acceptées par MM. M. de J. — pour sa part de collaboration dans la R. E.

rétribution pour des articles faits exprès pour la Revue et de concert avec la Direction, et insérés dans l'un des fabins, laquelle rétribution est de 60 fr. par feuille d'impression, tant que la Revue est au dessous de 850 abonnés; de 80 fr. lorsqu'elle a de 850 jusqu'à 1550 abonnés; de 96 fr., lorsqu'elle a au delà de 1550 abonnés jusqu'à 2050, et de 120 fr., au delà de ce nombre. Dans les analyses d'ouvrages, toute citation littérale qui excède dix lignes de suite, ne compte que pour dix lignes dans l'évaluation de l'article; et on n'admet jamais, dans cette évaluation, plus d'une page de passages cités, sur une demi feuille ou sur huit pages.

Pendant 22 années, les hommes de lettres, savans, antiquaires, artistes, etc., qui ont fourni des articles à M^r. Millin pour le Magasin et les Annales Encyclopédiques, n'ont jamais reçu aucune rétribution, ni même l'abonnement gratuit au recueil, et ils ont toujours été tenus de payer les frais de leurs articles tirés à part.

Beaucoup d'Editeurs d'ouvrages estimés payent, 50 fr. ou 60 fr. une fois pour toutes, et quelques uns en petit nombre, 80 fr. la feuille d'impression, les articles qu'ils emploient.

La R. E., beaucoup plus libérale, admet ses principaux collaborateurs, qui n'ont mis aucun fonds et ne courent aucune chance de perte dans cette difficile et dispendieuse Entreprise, à participer à ses progrès et à recevoir une rétribution plus forte, à mesure qu'elle compte elle même un plus grand nombre d'abonnés. Elle a droit d'espérer que les rédacteurs, ainsi liés avec elle par des engagemens mutuels et positifs, contribueront à l'agrandir et à la faire connaître et apprécier, puisqu'ils y trouvent leur propre avantage, en même tems qu'ils contribueront aux succès, très lents jusqu'ici, mais continus et progressifs, d'une

Entreprise à la fois nationale, Européenne, philanthropique, qui rattache à la France, comme à l'un des principaux foyers du monde civilisé, le résumé des travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans tous les pays, et le compte rendu des produits les plus remarquables de l'intelligence et de l'industrie dans les Sciences, dans les arts mécaniques, dans la littérature et dans les Beaux-Arts.

Je vous prie, de me faire connaître, Mr., si vous accédez à ces conditions, et d'agréer les nouv. assur. de ma considération distinguée.

P. S. Votre Notice sur le Théâtre anglais, à laquelle j'avais cru que vous pourriez faire quelques réductions, est dans les mains d'un de nos Rédacteurs, attaché à la Section Littérature, qui doit nous la rapporter incessamment, et recueillir le jugement qu'en auront porté deux littérateurs anglais qu'il désire consulter. Car, on nous a reproché quelquefois, à Londres, de publier des opinions hasardées sur les productions de la littérature anglaise, et nous avons besoin de nous bien assurer d'avance que nos articles en ce genre, loin de donner lieu à des réclamations fondées, obtiendront l'approbation des juges les plus compétens et les plus éclairés. Votre bien dévoué.

183.

Note sur la Revue Encyclopédique.

On avait eu, il y a quelque tems, le projet de publier à Londres, un Recueil Scientifique et littéraire, écrit en Français, sous le titre de magasin français, ou journal universel de la littérature, des sciences et des arts, etc. Des prospectus de ce recueil, en Anglais et en Français ont été imprimés et distribués. On y reproduit entièrement le plan et les divisions de la Revue Encyclopédique, — ouvrage périodique qui existe depuis trois années, — dont les succès, lents, mais continus et toujours —

progressifs, prouvent qu'il a mérité l'approbation des hommes les plus éclairés sur les différens points du globe où il est répandu.

Puisqu'on veut entreprendre un Journal littéraire français en Angleterre, il est évident qu'on se croit assuré d'avance de trouver un assez grand nombre d'abonnés et de Souscripteurs, pour couvrir par le produit des Souscriptions, les avances considérables qu'exigerait une semblable entreprise, et pour obtenir des bénéfices suffisans au-delà du remboursement de ces avances.

Puisqu'on a cru devoir copier littéralement le plan, les divisions, l'ordre des matières, qui caractérisent la R. Ef., il est évident qu'on a jugé ce plan bon et utile.

Pourquoi, d'après ces considérations, courir les chances toujours incertaines d'un établissement nouveau et dispendieux, au lieu de se réunir, puisqu'on le peut, à un établissement du même genre, déjà formé, qui jouit d'une estime universelle, qui offre à ceux qui voudront se charger de le faire circuler en Angleterre, des avantages certains, sans les exposer à aucune chance de perte?

Vous désirez avoir à votre disposition un ouvrage périodique, relatif à la littérature et aux Sciences, écrit en français, organisé de manière qu'il embrasse, dans son cadre, 1°. des mémoires et notices d'un intérêt général; 2°. des analyses d'ouvrages choisis, français, anglais, allemands, Italiens, Espagnols, etc.; 3°. des Annonces Bibliographiques raisonnées, pour servir de supplément et de complément à la Section des Analyses; 4°. des nouvelles scientifiques, littéraires, historiques, archéologiques, dramatiques, diverses, etc.

Eh bien! cet ouvrage existe, depuis plus de trois années. Il compte maintenant plus de trois cents

collaborateurs et Correspondans, tous hommes instruits, et Distingués : littérateurs, savans, publicistes, hommes d'état, érudits, philologues, Géographes, Voyageurs, antiquaires, historiens, auteurs dramatiques, artistes, etc., appartenant aux différentes contrées du monde civilisé, appellés à réaliser la belle et féconde pensée de Bacon, l'unité et la dignité des Sciences et des arts, concentrés dans une même famille et concourant mutuellement à leurs progrès par les communications établies entre eux et par une sorte d'influente vivifiante de l'esprit philosophique appliqué à leurs divers travaux. Cette institution Européenne, philantropique, approprié aux besoins et aux lumières de notre Siècle, n'a pu être fondée que par de pénibles efforts, par une longues persévérance, par un entier dévouement à une grande vue de bien public. Cette Institution est consacrée par le suffrage et par le concours de beaucoup d'hommes éclairés, représentans naturels du caractère et du Génie national de leurs pays respectifs.

Au lieu de se réunir à ce vaste congrès philosophique, Scientifique et littéraire, de prendre part à la rédaction de ce Registre universel des travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans tous les pays, pourquoi vouloir à grands frais une entreprise rivale, ou seulement susceptible de nuire à l'Institution déjà fondée — dont l'importance et les bons résultats sont — généralement reconnus ? Est-il d'ailleurs bien convenable de s'emparer de la même pensée et du même plan, pour les exploiter aux dépens des premiers Fondateurs de l'ouvrage, dont on regrette, l'une à l'autre, toutes les parties ? N'est-il pas à la fois plus loyal, plus honorable, plus prudent

de fortifier, d'améliorer, d'étendre ce qui existe, que de le compromettre, et de se compromettre soi-même, par une tentative nouvelle et analogue?

La Direction de la Revue a proposé aux Editeurs du Magasin français à Londres:

1°. d'être chargés de recevoir à Londres la R.E., dans le Royaume uni de la Grande Bretagne et dans toutes les possessions anglaises, moyennant une prime ou remise de cinq francs qui leur serait allouée sur chaque abonnement annuel et à laquelle on ajouterait un 13me abonnement gratuit à leur profit, sur chaque douzaine. En supposant qu'ils se procurent seulement mille abonnés, qu'ils vendent la Revue au même prix proportionnel que les autres ouvrages périodiques anglais, ils pourront se faire facilement un bénéfice net de plus de six mille francs par année, au-delà de tous leurs déboursés, et augmenter ce bénéfice d'autant de fois six ou même huit mille francs, qu'ils auront de mille souscripteurs de plus.

2°. d'être autorisés à prendre la Revue par cahiers séparés, suivant l'usage anglais, au lieu de souscrire d'abord, et à la fois, pour les 12 cahiers formant la collection entière d'une année.

3°. de pouvoir disposer d'une feuille d'impression chaque mois, dans la R. E., pour divers articles relatifs à la Littérature anglaise, ou à l'état des Sciences, des inventions et des découvertes, des voyages scientifiques et de leurs résultats, des arts industriels, des Belles-Lettres, des Théâtres et des productions dramatiques, des Beaux-Arts, des antiquités, de Sociétés savantes, littéraires, d'utilité publique, des établissemens publics, etc. soit, dans la Grande-Bretagne, soit dans les possessions anglaises.

Si ces propositions sont acceptées, il en —

résultera que les Auteurs du prospectus et du projet d'un magasin Français à Londres n'auront plus à faire aucunes dépenses de Rédaction, d'impression, de papier, d'administration, etc., mais seulement quelques frais d'annonces pour faire connaître généralement la R. E. à leurs compatriotes et les conditions auxquelles ils recevront des souscriptions à ce Recueil, et qu'ils deviendront, par le fait, co-propriétaires de la Revue française, et appellés à en faire pour eux-mêmes un objet de spéculation, sans débourser aucuns fonds, et un moyen de rendre compte des principales productions scientifiques et littéraires, en recevant pour ces comptes rendus et pour leur part de rédaction une rétribution convenue qui s'accroîtra en raison de l'augmentation du nombre des Abonnés.

Il y aura donc avantage réciproque, si l'on veut se bien entendre et se combiner d'après des bases raisonnables et modérées; il y aurait une perte presque inévitable, si on voulait opposer une concurrence difficile et peu digne d'hommes libéraux et éclairés.

Déjà, Mr. Richard Philips a bien voulu accueillir, de la manière la plus franche et la plus amicale, l'ouverture qui lui a été faite, le mois dernier, pour un arrangement de la nature de celui qui est indiqué dans cette note. Il s'agit de préciser et de régulariser les moyens d'exécution, et surtout d'établir entre les deux parties intéressées des communications mensuelles, à la fois sûres et exactes, promptes et économiques.

(184.) Giegler Milan

6 avril 1822.

Nous avons reçu votre lettre du 6 mars dernier, d'après laquelle nous vous avons

expédié par la voie de Mrs Fantin et Cie de C/V. ainsi que vous nous l'indiquez, 13/12 exemplaires de premier cahier de l'année 1822 et nous lui remettrons exactement les autres à mesure qu'ils paraîtront.

Conformément à votre désir, nous venons de disposer sur vous, ordre de M. Laffitte f 456, montant de votre compte de 1821.

Nous ferons nos efforts pour obtenir par la voie de notre ambassadeur à Vienne la libre circulation de notre Recueil, qui, étant spécialement scientifique et littéraire, et, ne traitant point de politique spéciale, ne peut donner lieu à aucun sujet d'inquiétude pour les gouvernements.

Nous espérons que cet ouvrage — étant mieux connu, vous aurez l'occasion de faire un plus grand nombre d'abonnements.

(185.)

M.r de Fellenberg, à Hofwil, près Berne.

Paris, le 14 Avril 1822.

M.r et respectable ami, — Je m'étais flatté que je pourrais accompagner Madame la Comtesse Merlin et M.r le Général O'Farril, son oncle, dans leur voyage à Hofwil, comme ils m'y avaient invité. Je me trouvais heureux d'aller jouir de quelques jours de repos dans votre bel établissement, et d'y recueillir les preuves de vos progrès et les résultats de vos utiles travaux. La pénible dépendance, à laquelle je me suis condamné et mille embarras de détail qui m'entourent et qui m'assiègent ne me permettent point de m'absenter. Je désire au moins remplir envers M.me Merlin la promesse que je lui ai donnée, en vous recommandant son enfant — comme mon propre fils, quoique je sache que tous les Elèves qui entrent dans votre intéressante famille deviennent également les objets de votre tendre sollicitude. J'ai adressé, il y a quelque tems, une longue réponse à M.r le Lt.t de Villevieille.

J'espère qu'elle lui est parvenue, et que vous avez aussi, tous les mois, indirectement de mes nouvelles, par la lecture de la R. E., dont la rédaction générale, la correspondance très active et très étendue, l'administration assez difficile et compliquée, les relations immédiates avec plus de quinze ou vingt personnes absorbent tous mes instans, et ne me laissent aucun intervalle de respiration. Ma Santé, ma famille et mon bonheur en souffrent; ce qui me fait regretter quelquefois d'avoir entrepris une chose qui excède mes forces et qui n'est pas en parfaite analogie avec mes goûts.

Ma vie est un chaos, un tourbillon rapide,
Elle est de ma pensée un affreux suicide.

Ma seule consolation, le motif qui m'encourage et me fait persévérer dans cette laborieuse Entreprise, c'est l'idée que je fonde une Institution bonne et utile, destinée à rapprocher les nations et leurs travaux les plus importans, les sciences, les arts industriels, la Littérature et les Beaux Arts et leurs produits les plus remarquables, enfin les hommes de bien et les hommes éclairés de tous les pays et leurs vues de bien public. Les Instituts d'hofwil, dont nous avons déjà fait mention, seront plus d'une fois reproduits dans nos Tables philosophiques et philanthropiques de la civilisation comparée. Je vous prierai, à cet égard, ainsi que M.r de Villeneuve, de nous envoyer de tems en tems les renseignemens et les matériaux qui vous paraîtront devoir intéresser nos lecteurs.

Puis, je désire vivement que l'absence et le tems n'altèrent point les sentimens d'estime et d'affection que vous m'accordez, et auxquels j'attache un grand prix. Vous n'avez pas eu toujours à vous louer du gouvernement de votre pays, ni de vos compatriotes, qui n'ont point favorisé, comme ils l'auraient dû,

vos premiers essais ; j'ai, de mon côté, éprouvé, non seulement toute absence de faveur, mais tous les genres de contrariétés et d'obstacles, et j'ai acquis une nouvelle preuve bien affligeante de cette vérité que nul n'est prophète en son pays, et que les hommes traitent bien mal ceux qui consacrent avec zèle et dévouement leur existence et leurs facultés aux intérêts de l'humanité.

186.

M. Blaquière, rue St. Florentin à Paris.

Paris, le 15 Avril 1822.

M^r. et ami,

J'accepte volontiers l'échange que vous m'offrez de l'ouvrage périodique de M^rs les frères Whittaker, libraires de Londres, avec la Revue Encyclopédique. Ces M^rs peuvent faire déposer provisoirement leur exemplaire à mon adresse chez M^r. Dulau et Comp^ie libraires ou chez Mrs Treuttel et Wurtz, libraires, tous établis à Londres, et chez le dernier, ils trouveront le cahier de la Revue qui leur sera destiné. Plus tard, je voudrais, d'après ce que vous me proposez vous-même, établir des communications directes avec Mrs Whittaker, et s'ils sont disposés à répandre la Revue en Angleterre, nous leur ferons une remise de trente sols de France par cahier, qui leur sera livré à Paris, au prix de trois francs l'un, et qu'ils vendront à Londres au prix de quatre francs cinquante centimes. Nous donnerons de plus un treizième au delà de chaque douzaine. Si nous devions être chargés des frais d'expédition et de transport, nous les ajouterions au prix de trois francs par cahier, qui est la plus forte remise que nous accordons à des libraires qui en prennent à la fois jusqu'à deux cents abonnemens pour l'année entière.

Je vous prie de faire usage de la dernière note détaillée que je vous ai adressée sur la Revue, dont je joins ici deux prospectus et un relevé sommaire de ses publications en 1821. Il importerait qu'elle fût annoncée avec soin dans les principaux journaux & ouvrages périodiques

anglais. Nous voudrions aussi établir avec l'angleterre des communications sûres, promptes, économiques, régulières. Priez votre ami M. Bowring de nous servir avec zèle pour obtenir ces deux résultats, et faites moi part de sa réponse.

187.)
M.r Esher. Byerley.

Paris, le 15 Avril 1829.

M.r Esher.,— J'ai remis votre lettre à M.r Bereau, Secrétaire de la Revue, qui vous renverra l'ouvrage que vs demandez et qui règlera, de concert avec vous, le prix des ouvrages venus d'Angleterre.

Je vous prie de vs. rappeller que cést vs qui m'avez proposé d'annoncer sur le couverture de la Revue qu'un de ses collaborateurs avait le moyen de faire venir, par une voie prompte et économique, les ouvrages anglais qui lui seraient demandés. Je ne puis faire que la demande d'ouvrages soit plus considérable, et il est résulté de cette disposition un surcroît d'embarras, de comptes, de lettres, de relations et de travaux pour les employés de la Revue, sans aucun dédommagement. Je renoncerai donc volontiers à ce que vous m'aviez proposé, si vous avez changé d'intention.

Quant aux échanges de la Revue avec plusieurs journaux anglais que vous m'aviez indiqués, j'ai envoyé la Revue, chaque mois, très exactement, et je n'ai jamais reçu que fort irrégulièrement les cahiers des journaux avec lesquels je croyais faire un échange mutuel, qui serait fidèlement observé des deux côtés. Je n'ai pu arriver encore à établir, avec les libraires et les Editeurs d'ouvrages périodiques en Angleterre, des relations promptes, économiques et surtout régulières. C'est on cela principalement que j'avais compté sur vos bons offices et sur vos obligeantes promesses, pour faciliter des communications mensuelles, exactement suivies, qui n'auraient pas été moins utiles à vos compatriotes qu'à vous mêmes, et qui

auraient pu procurer des avantages réels, des bénéfices assez considérables, aux maisons de Librairie, d'expédition ou de commission qui vous auraient servi d'intermédiaires. Je ne sais par quelle fatalité nous n'avons pu obtenir encore un résultat aussi simple. Vous devez savoir mieux que moi à quoi tient la difficulté. Tâchez de la surmonter, si vous le pouvez.

J'apprends avec surprise que vous avez à vous plaindre de Mr. R. Ph. que je croyais votre intime ami et votre correspondant. Je comptais entièrement sur vous pour terminer, d'après les bases raisonnables et modérées que j'avais proposées, la négociation ouverte il y a quelque tems. Je vous prie de m'informer du point où elle en est, et de me dire s'il vous convient de continuer de transmettre la Revue en Angleterre, pourvu qu'elle reçoive en échange les ouvrages périodiques qui lui sont dus.

Recevez, M. le Ch., les nouv. assur. de ma consid. distinguée.

---

188. Mr. Champ. Figeac.

Paris le 17 avril

Je reçois des plaintes fondées, et qui me sont pénibles, en ce qu'elles nuisent à la Revue, parce qu'on n'a point rendu compte encore des divers ouvrages Monete cofiche de Milan, d'escrizione di alcune monete

Vous avez vous même désiré recevoir ces ouvrages qui nous ont été envoyés exprès de Milan, et vous les avez reçus, sous la condition d'en rendre compte, cependant, depuis plusieurs mois, vous les avez entièrement oubliés.

Pour l'article qui vous intéressait personnellement, vous avez demandé & obtenu des exemplaires tirés à part, même avant que le Cahier de la Revue fût publié,

Quand la Revue met beaucoup d'empressement à obliger ses collaborateurs, et à porter à 14 et 15 feuilles, au lieu de 12, ses publications mensuelles, en augmentant beaucoup ses dépenses, pour satisfaire à leur demande de voir promptement insérer leurs articles, elle a droit d'exiger d'eux une grande exactitude dans la rédaction et la remise des articles dont ils se chargent, surtout quand il s'agit d'ouvrages étrangers, que les auteurs ont envoyé souvent de fort loin, et que la Revue donne aux collaborateurs qui ont témoigné le désir d'en rendre compte, et qui doivent alors le faire consciencieusement et dans un court délai.

Je regrette de reporter sur vous les reproches que je reçois, mais, il m'est douloureux de porter souvent la responsabilité de torts qui ne sont pas les miens, et de voir une entreprise difficile et dispendieuse, à laquelle je me sacrifie tout entier, compromise quelquefois par la négligence de personnes mêmes qui ont promis d'apporter le plus de zèle pour la soutenir, et qui s'en servent volontiers pour ce qui intéresse leur réputation ou leurs amis, et ne mettent aucune chaleur à la faire connaître, annoncer, répandre prospérer, et à l'enrichir, chaque mois des articles qui rentrent essentiellement dans son plan.

Je dis ceci, moins pour vous, que pour beaucoup de nos honorables collaborateurs qui n'apprécient pas assez la vue générale et philosophique de bien public de la Revue, et qui ne me secondent pas, dans cette —

direction, autant qu'ils me l'avaient fait espérer.

Je vous prie de faire cesser le retard apporté au compte rendu des ouvrages que je vous ai désignés, de m'envoyer incessam.t des articles peu étendus, mais rapportés à notre plan sur les ouvrages, et de vous rappeller que vous avez depuis plus d'un mois une lettre de moi, à laquelle vous aviez promis de répondre.

L'exactitude est l'une des qualités indispensables pour coopérer activement à la rédaction centrale d'un Recueil tel que la Revue.

P. S. J'ai un peu soulagé mon âme en vous écrivant, car pour m'ôter par le seul retard, et il en résulte un surcroît quelquefois accablant de lettres, de réclamations et d'embarras, qui retombe sur moi seul.

189.
M.r Chaussard.

Paris, le 18 avril 1822.

Mon cher Philosophe, je suis, il faut l'avouer, bien maladroit ou bien malheureux. Devant acquitter une dette sacrée, une promesse donnée ~~envers~~ à la famille du respectable Camille Jordan, j'avais fait un article sur la traduction des poésies de Schiller, j'avais cru vous donner une preuve de confiance et d'amitié, en vous demandant votre jugement sur la manière dont j'avais envisagé ces poésies. J'avais placé, à la fin, une note où, sans connaître votre traduction, je me faisais un plaisir et un devoir de rappeller qu'elle devait être bientôt publiée, et je me faisais même d'avance un plaisir, après avoir parlé du fonds des poésies et de Schiller, considéré comme philosophe, de réserver toute mon attention, dans un second article, pour le nouveau traducteur, auquel j'aimerais à payer un tribut public d'estime

et d'affection. Et voilà que ma note et la mention honorable, mais sans doute incomplète, que je fais de vous et de votre travail, sont mal interprétées et vous blessent. Et de suite, vous oubliez nos anciennes relations d'amitié et d'estime mutuelles, nos relations plus récentes, vos obligeantes promesses de seconder avec zèle et désintéressement la R. E. comme une entreprise non seulement philosophique et littéraire, mais de bien public, dans laquelle vous avez désiré une demi-action, que j'avais refusée à beaucoup d'autres qui ne pouvaient y concourir que par une mise de fonds, et non par leur talent, que je vous ai accordée, par exception, et en appréciant votre mérite et votre caractère, et d'après votre déclaration plusieurs fois répétée qu'à l'exemple de MM. Lanjuinais, Lemercier, Andrieux, du fondateur Directeur de la Revue, et de beaucoup d'autres collaborateurs de ce Recueil, vous prendriez volontiers part à sa rédaction, sans aucune vue d'intérêt, jusqu'à ce qu'il eût environ 900 ou mille abonnés. Et vous, à qui j'avais confié quelquefois les embarras et les chagrins que m'occasionnaient des luttes fréquentes avec des prétentions de vanité, d'amour propre et d'intérêt, vous avec qui je me croyais bien assuré d'avance de n'avoir que des communications réciproquement agréables et profitables, je me demande par quelle fatalité vous avez changé de dispositions envers moi et envers l'institution à laquelle vous aviez désiré vous ~~associer vous~~ associer, en méritant une lettre si aimable et qui exprimait un si parfait dévouement au noble but que nous nous proposons. Je ne puis attribuer une métamorphose aussi subite et aussi bizarre qu'à un mal-entendu qui s'évanouira, je l'espère, quand mes occupations, toujours très multipliées, et dans lesquelles je ne suis soutenu que par le suffrage, l'estime, l'affection sincère, le concours et le zèle de quelques

hommes éclairés et recommandables, me permettront d'aller m'expliquer directement avec vous. Plus heureux que moi, dans votre tranquille retraite, vous n'avez point à lutter journellement contre les petites passions des hommes, contre les intrigues et les coteries littéraires, contre les accès d'humeur ou les malentendus où peuvent tomber des hommes d'ailleurs très distingués. Vous avez eu le bon esprit de vous réserver la libre et entière disposition de votre personne, de votre tems et de votre pensée. Appréciez bien ce bonheur, auquel j'ai eu la folie de renoncer.

Malgré votre bouderie, qui n'influera pas sur vos sentimens durables, je me dis encore votre bien affectionné.

190.
Mr. Chaussard.

Paris, le 20 Avril 1822.

m. partie

m. Mr. et ancien ami, — J'aime beaucoup la vérité, lors-même qu'elle est exprimée avec un peu de rudesse. J'apprécie et j'estime ceux qui m'aiment assez pour me la dire. Puis, après que j'ai rendu justice à vos intentions et à votre noble et loyale franchise, vous me permettrez de répondre à des assertions, à des inculpations, ou à des préventions qui ne sont point fondées, et de vous dire, du reste, en quoi je suis parfaitement de votre avis, et comment

R. E. m. projet. vous pouvez m'aider à réaliser, à exécuter, à organiser définitivement ce que je me suis proposé — depuis longtems, ce dont j'ai parlé à plusieurs de mes collaborateurs et de mes amis, ce qui m'importe — cent fois plus qu'à vous, puisqu'il s'agit pour moi de rentrer dans ma liberté, dans la possession de mon tems, de ma personne et de ma pensée, et de consolider la vaste et difficile entreprise que je suis parvenu à fonder et à diriger, depuis trois années, au milieu de beaucoup d'obstacles.

Ce n'est pas votre mise de fonds de 1,500 francs que j'ai prise en considération, quand j'ai accepté votre

offre de devenir l'un des Actionnaires de la Revue. Car, je n'avais aucun besoin de fonds, et j'étais et je suis encore bien décidé à vous rendre vos quinze cents francs, si je devais laisser là l'Entreprise, avant d'avoir assuré son organisation. Donc, vous ne courez aucune chance de perte, et vous avez toutes les chances d'avantages, si plus tard il y en a. Et très certainement, quoique vous en disiez, avec mes six enfants à établir et mon train-tement de non-activité, et toutes les charges qui pèsent sur moi, je suis proportionnellement beaucoup moins riche que vous, et j'ai fait, pour la fondation et le Succès de la Revue, des sacrifices que la prudence condamnerait, si je n'avais eu la conscience de hasarder et de compromettre mon argent, ma Santé, ma tranquillité, mon bonheur, ma vie entière, depuis trois ans, pour une chose éminemment bonne et utile. M.S.

J'ai cru de bonne foi que le même Sentiment de bien public vous unissait à moi, et ce motif m'a fait désirer de vous inviter à concourir avec moi à l'achèvement de l'édifice qui n'est encore qu'en échafaudage. illusion auquel est sujet l'homme de bien et de bonne foi qui juge les autres d'après lui. C.h. M.S.

Je crois encore que, mieux éclairé sur l'esprit, le but et la Situation de la Revue, telle qu'elle est, vous redoublerez d'ardeur pour la seconder et la perfectionner.

Abandonné, dans l'origine, par des hommes qui voulaient dénaturer le plan que je leur avais proposé, et qui ne voyaient qu'un Journal Spécial, ou de Littérature légère, ou de politique à l'eau-forte, ou de Sciences, ou d'Archéologie, etc., là où je voyais d'avance un Tableau progressif, vivant et animé, de la civilisation comparée, une Statistique des nations et des Sciences, un Registre universel des travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans tous les pays, j'ai dû, ou renoncer à ma pensée, ou me hasarder à prendre seul la responsabilité M.S. R.E.

et les embarras inouïs de son exécution, en laissant — autems le soin de bien faire comprendre et apprécier cette pensée et de disposer des hommes éclairés — et des hommes de bien à se combiner avec moi — pour lui donner le mouvement et la vie. Sur ce motif, au lieu d'accélérer l'organisation définitive, telle que je la concevais, et pour laquelle je manquais des élémens nécessaires, je me suis condamné à la vie dure et pénible que j'ai menée et à tous les embarras provisoires dont je l'ai supporté le poids, et dont je me suis tiré jusqu'ici, non sans peine, mais avec quelque succès. Une simple lettre ne comporte pas tous les détails où je voudrais — entrer ici; et d'ailleurs, je suis entouré et assiégé — d'affaires urgentes.

m. Mais, jamais aucune affaire ne m'a fait éviter des devoirs qu'impose et l'honneur et la probité, et nul, sous ce rapport, n'a pu et ne pourra faire planer sur moi l'ombre même d'un reproche fondé.

Mes principaux collaborateurs, invités par moi à former un Comité de Rédaction, n'ont pu se soumettre à des Réunions périodiques et régulières. J'ai dû porter seul toute la charge de la Rédaction centrale, jusqu'à ce que la situation de l'Entreprise permît d'indemniser ceux qui viendraient consacrer à la Revue, plusieurs fois par Semaine, une certaine portion de tems et de travail.

Mes principaux Actionnaires, invités par moi à se réunir pour organiser définitivement notre Société et notre Administration, ont toujours été empêchés, par différentes circonstances, d'intervenir, — comme je le désirais et le demandais, dans la chose où ils avaient pris un intérêt, sans pouvoir ni vouloir s'en mêler d'une autre manière. J'ai prié l'un d'eux de me procurer un Actionnaire intéressé

qui pût se charger des détails de l'Administration, tant pour diminuer un peu ma tâche, déjà si pénible et si accablante, que pour établir un contrôleur naturel et intéressé des actes de l'administration ; et c'est M^r. Bentsch, l'un de nos Actionnaires, — qui m'a proposé un ancien négociant retiré, que je ne connaissais nullement, mais dont M^r. — Bentsch me garantissait l'intelligence et la probité, et que j'ai mis en relation avec tous nos Libraires, en lui confiant tous les détails de l'Administration, la tenue des Livres, les réglemens et les arrêtés de comptes, dont il me présente les résultats, tous les mois, et en me réservant seulement la — rédaction centrale, la correspondance et la surveillance générale de l'Administration, puisqu'en définitif, la responsabilité, tant morale qu'administrative et financière, retombe sur moi seul. m.

Les fonds de l'Entreprise sont déposés à la caisse centrale, chez M^r. Laffitte, l'un des Actionnaires, qui en paye l'intérêt à 5 pour 100, intérêt dont — jouissent les Actionnaires eux-mêmes, dans la — proportion de leur mise de fonds.

La caisse du service courant, qui n'a jamais plus de 12 ou quinze cents francs, est confiée à M^r. Béreau, et placée au Bureau central, pour éviter des Courses et des embarras à nos Collaborateurs.

† Selon vous, Quant aux allusions personnelles trop fréquentes que je fais † dans la Revue, elles sont peut être excusables de la part d'un homme qui, ayant la conscience de mériter l'estime pour sa vie entière, consacrée à des travaux utiles, n'a cessé d'être abreuvé de calomnies et d'outrages, parce qu'il a toujours conservé une conscience solitaire

et indépendante au milieu des partis dominateurs.

L'égoïsme ..... ceux qui me connaissent bien, savent que toute mon existence a été une suite de sacrifices de toutes mes facultés au profit des autres ou de mon pays.

La vanité .... je m'y sens très supérieur; car, j'ai l'orgueil d'aspirer à une gloire tardive, qui peut être viendra me dédommager, après ma mort, de l'ingratitude et des injustices de mes contemporains. Puis, après avoir payé mon tribut à la faiblesse humaine par cet élan vers la gloire, considérée comme l'estime des hommes prolongée au delà du tombeau, et accordée à des travaux bons et utiles, ou à de grandes et bonnes actions, je trouve les hommes si pauvres et si méprisables, en général, et la gloire une si vaine fumée, que je me sens aussi très supérieur à cette passion, qui n'est pas sans noblesse et sans générosité, et que le témoignage de ma conscience, l'affection et les caresses de mes enfants me paraissent infiniment préférables aux suffrages des hommes qui ne me connaissent point, et même d'une postérité, où mon nom n'arrivera peut-être jamais.

L'article sur les Poésies de Schiller a été rédigé en trois nuits, très à la hâte, comme étant de l'acquittement d'une promesse sacrée. La négligence d'un garçon de Bureau a fait que l'épreuve vous est arrivée et ne m'est revenue que beaucoup plus tard que je ne l'aurais voulu. Je n'avais aucune idée de votre traduction; ma notice ne pouvait être qu'un souvenir d'estime et une mention, inspirée par un désir bien sincère de vous être agréable, et qui cependant vous a déplu, par une sorte de rapprochement qui, consistant dans le seul fait de la traduction des mêmes poésies allemandes par deux écrivains français,

ne portait aucune atteinte à la Supériorité de l'un, déjà bien connu, sur l'autre, jeune débutant, qui méritait seulement des encouragements. Je n'ai point prononcé sur des matières que je n'avais pu approfondir. Je me suis récusé moi-même, comme n'étant point juge compétent. Très sobre d'éloges envers le jeune Traducteur, je me suis interdit tout jugement sur le poète, comme ne sachant point la langue, et je me suis borné à considérer en lui le philosophe. Trois amis que j'ai consultés, dont un, très ancien membre de l'Institute, que vous estimez beaucoup, ont approuvé l'article, et même la prière de vers français, que j'y ai jointe.

Du reste, j'aime à tirer parti, même des circonstances pénibles ou affligeantes pour moi, qui se multiplient dans ma vie; et votre Lettre me sera utile, en me rendant plus vivement présentes les apparences de torts que j'ai pu avoir, et que des personnes mal-intentionnées contre moi peuvent transformer en réalités odieuses. — m. E.d.t.

Puisque vous avez conçu la Revue, comme je l'ai toujours conçue moi même, vous m'aiderez à en compléter l'organisation, à la fois littéraire et administrative, dont le plan, préparé depuis longtems, a été souvent modifié, étendu, resserré, ajourné par les avis même des personnes intéressées à la chose, que j'ai dû et voulu consulter. Il s'agit de constituer une grande Société philosophique, à laquelle viendront aboutir, comme à un foyer commun, tous les principaux résultats de la civilisation, et qui les répandra à son tour, par le moyen central de communication que fournit la Revue, dans les différentes contrées du globe. L'organisation de cette société n'est pas faite, quoique les Membres existent et travaillent de concert et — A.E. — m. projet.

en commun. La pensée fondamentale et féconde, qui n'est après tout que la pensée de Bacon, l'unité et la dignité des Sciences et des arts, réunis dans une même famille, appellés à s'aider mutuellement, et mise en action dans notre Recueil, qui jouit d'une réputation plus que européenne, et dont les succès, quoique lents, ont été continus et progressifs depuis trois années.

Les circonstances et la nécessité de créer cette Institution, malgré beaucoup d'opinions divergentes qui n'en croyaient pas l'exécution possible, m'ont forcé de tout centraliser, ce qui n'était, ni dans mes intentions, ni dans mon caractère, ni dans mes intérêts. L'Institution une fois existante et appréciée, il importe, et cela est dans mon désir et dans ma volonté, de substituer une organisation régulière et constitutionnelle, comme vous le dites, à celle qui a précédé, et qui n'a compromis et ne pouvait compromettre que moi. Nous sommes parfaitement d'accord en ce point, qu'il faut bien combiner une organisation dont les bases soient larges et solides, dont les Agents soient animés par un même esprit, dont les éléments très variés et multipliés n'excluent point l'unité qui doit caractériser un vaste plan. Le choix des Membres du Conseil central est très délicat et important. Des lumières et la réputation ne suffisent point; il faut encore du zèle et de l'assiduité. A quoi serviraient des membres qui ne viendraient jamais exactement aux réunions? L'organisation qui se prépare, du Dictionnaire des Sciences morales et politiques, dont j'ai soumis le plan à mes principaux collaborateurs, organisation que j'ai fait différer, pour qu'il y eut un noyau central convenable & des hommes éclairés,

bien déterminés à lui consacrer leur tems et leurs soins, me facilitera, je l'espère, les moyens de rattacher à la fois aux deux Entreprises des Rédacteurs habiles et actifs, qui seront poussés par un double mobile, quoique dans une même direction.

Mon cher Philosophe,

La critique est aisée, et l'art est difficile.

Vous savez cela mieux que moi. J'apprécie d'excellentes vues dans votre lettre, et nous en profiterons de concert, et nous n'en serons que plus solidement unis. Car, qui sait dire qu'il écrit la vérité, mérite d'être ami, et d'avoir des amis. J'irai, quand je le pourrai, terminer avec vous cette conversation écrite, qui a été plus de dix fois interrompue. — Votre bien dévoué.

P. S. Je vous porterai moi-même, un de ces jours, la convention signée par quelques-uns des principaux collaborateurs de la Revue, qui sont liés avec elle par des engagemens mutuels et positifs. Vous jugerez s'il vous convient d'y souscrire, pour votre compte, et d'entrer ainsi au nombre des Rédacteurs ordinaires et immédiats de notre Recueil.

191.

Mr. Chaussard père, homme de lettres.

Paris, 22 avril 1822. nuit du lundi au mardi.

Mon cher Philosophe, La partie n'est pas égale entre nous: Vous avez la libre disposition de votre tems, et je n'ai jamais une heure de suite à moi dans une journée. C'est après avoir travaillé pendant plus de douze heures pour la seule Revue, au milieu de continuelles interruptions et d'affaires plus ou moins urgentes et toujours renaissantes, que je vais répondre pendant la nuit, seul intervalle de calme et de respiration qui me soit laissé jusqu'ici, à votre nouvelle Lettre.

Votre franchise est complète, et je vous en estime davantage; ma franchise doit égaler la vôtre.

Je vois que vous avez été accessible, dans votre tranquille retraite, à d'injustes défiances et même à d'atroces calomnies. Elles ont pris à vos yeux les couleurs ou du moins les apparences de la vérité, et je vous sais gré, du moins, de m'avoir ouvert votre ame toute entière.

Je n'ai quive, pour employer votre expression, — aucune de vos questions, et voici mes réponses.

Les quinze cents francs, montant de votre demi-action, qui sont déposés à la caisse centrale de la Revue, chez Mr. Laffitte, vous seront rendus, sous trois jours, si vous le desirez. Il y a plus: comme la difficile Entreprise que je dirige veut de la confiance et de la patience, de la part de tous ceux qui s'y trouvent liés, dès que votre foi a été ébranlée et que vous avez eu des inquiétudes, vous devez et vous pouvez retirer vos fonds. Aussitôt votre détermination prise, vous recevrez l'autorisation de les faire reprendre chez Mr. Laffitte.

Quant au prix de vos articles, je ne crois point qu'il vous soit dû, et je prétends ne point vous le payer. Voici mes motifs: j'en appelle à votre conscience et à votre loyauté.

Vous aviez témoigné, en Octobre ou novembre dernier, à Mr. Héreau, l'intention de rendre compte des oeuvres de Lebrun, loin de vouloir aucun honoraire, vous lui avez dit formellement (et je l'ai interrogé aujourd'hui pour bien m'éclaircir sur ce point) que vous étiez disposé à concourir à la rédaction de notre Recueil, de loin en loin, et sans gêner en rien votre liberté, sans aucune vue d'intérêt. S'il en eût été autrement, quel que soit le mérite de votre travail, je n'aurais pas accepté vos premiers articles. Car, tous nos collaborateurs, sans exception, — regardant la Rp. Ch. comme une Entreprise de bien — public, et honorable pour la France, non seulement lui ont donné volontairement plusieurs articles à titre gratuit, mais ont pris l'engagement d'en fournir un, chaque année, sans rétribution, tant pour le prix de leur abonnement que pour faciliter les moyens de porter

nos cahiers de chaque mois à 13, 14 et même 15 feuilles d'impression, au lieu de douze que nous devons seulement à nos Souscripteurs. Certes, je n'avais aucun motif de Vous traiter plus favorablement que Mrs. Andrieux, Sanjuinais, Lamercier et moi-même qui avons tous consacré une plus ou moins grande portion de tems et de travail à la Revue, sans lui rien demander.

Mon prédécesseur, Mr. Millin, fondateur et Rédacteur du magasin et des annales encyclopédiques, a publié ce recueil Scientifique et littéraire, sous ces deux titres, pendant 12 années, à raison d'un cahier de 12 feuilles d'impression par mois, sans payer jamais aucun article, ni à ses confrères de l'Institute, ni à ses nombreux Collaborateurs bénévoles, qui ont entretenu constamment, avec bienveillance et désintéressement, des matériaux à sa disposition. J'ai moi-même été du nombre, et je n'ai jamais reçu, non plus que les autres, même un abonnement gratuit. Nous devions acheter jusqu'aux numéros dans lesquels nous avions fait insérer nos articles. Cela n'a pas empêché de rendre un hommage public à la mémoire de Mr. Millin, après sa mort, et de l'honorer surtout, avec raison, comme ayant soutenu, avec une louable persévérance, pendant un long intervalle de tems, une entreprise difficile et dispendieuse qui était utile aux Sciences, aux lettres et aux arts, quoiqu'elle fut le plus souvent renfermée dans la Sphère de l'Archéologie. Car, Mr. Millin, antiquaire beaucoup plus que Littérateur et philosophe, avait fait un Recueil à peu près spécial pour les antiquités, au lieu d'un Journal véritablement encyclopédique.

La R.E., établie d'après un plan beaucoup plus vaste et je puis dire plus philosophique, comme l'ont reconnu des juges compétens et éclairés qui ont comparé les deux Recueils, a obtenu, dès la 1re. année, bien au-delà de

500 abonnés, nombre que n'avait jamais pu atteindre, en 22 ans, le journal de Mr. Millin.

Vous avez cru, dites-vous, que j'étais convenu de vous donner des honoraires. oui : cela est vrai pour l'avenir, et non pour le passé. Car, ayant apprécié le zèle et le talent avec lesquels vous aviez pris place parmi nos collaborateurs, je vous ai dit le premier, et sans être provoqué par vous, que nous pourrions vous offrir désormais quatre vingt francs par feuille d'impression, qui est le maximum accordé à ceux de nos Rédacteurs auxquels nous payons leurs articles. Et ces rédacteurs donnent de plus, dans le courant de l'année, une Analyse ou un Mémoire pour le prix de leur abonnement, et plusieurs articles d'Annonces Bibliographiques ou de Nouvelles Scientifiques et Littéraires, sans aucune rétribution.

Si j'avais dû vous payer vos articles (non pas celui relatif aux oeuvres de Lebrun, que vous avez proposé, offert à la Revue, sans aucune condition, par l'intermédiaire de Mr. Héreau qui m'en a renouvellé l'assurance), mais le très long article, divisé en deux parties, sur la traduction du poëme philosophique de Pope, l'Essai sur l'homme, je vous aurais dit : Nous ne pouvons insérer sur un ouvrage, qui n'a pas même été envoyé à la Revue, qu'elle a dû acheter pour vous le procurer, dont nous ne sommes nullement obligés de rendre compte, qu'un seul article de dix ou douze pages et je n'aurais pas accepté une analyse fort intéressante et fort instructive sans doute, mais fort étendue, et qui, en occupant deux feuilles d'impression, nous a mis dans le cas de porter les deux cahiers où elle a été successivement insérée, à un nombre de feuilles qui excédait celui que nous avons pris l'engagement de fournir, chaque mois. Donc, la Rg. Ce. n'a consenti à faire, dans cette circonstance, une dépense d'impression

au-delà de ses obligations, que par ce qu'elle était —
exempte de payer la dépense de rédaction. Sans cela,
je vous le déclare, votre article n'aurait pu être inséré,
qu'infiniment réduit. Nous avons ajourné, pour lui-
faire place, un article de littérature espagnole, envoyé
de Madrid, d'un assez grand intérêt, qui languit —
depuis plusieurs mois dans nos cartons, et dont un de
nos correspondans, qui a droit à nos égards, réclame
avec instance l'insertion.

Mais, en ne comptant jamais vous payer vos
premiers articles, non plus qu'aux autres rédacteurs de
la Revue, qui les ont toujours donnés à titre gra-
-tuit, je vous ai offert, de mon propre mouvement, une
rétribution de 80 fr. par feuille d'impression pour les
articles dont vous consentiriez à vous charger ulté-
-rieurement.

Voilà, dans mon ame et conscience, et comme
je pourrais l'attester devant les hommes et devant
Dieu, quelles ont toujours été mes intentions et ma
résolution, au sujet des premiers travaux que vous —
avez faits pour la Revue. C'est en considération
de ces travaux, de votre talent et surtout de votre
caractère, que je vous ai vu avec plaisir devenir l'un
de nos co-actionnaires, tandis que j'ai refusé des actions
à plusieurs autres prétendans qui ne me paraissaient
pas avoir les mêmes droits à mon estime, ni pouvoir
être aussi utiles au Recueil que je dirige. En effet, je
vous ai accordé une demi-action dans une Entreprise —
toute fondée, qui n'avait et n'a encore aucun besoin —
de votre argent, qui vous a garanti votre intérêt annuel
à cinq pour cent, et qui vous a offert la perspective presque
assurée d'un dividende, aussitôt que nous aurons plus
de mille abonnés.

Je conserve vos lettres et billets qui prouvent —
que vous avez désiré vous-même vous lier avec ——

dévouement et désintéressement à une Entreprise dont vous paraissiez alors apprécier le but noble et philantropique. J'étais loin de prévoir que vos dispositions prendraient, au bout de quelques mois, un cours si différent.

Je suis pas à pas votre Lettre que j'ai sous les yeux, pour ne pas laisser une ligne sans réponse.

Dès que vous n'avez pas la patience d'attendre que la R.E. ait une Constitution qui vous convienne, je le répète, vous ferez mieux de cesser d'être actionnaire, et de rester, si vous le désirez, simple collaborateur, avec des conditions écrites et bien clairement expliquées. Car, je ne pourrais pas consumer toujours mon tems en discussions de la nature de celle où vous m'avez engagé. Puisque la Revue et son Directeur n'ont pas votre confiance entière et absolue, ils doivent refuser et repousser vos fonds. La conduite de quelques autres Actionnaires a été entièrement opposée à la vôtre. Ils m'ont engagé à ne point presser l'organisation définitive, mais à faire marcher d'abord l'Entreprise, pour mieux déterminer, d'après une expérience de plusieurs années, et les bases et le choix des hommes qui pourraient en assurer le Succès et la Stabilité.

Je souris, quand je vois écrire que peut-être nous avons déjà un pied dans la banqueroute. Un homme de votre âge et de votre jugement ne devait jamais admettre un Soupçon aussi grave, dans une matière aussi délicate, et sans aucun motif fondé. — Mais, vous avez eu, ou plutôt on vous a fait concevoir ce Soupçon, et vous me l'exprimez franchement: je vous en remercie.

Sachez donc, Monsieur, et venez, si vous le voulez, le vérifier sur nos Livres, que la R.E. a régulièrement payé comptant son Imprimeur, son fabriquant de papier, sa brocheuse, ses Employés,

des Traducteurs et tous des Rédacteurs immédiats, liés avec elle par des engagements mutuels et positifs, et auxquels elle paye le prix de leurs articles ou de leur travail, à un taux convenu d'avance. La Revue ne doit pas un Sol, et il lui est dû d'assez fortes sommes. Une seule personne serait fondée à se plaindre de l'inexactitude des paiemens de la Revue, et cette personne, c'est moi. Vous avez pu voir, dans le Devis des dépenses, joint à l'aperçu approximatif des Recettes, que j'ai placé sous vos yeux, avant que vous prissiez votre démission, qu'il est alloué au fondateur-Directeur de la Revue une indemnité de trois cents francs par mois, sur laquelle il a jusqu'à présent dépensé plus de la moitié de cette somme, uniquement pour la Revue elle-même et à son profit. Plusieurs autres Directeurs de recueils littéraires Semi-périodiques, chargés seulement de la rédaction centrale, exempts de tous les autres embarras d'administration, de correspondance, de démarches, de courses et d'affaires qui absorbent toute ma vie, reçoivent, les uns 400, d'autres 500 et même 600 fr. par mois, et sont, en outre, payés pour leurs articles. Eh bien! je me suis réduit à 300 fr., sur lesquels je puis prouver que j'en dépense plus de moitié pour la seule Revue, à laquelle d'ailleurs je sacrifie régulièrement plus de douze heures sur chaque intervalle de vingt-quatre heures. Je n'ai voulu me faire allouer aucune rétribution pour mes articles, tant que la Revue n'aura pas atteint 900 et peut-être mille abonnés. J'avais cependant le droit de me faire payer à part mes articles, comme à ceux des Rédacteurs qui sont payés. — Quelque disproportionnée que soit cette indemnité mensuelle de trois-cents francs, mise en balance avec les embarras et les travaux de tout genre qui retombent sur moi

seul, je me la suis volontairement retranchée, pendant six mois, en 1820, parceque j'ignorais si le produit des abonnemens suffirait pour couvrir les dépenses, et parceque je ne voulais pas avoir à demander à quelques-uns de mes co-actionnaires le complément des fonds qu'ils s'étaient engagés à fournir, et que plusieurs étaient disposés à verser. Cherchez, mon cher Philosophe, beaucoup de — Directeurs d'Entreprises, qui, après y avoir mis eux-mêmes leur argent, leur intelligence, tout leur tems, leurs travaux et leurs soins, veuillent supporter seuls tous les sacrifices au profit des — autres co-intéressés.

Vous me parlez de justice et de loyauté dans les engagemens. Je défie qu'on me prouve que nous en ayons jamais manqué dans la Revue. Elle n'a pris d'engagemens qu'avec un petite nombre de — personnes; elle a exécuté religieusement ce qu'elle avait promis.

Je puis, comme la faite, dites-vous, Mr. votre Beau-frère à Orléans, faire ouvrir ma caisse, mes livres, mes bureaux; et, comme je ne laisse aucune dette en arrière, ma liquidation sera bientôt — faite. Je vous l'ai dit, la caisse centrale de la Revue est chez Mr. Laffitte, actionnaire et Trésorier de l'Entreprise; la caisse du service courant est seule chez moi, et confiée à Mr. Sibreau, qui ne paye pas un sol, sans un bon valable et sans inscrire le montant et le motif de la dépense sur un livre provisoire, dont Mr. Carrière, l'un des co-actionnaires intéressés, reporte lui-même les inscriptions sur nos livres définitifs. Ces livres sont tenus et les détails de l'administration dirigés par un actionnaire qui forme chaque Mois des bordereaux de notre situation financière, vérifiés par lui, revus et arrêtés par moi

J'en ai point choisi cet Actionnaire, que je ne connaissais pas, avant qu'il me fût proposé par un autre actionnaire, Mr. Hentsch père, Banquier, auquel j'en avais fait la demande. Donc, je me suis placé moi-même à l'abri des honteux Soupçons que voudraient élever les hommes officieux qui vous ont si mal informé.

Ce n'est pas pour mes actionnaires, dont les droits et les intérêts sont bien garantis, et qui ont seuls apporté des retards à la rédaction d'un acte de Société, dont je leur ai présenté le projet, il y a longtems; c'est pour moi qui fais seul les plus grands Sacrifices, trop peu appréciés, qui cours seul toutes les chances de perte, qui porte seul la responsabilité de tous les torts même auxquels je suis étranger: c'est pour moi qu'il est très-urgent et important d'établir une organisation définitive qui m'empêche d'être plus longtems dupe de mon dévouement, et qui diminue ma tâche souvent accablante, ou qui me procure une juste et légitime compensation, proportionnée à mes travaux.

Loin de refuser à Mr. Allier que vous m'avez recommandé, quelques misérables écus (ce sont vos expressions), je lui ai fait payer le prix convenu de trois francs par page pour ses articles, qui ont tous donné beaucoup de mal, tant à Mr. Bereau, qu'à moi et à deux autres membres du Comité de rédaction, pour être modifiés, corrigés ou réduits. Je ne veux point lui refuser du talent; j'apprends avec peine qu'il est aussi malheureux que vous le dites. Mais, j'ai tenu envers lui mes engagements. Je ne l'avais admis à l'essai que sur votre recommandation, dans la vue de vous être agréable et de lui être utile, sans en avoir un véritable besoin. Si je ne l'ai pas engagé à continuer son travail avec

moi, c'est que j'ai reconnu, et Mr. Héreau vous le dira, que sa collaboration n'était pour nous d'aucun secours. Je dois, avant toute, chercher et conserver les hommes qui conviennent à la chose que je dirige. — Si Mr. Allier croit avoir à se plaindre de moi, qu'il le dise franchement, au lieu de colporter dans l'ombre, et derrière moi, des réclamations mal fondées : je serai prêt à lui répondre, et à le satisfaire, si une seule de ses réclamations est juste.

Ce n'est point pour éviter de payer quinze ou vingt francs à Mr. Wetzel, (j'employe vos expressions) quand nous en payons plus de cinq cents par mois pour des travaux du même genre, extraits, traductions, rédaction, analyses, etc., que nous n'avons point inséré ses articles ; c'est parceque Mr. Héreau et un autre Rédacteur attaché au Bureau central n'ont pas jugé pouvoir en faire usage. Je dois à mes collaborateurs immédiats de leur procurer des auxiliaires dont le travail les soulage. Ils sont en cela juges plus compétens que moi. A ma place, vous feriez exactement ce que je fais ; et cependant, vous me blâmez, parce que vous n'êtes pas à ma place, et que vous ne pouvez pas facilement apprécier ma situation, toujours délicate et embarrassante, dans laquelle je suis condamné à blesser beaucoup de prétentions d'intérêt, d'amour-propre, de vanité, et à me faire nécessairement beaucoup d'ennemis, pour ne point trahir mes devoirs envers mes Co-actionnaires et envers nos Souscripteurs. En fait d'économie, j'applique le principe de Montesquieu : je tiens la main fermée pour les dépenses privées, ouverte pour les dépenses publiques. Aussi, je n'ai jamais hésité à faire les dépenses non obligées, de 14 et 15 feuilles d'impression par mois, au lieu de 12,

et d'une table des matières, alphabétique et raisonnée, j'ai promettre, au lieu d'une simple nomenclature des articles, pour améliorer et compléter l'exécution de notre vaste plan, par une plus grande extension donnée à notre cadre. Mais, j'ai dû compenser cette libéralité, assez extraordinaire et bien rare de la part des éditeurs d'un ouvrage périodique, par une sorte de parcimonie envers moi et envers quelques-uns de nos Rédacteurs. Je me suis appliqué le mot d'Alexandre: que vous réservez-vous? — L'espérance. En effet, c'est l'avenir seul qui peut me dédommager, et j'ai associé nos Rédacteurs les plus intimes aux chances de nos progrès futurs. Ils en profiteront comme les Actionnaires eux-mêmes, sans avoir exposé ni compromis aucun fonds, mais parce qu'ils ont fait l'avance de leur travail, de leur tems et de leur confiance dans la bonté de notre Entreprise et dans les succès qu'elle paraît devoir obtenir.

Quoique vous me reprochiez (sans être jamais venu me voir plus de 3 ou 4 fois dans mon Bureau, depuis 2 ans, et par conséquent en accueillant le témoignage de quelques personnes qui vous ont inspiré plus de confiance que moi) une sorte de Despotisme et des habitudes ministérielles, résultant des fonctions que j'ai remplies, j'en appelle volontiers aux hommes de bonne foi qui me voyent journellement et à plus de dix jeunes gens ~~qui me voyent journellement, et à plus de dix jeunes gens~~ estimables qui me secondent: ils ont souvent apprécié mon esprit de conciliation et de douceur, mon empressement à rechercher des avis, même des critiques sévères pour en profiter, et surtout l'infatigable patience dont ma position me fait un

devoir, et à laquelle j'ai dû plier mon caractère naturellement fougueux et ardent, plutôt qu'impérieux.

J'avais la très bonne intention de procurer à vos recommandés, Mrs. Allier et Wetzel, quelques avantages dans la Revue: leurs Essais n'ont pas été satisfaisans. Le premier a été payé pour sa part de rédaction employée dans nos Cahiers, et d'après la base convenue entre nous; le second sera payé plus tard, si l'on peut employer quelques-uns de ses articles d'Annonces Bibliographiques ou de Nouvelles. Je fais, du reste, faire quelquefois par mon fils aîné, qui sait très bien l'allemand, et je n'ai jamais pensé à lui faire allouer un paiement. Mais, je le répète, on paiera sur le pied de trois francs par page, ceux des articles remis par Mr. Wetzel qui auront été insérés.

Les exemplaires doubles des ouvrages envoyés à la Revue sont donnés à ceux des Rédacteurs qui en font les Annonces, et auxquels ces exemplaires tiennent lieu de rétribution. Ils ne sont point donnés à ceux qui reçoivent le prix des annonces qu'ils ont rédigées, ou qui ont un traitement fixe par mois. Je m'étais expliqué à ce sujet avec Mr. Allier. Très souvent, on ne donne qu'un seul exemplaire d'un ouvrage. Si l'on en donne deux, il est convenu, par un des articles du projet d'acte communiqué aux actionnaires, et qui est depuis plus de huit mois chez Mr. Laffitte (projet dont le fond n'a éprouvé aucune difficulté, la forme seule devant être modifiée) que le second exemplaire des ouvrages déposés demeure ma propriété. J'ai fait et je fais encore assez de sacrifices en tout genre à la Revue, pour que ce droit, qui m'a du reste procuré jusqu'ici fort peu d'avantages, ne soit ni une injustice, ni un abus. Je n'en ai pas retiré cinquante francs,

dans les deux premières années, et tout au plus — quatre vingt francs, en 1821. Cette année, j'ai accordé à Mr. Héreau, à titre de gratification, un tiers du — produit de la vente de ces livres, au lieu de lui donner une augmentation de traitement qui fut à charge à — l'entreprise, tant qu'elle n'a pas neuf cents abonnés, et ce tiers ne lui a pas encore valu soixante francs, depuis quatre mois. C'est par ses soins que le marché se fait avec le Libraire qui reprend les livres. Il me reste à — moi, depuis trois années et demie, tout au plus — quarante ouvrages complets et de quelque valeur dans ma Bibliothèque.

Ce sont-là mes magnificences....
Vous-même ouvrez le coffre, et rendez bien surpris
Tous les machineurs d'impostures....
De nos biens, disent ils, il s'est fait un palais....

La fable du Berger et du Roi s'applique on ne peut mieux aux insinuations malveillantes que j'apprends par vous qu'on fait circuler contre moi.

Je n'assigne point, comme vous l'ont dit de vils calomniateurs (ici, ma réputation n'est pas seule compromise) douze cents livres de rente à une étrangère, qui doit, ajoute-t-on, partager bientôt le Sceptre de la rédaction. Une Dame, française, aussi respectable par son caractère que distinguée par son bon esprit et par ses talents, véritable modèle des filles pieuses, des épouses tendres, des bonnes mères, des femmes à la fois instruites, laborieuses et modestes, a travaillé gratuitement, dans l'origine, comme tous les autres collaborateurs, pour la Revue. Puis, comme les traducteurs, italien, allemand, espagnol, elle a reçu, pour ses traductions et extraits de journaux anglais et américains, une indemnité, fixée à soixante francs par mois, pour laquelle habituellement elle a donné plus de vingt pages, quand d'autres en

donnaient à peine dix, en sorte qu'elle a été réellement moins bien traitée, proportionnellement à son travail, qu'aucun des Rédacteurs employés dans notre Entreprise, et que Mr. Allier lui-même. Le zèle et le désintéressement de cette Dame, qui, depuis deux mois, ne reçoit aucune indemnité, parce qu'une maladie l'a forcée de suspendre sa collaboration (quoique nous n'ayons pas cessé d'employer chaque mois d'anciens articles qu'elle nous avait fournis, et qui restaient disponibles dans nos cartons) la placent, ainsi que sa conduite et ses rares vertus, au-dessus de toutes les atteintes de la calomnie. Aurais-je pu croire, mon ancien ami, que dans votre retraite philosophique, l'envie, la délation, le mensonge, les plus noires impostures trouveraient accès et obtiendraient quelque crédit? Du moins, en homme loyal et honorable, vous vous adressez directement à moi pour éclaircir vos doutes; et je vous réponds, avec la même franchise, étonné cependant d'avoir à dissiper de pareilles inculpations.

Votre procédé envers le jeune Camille Jordan, en différant l'impression de votre traduction pour lui laisser le tems de faire écouler la Sienne, est un trait de délicatesse auquel j'aime à vous reconnaître. Pourquoi ne m'avoir pas jugé d'après vous, et m'avoir supposé une conduite tortueuse, despotique, et tous les vices d'égoïsme, de vanité, de fausseté, dont, grace au ciel, je me crois exempt? J'ai mes défauts sans doute, ils sont grands, je crois les bien connaître, et je fais toujours effort sur moi-même pour me corriger, quoique déjà voisin de la vieillesse; car, je ne passe pas un jour, sans me rendre compte avec soin, et souvent par écrit, de ma vie extérieure et des circonstances

qui m'environnent, de ma vie intérieure et des sentimens qui agitent ou qui remplissent mon ame.

Vous m'avez demandé: justice et droiture, réponse nette et positive. J'ai mis mon coeur à nud devant vous, et je termine cette lettre, beaucoup trop longue, par ce quatrain philosophique où j'ai déposé, je crois, une grande et profonde vérité, puisée dans une longue expérience des hommes et de moi-même:

Chaque homme a ses défauts; mais deux défauts contraires
Distinguent les humains par deux grands caractères:
Le bon a ses défauts qui ne font tort qu'à lui;
Les défauts du méchant sont mortels pour autrui.

Je crois avoir répondu à tous les articles de votre lettre. Vous aviez rédigé, à deux reprises, un acte d'accusation fort étendu contre moi; j'ai dû vous adresser un long plaidoyer, pour faire évaporer les vapeurs empoisonnées dont on avait souillé votre atmosphère. Maintenant, dites-moi quel est, en dernier résultat, votre intime conviction; et pour qu'il n'y ait plus de pénibles discussions entre nous, ni d'inquiétudes vagues dans votre esprit, (je vous le répète et j'insiste sur ce point) reprenez vos quinze cents francs,

Et laissez-moi mes livres et mon Somme.

Mais demeurez toujours collaborateur actif et dévoué de la Revue, en continuant néanmoins à me dire franchement tout ce que vous aurez sur le coeur contre moi. —— Votre bien dévoué.

192.

Mr Champollion-Figeac aîné (pour lui et pr Mr son frère).

Paris, le 22 Avril 1822.

Mr. et cher Collab.r — En me renvoyant, après un mois, les deux projets de convention auxquels vous

avez adhéré, vous oubliez entièrement de me répondre, au sujet des ouvrages italiens que vous avez reçus pour en rendre compte. C'était cependant l'objet principal et urgent de ma lettre.

Puis, vous me demandez si je puis vous réserver le Service du Trimestre de Juillet, Août et Septembre, dont il vous conviendrait d'être chargé, tandis que vous ne seriez point libre pour le trimestre d'Octobre.

Je vous réserverai volontiers ce trimestre, sous la condition que, d'ici-là, vous viendrez de tems en tems vous mettre au courant de nos travaux et vous concerter avec moi. Sinon, il en serait du trimestre de Juillet, comme de celui d'Avril, pour lequel vous n'étiez pas préparé en tems utile.

J'espère que, de part et d'autre, notre convention qui doit nous être réciproquement avantageuse, sera fidèlement exécutée. Je vous proposerai la petite instruction indiquée dans la convention, pour l'ordre et la marche du travail. J'espère aussi que nous pourrons organiser bientôt le Dictionnaire des Sciences morales, pour lequel plusieurs de nos collaborateurs essentiels vont se trouver libres.

Quant à la convention accordée à quelques-uns de nos Rédacteurs immédiats et ordinaires, les mieux traités par la Revue, parce qu'ils ont travaillé longtems et gratuitement pour elle, et en raison composée de leurs connaissances positives, de leurs talens, de leur exactitude et de la part régulière et active qu'ils ont déjà prise, et qu'ils veulent continuer de prendre à nos travaux, je vous prie de ne point la communiquer à d'autres personnes. Car, excepté trois ou au plus cinq de nos collaborateurs intimes, liés avec nous par des engagemens réciproques et formels, nous n'accorderons plus à personnes des conditions du même genre. Nous ne pourrions la faire, d'après des

calculs rigoureux qui m'ont été présentés, sans nuire à notre difficile et dispendieuse Entreprise, en la sappant par la base, et sans rendre impossible, du moins jusqu'à une époque beaucoup trop éloignée, toute espèce de dividende en faveur des Actionnaires. Ceux-ci, qui ont mis les fonds et couru les chances de perte, ne pourraient, sans injustice, être sacrifiés entièrement aux Rédacteurs, dont nous associerons seulement les plus intimes, les plus dévoués, les plus exacts et les plus utiles, à nos chances — futures de Succès, par une augmentation progressive de leurs honoraires, en proportion de l'augmentation du nombre de nos abonnements.

Je vous prierai de me désigner toujours d'avance les articles ou les ouvrages dont vous pourrez vous charger, de nous donner aussi quelquefois, comme nos autres Collaborateurs, des Annonces Bibliographiques peu étendues et des articles de nouvelles Scientifiques et littéraires, rapportées au plan et au but de notre Recueil, et de contribuer à faire connaître et apprécier la Revue, à la faire annoncer dans les Journaux de Paris et des départemens où vous pouvez avoir accès, à lui procurer des Lecteurs et des Souscripteurs dans l'intérieur de la France où elle est très peu connue. En devenant membres actifs de la famille de la Revue, vous et M^r. votre Frère, vous ne refuserez pas de nous aider de toute votre Zèle pour la faire prospérer. La lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie. Sans une ardeur sincère pour une bonne et utile Institution, qui jouit d'une réputation plus que Européenne et qui a besoin d'être étendue, complétée, perfectionnée, propagée, une collaboration froide et ordinaire serait insuffisante pour en assurer le Succès.

334.)

Recevez, Mr. et cher Collaborateur, — les nouvelles assurances de mon dévouement.

193.)

Mr. John Bowring, Secrétaire de l'assoc. p. la paix universelle.

Paris, le 22 Avril 1842.

Mr. — Le but que les Auteurs de la Revue Encyclopédique veulent atteindre, est de présenter le Tableau de la civilisation, chez tous les peuples, d'en marquer les progrès, de mettre les nations en état de se comparer entre elles et de profiter de l'instruction qui résulte nécessairement de ce parallèle. Les discussions sur les Sciences, les Lettres, les arts, la publication des Travaux des Sociétés qui cultivent les diverses branches — des connaissances humaines, ou de la prospérité publique, ne sont que des moyens d'avancer vers ce but, qui ne diffère de celui de votre association que par le point de vue sous lequel il est envisagé.

Les auteurs de la Revue s'empresseront de répandre vos utiles écrits, et ils vous proposent de les leur adresser régulièrement, en vous offrant d'en rendre compte avec soin.

Je vous salue cordialement. J.

Monsieur et honorable ami, — J'attendais votre retour en Angleterre, pour vous remercier de ce que vous m'avez fait admettre au nombre des membres de la respectable Société pour l'établissement de la paix universelle. Votre but est noble et utile. Je serais heureux d'y contribuer par mes faibles moyens, et mes Collaborateurs de la Revue Encyclopédique m'autorisent à vous offrir la coopération de leur zèle pour le succès de vos travaux, dont nous rendrons compte régulièrement, si cela vous est agréable.

Votre bien dévoué. J.

194.

M.r Griscom, à New-York.

Paris, le 21. Avril 1822.

M.r et estimable ami, — L'accueil que la R. E. reçoit dans la terre classique de la philantropie, inspire une véritable Satisfaction aux auteurs de cette Entreprise littéraire et philosophique. Soyez persuadé que nous ne cesserons point de seconder, autant que nous le pourrons, les efforts des hommes éclairés et vertueux de tous les pays pour améliorer le sort de l'homme sur la terre. Nous communiquer nos vues et nos écrits, vous lire, vous méditer et publier vos pensées et celles de vos honorables compatriotes qui concourent avec nous à répandre les lumières et à favoriser les progrès de la civilisation ou d'un développement plus libre et plus complet des facultés humaines, seront toujours pour nous une occupation aussi utile qu'agréable.

La difficulté des communications entre les peuples serait vaincue, si l'on pouvait s'accorder sur le choix d'une langue universelle, comprise au moins par ceux qui auraient reçu une instruction soignée; et comme il y a tout lieu d'espérer que l'aisance deviendra plus générale, que les travaux et le loisir seront plus équitablement répartis, on peut annoncer aussi d'avance que le nombre des hommes instruits augmentera graduellement. Lorsque nous serons arrivés à cette heureuse époque, afin que la R. E. atteigne plus facilement son but, elle devra parler la langue universelle, quand même cette langue ne serait pas le français. Mais, dans l'état actuel des choses, il faut bien que les auteurs de cet ouvrage s'en tiennent à leur idiome. Ils tâcheront, aidés de vos conseils et de votre influence, d'arriver jusqu'à ceux qui peuvent les comprendre dans toute l'étendue des états de l'Union, et d'y glaner,

au profit de notre Europe, dont les moissons deviendront peut-être moins abondantes que les vôtres.

Le dernier N°. que nous avons reçu du Journal de Mr. Silliman, est le N°. 1, d'Octobre 1821. Vous avez pu voir, dans la Revue, le compte que Mr. Say a rendu de l'ouvrage sur les canaux que vous nous avez adressé, ainsi que l'Analyse de l'ouvrage de Miss Wright sur les Etats-unis d'Amérique, faite par Mr. de Sismondi.

Agréez, Mr. et ami, les nouvelles assurances de mes sentimens distingués d'estime et d'attachement.

195.

Mr. Roy, 35 Dean Street, Soho Square, Londres.

Paris, le 22 Avril 1822.

Mr., — Les occupations dont je suis accablé ne m'ont pas permis de répondre plutôt à vos Lettres. Aujourd'hui même, je ne suis pas encore en mesure de résoudre toutes les questions que vous me faites au sujet de la publication de la Revue et du Dictionnaire des Sciences morales et politiques. Cette dernière Entreprise sera bientôt organisée définitivement, et alors, on prendra une résolution relative aux annonces dans les Journaux anglais.

La remise sur chaque abonnement à la Revue est de quatre francs, pris à Paris, et de cinq francs, si vous en prenez au-delà de douze. Vous aurez de plus un 13me. abonnement à titre gratuit en sus de chaque douzaine. Vous m'obligerez de m'indiquer une voie sûre, prompte et économique pour vous faire parvenir nos envois, que nous pouvons provisoirement adresser à Mr. Leleux, Libraire à Calais, qui se chargera de les expédier à votre adresse à Londres. Si votre tems est plus à votre disposition, et si vous êtes en possession d'un local convenable, j'espère que rien ne s'opposera plus aux arrangemens

que votre ami, Mr. Buchon, m'a dit que vous aviez l'intention de prendre avec nous, et je vous prie de vous en occuper le plutôt possible. De mon-côté, soyez persuadé que vous me trouverez toujours prêt à tout ce qui sera utile de part et d'autre, et agréable pour vous.

Agreez, je vs. prie, l'assurance de mon parfait dévouement.

196.
Mme. Belloc, née Swanton, à Paris.

Paris, le 24 Avril 1822.

Madame, — Je viens de recevoir enfin le fascicule du Monthly magazine du mois de mars; et comme vous m'avez témoigné l'intention de reprendre vos travaux, je crois pouvoir vous l'envoyer. Je vous inviterai à n'y prendre qu'un petit nombre d'articles de nouvelles, spécialement relatives à l'Angleterre, vu que beaucoup d'articles sur les pays étrangers, insérés dans les journaux anglais, sont empruntés à notre Revue. Il importe d'éviter des répétitions par lesquels nous nous copierions nous-mêmes. Vous pourrez y puiser aussi quelques Annonces Bibliographiques sur les ouvrages qui vous paraîtront les plus importans. Je vous demanderai votre travail, pour le 10 et le 15 du mois. Je n'ai point reçu depuis longtems les nos. de Literary Chronicle qui auraient dû cependant m'arriver, puisque j'envoye la Revue en échange. Nos communications avec l'étranger sont toujours bien peu régulières, malgré mes efforts et mes soins.

Je dois vous prévenir qu'un avis motivé de quelques membres du comité de rédaction et des personnes chargées de concourir à l'Administration de la Revue, invite la Direction à ne plus payer les collaborateurs, qui s'occupent de traits tirés des Journaux étrangers, à raison d'un traitement fixe par mois, mais d'après le nombre d'articles fournis et insérés dans

dans chaque cahier, sur le pied de quatre vingt francs la feuille d'impression, de seize pages, ou de cinq francs par page, qui est le maximum du prix alloué à nos principaux Rédacteurs, membres de l'institut et autres. Vous m'avez plusieurs fois répété, par suite de l'esprit de justice et des sentimens de délicatesse et de désintéressement dont vous m'avez donné tant de preuves, que vous désiriez, dans la Revue, subir la loi commune. J'espère que cette nouvelle disposition ne pourra ni vous contrarier, ni même nuire à vos intérêts, puisque votre collaboration est ordinairement très active. D'ailleurs, tous les Rédacteurs de la Revue doivent désirer sincèrement tout ce qui peut faciliter la marche et assurer le succès de cette dispendieuse et difficile entreprise. La mesure dont il s'agit a paru indiquée et même prescrite par une sorte de justice distributive, pour proportionner l'indemnité de chaque travail qu'il aura fait et dont on aura pu faire usage, et par une sévère économie, que la lenteur de nos progrès nous rend très nécessaire, et qui nous permettra de comparer exactement nos dépenses, basées sur le nombre effectif de feuilles imprimées, avec nos recettes, et de réduire nos cahiers dans les dimensions fixées par notre prospectus, pour ne pas avoir, chaque mois, un trop grand excédant de frais de rédaction et d'impression, au delà de nos douze feuilles convenues et obligées.

Si vous désirez néanmoins, Madame, continuer, jusqu'à la fin de cette année, l'arrangement pris à l'amiable avec vous, et qui a reçu jusqu'à présent son exécution, d'une indemnité fixe de soixante francs par mois, je ferai ce qui vous sera le plus agréable, et le nouvel arrangement, qui, je l'espère, vous paraîtra juste et raisonnable, n'aurait lieu qu'à dater du premier janvier prochain.

Je vous inviterai à nous faire de loin en loin des

analyses peu étendues, mais bien soignées, sur quelques bons ouvrages anglais qui viendront à votre connaissance.

J'ai l'honneur de vous renouveller, Madame, mes bien respectueux hommages.

197.
à La même.

Je dois vs rappeller, mme, que les indtés allouées à nos collaborateurs immédiats doivent être augmentées en proportion du nombre de nos abonnemens, de sorte qu'ils seront liés à nos succès, comme les actionnaires eux-mêmes qui ont fourni des fonds. Aussitôt que Ns aurons 1050 abonnés payans pour l'année entière (Ns en avons maintenant plus de 700) l'indté de 80 fr. par feuille sera portée à 96 fr. et sera augmentée successivement. Quoique je sache combien vs êtes supérieure aux considérations d'un simple intérêt d'argent, surtout dans votre coopération à une grande entreprise qui, par sa pensée fondamentale et son objet, est plus encore une bonne action et une œuvre utile, nationale, philantropique, qu'un bon ouvrage proprement dit, j'ai dû vous tenir informée de nos intentions.

Je répète ici avec plaisir que vous, mme, et M. Golbéry, vs m'avez, vous deux presque seuls, dédommagé bien souvent, par votre complaisance, votre patience, votre abnégation entière de vous-mêmes, votre dévouement au succès de nos travaux communs, des embarras inouïs, des contrariétés et des obstacles de tout genre, des prétentions inouïes et hostiles, des rivalités haineuses, des basses intrigues de parti et de coterie, littéraires et même politiques, des actes d'ingratitude, d'injustice, des relations pénibles, des noires calomnies, des chagrins de tout genre et toujours renaissans sous mille formes bizarres, auxquels je me suis trouvé condamné par la direction acceptée volontairement, mais depuis obligé, et continuée avec persévérance, de la R. E. personne ne pourra jamais apprécier tous les sacrifices qu'elle a exigés de moi. Le sentiment d'un devoir rempli, quelque rigoureux qu'il soit, et le témoignage d'une bonne conscience donnent bien des forces . . .

(340.)

198.

Mr. Chaussard.

Paris, le 26 Avril 1822.

Mr., — Vous maviez demandé vous-même, avec des expressions très peu mesurées, et en manifestant de nouveau, surtout dans votre dernier billet du 21 de ce mois, où vous êtes sorti de toutes les bornes de la modération et des convenances, si l'on vous rendrait vos 1500 fr. Je dois et je veux vous les rendre. Vous avez pu les croire compromis, en soupçonnant, sans avoir l'ombre même d'un motif, ma délicatesse et ma probité. Moi, j'ai trouvé mon honneur, non point compromis, mais blessé par vos soupçons injurieux. Je me sens trop supérieur à de semblables soupçons pour vous en vouloir. Je les ai regardés comme l'effet d'un accès de cette maladie d'âpre misantropie et de sombre défiance, dont le bon Jean-Jacques lui-même n'était pas exempt. J'espère que ce rapprochement n'offensera point votre amour-propre si ombrageux et si susceptible. On plaint de pareilles maladies, qui, — surtout lorsque des hommes d'esprit et de mérite, et d'un caractère d'ailleurs estimable, en sont attaqués, fournissent une nouvelle et déplorable preuve des infirmités de notre pauvre nature. Mais, on évite d'avoir des rapports obligés avec de tels malades, sans cesser d'apprécier en eux d'excellentes qualités qu'elles peuvent avoir.

Je vous invite à faire retirer, lundi ou mardi prochain, vos 1500 fr. que Mr. Héreau est chargé de vous rembourser, en ajoutant le montant de l'intérêt évalué à cinq pour cent par an, depuis le jour où votre versement a été effectué. Il sera nécessaire de renvoyer la quittance que vous avez reçue et d'ajouter au bas: Je reconnais que la somme de quinze cents francs, montant de la demi-action ci-dessus, m'a été remboursée par Mr. Héreau, Secrétaire général et Caissier de la Revue, d'après l'ordre de la Direction, et conformément au désir que j'ai témoigné de cesser d'avoir un intérêt dans cette Entreprise.

Comme je distingue parfaitement en vous le Littérateur habile et instruit de l'homme d'un caractère morose et défiant,

qui veut avec raison se retirer du monde et réduire infi=
=ment ses relations, et qui ne peut faire partie de la
Société des Actionnaires de la Revue, où la confiance —
mutuelle, l'union et la tranquillité sont les élémens —
nécessaires. Vous pourrez, si cela vous est agréable,
continuer d'être l'un des collaborateurs de notre Recueil, —
mais, à des conditions si bien déterminées d'avance —
avec précision et clarté, qu'il ne puisse plus y avoir lieu
aux singulières difficultés que vous avez élevées. —
Voici ces conditions: Pour les articles d'analyses —
d'ouvrages de littérature, convenus d'avance entre vous et
la Direction de la Revue, par l'intermédiaire de son Sre,
ou d'un des membres du Conseil de Rédaction, lesquels —
articles ne devront jamais excéder 14 ou 16 pages d'impression,
dont une page au plus de citations, vous recevrez une
rétribution de 80 fr. par feuille d'impression de 16 pages;
cette rétribution sera portée à 96 fr., lorsque nous au=
=rons au delà de mille cinquante abonnés payans pour —
l'année entière. Vous devrez, comme les autres collaborateurs
liés avec la Revue par des engagemens mutuels et réciproques,
et auxquels la même rétribution est accordée, vous engager
à fournir la valeur d'environ dix ou douze pages, en mémoires
ou notices d'un intérêt général, et appropriés au plan de la
Revue, ou en analyses d'ouvrages choisis, et toujours de
concert avec la direction de la Revue, tant pour compen=
=ser le prix de votre abonnement annuel, que pour faciliter
le moyen de porter à 14 ou 15 feuilles d'impression les cahiers
de chaque mois, au lieu de 12 dues aux abonnés.

Quant à votre réclamation sur le prix de vos ar=
=ticles antérieurs, fournis sans condition, et pour lesquels
je vous ai fait connaître les motifs d'après lesquels je suis
intimément convaincu que la Revue ne vous doit rien,
si vous n'avez pas apprécié ces motifs et si vous per=
=sistez dans cette réclamation, quelque peu fondée qu'elle
soit, comme ni vous ni moi ne pouvons être juges compétens

dans une chose où nous sommes parties intéressées, comme nous ne pouvons être partagés d'opinion sur ce point que par l'effet d'un mal-entendu, puisque nous voulons de part et d'autre ce qui est juste et raisonnable, nous choisirons, si vous le désirez, deux arbitres, auxquels nous abandonnerons la décision, et je suis prêt à vous payer les honoraires que vous réclamez, s'ils prononcent que vous y avez droit.

Je vous demande à mon tour une réponse nette et positive sur les trois objets traités dans ma lettre.

J'ai l'honneur de vous saluer.

199.

M.r Chaussard, père, homme de lettres.

Paris, le 29 Avril 1822.

Lorsqu'on a eu, Monsieur, des torts involontaires, on doit franchement les reconnaître. Vous m'avez soupçonné, injurié sans aucun motif: je croyais de bonne foi que votre nouvelle lettre serait amicale et réparatrice. Car, mes réponses, comparées à vos lettres, qui ont été écrites sous l'influence d'une humeur morose, de la plus injuste défiance, des plus odieux soupçons, prouvent au lecteur impartial qui de nous deux a raison.

Je n'ai accusé, moi, que votre imagination malade; et le ciel m'est témoin qu'il n'est pas entré un instant dans ma pensée de faire une allusion cruelle, lâche et odieuse, comme vous l'appellez, à vos infirmités physiques. Voilà que vous me supposez gratuitement, par une interprétation entièrement fausse et malveillante, indigne de vous et de moi, le tort d'un reproche inhumainement injuste (ce sont encore vos expressions). Eh bien! mon cher Chaussard, c'est vous seul qui avez pu concevoir cette idée, aussi éloignée de mon esprit et de mon coeur, que celle de vous tromper, lorsque j'ai accepté votre offre de devenir l'un des actionnaires de la Revue. Il n'y a eu de ma part, ni dol, ni ruse, comme vous le dites honnêtement, mais franchise et droiture. Vous avez eu communication d'un devis —

approximatif des recettes et dépenses, communiqué aux autres personnes intéressées par une mise de fonds dans la même Entreprise. Vous avez été informé qu'il n'y avait point d'acte, sans quoi on vous l'aurait donné à signer; mais que la seule base provisoire, bien convenue, était une attribution d'un 15e. dans la propriété pour un versement d'une action de 3000 fr., et par conséquent, d'un 30e., pour un versement d'une demi-action de 1500 fr.; que l'intérêt des fonds versés serait payé à raison de 5 pour cent par année, et qu'il ne pourrait y avoir de dividende qu'au-delà de mille abonnés. Au lieu de vous perdre en déclamations vagues et en insultes, quand vous n'avez pas l'ombre d'une plainte raisonnable à former, relisez la quittance que vous avez reçue de vos 1500 fr: elle exprime nettement ces clauses fondamentales, qui vous sont communes avec les autres Actionnaires. Si cela ne vous suffisait pas, si vous vouliez un acte notarié ou d'autres garanties, il ne fallait pas entrer dans notre Société, dont vous m'avez le premier proposé de faire partie. Du moment où, par un changement subit de dispositions, vous avez témoigné le désir de vous en retirer, j'ai répondu: Vous êtes libre. Donc, il n'y avait point lieu de jetter les hauts cris, comme si l'on eût voulu retenir votre argent, malgré votre manifestation de volonté. — Tout ce que vous dites d'articles Secrets, de catégories de collaborateurs, d'arrêtés modificatifs, est le produit de vos préventions et de votre imagination malade. Il n'y a point d'articles Secrets, puisqu'on n'a pas encore adopté un acte définitif. Quant aux prétendues catégories qui vous blessent si fort, il faut bien qu'il y ait des rédacteurs associés à nos travaux, et que les uns qui consentent à se lier avec la Revue par des engagements mutuels et positifs, reçoivent une rétribution convenue, à laquelle renoncent deux autres classes de collaborateurs,

dont les uns, qui fournissent de fréquens articles, comme Mrs. Lanjuinais, Jomard et moi, ou qui ont des relations régulières avec nous, comme Mrs. Lemercier, Andrieux, Lafépède, etc. ont travaillé jusqu'ici avec un entier désintéressement, pour contribuer aux Suites d'une Entreprise Littéraire et philosophique qui honore la France, et qui est généralement utile; dont les autres ont voulu, comme vous, conserver une entière indépendance, ne se lier par aucun engagement,

Et marcher dans leur force et dans leur liberté. C'est vous qui me citez ce vers, comme l'ayant adopté pour devise.

Je vous ai donné, mon cher Chaussard, toutes les explications que vous pouviez désirer. J'ai communiqué vos Lettres et les Miennes à des membres de notre comité de rédaction. D'après leur avis, que je partage, si vous n'aviez pas un triple bandeau de préventions sur les yeux, vous sentiriez que vous m'avez soupçonné et insulté gratuitement; que je n'avais aucun intérêt, ni aucun motif de surprendre votre confiance, pour vous attirer, comme actionnaire, dans une Entreprise où nous n'avions aucun besoin de vos misérables 1500 fr., que vous avez eu la faiblesse de croire compromis, je ne sais pourquoi, deux mois après les avoir fait remettre par votre notaire au mien qui les a lui-même versés dans la caisse centrale de la Revue, chez Mr. Laffitte. La restitution de cette somme vous a été assurée sur votre première demande, et quoique cette restitution ne dût éprouver aucune difficulté, vous avez commencé à élever d'avance des craintes, comme si elle vous était refusée. Vous êtes le premier, mon cher Chaussard (car je plains votre triste défiance, plus que je n'accuse votre coeur), vous homme de Lettres, qui devriez être pénétré de ce sentiment de la dignité de l'homme qui élève les

amis de la littérature et des arts; vous êtes le 1.er et le seul qui m'ayez adressé d'injurieuses accusations au sujet d'une entreprise difficile, dispendieuse, qui, — selon vous, exigerait les épaules d'atlas, la force d'Hercule, la capacité réunie d'Aristote, de Bacon, de newton, etc. (termes de votre lettre du 19 avril), — entreprise que j'ai conduite avec zèle, ce dévouement, ce désintéressement, cette persévérance, qui puisent leurs inspirations dans le noble sentiment d'une fondation bonne et utile. Quel déplorable contresens vous a fait méconnaître et maltraiter le premier auteur d'un vaste plan, dont vous aviez paru d'abord apprécier et même exagérer l'importance.

Je n'avais mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

J'ai dû vous croire, et telle a été aussi l'opinion de quelques-uns de mes amis, en lisant vos lettres, attaqué de cette maladie morale d'hypocondrie, à — laquelle des hommes d'ailleurs fort estimables, sont quelquefois sujets. Je vous l'ai dit avec une franchise que vous aviez provoquée, et je le répète, parceque — j'en ai la conviction, quand le tems aura refroidi et calmé votre imagination et votre irritation, éclairci vos doutes, fait évanouir vos ridicules craintes, vous relirez mes lettres, que je suis prêt à soumettre, avec toutes les vôtres, au jugement impartial de notre ami — commun, M.r Lemercier, s'il veut s'occuper un moment du scandaleux débat que vous avez élevé.

Et, bien fort de ma conscience, de ma conduite envers vous et envers tous ceux qui ont eu des — rapports littéraires ou d'une autre nature avec moi, de la bonté de ma cause, des services même que j'ai rendus depuis trois ans à cette Revue, dont les — Actionnaires, les Collaborateurs et les nombreux lecteurs me remercient de l'avoir établie, dirigée,

soutenue par des sacrifices de tout genre, et croyent que j'ai acquis en cela de véritables droits à la reconnaissance des amis de la Littérature, de la civilisation et de l'humanité, je puis dire, comme le Romain: allons rendre graces aux Dieux; ou je puis m'appliquer ces paroles d'un certain Mr. Chaussard, qui se disait alors mon ami, dans une lettre qu'il m'écrivait le 9 novembre 1821: " Continuons en dépit des détracteurs, et poursuivons notre carrière philantropique. Je vous seconderai de tous mes faibles moyens. — Tout à Vous. — — Signé, Chaussard."

Quantùm mutatus ab illo!....

Je ne comptais plus vous écrire. Car, le ton de vos Lettres n'est point de nature à me faire aimer une telle Correspondance qui m'a déjà fait perdre un tems précieux, dont je suis responsable à d'autres qu'à vous. J'ai consenti à vous donner une dernière preuve de mon ancienne estime, en vous fournissant les moyens d'être juste, si vous avez le courage de remplir un devoir sacré, de reconnaître vos torts, si graves envers moi, et de les réparer par un noble désaveu. Voilà ce que j'exigerai, dici à une année, en appellant de Chaussard ombrageux et passionné, à Chaussard raisonnable et redevenu lui-même, et c'est Mr. Lemercier dont j'estime tant le beau caractère, parce qu'il a, j'ose le dire, une grande analogie avec le mien, que je choisirai pour arbitre et pour juge de nos différends.

Quant au remboursement de vos 1500 fr., puisque vous ne voulez les reprendre que dans les formes et par l'intermédiaire du Notaire qui les a reçus, je vous dirai que je vous aurais proposé moi-même cette voie, si elle n'avait pas dû entraîner un retard de quelques jours. Mr. Martin, mon Notaire, est allé dans sa famille, en Touraine, et sera ici, dans les premiers jours de mai. A son retour, il s'entendra avec votre notaire, pour régulariser, comme je vous l'ai proposé, la quittance

que vous devez donner en recevant vos fonds. Et vous recevrez la portion de l'intérêt annuel, à 5 pour cent, qui vous revient depuis le jour du versement.

Adieu, Chaussard.

Je termine ma lettre, comme vous terminez la votre avec moi ; j'use à regret de représailles, en suivant un mauvais exemple que je suis loin d'approuver, mais pour vous faire sentir l'inconvenance de votre ton. Je préfère beaucoup les formules bienveillantes ou polies que l'usage a consacrées, ou les protestations d'estime et d'amitié que j'aurais aimé à vous adresser, si votre style et vos procédés inouis envers moi ne m'obligeaient à les supprimer.

P. S. Comme cette lettre est, je l'espère bien, la dernière que j'aurai à vous écrire, du moins dans cette circonstance, et jusqu'à ce que vous ayez noblement réparé vos torts, je dois relever encore quelques inconséquences qui vous frapperont. Vous m'avez reproché une vanité et un orgueil insupportables. Ce sont vos expressions, et vous n'avez pu alléguer aucunes preuves. Mais, que penserez-vous de l'orgueil et de la vanité d'un homme de lettres appellé Chaussard, qui rejette, comme une mauvaise plaisanterie, la proposition de communiquer avec la Revue par l'intermédiaire de son Secrétaire M. Héreau. — Beaucoup d'hommes, qui vous valent bien, qui ont même, comme vous l'avouez, une réputation Européenne, Mrs. de Ségur, Lacépède, Lanjuinais, Jomard, etc, ne croient point déroger, en usant avec nous du moyen de communication que je vous indiquais. Et, — chose bizarre ! vous avez protesté de votre estime et de votre attachement pour ce même Mr. Héreau, avec lequel vous dédaignez maintenant de correspondre, dans un billet où vous lui parlez, dans des termes fort peu convenables, de l'homme aux travaux duquel il est intimément associé depuis plus d'une année. Je n

appelle à votre bonne foi: Qu'auriez-vous pensé de ma moralité, Si j'avais écrit, dans des termes Semblables, Sur votre compte, à votre Secrétaire Mr. Wetzel, en — tâchant ainsi d'atténuer ou de détruire les Sentimens de considération que je dois lui Supposer pour vous? J'ai mis dans les mains de Mr. Béreau toutes vos lettres; avez-vous assez de confiance dans votre Secrétaire pour lui faire lire toutes les miennes, puisque vous m'avez amusé — faussement de refuser de lui payer les extraits faits — par lui qui auraient été insérés dans la Revue? Il ne dira pas, je crois, que celui qui vous a écrit les réponses que vous avez reçues, était dans un accès de fièvre bilieuse. — Mr. Mahul, qui n'a point l'honneur de vous connaître, qui ne vous a jamais vu, m'a témoigné Sa Surprise d'être nommé dans votre Lettre, comme approuvant vos opinions qu'il est loin de partager. — Enfin, après m'avoir écrit que vous ne vouliez recevoir vos fonds que par l'intermédiaire des deux Notaires, dans les mains desquels ils ont été versés, vous envoyez, le même jour, hier, oubliant votre volonté du matin, et le terme de jeudi que vous aviez fixé, chercher ces mêmes fonds au Bureau de la Revue, où ils n'ont jamais été. Votre notaire S'entendra, comme vous le désirez, avec le mien, d'ici à jeudi, pour recevoir ces fonds, qui, dès demain, seront chez lui à votre disposition avec le montant des intérêts échus.

Mardi matin. — On vient rechercher vos 1500 fr. J'en fais emprunter une partie, pour Satisfaire à votre ardente impatience, à votre aveugle inquiétude, et je les ferai reprendre chez Mr. Laffitte.

200.

Le Cte Lanjuinais, Pair de France.

Paris, le 30 Avril 1822. mardi, à minuit.

Mr et respectable ami, — Je n'ai point oublié notre conversation de vendredi dernier à la Bibliothèque de l'Institut, et je voulais vous écrire à ce sujet, comme nous en sommes convenus. Mais, depuis ce moment, je n'ai jamais eu un quart-d'heure de suite à ma libre disposition, et j'avais le projet de vous écrire une lettre un peu longue, explicative, détaillée, sur la Direction, la Rédaction centrale, l'administration très compliquée et minutieuse, la correspondance très active et très étendue de la R. E., dont tout le poids retombe sur moi seul et me paraît souvent accablant et insupportable. Aussi, je désire, plus que personne, amener les Actionnaires à signer enfin un acte quelconque, d'après les bases fondamentales bien arrêtées et fixées dès l'origine, pour que je sois ensuite autorisé à prendre des arrangemens définitifs avec les Rédacteurs principaux et immédiats de la Revue, de manière que, les intérêts, les droits et les travaux de chacun étant soumis à une règle commune et garantis par des promesses mutuelles, je ne me trouve plus condamné aux sacrifices de tout genre, de tems, d'argent, de santé, de liberté, de tranquillité, de bonheur, que j'ai consenti à faire, depuis plus de trois années, pour fonder, mettre en mouvement, diriger, faire connaître, répandre un Recueil dont le plan est très vaste, dont l'exécution est dispendieuse et difficile, qui est honorable pour la france, qui signale et caractérise la marche et les progrès de la civilisation comparée sur les différens points du globe, et qui a déjà obtenu, malgré ses nombreuses imperfections, une réputation plus qu'Européenne. En effet, notre Revue est accueillie avec intérêt, non seulement dans toutes les contrées de l'Europe, mais aux Etats-unis d'Amérique, au Brésil, au

m. R. E.

R. E. m. s.

Port-au-Prince, dans les isles de France et de Bourbon, à Calcutta, dans l'Inde, à Alexandrie, en Egypte, etc. — Nous n'avons maintenant que 756 abonnés ; il nous en faudrait mille, pour couvrir toutes nos dépenses et pouvoir offrir un premier dividende à nos Actionnaires.

Comme les principaux Actionnaires, Mrs. Laffitte, Hentsch, Batterreche, Banquiers, n'avaient pas voulu, — malgré mes demandes réitérées, m'accorder jusqu'ici quelques heures pour examiner de concert avec moi la situation de notre grande Entreprise, qui perd de son importance à leurs yeux en raison du peu de fonds qu'ils y ont versés, j'ai voulu — recevoir de leurs mains un Actionnaire qui pût, en leur nom et au mien, surveiller les détails de l'administration et de la comptabilité, et m'ôter la responsabilité fastidieuse, délicate et peu convenable pour moi, de la gestion financière, qui exige d'ailleurs des connaissances et des habitudes commerciales pour traiter avec les — Libraires, convenir des remises à leur accorder, faire régler et solder leurs comptes en billets à ordre et à terme, négocier ces effets pour payer l'imprimeur, le fabricant de papier, etc. Je n'étais point propre à ces détails, je ne voulais point en être chargé ; j'avais été fort peu satisfait des maisons de Librairie, auxquelles je les avais confiés et abandonnés par nécessité, dans les deux premières années. A la fin de l'an 1820, comme je vous en ai informé, Mr. Hentsch père, — m'ayant désigné un ancien négociant, Mr. Carrière, dont il me garantissait la probité et l'intelligence, qui était disposé à devenir à la fois actionnaire en versant des fonds, et chargé de surveiller l'administration, en présentant tous les mois un Bordereau des recettes et des dépenses, avec les pièces justificatives à l'appui, j'ai adopté avec empressement cette organisation provisoire, qui me débarrassait d'une partie pénible, à laquelle je n'aurais pu

suffire, et dont aucun des autres Actionnaires ne pouvait s'occuper, qui garantissait les intérêts de tous, — nous sortait des mains avides des Libraires, et mettait à l'abri ma responsabilité, et qui nous a procuré une véritable économie. En même tems, la caisse centrale de l'Entreprise est toujours restée en dépôt chez Mr. Laffitte, Actionnaire et trésorier de la Revue, et nous avons payé aux Actionnaires, en attendant qu'il pût y avoir un dividende, l'intérêt de leurs fonds versés, à raison de cinq pour cent par an, calculé dans la proportion de leur mise de fonds, et depuis l'époque où ils avaient effectué leurs versemens.

Après avoir placé sous vos yeux ces détails, Mr. et respectable ami, j'arrive aux points dont nous sommes convenus, conformément au vœu que vous m'avez exprimé. Vous aviez eu l'intention de céder votre action au jeune Alexr. Baudouin, en restant toujours collaborateur actif et zélé de la Rev. Ency. Vous avez reconnu, d'un côté, que notre réglement provisoire, signé par vous, n'autorisait la cession d'une action qu'à l'amiable et de concert avec les autres actionnaires, et qu'il me serait pénible d'avoir des rapports habituels avec un homme auquel j'ai rendu de grands services, dont j'ai beaucoup à me plaindre, dont j'ai fondé la maison avec une somme d'argent qu'il me doit encore, et pour le remboursement de laquelle je lui ai accordé dernièrement un nouveau délai d'une année; qui, — après que sa maison fut fondée, laissa déchirer par ses frères l'acte de société, par lequel j'étais lié d'intérêt avec eux: je me retirai volontairement, plutôt que de faire valoir mes droits, d'exiger le remboursement de mes fonds, et de ruiner ainsi leur maison naissante. Vous fûtes alors témoin de ma conduite, elle obtint votre approbation et vos

éloges. Si je la rappelle a regret, c'est pour vous faire sentir qu'il ne convenait, ni à ma dignité, ni à mon amour de la paix et de la tranquillité, d'avoir Mrs. B frères pour associés et actionnaires dans la Revue. Vous avez apprécié, Mr. et respect. ami, mes motifs raisonnables et légitimes ; vous m'avez proposé de reprendre Moi-même la demi-action en argent, de la valeur de 1500 fr., représentant un 30e. dans l'Entreprise de la Revue, et de vous laisser la demi-action, d'égale valeur, qui vous appartient, à titre gratuit, comme ayant bien voulu vous unir à moi pour fonder notre Recueil, et comme y ayant travaillé avec zèle et désintéressement, depuis sa fondation. J'ai accepté votre proposition, et nous devons régulariser les moyens d'exécution.

Je vais donc vous rembourser, à votre première requisition, ou d'ici à dix jours, les cinq cents francs que vous avez versés à compte sur votre action, et dont Mr. Baude, alors Trésorier de la Revue, a dû vous fournir un récépissé ; je vous dois, de plus, les intérêts à 5 pour 100, de cette somme, ou soixante et quinze francs jusqu'au 31 décembre dernier. Il y aura une fraction d'intérêts à ajouter et à calculer, jusqu'au 1er ou au 10 mai.

En me cédant votre demi-action payable en argent, il est bien convenu entre nous que vous restez propriétaire d'une demi-action, représentant un 30e. dans la Revue, acquise par votre travail, et qui vous appartient, d'après nos arrangemens, et que vous consentez à rester aussi l'un des Rédacteurs principaux et membre du conseil de rédaction de notre Recueil, en nous aidant de vos bons conseils et de votre concours, autant que le permettront vos travaux à la Chambre des Pairs, vos autres occupations, votre séjour à la campagne, votre santé qui nous est si précieuse. Donc, vous conservez toute votre liberté,

n'étant lié par aucun engagement obligatoire, et — vous ne quittez point cependant la famille de la Revue, à laquelle vous êtes nécessaire. Tant que la Revue est au dessous de mille abonnés, vous — consentez, comme je le fais moi-même, à ne recevoir aucune rétribution pour vos articles, afin de nous — faciliter le moyen d'étendre notre cadre et d'améliorer notre plan, ainsi que nous avons tâché de le faire jusqu'ici. L'Entreprise de la Revue applique la pensée de Montesquieu : elle tient les mains fermées pour les dépenses privées, ouvertes pour les dépenses publiques. Elle se propose un — grand et noble but : elle dépasse de beaucoup, pour le mieux atteindre, les dépenses dans lesquelles elle aurait pu se renfermer, si elle n'avait voulu que remplir strictement les promesses données aux Souscripteurs par son prospectus. Les Actionnaires, et je suis le plus fort Actionnaire, Bailleur de — fonds, en réunissant l'action de ma mère, qui me la cédée par des arrangements de famille, depuis la mort de mon père, à l'action dont j'ai moi-même versé le montant, ont consenti, ainsi que moi, à considérer et à traiter la Revue, non point comme une Spéculation de Librairie, mais comme une Institution de bien public. Ils reçoivent — l'intérêt annuel, à cinq pour cent, des Fonds qu'ils ont fournis. La mise de fonds de chacun étant peu considérable, et aucune vue intéressée ne les — ayant amenés vers nous, ils ont ajourné, ainsi que moi, toute perspective de dividende, jusqu'à ce que l'entreprise fut entièrement à flot, et ils ont adopté la base proposée par moi d'associer nos Rédacteurs immédiats à nos succès, non seulement par des coupons d'action, à titre gratuit, accordés à quelques uns d'entre eux, mais par une

rétribution convenue pour leur travail et Susceptible d'être augmentée en proportion du nombre de nos abonnemens.

Mr. Millin, qui a rédigé et dirigé, pendant 12 ans, le magasin et les annales encyclopédiques, avait un plan moins vaste et une marche plus simple. Il n'a jamais payé un Seul collaborateur, ni un seul article, ni même donné des abonnemens gratuits à la plupart de ceux qui travaillaient pour lui. Il n'a jamais été engagé dans aucune discussion économique, excepté avec Ses imprimeurs dont il n'a pas eu toujours à Se louer. On lui a Su gré cependant, et avec raison, de Sa louable persévérance à continuer un recueil bon et estimable, quoique trop Spécial et beaucoup moins philosophique et moins utile que le nôtre

Il est aussi bien convenu que vous conserverez, comme ayant un 30ème. dans la propriété de la Revue, le droit et même l'obligation de prendre connaissance de notre administration, de nos livres de comptabilité, de nos dépenses, de nos recettes, et que vous nous ferez vos observations pour réformer et améliorer celles de ces parties où vous auriez à signaler, Soit des abus, Soit une marche défectueuse.

Vous excuserez, Mr. et respectable ami, la longueur démesurée de cette lettre que je voulais d'abord faire courte. J'ai profité du Seul moment de la journée, où, quoique avec la tête bien fatiguée, je puis disposer un peu de moi, Sans être continuellement interrompu.

Si j'ai bien rappellé ce que vous désirez, et ce dont nous Sommes convenus, je vous donnerai une déclaration, en forme de Soupçon d'action, qui énoncera les mêmes clauses, ou bien je vous inviterai à rédiger vous-même notre projet de convention. Dans le cas où j'aurais involontairement oublié quelque chose, vous Suppléerez à mon défaut de mémoire, et je Suis disposé à Souscrire à tout

ce qui vous conviendra.

Je n'ai pas besoin de vous demander la continuation de votre estime et de votre amitié, deux sentimens auxquels j'ai des droits, je puis le dire, et par mon caractère, et par ma conduite, et par ma vie actuelle, qui est un sacrifice souvent pénible de toutes mes facultés, de tous mes instans, de tout mon être, et par l'affection que je vous ai vouée.

S.S. Obligez-moi, Mr. et respectable ami, de me répondre si ma lettre remplit bien vos intentions, et de préparer le petit projet qui doit nous lier plus étroitement que jamais pour consolider l'Entreprise difficile et honorable que vous m'avez aidée à fonder et à soutenir jusqu'ici.

201.
Mr. Michelot.

Paris, le 1er. mai 1842.

La critique est aisée, et l'art est difficile, Mon cher collaborateur, — Je voudrais que vous fussiez à ma place. Mr. S. A., qui est précieux par son Bulletin des Beaux-Arts, dont plusieurs artistes m'ont fait l'éloge, m'avait écrit que les suppressions et retranchemens faits à des articles, le dégoûteraient, s'ils devaient avoir lieu, sans son aveu, et s'ils tombaient souvent, comme cela est arrivé, sur des choses essentielles.

Dans l'intérêt de la Revue, et à cause de la remise tardive de son article, j'ai dû déférer à son invitation et calmer son amour-propre blessé.

Voici qu'à votre tour vous regrettez qu'on ait modifié et terminé la dernière Section — sans se concerter avec vous. Comme il faudrait être toujours là, surtout à la fin du mois,

et comme je me condamne à la dure obligation d'être en permanence, ainsi que le Secrétaire de la Revue, Mr. Bureau, tandis que, plus heureux, Vs conservez votre liberté et ne venez qu'aux moments qui vous conviennent, il faut bien que la Revue marche et s'imprime, sans attendre la sanction définitive de chacun de ceux qui concourent à sa rédaction. Le veto suspensif que vous désireriez avoir, serait quelquefois d'un bon effet, je l'avoue, mais entraverait plus souvent et retarderait beaucoup nos publications.

Ma position est singulière. Je dois répondre, chaque jour, à plus de 20 personnes, écarter ou concilier des prétentions souvent opposées, et dont chacune a son apparence de fondement, être accusé par les uns de despotisme, puisqu'en définitif il faut unité de volonté et d'action, être accusé par les autres de faiblesse, parce que je fais, sans égard pour aucune personnalité, toutes les concessions raisonnables et compatibles avec les intérêts de la Revue.

Je connais mieux que personne les inconvéniens inhérens à la nature d'un Recueil où plus de cent personnes différentes à Paris, et plus de 200 correspondans au dehors, travaillent tour à tour. On peut combattre et atténuer ces inconvéniens, mais non les faire entièrement disparaître. Le plan est vaste, et je puis dire, immense; le concours d'un grand nombre de collaborateurs nécessaire; l'accord parfait entre eux impossible; la direction de l'ensemble et l'exécution du plan sont difficiles et rebutantes pour celui qui, par dévouement et par nécessité, porte seul tout le poids, passe toute sa vie à lutter, à négocier, à concilier, court à lui seul les plus fortes chances de pertes et n'aura

qu'une faible part dans les résultats de gloire ou de gain.

Je n'en profiterai pas moins de vos observ.ons et vous renouvelle les assurances de mon attachement.

202.
M. Bereau, N.re

Paris, le 30 Avril 1828.

M.r — Comme M.r Chaussard m'a dit que vous aviez toute sa confiance, il doit vous avoir communiqué les motifs qui lui ont fait désirer de ne plus avoir d'intérêt dans la Revue, comme il donne une interprétation singulière et plus que fausse à la nature de mes rapports avec lui, et comme il ne vous a peut être pas montré mes réponses, tout en vous faisant part de ses inquiétudes injurieuses pour moi, je suis bien aise de placer sous vos yeux la dernière réponse que je lui adresse, en lui restituant par votre intermédiaire, ses quinze cents francs qui sont encore dans la caisse de la Revue chez M.r Jaffile. Vous jugerez en homme calme et impartial, et vous n'attribuerez le ton un peu dur et sévère de ma lettre qu'au ton beaucoup plus inconvenant que M.r Chaussard le premier a cru pouvoir prendre avec moi.

Il doit se trouver entre vos mains, ou dans celles de M.r Martin de la Saquerais, notaire, une quittance signée de moi, comme directeur de la Revue, et de M.r Bereau, secrétaire-général et caissier. Je vous prierai de vous entendre avec M.r Martin, pour qu'elle soit détruite, et vous aurez aussi à recouvrer pour M.r Chaussard le montant des intérêts, sur le pied de cinq pour cent, échus depuis le jour où il a fait son versement.

Vous m'obligerez après avoir lu ma lettre à M.r Chaussard, de la lui remettre. Je me confie assez à votre impartialité pour vous rendre juge entre lui et moi, sans avoir l'honneur de vous connaître.

Agréez, M.r, les assur. de ma consid.n très distinguée.

358-

(203)

M. Wallez, Impr.

Paris, le 10 mai 1822.

Vendredi matin.

Vous sentez aussi bien que moi, M.r, que, là où la parole humaine, les promesses données, les conventions écrites, sont comptées pour rien, il ne peut y avoir aucun bon résultat.

Je vous avais donné, le mois dernier, les manuscrits de la Revue bien avant les termes convenus et jugés nécessaires. Cependant, l'impression a été plus en retard que les mois précédens, et vous n'avez tenu aucun compte des divers articles de la convention signée par vous.

C'est dans le commencement surtout que je dois tenir la main à la stricte exécution des articles signés.

On est fort mécontent de la couverture; il faut la rétablir telle qu'elle était, et m'en envoyer sous quatre jours, une épreuve. Car, si j'avais eu l'épreuve de la couverture du mois dernier, j'aurais prévenu les justes reproches qu'on m'adresse. faites prendre chez Didot un entourage pour le titre, absolument semblable à celui qu'a eu jusqu'ici la Revue.

Vous ne m'aviez point envoyé d'épreuve de la fin du cahier, en me disant que je pouvais m'en rapporter à vous: des fautes graves s'y sont glissées.

Votre garçon d'imprimerie devait, aux termes de notre convention, se rendre à mon Bureau, deux fois par jour; il n'y paraît jamais.

Vous avez eu les manuscrits du cahier de mai, plutôt que je n'étais obligé de les remettre: nous sommes au 10 mai, et je n'ai pas encore une seule épreuve. Cependant, j'ai besoin de garder chaque feuille en épreuve, au moins deux jours entiers, pour la revoir à loisir avec mes collaborateurs. J'aurai 14 feuilles au moins; il est impossible de finir le cahier, d'ici au 25. Je veux être libre, le 30 du mois. La négligence inouie de votre imprimerie, que vos embarras du dehors vous empêchent de surveiller, ajoute à mes embarras et à mes chagrins.

Vous deviez avoir un bon Scrite, et vous n'en avez point. Vous m'envoyez de moins bonnes épreuves que —

l'imprimeur auquel vous succédez.

Il fallait m'avertir franchement que vous n'êtiez pas encore en état de faire le service de la Revue. Je ne vous l'aurais confié que dans quelques mois, lorsque votre imprimerie aurait été montée convenablement.

Si le service ne va pas mieux, ce mois-ci, je ne pourrai vous livrer plus longtems une entreprise difficile, déjà compromise par votre faute.

Voulez-vous me punir de vous avoir obligé?

Je ne vous demande aucune réponse, ni aucune promesse nouvelle, mais des faits, un changement total de conduite, un envoi prompt et régulier d'épreuves en paquets de tous les articles manuscrits qui vous sont remis, les uns depuis dix jours entiers, les autres postérieurement. Il faut que la Revue soit entièrement imprimée, le 26 de ce mois.

Puis, j'ai besoin d'avoir incessamment le compte du cahier du mois dernier, que je veux régler et arrêter, suivant ma coutume, avant le 10 du mois qui suit la publication.

Si vous n'établissez pas une marche active, régulière, qui réalise vos promesses et qui soit l'exécution rigoureuse de la convention que vous avez signée, je suis forcé de renoncer à vous laisser l'impression de la Revue.

J'attends, aujourd'hui vendredi, celles des épreuves qui doivent être prêtes; et demain, samedi, la continuation. Vous recevrez d'ici à lundi la fin des analyses. Si tout n'est pas fini pour le 26, terme de rigueur, la faute en sera à vous seul, et tout sera entravé.

Votre, etc.

204.

Au même.

Paris, le 11 Mai 1822.

J'éprouve, M^r^, le désir et le besoin de me confier à vous, au lieu d'avoir à vous adresser des plaintes et des reproches. Mais, je reçois pour mon propre compte beaucoup d'observations et de plaintes,

au Sujet de la difficile Entreprise que je dirige. Vous pouvez, par l'exactitude et la promptitude du Service de l'impression, m'éviter beaucoup d'embarras et de chagrins. Le Service du mois dernier a été fort mal; j'ai dû vous en avertir très franchement et peut-être un peu rudement, plutôt que de vous laisser endormir dans l'idée que tout allait bien et que la Revue pourrait s'accoutumer à de Semblables retards. Ce matin, on vous envoye la notice Sur les Silos de Mr. Ternaux, dont il importerait d'avoir les épreuves, demain matin. Il ne Sagit que de 8 ou 10 pages. Plusieurs autres objets — convenus Sont un peu en Souffrance.

Votre bien dévoué.

S. S. Je désire vous voir, demain Dimanche, Sur les 11 h. J'ai été blessé hier Soir, à la tête, assez gravement, par la chute d'un grand Tableau.

205.

A M. l'Adt Duvaux, à Paris.

Paris, le 14 mai 1822.

Mr.; — Je transmets votre lettre à celui des Rédacteurs de la Revue qui a revu et réduit votre notice. Je Suis plus contrarié et affligé que vous ne pouvez le croire, d'avoir à porter la responsabilité de faits et actes qui ne Sont pas les miens. En fondant la R. G. et en consentant à demeurer le Directeur ostensible au point central où viennent aboutir l'ensemble et les détails de la Rédaction et de la Révision des articles, de la correspondance, de l'administration, des relations et discussions de tout genre, j'ai voulu de bonne foi concourir à procurer un moyen périodique, régulier et facile de communications entre les amis de la Littérature, des Sciences, des arts industriels, des Beaux-arts, de la civilisation et de l'humanité, répandus Sur les différens points du globe: j'ai voulu Surtout rattacher à notre belle France, comme à l'un des principaux foyers de la civilisation le compte rendu des travaux utiles aux hommes, en tout genre et dans tous les pays;

mais, si j'avais pu prévoir et calculer les travaux, les embarras, la dépendance journalière et pénible, les chagrins, auxquels je serais condamné, dans la situation difficile où je me plaçais volontairement, avec abandon et imprudence, j'aurais certainement renoncé à me charger d'une tâche aussi accablante, et je n'aurais pas compromis ma tranquillité, ma liberté et mon bonheur.

Quoiqu'il en soit, j'invite le Rédacteur principal qui paraît avoir entièrement refondu votre notice, au lieu de se borner à quelques changemens auxquels vous aviez souscrit d'avance, à rétablir ceux des passages que vous signalez, et dont l'omission vous a blessé.

Chacun de mes Collaborateurs fait pour le mieux, et ne réussit jamais néanmoins à contenter tout le monde. J'ai jugé inutile de vous faire connaître, dans le tems, combien de graves reproches avait attirés à la Revue, de la part des Savans, des gens du monde... et surtout de Dames, l'article sur l'atmosphère de la femme. Sans doute, ces nombreux censeurs avaient tort; et moi, fort étranger à l'article, je ne pouvais avoir ni tort, ni raison. Cependant, j'ai eu bien des luttes à rompre, et je suis si fatigué de ce genre de lutte, qui ne convient ni à mon caractère très paisible et inoffensif, ni à la nature de mon esprit, que j'aspire beaucoup à n'être pour rien dans la Direction de la Revue, et que je me flatte d'être bientôt débarrassé de ce lourd fardeau.

Mr. Ternaux, qui est venu hier au Bureau de la Revue, et qui a lu et corrigé la notice, en a paru très satisfait, quant au fond, et a proposé seulement quelques légers changemens, en demandant 200 exempl. tirés à part, pour être à sa disposition dans le courant du mois. On lui a offert de faire presser le tirage, quoique habituellement la Revue ne laisse délivrer

les exemplaires séparés des articles insérés dans l'un de ses cahiers, qu'après que le cahier lui même, où l'art. se trouve, a été publié. on fera, cette fois, une exception, pour vous être agréable, ainsi qu'à Mr. Cernau, qui, cependant, n'a point pensé qu'il y eût urgence.

A compter du mois d'8bre prochain, je me flatte que je pourrai n'avoir plus aucune part immédiate à la Direction de la Revue, et à la responsabilité si délicate, dont cette puissance, plus apparente que réelle, oblige de supporter le poids.

Vous m'excuserez, Mr., de vous avoir parlé des désagrémens de ma position, et vous recevrez, avec votre amabilité accoutumée, les nouvelles assurances de mes sentimens distingués.

---

20 9.

Note envoyée à M. Cadet Devaux.

Le rédacteur auquel la note de M. Cadet Devaux a été remise a l'habitude de se mettre à la place des lecteurs, et de se demander ce qu'il chercherait dans un livre, dans un recueil périodique, dans un article de journal? il est persuadé que le premier devoir d'un rédacteur est d'offrir aux lecteurs du plaisir & profit, et que en cela, les intérêts sont d'accord avec les devoirs.

Il pense aussi que la Revue Encyclopédique destinée à propager les vérités utiles, les connaissances acquises et les vues nouvelles qui peuvent conduire à des découvertes, ne peut se permettre de publier une simple opinion même une vérité non contestée; qu'elle doit faire assister ses lecteurs aux discussions qui ne sont pas encore terminées, et leur donner les moyens de former leur jugement? au lieu de leur proposer d'adopter le jugement d'autrui. Certainement, M. Cadet de Vaux lui même impose tout

ces devoirs aux auteurs de livres qu'il lit.

C'est d'après ce maximum que le rédacteur a pensé qu'il ne convenait point à la revue d'insérer une longue liste de noms, ni d'en détacher un petit nombre, en laissant tous les autres dans l'obscurité. ces détails appartiennent aux feuilles quotidiennes, et ne sont pas faits pour les ouvrages qui ne paraissent qu'un mois après les événements qu'ils retracent. c'est ici le cas d'appliquer cette pensée de Lucrèce: eripitur persona, manet res.

Le nom de Carnot est omis à dessein, et devait l'être; ce vertueux citoyen aurait exigé lui même qu'on ne parlât pas de lui. le rédacteur qui est lié personnellement avec lui s'est conformé aux intentions qu'il lui connait. Ce n'est pas au moment ou les doctrines militaires de ce grand ingénieur sont attaquées, en haine de son nom, qu'il faut courir le hazard de faire repousser, par le même motif, la pomme de terre.

Au sujet de la note relative à la comparaison des propriétés alimentaires de la pomme de terre et de celle du froment, M. Cadet de Vaux n'ignore pas que plusieurs agronomes très dignes d'estime ne sont pas convaincus par ses calculs. ce que le rédacteur a exposé comme un doute, est imprimé dans plusieurs ouvrages comme une vérité incontestable, et ceux une fois il fallait rapporter les opinions diverses, et laisser aux lecteurs le droit de juger. Ces observations conviennent aussi à l'autre note sur la panification de la fécule de pomme de terre.

Quant à l'historique de la pomme de terre et de son introduction à l'Ecole polytechnique

et à St Cyr, que Mr Cadet De Vaux veuille bien considérer ce que les lecteurs auraient goûté des détails contenus dans son manuscrit, si on les eut imprimés. Si l'administration abandonne un procédé après l'avoir suivi pendant plusieurs mois, est ce la faute ou celle du procédé? Dans le doute le lecteur adopte plus volontiers la dernière opinion, et c'est ce qu'on a voulu éviter.

M. Cadet de Vaux pense que le rédacteur a tiré de son imagination ce que la notice contient sur l'arbre à pain, le seul chose qui lui appartienne est une phrase de liaison réclamée par ce qui précède et ce qui suit; tout le reste est textuellement dans la notice originale.

La Route suivie par les auteurs est semée d'épines et de roses; le métier de rédacteur ne fait rencontrer ne fait rencontrer que des épines dans cette affaire en particulier, la plus forte part des tribulations n'est pas échue à M. Cadet de Vaux.

(206.)

M. Bonnellier, — R. St Louis, n° 47, au marais, — à Paris. (Bibl. de famille.)

Paris 19 mai

J'apprends avec peine, Monsieur, par Mde Belloc, que vous avez paru blessé de ce qu'elle a repris la Direction de la Bibliothèque de famille, lorsque j'avais eu le plaisir de vous mettre en relation avec elle dans, il était bien convenu que vous étiez chargé nominativement de la Direction, en vous concertant avec moi pour le choix des matériaux, et qu'après le rétablissement de Mde Belloc, vous resteriez collaborateur pour votre partie, mais non rédacteur en Chef et exclusif.

On peut, avec beaucoup de talent, ne point saisir parfaitement l'esprit et le but

d'un journal qui est publié depuis une année, et auquel on a été jusqu'alors entièrement étranger, surtout quand ce journal est spécialement destiné à l'enfance, pour la quelle il est si difficile de n'écrire que des choses convenables.

Loin de prendre en mauvaise part les observations franches et loyales qui vous ont été communiquées, vous savez du, Mr., apprécier le procédé et les sentiments des personnes qui, en vous associant, à l'exécution d'un ouvrage utile, ont toujours rendu justice à vos bonnes intentions & à votre mérite, mais n'ont point dû vous dissimuler, dans votre intérêt même, le jugement, peut être sévère selon vous, mais porté par un certain nombre de lecteurs, à tort ou à raison, sur le changement de la direction donnée à la bibliothèque de famille. Il ne s'agit point ici d'aucun amour propre, mais d'une entreprise de bien-public, où les collaborateurs se doivent toute la vérité pour atteindre, par leurs travaux mis en commun, le but convenu.

A votre âge, Mr, plus on a de mérite et un vaste avenir devant soi, plus on doit fouler aux pieds l'amour propre et chercher, accueillir, embrasser avec reconnaissance des avis sincères, même sévères, pour se corriger & se perfectionner. je tâche d'appliquer pour ma vie et mes travaux ce que je vous dis, quoique j'ai environ quatre lustres de plus que vous, et je vous tiens ce langage, parce que je m'intéresse de bonne foi à vos succès. Si vous aviez suivi religieusement la marche convenue entre nous, je crois que nous aurions évité des résultats dont nous avons eu également à souffrir. Si moi même j'avais été moins

accablé de travaux, je vous aurais rappelé vos promesses et j'aurais été vous offrir les faibles ressources qu'un peu d'expérience pouvait ne pas rendre entièrement inutiles.

(207.)

M. Golbery, à Colmar.

Paris 13 mai.

Je n'avais rien à vous refuser, et j'ai inséré en entier votre long article sur la petite pièce de vers latins, relative au panorama d'Athènes. Cette insertion m'a valu des plaintes, et des reproches qui n'étaient pas sans fondement. On a trouvé peu convenable d'accorder à un article aussi étendu qui dépasse toutes les proportions ordinaires des articles de notre Bulletin bibliographique, à une pièce de vers, bonne sans doute, mais qui ne méritait ni un compte rendu aussi long, ni des éloges aussi exagérés, un des membres de l'institut, nommé d'une manière très honorable pour lui, mais à côté d'un de ses confrères, qu'il regarde comme son ennemi, a été si blessé de ce rapprochement, qu'il m'a écrit, ayant eu connaissance de l'article en épreuve, pour me prier instamment de retrancher l'article ou de supprimer son nom, et il m'en a beaucoup voulu de ce que, pour ne point vous désobliger, je n'ai pas accueilli sa réclamation. Nos principaux collaborateurs ont blâmé l'étendue et le fonds de l'article, et des louanges personnelles trop prodiguées à un homme qui, par esprit de parti et de coterie, a cherché à nuire à la Revue, et qui peut croire qu'elle oublie sa dignité et cherche à le ménager, comme vous le dites plus ou moins respectable, en le prônant avec affectation. Je vous avoue que je n'avais rien à répondre à ces objections, si non que

M. Golbéry avait servi jusqu'ici la Rev. avec trop de zèle et d'ardeur philantropique pour qu'elle eût pu lui bien refuser: on m'a répondu que M. Golbéry devait donner avec l'entreprise de la Revue pour ne jamais bien exiger d'elle qui fût contraire à son véritable esprit, à la Dignité et à ses intérêts.

On est en général fort content de vos articles sur l'Allemagne. mais, comme mon devoir est de recueillir et de transmettre à mes principaux collaborateurs toutes les critiques qui viennent à ma connaissance, même celles qui seraient peu fondées, je vous dirai qu'on trouve les annonces bibliographiques un peu longues, qu'on se plaint d'y voir toujours dominer et même paraître à peu près exclusivement la philologie et l'archéologie, qu'on désire la traduction française de tous les titres des ouvrages latins, comme de ceux ouvrages allemands, &c, quant aux nouvelles littéraires, tâchez d'en découvrir qui soient relatives à la Russie, à la Pologne, à la Suède, au Danemarck, à la Suisse, aux villes anséatiques, au Hanovre, à la Grèce et même s'il est possible, à la Turquie et aux Etats Barbaresques, car, avec ces divers pays, nos correspondans et nos relations sont très stériles, ou plutôt nulles.

Je dois cependant vous faire connaître que l'ambassadeur actuel du bey de Tripoli à Londres, dont j'avais fait la connaissance lors de son passage à Paris, chez l'amiral Sidney Smith, a parfaitement apprécié le plan et le but de notre Revue, s'y est abonné, lui a procuré plusieurs

souscripteurs et un plus grand nombre de lecteurs en Angleterre, et doit contribuer à ce qu'il m'écrit, à rendre mon séjour à Londres, auquel je me propose d'aller le mois prochain, très utile pour le succès de la Revue, qui languit toujours stationnaire au dessous de 800 abonnés, et qui, si elle ne franchissait pas ces limites, ne pourrait ni rentrer dans les premières avances faites par les actionnaires bailleurs de fonds, ni offrir à ces derniers un dividende non plus qu'aux rédacteurs immédiatement auxquels j'ai désiré allouer un coupon d'un tiers d'action à titre d'action gratuit, si même se maintenir avec de la persévérance et de annoncer dans les journaux étrangers, puisque l'indifférence ou la malveillance des journaux français nous en refusent toujours, je me flatte que nous triompherons des obstacles et que nous réussirons à consolider une institution dispendieuse, difficile, mais grande, bonne et utile, et qui commence à être bien appréciée par un certain nombre de juges éclairés, de vrais philantropes et d'amis de la Civilisation

Votre zèle soutenu et désintéressé nous a été et nous est encore bien nécessaire.

(208.)

m. Flourens, d. m.

Paris 20 mai

Je vous ai cru et vous crois encore un attachement sincère pour moi, un véritable dévouement à la grande et difficile entreprise de la R. C. qui ne la pas été entièrement inutile à votre réputation ni à vos intérêts, et je vous avez même désiré avoir une part d'action à titre gratuit, laquelle deviendra productive aussitôt

que les fonds effectifs versés par les actionnaires qui ont eu la chance de porter et fondé le recueil, seront rentrés par le produit des abonnements.

Je ne sais comment expliquer votre négligence marquée envers la Revue et envers moi. Vous avez reçu plusieurs ouvrages, sous la condition d'en remettre incessamment de courtes annonces, et les retards que vous apportez à faire le compte rendu, réclamés par les éditeurs, les libraires ou les auteurs, nuisent beaucoup à notre recueil. Vous n'avez rien répondu à une lettre que M. Béneau vous a écrite à ce sujet. J'aurais craint que vous ne fussiez malade, si je n'avais appris qu'on vous a vu depuis peu très bien portant. Que deviendrait l'intérêt de la Revue, si j'y avais par une persévérance et un dévouement dont je tâche de donner l'exemple, aux dépens de mes plus chers intérêts, en demandant seulement d'être un peu secondé par ceux au profit desquels je sacrifie en grande partie ma santé, ma liberté, ma tranquillité, mes travaux littéraires personnels, mon argent, mon fonds, mes goûts, mes affections, mon bonheur? Ne soyez pas au nombre de ces nonchalants et apathiques que vous avez blâmés souvent. Si j'ai eu l'on tort envers vous, ce qui n'a pu être qu'involontaire, dites le moi franchement, et la réparation sera prompte. Si le tort n'est point de mon côté, revenez à la

Rev. et à moi avec abandon et Confiance.

Il s'agit aussi de terminer l'organisation du Dictionnaire des Sciences coloniales, avant la nouvelle Session qui s'ouvre le 4 juin prochain. Je vais moi même faire un voyage d'un mois, très important pour le succès ultérieur de la Rev. si vous tenez un peu à ce succès, dont les résultats seront utiles et honorables pour vous, ne refusez pas d'y contribuer, comme vous l'avez formellement promis.

---

(209)
m. herpin
à Metz (moselle)

Paris 13 mai 1822.

J'ai reçu avec reconnaissance votre lettre du 26 avril dernier par la quelle vous m'annoncez que la Société des Sciences, arts et belles lett. de Metz a bien voulu me nommer l'un de ses associés correspondans, un accident assez grave, la chute inopinée d'un grand tableau qui m'a heurté violemment à la tête et qui m'a blessé à la tempe gauche, ne m'a pas permis de vous répondre plutôt. Je vous prie d'excuser, M., et de faire agréer à l'honorable société dont vous êtes membre, mes remercimens bien sincères. je tâcherai de trouver une occasion plus prochaine pour lui offrir, tous vos ans prier, quelques uns des ouvrages que j'ai publiés. nous aurons également soin de rendre compte des utiles travaux de la société de Metz dans notre R. E., dans la quelle seront accueillies avec empressement les communications analogues à son plan qu'il nous conviendra de lui faire. Je vous prie aussi d'obtenir qu'elle soit annoncée avec des développemens

m. S.
Société des Sciences, arts et belles-lettres de Metz.

propos à la faire apprécier, dans l'Abeille de la Moselle où M. Michel Berr, en nous priant de lui accorder l'échange de ce journal, s'est rendu garant et a donné la promesse la plus formelle que chaque cahier de la R. E. deviendrait l'objet d'une annonce circonstanciée et soignée. Jusqu'à présent, cette promesse n'a reçu aucune exécution; et cependant, M. le rédacteur de l'Abeille de la Moselle doit mettre quelque intérêt à faire connaître un ouvrage périodique, national qui contribue à rattacher à notre patrie, comme à l'un des principaux foyers de la Civilisation, le compte rendu des travaux utiles à l'humanité et de produits les plus remarquables de l'esprit humain dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux arts, en tout genre et dans tous les pays. Un résumé fait chaque mois dans l'Abeille, des principaux articles de la Revue, offrirait un tableau rapide, vivant et animé de la Civilisation, qui intéresserait toutes les classes de lecteurs et qui contribuerait au succès d'une entreprise de bien public, très dispendieuse et très difficile, dont les rédacteurs par leur zèle, leur persévérance, leur dévouement désintéressé, ont peut être quelque droit à la reconnaissance de leurs concitoyens, et à celle des hommes de bien et éclairés de toutes les nations.

Je joins ici, M^r, comme vous m'y invitez la note de mes nom, prénoms et qualités, et une esquisse d'un plan de lectures rapportées à l'influence des femmes

372.)

à la fin de la quelle se trouve une liste à peu près complète de divers ouvrages que j'ai publiés, je vous prierai d'attendre une occasion sûre pour m'envoyer mon diplôme.

Agréez, Je vous prie, Mr, pour vous, et pour vos honorables confrères, les nouvelles assurances de ma considération la plus Distinguée,

---

(210.)
M. le Comte
Alex. Delaborde
5

Paris 21 mai

Quoique vous ayez désiré être remboursé de l'acompte de 500 fr. que vous aviez versé sur votre action de 3000 fr. représentant un 15e dans la Rev. Encyclopédiq., j'ai vous ai conservé, suivant ma promesse, une de mi action représentant un 30e à titre gratuit, en considération de vos travaux bénévoles, passés et futurs, et je compte incessamment régulariser par un acte en forme les engagemts mutuels qui doivent exister entre vous et la Revue, à la quelle vous n'aurez à vous reprocher aucun rapport d'avoir coopéré, et qui vous a déjà offert à plusieurs égards des résultats avantageux pour vos premiers travaux. mais vous devez mettre quelque empressemt à continuer ce que vous avez commencé pour que le fruit de trois années pour fonder une institution grande, dispendieuse et difficile ne soit perdu ni pour vous, ni pour nous.

Je me suis contacté avec persévérance et dévouement à la faire prospérer, et mes efforts n'ont pas été infructueux, quoique j'aie été quelquefois négligé, abandonné par ceux là même qui avaient le plus promis de me seconder.

Je désire aujourd'hui saisir un court moment d'intervalle entre les élections & l'ouverture des chambres, pour vous réunir avec MM. J. Laffitte, Bartenriche, vos collègues à la chambre des Députés, et les autres actionnaires de la R. E. pour vous présenter la situation actuelle de l'entreprise, dont les progrès quoique lents, sont continus et toujours croissans, année par année, depuis 1819. J'ai l'honneur de vous proposer de vous réunir chez moi, au Bureau central de la Revue, mardi prochain 28 du courant à 2 heures après midi, jour et heure dont M. Laffitte sera dit pouvoir disposer, et qui, je l'espère, vous conviendront également, puisque vous êtes prévenus huit jours d'avance.

P.S. Je pars le 6 Juin prochain pour Londres où je fais un voyage important et décisif dans les intérêts de la R.e. D'après des lettres qui m'ont été écrites D.

---

(211)
M. Morcau de Jonnès.

Paris 21 mai

Je n'ai pu répondre plutôt à votre lettre à cause de mes occupations très multipliées, et parce que je suis à la veille de faire un voyage d'un mois à Londres pour les intérêts de la Rev.e qui m'oblige de redoubler d'activité pour mettre au courant beaucoup de choses arriérées, avant de quitter Paris, et pour m'assurer qu'aucune des parties de la difficile entreprise dont la direction et la surveillance me sont confiées, ne soit en souffrance, pendant que je serai absent. Un des membres du Comité de

rédaction doit me remplacer, et je tâcherai
que mon voyage procure les résultats avan-
tageux qu'on me fait espérer. Si vous
avez en Angleterre quelque relation
qui vous paraissent pouvoir être utiles
à notre Revue Encyclopédique, je vous
prie de m'envoyer des lettres et de me
donner en même tems vos commissions.
je joins ici le avis motivé du Comité de
rédaction, qui lui a été présenté par l'un de
ses membres, spécialement chargé de la
section des nouvelles scientifiq. et littéraires.
je ne doute pas que vous ne reconnaissiez la
justesse des observations contenues dans cette
note, qui est d'ailleurs conforme au passage
de ma lettre du Cavril, énonçant les conditions
des engagemens réciproques qui doivent vous
lier désormais avec la Rev., conditions que
vous avez acceptées par votre réponse, et dont
l'une formellement exprimée dans ma
lettre, est que la Rev. ne peut admettre et
insérer que les articles faits exprès pour elle
et compris dans d'autres journaux, ou commu-
niqués en même tems à d'autres journaux
et agréés par la direction, seule compétente
pour juger ce qui appartient au plan
du Recueil et pour déterminer le choix,
l'ordre, le placement, la rédaction définitive
des matériaux employés, sauf à se concerter
avec les collaborateurs, lorsqu'il s'agit de
changemens importans à faire dans leurs
articles.

Un ouvrage périodique, véritable
journal de la civilisation progressive
et comparée, à la rédaction duquel

prennent part plus de 500 personnes choisies en France et dans les pays étrangers ne pourrait jamais avoir le caractère d'unité dans le plan dans l'esprit général et les détails de l'exécution, qui peut seule en assurer le succès, s'il n'y avait pas un point central où tout soit reçu, examiné, classé, coordonné, pour qu'il n'y ait ni disproportion dans les parties, ni contradiction dans les opinions, ni répétition des mêmes faits, dans les différentes sections ou dans les cahiers qui se succèdent, ni attaques inconsidérées ou imprudentes contre le gouvernement ou contre les individus. mais, je le répète, aucun changement essentiel n'a lieu dans les articles de quelque étendue et de quelque importance que d'après une proposition préalable et motivée de juger compétent, et de concert avec l'auteur de l'article primitif, dont on ne se permet jamais de dénaturer la pensée. aucun de nos très nombreux collaborateurs et correspondans ne s'est refusé jusqu'ici à ces conditions, dont la justice et la nécessité sont tirées de la nature des choses. il en est de même dans le Comité de rédaction de quelques sociétés dont je suis membre, pour la composition des journaux publiés sous les auspices de ces sociétés et en leur nom. _____.

Observations sur la Lettre de M. M. de V. en date du 7 mai 1822.

M. M. de V. demande qu'il ne soit fait aucun changement à ses articles; qu'on les insère tout, et enfin qu'il

en corrige les épreuves.

1°. Il est impossible que la R. prenne l'engagement de ne rien changer aux articles des nouvelles, quand l'expérience lui a prouvé qu'il n'est peut être pas une seule nouvelle dont il ne soit nécessaire de modifier au moins le titre; je n'en excepte pas celles qui sont rédigées quelquefois par M. Jullien lui même, par M.M. Francœur, Ferry, et d'autres personnes qui étant liées par des relations plus intimes à la Revue, auraient sans doute le droit d'être aussi éxigeantes que Mr. M. de J. Il semble donc qu'il peut bien se soumettre à une révision, pour laquelle des savans distingués (on peut citer M. Cuvier, art. des voyages de M. Diard) n'ont montré aucune répugnance, et qui n'a pour but que de changer quelques mots impropres, échappés dans une rédaction souvent très rapide, ou de retrancher des réflexions qui se présentent d'elles mêmes à l'esprit du lecteur, ou de supprimer des détails trop scientifiques ou techniques et convenables seulement pour quelques savans.

Souvent les corrections ne sont faites que sur l'avis de M.M. Arago, Fr. Cuvier, D'Arcet, Thénard, &c savans qu'aucun de nos collaborateurs ne peuvent guères récuser.

2°. L'insertion totale (1) est, de toutes les conditions de Mr. M. de J. celle qu'on peut le moins accepter. En effet, si ses envois fort intéressans sans doute, continuent à être aussi fréquens et aussi considérables, il faut renoncer à mettre d'autres nouvelles que les sciences, qui sont presque toutes relatives aux sciences physiques; il faut refuser celles

(1) dans les articles ci joints, il en a un sur une fleur gigantesque qui a déjà été inséré anciennement.

De 18 ou 20 collaborateur zélés et résolus à mettre d'autres nouvelles que les journaux, qui sont presque toutes relatives cette variété dans laquelle la Rev. Encyclop. ne justifierait plus son titre. Souvent aussi, un article qui pourrait entrer dans un journal quotidien, doit être écarté d'un Recueil destiné à rester dans les bibliothèques. Sur ce second point comme sur le premier, il faut donc que M.r M. de J. s'en rapporte au zèle et à l'habitude des détails de la Rédaction qu'il doit supposer à la personne chargée de la Coordination des matières. cette personne connait trop bien les égards dus à un savant tel que M.r M. de J. pour abuser jamais du droit qu'il lui accordera de faire quelques changemens qui ne peuvent porter sur le fond des articles.

3o. Quant à la correction des épreuves, la Direction de la Revue peut seule juger si la rapidité de l'impression permet de se rendre au désir de M.r M. de J. On croit, cependant, que la Revue peut lui faire habituellement cette concession, qui devient même souvent une nécessité à cause de la difficulté qu'on trouve à lire les articles de plusieurs des Collaborateurs. D'ailleurs il trouvera, dans le dernier examen, un moyen d'arrêter les corrections qui lui paraîtraient dénaturer ses idées.

Les articles de M.r M. de J. sont pour la plupart, très intéressants; mais quelques uns manquent de précision et de clarté. Il est cependant un collaborateur qui nous sera infiniment précieux, s'il consent à mettre moins d'exigence

Dans ses relations avec nous, habitué à travailler pour des journaux où on ne fait pas un plan rigoureux, il ne refusera pas sans doute de se conformer aux règles à l'observation desquelles la Revue doit jusqu'ici une partie de son succès, et dont elle s'est malheureusement écartée quelquefois.

Solidement établie comme elle l'est, la Revue ne saurait se laisser imposer des conditions contraires à son plan, pas de collaborateurs d'ailleurs fort estimables, pas plus qu'elle ne doit leur prescrire des règles qui blesseraient les droits ou la délicatesse des savans et des hommes de lettres.

(212.)

Paris, le 22 Mai 1822, mercredi soir.

M. Moreau de Jonnès.

Mon — Je reçois votre lettre, et je ne renonce pas encore à l'espérance de vous voir rester au sein d'une Société honorable, où vous comptez plusieurs amis. Nous travaillons à une Entreprise de bien public, dans laquelle nous mettons de côté, autant qu'il est possible, toute prétention d'amour-propre et de vanité. Nous avons la conscience intime de faire une chose bonne et utile ; beaucoup d'hommes de bien et d'hommes éclairés ont bien voulu se réunir à nous et nous seconder. Vous avez été du nombre. — Nous n'avons rien fait qui pût vous blesser, et quoique la Revue, qui compte maintenant quatre années d'existence, ait un nombre de collaborateurs et de correspondans qui excède ses besoins réels, il lui serait pénible de voir s'éloigner d'elle un des Rédacteurs dont elle appréciait le mérite et le zèle. S'il ne vous convient point d'être parmi nos Rédacteurs ordinaires et immédiats, aux conditions que vous aviez d'abord acceptées avec plaisir, demeurez ce que vous étiez, un de nos collaborateurs libres et bénévoles, et nous recevrons de loin en loin celles des communications que vous croirez devoir

nous faire. Du reste avant de prendre une détermination définitive à cet égard, consentez à discuter la question qui paraît nous diviser et dans laquelle je crois qu'un léger mal-entendu, qu'il sera facile de faire évanouir, produit seul notre dissidence apparente plutôt que réelle. Notre ami commun Mr. Jomard examinera, de concert avec nous, si vous le trouvez bon, la question qu'il s'agit d'éclaircir. Votre demande et la nôtre peuvent se concilier, en ce que chacune d'elles a de juste et de raisonnable. Mes collègues et moi, nous cherchons de bonne foi ce qui est le plus convenable, dans l'intérêt commun de l'Entreprise que nous dirigeons, et des amis ou des auxiliaires qui, en adoptant notre plan et notre but, nous aident par leur coopération.

Je vais, du reste, faire recueillir avec soin tout ce qui, dans les articles que vous nous aviez transmis, n'a pas encore été livré à l'impression; et le tout vous sera religieusement rendu, si, après la discussion préalable que je vous propose, vous persistez dans votre première décision. Pourquoi renonceriez-vous à une institution philosophique et philantropique, qui voit augmenter chaque jour, surtout dans les pays étrangers, le nombre de ses partisans et de ses lecteurs? Si j'ai bien jugé la noblesse de votre caractère et les vues de bien public qui nous ont servi de lien, vous serez fidèle, en restant avec nous, à la cause de la civilisation et de l'humanité, que nous défendons, dans notre Recueil, avec persévérance et dévouement.

Agréez, je vous prie, M., les nouvelles assurances de ma considération distinguée.

(218.)
Mr. le Cte Lanjuinais.

Paris, le 24 mai 1822. vendredi à 2 h. après midi.

Mr. et respectable ami, — Je me suis présenté deux fois chez v.s à Paris, mais sans vous rencontrer, d'abord, un peu après que vous veniez de partir pour la campagne, parceque —

j'avais été assiégé par des occupations urgentes qui ne m'avaient permis de sortir que fort tard; puis, aujourd'hui vendredi, où j'espérais que vous seriez à Paris. Je vous portais les cinq cent soixante-quinze francs que je dois vous rembourser, d'après notre convention verbale, et la minute d'un projet d'acte entièrement conforme (sauf quelques additions que vous approuverez je l'espère) au projet rédigé par vous-même, et que je joins ici, en vous priant de me le remettre avec l'acte signé par vous, dont je vous tiendrai prête la seconde copie, le jour où, venant à Paris, vous pourrez vous arrêter chez moi. Je désire que ce puisse être mardi prochain, à une heure, jour où les autres cointéressés doivent se réunir à moi pour prendre connaissance de la situation de l'Entreprise, et pour conférer sur les moyens de lui donner plus d'extension et de solidité. J'ai besoin aussi, à cause de ma santé très délabrée, et de mes affaires de famille très négligées et en souffrance, de me faire décidément remplacer, en me bornant à être l'un des collaborateurs. Je ne résisterais pas longtems à la vie péniblement laborieuse, à laquelle j'ai eu l'imprudence de me condamner, et dont je suis impatient de m'affranchir, la chaîne que je porte est trop dure et trop pesante. Je m'en réfère à ma lettre du 30 Avril dernier, où je crois vous avoir donné d'assez longs détails.

Je joins ici un article sur la Revue Encyclopédique, que vous avez bien voulu me promettre de présenter, avec recommandation pressante, pour être inséré dans le Constitutionnel, qui n'a fait aucune mention de notre Recueil, depuis une année entière. Il importe beaucoup de saisir le moment où la nouvelle session des Chambres n'est pas encore ouverte.

Revue Encyclopédique.

Aucun des ouvrages périodiques, publiés jusqu'à ce jour sur les différentes branches des connaissances humaines, n'a été rédigé d'après un plan aussi vaste, aussi complet et aussi véritablement utile. La Revue Encyclopédique n'est

Seulement destinée à faire connaître les ouvrages les plus remarquables qui viennent enrichir les Lettres et les sciences; elle publie aussi des mémoires sur des objets d'utilité publique; elle contribue à répandre les découvertes, les observations intéressantes, les nouvelles du monde littéraire et savant. Elle s'attache principalement à propager les bonnes méthodes, les principes et les préceptes d'une saine et sage philosophie. Placée au centre de la République des Lettres, elle entretient une correspondance active entre tous les membres de ce grand corps, afin que tous puissent coopérer à l'oeuvre de la civilisation. Voilà le but et le plan des Rédacteurs; voyons comment ils poursuivent une Entreprise, dont l'étendue et les difficultés n'ont pas arrêté leur courage et leur dévouement.

Dans les 4 cahiers publiés cette année, nous remarquons dans la Section des mémoires, un très bon et très utile écrit sur la Gélatine, par Mr. Michelot; une notice intéressante sur les Etablissemens thermaux des Pyrénées, par Mr. Laffon de Ladébat. Parmi les analyses d'ouvrages sur les Sciences naturelles, le nom de Lacépède se place à côté de Cuvier, et un grand naturaliste consacre sa plume à tracer l'analyse des travaux de l'historien du monde fossile: plus loin et dans une autre branche des connaissances, c'est un historien célèbre qui nous fait connaître les ouvrages d'un autre historien, dont il agrandit la renommée; Mr. de Ségur rend compte de l'histoire de Russie par Karamsin, après avoir fait apprécier, dans une savante analyse, l'histoire des français par Mr. de Sismondi. Au milieu des travaux les plus importans, Mr. Ch. Dupin trouve le tems de rendre compte de l'histoire des guerres de la Révolution par le Général Jomini. L'un des savans auteurs de la Description de l'Egypte (Mr. Jomard) fait l'analyse du voyage de Mr. A. Jaubert en Perse. Mr. Berville inspire à ceux de ses lecteurs

qui n'ont pas assisté aux Leçons de Mr. Laromiguière, le desire de lire l'excellent Cours de philosophie de cet habile Professeur. Un relevé Sommaire, présenté par Mr. Jullien, des travaux Scientifiques et Littéraires mentionnés de la Rev. Enc., pendant l'année 1821, fait passer rapidement Sous les yeux les différentes nations et les différentes nations et les différentes Sciences, et Signale les produits les plus remarquables de l'intelligence et de l'industrie, — pendant l'année précédente.

Le Bulletin Bibl. des mêmes cahiers contient l'annonce de près de 400 ouvrages, français et étrangers, et plusieurs de ces annonces Sont accompagnées de notices assez étendues pour que le Lecteur puisse former Son Jugement Sur les ouvrages dont il S'agit. Les nouvelles, concernant les Sciences et les arts, ne Sont pas moins — Soignées et moins complètes que les annonces Bibliographiques. Tout ce qui peut contribuer aux progrès de la civilisation est exploré dans ce Recueil, qu'on peut nommer à juste titre le Journal de la civilisation comparée Sur les différens points du globe.

(213.)
Mr. Ch. Dupin.

Paris, le 25 Mai 1822.

Mr. — Je n'ai pu répondre de suite à la lettre que vous — m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous remercie de — l'envoi que vous m'avez fait d'un article, qui Sera Soigné, en raison de l'intérêt que vous y portez, mais au Sujet duquel — Mr. Ferry aura quelques observations à vous communiquer. Je n'ai pu moi-même en prendre lecture. Mr. Ferry, maintenant l'un des membres du Comité de rédaction en permanence, doit S'entendre avec vous pour un certain nombre de reductions ou de changemens, jugés nécessaires. Rien ne Sera fait, du reste, à cet égard, que de concert avec Vous.

Nous attendrons, à peu près, pour le 20 ou 25 du mois de Juin prochain, votre analyse de l'ouvrage de Koch qui devrait ouvrir la Section des analyses du 15e. vol. commençant avec le

cahier du mois de Juillet.

Puisque vous avez la complaisance de me donner quelques lettres pour l'Angleterre et de me demander quel genre de personnes je désire voir plus particulièrement, je vous dirai que mon voyage se rapporte à la fois à la Rp. E. et au Dictionnaire des Sciences morales. J'aurai besoin d'entrer en relation avec les éditeurs des principaux ouvrages périodiques, avec les Présidens, Secrétaires ou membres de Sociétés Savantes et littéraires, avec des chefs d'établissemens d'utilité publique. Je suis déjà muni d'un assez bon nombre de lettres pour quelques membres marquans des deux chambres, pour des maisons de banque et de librairie. Mais, voulant tirer le meilleur parti possible de mon Voyage pour les objets de bien public auxquels il est consacré, et auxquels vous n'êtes nullement étranger, puisque vous prenez part à la Rédaction de la Revue, et puisque vous et Mr. votre frère devez en prendre aussi à la rédaction de notre Dictionnaire, j'attache du prix à avoir, sous vos auspices, des hommes de mérite qui pourront nous aider de leurs moyens d'influence ou de capacité personnelle, et s'associer aux deux grandes et utiles Entreprises qu'il s'agit d'étendre et de consolider.

Je vous prie aussi d'être assez bon pour me donner une petite note relative à mon voyage, sur les objets suivans:

Quelles précautions prendre pour les Lettres, livres et papiers qu'on porte avec soi? Je n'aurai que des lettres de recommandation, des livres en petit nombre et seulement pour mon usage, ou pour être donnés à quelques personnes, des papiers relatifs aux deux Entreprises sus-mentionnées. Je ne crains donc nullement qu'on visite mes effets, si cette formalité est d'usage; mais, je serais désolé qu'on en retint quelques-uns à la douane, surtout des lettres, des papiers ou des livres.

Pourriez-vous m'indiquer la voiture la plus commode

et la plus prompte pour aller d'ici à Calais et Douvres, et delà à Londres &.

Où me conseillez-vous de loger à Londres, pour être à peu près au centre de la ville, économiquement et bien et dans une maison où soit bien venu un français et où l'on parle un peu notre langue. Je prendrais un petit loge=ment garni de deux ou trois pièces pour un mois, et serais fort aise de pouvoir manger dans le même loge=ment pour ne point perdre de tems. Je dois emmener avec moi mon fils aîné qui sait assez bien l'anglais.

Je me propose d'avoir le plaisir de vous aller voir avant mon départ, fixé au 6 Juin prochain. Je vous prie de me préparer une note et quelques Lettres.

(214.)
M. César de Saluces
Turin

Paris le 30 Mai 1822.

Ecrit que j'aiderai de mon mieux M. Bortolan chargé de pouvoirs de Mgr. le Comte de Turin, pour placer à Paris un certain nombre d'exemplaires de la Collection des Classiques grecs publiée en Piémont.

(215.)
Si mondé de Simondi
Genève

Paris le 31 Mai 1822.

Envoyé une question de droit sur laquelle M. Dupin aîné, l'un de nos plus célèbres avocats, desire consulter des jurisconsultes étrangers, et prié de procurer, de concert avec M. Rossi, la solution de cette question, en Piémont, en Sardaigne, en Toscane, à Rome, à Naples et en Sicile; et de plus, s'il en a l'occasion, dans quelques états de l'allemagne où il peut avoir des relations.

Table des lettres contenues dans ce cahier „ 1821. „

N.os d'ordre	Dates	Noms et Qualités des personnes aux quelles les lettres sont écrites.	Lieux et adresses.	Pages.	Objet des Lettres	Renvois et observations
1.	Janv.r 17.	le Chev.er Bierley	rue n.ve des capucins n.o 9	1.		
2.	„ 6.	Casimir Perrier.	à Paris.	ib.		
3	„ „	Henrichs.		2.		
4.	„ 12.	Smith, imprim.r	Paris	3.		
5.	„ 11.	Serre, greff.er en chef.	Genève.	4.		
6	„ „	„ Dans. „	„	5.		
7.	„ 23	Chabaud la Tour, questeur de la ch.re des deputés.	Paris	6.		
8.	„ 24	Ebrmann.	Id.	7.		
9.	„ 26	J. Laffitte, b.quier.	Id.	8.		
10	„ „	ant.te Marie Vassalli Sand.i secrét.re de l'acad. des scienc.	Turin	ib.		
11.	Février 7.	Michelot.	Paris	9.		
12	„	Treuttel et Wurtz, lib.rs	Id.	10.		
13.	„ 13.	Ch. Dupin, del'Institt	Id.	11.		
14	„ 16.	M.dme Ant. Michel née Bernard de Lyon.		12.		
15.	„ „	le Minist. des financ.	Paris	13.		
16	„ 15	le présid.t de la soc.te des sciences	Strasbourg.	15.		
17.	„ 17.	Golbery.	Colmar	16.		
18.	„ 22.	J. Laffitte	Paris	17.		
19	„ 23	Blaquière		18.		
20	„ 25.	Fleuriau.	Bellemare.	21.		
21	„ 24	Ch. Dupin	Paris	22.		
22.	„ 22	Birzel	Zurich	ib.		
23.	„ 26	Smith imp.r	Paris	23.		
24	„ 27.	Cignan de l'acad.	Id.	24.		
25.	„ „	Smith imp.r	Id	25.		
26	„ 28.	le prince de Metternich	Laybach	26.		
27	Mars 6.	Brockaus.	Leipsick.	27.		
28.	„ „	Fr. Graeffer.	Vienne.	28.		
29.	„ 5.	Francoeur.	Paris	29.		
30	fév.r 26	Golbery	Colmar.	30.		
31.	mars 16	J. Laffitte.	Paris	31.		
32.	„ 25	Smith	id	ib.		
33	„ 28	Bernhard	Varsovie	32.		

34.	Mars	30.	Jefferson (Thomas)	Monticello en Virginie	34.
35.	"	29	Gallatin ambassad. des états unis d'amérique	en France	35.
36	"	"	Polichroniade		36.
37	"	"	Bowring	Londres	37.
38.	Avril	8	Aignan de l'instit.	Paris	38.
39	"	1er	Gretsch – de Mural[illegible]	St pétersbourg	40.
40	"	10.	Ouvaroff – de Laval Bandaxi – azzara	Espagne	ib.
41	"	11	de Ferrussac	Paris	ib.
42	"	12	Ch. Dupin	Id.	41.
43	"	17.	Ch. Dupin	Id.	42.
44	"	25	Amoros	Id.	45.
45	"	26	Crouttel et Wartz	Id.	49.
46	"	30	Gretsch.	St Pétersbourg	50.
47	Mai	11	Briatte		54.
48	"	8.	de la Rochefoucault Liancourt		55.
49	"	12.	Couturier		56.
50	"	10	le cte L.s de Villevieille	Bofroys prèl Berne.	59.
51	"	15	Jomard.	Paris	62.
52	"	17.	Petetier, avocat		64.
53	"	18	Beiberg		65.
54	"	"	Beiberg Père		67.
55	"	19	Golbery.	Colmar.	68.
56	"	26	Smith imp.r	Paris.	71.
57	Juin	5	Paganel.	Bruxelles	73.
58.	"	6			74.
59	"	7.			75.
60	"	8	a plus.rs Edits de Journaux anglais		76.
61	"	12	de Serre.	Genève	ib.
62	"	14	Chasseriau libr.	Paris	80.
63	"	21.	Basterèche Gravier	Id.	81.
64	"	30.	de Sismondi	Genève	82.
65	"	29	Golbery	Colmar.	83.
66.	Juillet	7	Eusèbe Salverte		86.
67	"	6	Année		88.
68.	"	7.	le gal Boyer président de la républ.	d'Haïti	ib.
69	"	10.	éditeur de l'aurore m. Duane	Philadelphie	89.
70	"	12.	Dupin avocat	Paris	92.

71.	Juin	22.	Gaillon	Dieppe	94.
72.	Jet	12	Martin	Limoges	96.
73	"	20	Mahul	Paris	97.
74.	"	21	Rodet de l'Ain, député		98.
75.	"	23.	de Semonville pair de France.		100.
76	"	24	Musset Sathay.		101.
77	"	30	le Cte Anglès	Paris	106.
78	août	6	Cernaux aîné, député.	Ibid.	ib.
79.	"	7.	Théâtre français.	Id.	107.
80	"	9	Arthus Bertrand.	Id.	109.
81	"	11	Cernaux aîné	Id.	111.
82	"	14	L. A. Coupin.	Id.	114.
83	"	15	Agoub.	Id.	117.
84	"	16			118.
85	"	21	le Cte de Lacépède		120.
86	"	"	de la Rochefoucault = Liancourt		122.
87.	"	26.	Salfi	Paris	123.
88	"	28.	Id.	id	125.
89	"	30	Dondey Dupré fils	id	127.
90	"	"	Arthus Bertrand	id	128.
91	7bre	8.	le baron de Gérando	id	129.
92.	"	10.	L. Laffitte	id	131.
93	"	14	Bernhard.	Varsovie	133.
94	"	"	Roy	Londres	135.
95.	"	15.	Glucksberg l.l.	Varsovie	137.
96	"	20	de Sotter	Paris	139.
97.	"	25	Bardaxi Azzara	Madrid	142.
98.		24.	marron.	Paris.	145.
99.	"	24	Musset Sathay	Paris	146.
100.	"	26	Arnould (J. D.)	Strasbourg	147.
101.	"	"	Raymond.	Chambéry	ib.
102.	"	29	le Cte de Correno	Paris	148.
103	8bre	3.	Benjamin Laroche	Londres	153.
104	"	"	Dulau & Cie	Londres	154.
"	"	"	Treuttel et Wurtz		ib.
105	"	6	Grattan	Paris	155.
106.	"	21.	D. L. R. L.	id	157.
107.	"	25	L. A. C.	id	160.

108	8bre 29.	J. Laffitte.	Paris	182.
109	" 31.	Delletier	Orléans	184.
110	9bre 2	Lacuée	Lamassas-pau agen	ib.
111.	" 9.	Bail		172.
112	" 10	le mquis de Casa Irico	Paris	174.
113.	" "	le mquis de Brême	Turin	175.
114	" 14	Lasson de Radebat	Paris	178.
115	" 21	Simonde de Sismondi	Genève	ib.
116	" "	De Candolle	id	181.
117	" 22	le Dr Silliman	New-haven	182.
118.	" "	Brongniard		183.
119	" "	l'éditeur de l'Ecine	Amsterdam	185.
120.	" 25	le baron Reissenberg	Bruxelles	186.
121	" 29	Babey.	Paris.	188.
122.	" 30	Valsi	id	190.
123	" "	de Reissenberg	Bruxelles.	192.
124	" "	les M. de l'Acad. des sc. et belles lett.	Bruxelles	194.
125	Xbre 1.	Arch. Deacon.	Paris	195.
126	" 4	de Lacépède	"	196.
127	" 6	Bowring.	Madrid	197.
128	" "	le Cte de Ségur	Paris	201.
129	" 7	le Cte Berpoix	id	203.
130	" 10	de Humboldt	id	204.
131	" "	Say prof. d'économie politique	id	205.
132	" "	Duard		ib.
133	" 13	Smith	Paris	206.
134	" 12	Colbery	Colmar	208.
135	" 17.	de Lasteyrie	Paris	210.
136	" 21	Langlès	"	211.
137	" 21	Desmarets	"	213.
138	" 22.	Basterreche	"	214.
139	" 24	Bierley	"	216.
140.	id.	Labreille.	id.	217.
141.	id.	Al. dela Borde.	id.	218.
142.	1828. janvier 11.	Duc de la Rochefoucauld.	id.	224.
143.	7.	de Chenedollé.	Liège.	225.
144.	id.	Flourens.	Paris.	229.

145.	janvier 11.	Lamonthey.	Paris.	235.
146.	14.	Golbéry.	Colmar.	237.
147.	19.	de la Rochefoucauld.	Paris.	242.
148.	id.	Ternaux aîné.	id.	ib.
149.	22.	..	..	244.
150.	..	..	Haïti. Port-au-Prince	245.
151.	..	..	... Caraccas.	ib.
152.	28.	Mignan.	Paris.	247.
153.	id.	de Sismondi.	Genève.	249.
154.	Février 7.	Say.	Paris.	250,
155.	janvier 12.	J. Laffitte.	id.	251.
156.	février 10.	id.	id.	ib.
157.	..	..	.	252.
158.	février 14.	Vte. d'Arlincourt.	id.	254.
159.	16.	Larenté-Réal.	id.	255.
160.	23.	Al. Baudouin.	id.	258.
161.	26.	Larent-Réal.	id.	259.
162.	janvier 30	Cte Torreno.	Madrid.	260.
163.	février 26.	Mis. de Casa-Irujo.	Paris.	263.
164.	id.	Hassuna D'ghiez.	Londres.	264.
165.	Mars 3.	Michelot.	Paris.	265.
166.	4.	Arthus Bertrand.	id.	266.
167.	6.	Smith.	id.	ib.
168.	8.	Byerley.	.	267.
169.	12.	J. Boyer, Résid.	Port-au-Prince (Haïti)	270.
170.	15.	Léon Thiessé.	Paris.	273.
171.	..	Circulaire.	..	274.
172.	19.	Francoeur.	Paris.	277.
173.	15.	Champollion-Figeac.	id.	278.
174.	..	au même.	id.	279.
175.	21.	Mr. Laffitte.	id.	281.
176.	25.	Richard Philips.	Londres.	ib.
177.	id.	J. Laffitte.	Paris.	285.
178.	22.	Bon. Bivona.	Palerme.	286.
179.	30.	Pouleur.	..	287.
180.	23.	Carrière.	Paris.	288.
180.	Avril 6.	Coraboeuf.	id.	294.

182.	Avril 6.	Moreau de Jonnès.	Paris.	295.
183.		Note sur la R. E.		297.
184.	6.	Giegler.	Milan.	301.
185.	14.	de Fellenberg.	Hofwil.	302.
186.	15.	Blaquière.	Paris.	304.
187.	15.	Byerley.	id.	305.
188.	17.	Champollion Figeac.	id.	306.
189.	18.	Chaussard.	id.	308.
190.	20.	id.	id.	310.
191.	22.	id.	id.	317.
192.	id.	Champollion Figeac.	id.	331.
193.	id.	John. Bowring.	Londres.	334.
194.	id.	Jn Griscom.	New-York.	335.
195.	id.	Roy.	Londres.	336.
196.	24	Mme. Belloc.	Paris.	337.
197.	id.	à la même.	id.	339.
198.	26.	Chaussard.	id.	340.
199.	29.	id.	id.	342.
200.	30.	Cte. Lanjuinais.	id.	349.
201.	Mai 1er.	Michelot.	id.	355.
202.	Avril 30.	Berceau.	id.	357.
203.	Mai 10.	Wallez.	id.	358.
204.	11.	au même.	id.	359.
205.	14.	Cadet de Vaux. avec une note sur le même No.	id.	360.
206.	19.	Bonnellier.	id.	362.
207.	18.	Golbéry.	Colmar.	366.
208.	20.	Flourens.	Paris.	368.
209.	18.	Berpin.	Metz.	370.
210.	21.	Cte. Al. de la Borde.	Paris.	372.
211.	id.	Moreau de Jonnès.	id.	373.
212.	22.			378.
213.	24	le Cte Lanjuinais	id	379
"	25	Ch. Dupin	Paris.	382
214		Cesar de Saluces.	Turin	384
215		Sismonde de Sismondi	Genève	384

Pr. St.
Bibliothek
Berlin.